CIBC

innovation

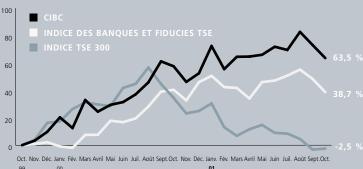
+ responsabilité

PROFIL DE L'ENTREPRISE | La CIBC est l'une des grandes institutions financières d'Amérique du Nord, composée de quatre unités d'exploitation stratégiques, à savoir : Commerce électronique, technologie et opérations; Opérations bancaires – Détail et PME; Gestion des avoirs; et Marchés mondiaux CIBC. Sa clientèle est formée de plus de huit millions de particuliers et d'environ 8 000 entreprises et banques d'investissement. À la fin de l'exercice, elle détenait un actif de 287,5 milliards de dollars (G\$), une capitalisation boursière de 17,7 G\$ et un ratio du capital de première catégorie de 9,0 %.

TABLE DES MATIÈRES

- 1 Rendement total pour les actionnaires
- 2 Points saillants financiers
- 3 Mesure du rendement
- 7 Message du président du conseil
- 11 Points saillants de l'exploitation de 2001
- 14 Être à la hauteur de toutes les attentes
- 18 Analyse par la direction
- 24 Revue des secteurs d'exploitation
- 25 Mode de présentation de la CIBC
- 26 Commerce électronique
- 29 Opérations bancaires Détail et PME
- 32 Gestion des avoirs
- 35 Marchés mondiaux CIBC
- 38 Trésorerie, gestion du bilan et gestion du risque
- 40 Administration
- 41 Développement de l'entreprise
- 42 Revue des états financiers consolidés
- 46 Gestion du risque et des capitaux
- 59 Contexte commercial
- 61 Résultats financiers consolidés
- 101 Principales filiales
- 102 Renseignements financiers annuels supplémentaires
- 109 Revue trimestrielle
- 110 Revue statistique des dix derniers exercices
- 112 Administrateurs de la Banque
- 113 Hauts dirigeants
- 114 Régie d'entreprise
- 115 Comités du conseil
- 116 Renseignements destinés aux investisseurs
- 118 Renseignements sur la banque

CIBC, INDICE TSE 300 ET INDICE DES BANQUES ET FIDUCIES TSE



Pour ce qui est du rendement global pour les actionnaires, la CIBC a largement dépassé l'indice Toronto Stock Exchange 300 ainsi que l'indice des banques et fiducies TSE. Pendant la période de deux ans terminée le 31 octobre 2001, le rendement global de la CIBC a été de 63,5 % comparativement à 38,7 % pour l'indice des banques et fiducies TSE et à -2,5 % pour l'indice TSE 300.

UN MOT SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport renferme des énoncés prospectifs sur les activités, les priorités, les cibles, les plans, les objectifs et les stratégies de la CIBC pour 2002 et les exercices suivants, ainsi que des énoncés prospectifs sur les activités de ses secteurs d'exploitation (Commerce électronique, technologie et opérations, Opérations bancaires – Détail et PME, Gestion des avoirs et Marchés mondiaux CIBC) et de ses groupes fonctionnels (Trésorerie, gestion du bilan et gestion du risque, Administration et Développement de l'entreprise). Ces énoncés se reconnaissent à l'emploi de termes comme « nous croyons », « prévoyons », « comptons », « estimons » et autres expressions de même nature, ou à l'emploi de verbes au futur ou au conditionnel comme « devra », « pourra », « devrait » et « pourrait ». (Pour de plus amples détails sur les énoncés prospectifs, se reporter à la page 19.)

innovation +responsabilité 63,5%

La CIBC reste résolue à produire le meilleur rendement pour les actionnaires de toutes les grandes banques canadiennes. Pour le deuxième exercice consécutif, nous avons atteint notre objectif, en portant à 63,5 % notre rendement total sur deux ans, soit plus que n'importe quelle banque canadienne.

| | ou exercices terminés les 31 o | | 2001 | 2000 | 1999 | 1998 | 1997 | \$ US 2001 ⁽¹⁾ |
|------------------------------|--|----------------------------------|------------|------------|------------|------------|------------|---------------------------|
| | AR ACTION ORDINAIRE | | | | | | | |
| Par action | bénéfice de base | déjà déclaré | 4,20 \$ | 4,97 \$ | 2,23 \$ | 2,26 \$ | 3,51 \$ | 2,73 \$ |
| | | - exploitation ⁽²⁾ | 5,19 \$ | 5,45 \$ | 3,30 \$ | 2,89 \$ | 3,71 \$ | 3,38 \$ |
| | bénéfice dilué | déjà déclaré | 4,07 \$ | 4,84 \$ | 2,22 \$ | 2,25 \$ | 3,50 \$ | 2,65 \$ |
| | | - exploitation ⁽²⁾ | 5,03 \$ | 5,30 \$ | 3,24 \$ | 2,87 \$ | 3,69 \$ | 3,27 \$ |
| | - dividendes | | 1,44 \$ | 1,29 \$ | 1,20 \$ | 1,20 \$ | 1,05 \$ | 0,94 \$ |
| | - valeur comptable | | 26,44 \$ | 25,17 \$ | 22,68 \$ | 22,08 \$ | 21,07 \$ | 16,64 \$ |
| Cours | - haut | | 57,00 \$ | 50,50 \$ | 42,60 \$ | 59,80 \$ | 41,75 \$ | 35,88 \$ |
| | - bas | | 43,20 \$ | 30,50 \$ | 28,00 \$ | 24,40 \$ | 26,55 \$ | 27,19 \$ |
| | - clôture | | 48,82 \$ | 48,40 \$ | 31,70 \$ | 30,65 \$ | 41,20 \$ | 30,73 \$ |
| Actions en circ | culation (en milliers) | | , , | , , , | , , , | ,,,,, | , | |
| | - nombre moyen, de b | ase | 372 305 | 388 951 | 409 789 | 415 030 | 413 545 | 372 305 \$ |
| | - nombre moyen, dilué | | 388 236 | 404 569 | 422 501 | 425 303 | 422 403 | 388 236 \$ |
| | - fin de l'exercice | | 363 188 | 377 140 | 402 279 | 415 515 | 414 294 | 363 188 \$ |
| Canitalisation | boursière (en millions de do | llare) | 17 731 \$ | 18 254 \$ | 12 752 \$ | 12 736 \$ | 17 069 \$ | 11 160 \$ |
| MESURES DE | | niai 3) | 17 751 \$ | 10 254 \$ | 12 /32 \$ | 12 730 ¥ | 17 003 \$ | 11 100 \$ |
| | | I) | 11.6 | 9,7 | 1/1 2 | 12.5 | 11 7 | 11.6 |
| | néfice (en glissement annue | | 11,6 | | 14,2 | 13,5 | 11,7 | 11,6 |
| | es actions (d'après le cours d | de cioture) | 2,9 % | 2,7 % | 3,8 % | 3,9 % | 2,5 % | 2,9 % |
| Ratio dividend | | | 34,2 % | 25,9 % | 53,6 % | 53,0 % | 29,9 % | 34,2 % |
| | leur comptable | | 1,85 | 1,92 | 1,40 | 1,39 | 1,96 | 1,85 |
| | INANCIERS (en millions de | | | | | | | |
| Revenu total s | ur une base d'imposition | | | | | | | |
| | | - déjà établi | 11 306 \$ | 12 210 \$ | 10 265 \$ | 9 242 \$ | 8 621 \$ | 7 355 \$ |
| | | - exploitation ⁽²⁾ | 11 288 \$ | 11 846 \$ | 10 253 \$ | 9 125 \$ | 8 516 \$ | 7 343 \$ |
| Dotation aux p | pertes sur créances | - spécifique | 1 100 \$ | 970 \$ | 600 \$ | 280 \$ | 360 \$ | 716 \$ |
| | | - générale | - | 250 \$ | 150 \$ | 200 \$ | 250 \$ | - |
| | | - totale | 1 100 \$ | 1 220 \$ | 750 \$ | 480 \$ | 610 \$ | 716 \$ |
| Frais autres qu | ua d'intárâts | - déjà établi | 8 226 \$ | 8 096 \$ | 7 998 \$ | 7 125 \$ | 5 372 \$ | 5 351 \$ |
| i i ais autres qu | ie u interets | - exploitation ⁽²⁾ | 7 499 \$ | 7 790 \$ | 7 372 \$ | 6 764 \$ | 5 372 \$ | 4 878 \$ |
| Bénéfice net | | - déjà établi | 1 686 \$ | | 1 029 \$ | 1 056 \$ | 1 551 \$ | 1 097 \$ |
| beliefice fiet | | * | | 2 060 \$ | | | | |
| | | - exploitation ⁽²⁾ | 2 056 \$ | 2 248 \$ | 1 463 \$ | 1 317 \$ | 1 633 \$ | 1 337 \$ |
| MESURES FIN | | | | | | | | |
| Coefficient de | rendement ⁽⁴⁾ | - déjà établi | 72,8 % | 66,3 % | 77,9 % | 77,1 % | 62,3 % | 72,8 % |
| | | - exploitation ⁽²⁾ | 66,4 % | 65,8 % | 71,9 % | 74,1 % | 63,1 % | 66,4 % |
| Rendement de | es actions ordinaires | - déjà établi | 16,1 % | 20,5 % | 9,8 % | 10,3 % | 17,7 % | 16,1 % |
| | | - exploitation ⁽²⁾ | 19,8 % | 22,5 % | 14,5 % | 13,2 % | 18,7 % | 19,8 % |
| Marge d'intéré | êts nette (BIE) ⁽³⁾ | | 1,68 % | 1,68 % | 1,67 % | 1,59 % | 1,97 % | 1,68 % |
| Marge d'intérê | ets nette sur la moyenne | | | | | | | |
| de l'actif pro | ductif d'intérêts (BIE) ⁽³⁾ | | 1,97 % | 1,99 % | 2,03 % | 1,91 % | 2,27 % | 1,97 % |
| | e l'actif moyen | | 0,60 % | 0,78 % | 0,38 % | 0,38 % | 0,66 % | 0,60 % |
| Rendement de | e l'actif productif d'intérêt | ts | 0,71 % | 0,93 % | 0,46 % | 0,45 % | 0,76 % | 0,71 % |
| Dénombremer | nt de l'effectif régulier ⁽⁵⁾ | | 42 315 | 44 215 | 45 998 | 47 171 | 42 446 | 42 315 |
| DONNÉES DI | J BILAN ET HORS BILA | N (en millions de dollars) | | | | | | |
| Liquidités et ti | | | 86 144 \$ | 79 921 \$ | 72 019 \$ | 71 765 \$ | 53 183 \$ | 54 219 \$ |
| Prêts et accep | | | 163 740 \$ | 154 740 \$ | 145 646 \$ | 163 252 \$ | 155 864 \$ | 103 058 \$ |
| Total de l'actif | | | 287 474 \$ | 267 702 \$ | 250 331 \$ | 281 430 \$ | 237 989 \$ | 180 936 \$ |
| Dépôts | | | 194 352 \$ | 179 632 \$ | 160 041 \$ | 159 875 \$ | 138 898 \$ | 122 325 \$ |
| | res – porteurs d'actions d | ordinaires | 9 601 \$ | 9 493 \$ | 9 125 \$ | 9 175 \$ | 8 729 \$ | 6 043 \$ |
| Capitaux prop Actif moyen | res - porteurs u actions u | nunialies | 278 798 \$ | 263 119 \$ | | 278 823 \$ | | |
| , | f d'intérêts moyen | | | | 271 844 \$ | 278 823 \$ | 236 025 \$ | 181 358 \$ |
| | | actions ordinaires | 238 655 \$ | 221 331 \$ | 223 774 \$ | | 204 121 \$ | 155 245 \$ |
| | res moyens – porteurs d'a | actions ordinaires | 9 739 \$ | 9 420 \$ | 9 323 \$ | 9 100 \$ | 8 195 \$ | 6 335 \$ |
| Biens administ | :res ⁽⁰⁾ E LA QUALITÉ DU BILA! | NI(7) | 657 400 \$ | 696 800 \$ | 614 800 \$ | 404 200 \$ | 245 100 \$ | 413 768 \$ |
| | | | 7.4.0/ | 7.4.0/ | C 0 0/ | C 2 0/ | F 0.0/ | 7.4.0/ |
| | nires/actif pondéré quant | · | 7,4 % | 7,1 % | 6,8 % | 6,3 % | 5,9 % | 7,4 % |
| | l'actif pondéré quant au | risque | 1,27 % | 1,53 % | 0,74 % | 0,70 % | 1,11 % | 1,27 % |
| | al de première catégorie | | 9,0 % | 8,7 % | 8,3 % | 7,7 % | 7,0 % | 9,0 % |
| Ratio du capit | | | 12,0 % | 12,1 % | 11,5 % | 10,8 % | 9,8 % | 12,0 % |
| | nets après la provision | | | | | | | |
| générale (en | millions de dollars) | | (592) \$ | (575) \$ | (266) \$ | (123) \$ | 28 \$ | (373) \$ |
| | nets/prêts et acceptations | | (0,36) % | (0,37) % | (0,18) % | (0,08) % | 0,02 % | (0,36) % |

⁽¹⁾ Représente la conversion des données financières selon les PCGR du Canada en dollars US au taux en vigueur à la fin de l'exercice, soit 0,6294 \$ pour ce qui est des chiffres du bilan, et au taux moyen de

⁽¹⁾ Represente la conversion des donness financieres seion les PCUR du Canada en doilais US au taux en vigueur à la fin de l'exèrcice, soit U,6294 \$ pour ce qui est des chiffres des résultats d'exploitation.

(2) Il n'est pas tenu compte, dans les chiffres relatifs à l'exploitation, des éléments inhabituels ni de l'incidence nette d'Amicus (pour de plus amples détails sur ces éléments pour 2001-1999, se reporter aux pages 20 et 21). En 1998, il n'est pas tenu compte, dans le bénéfice d'exploitation, des gains après impôts de 64 M\$ (117 M\$ avant impôts), des frais après impôts de 211 M\$ (361 M\$ avant impôts), dont 25 M\$ (42 M\$ avant impôts) sont reliés à Amicus, ni de la dotation générale aux pertes sur créances après impôts de 114 M\$ (200 M\$ avant impôts). En 1997, il n'a pas été tenu compte, dans le bénéfice d'exploitation, des gains après impôts de 60 M\$ (105 M\$ avant impôts) ni de la dotation générale aux pertes sur créances après impôts de 142 M\$ (250 M\$ avant impôts).

(3) Base d'imposition équivalente (BIE) (se reporter à la définition, à la note 2, sous le tableau de la note 23 afférente aux états financiers consolidés, à la page 89).

⁽⁴⁾ Le coefficient de rendement peut également être appelé le ratio des frais autres que d'intérêts au revenu. (5) Se reporter à la définition à la page 22 de l'analyse par la direction. (6) Les chiffres des exercices précédents ont été retraités selon la présentation adoptée pour l'exercice 2001. (7) Notations : S&P, créances prioritaires à long terme : AA; Moody's, créances prioritaires à long terme : AA3.

innovation + responsabilité

Mesure du rendement

| OBJECTIF FINANCIER | MESURE | RÉSULTATS DE 2001 |
|---|--|---|
| Cours de l'action | Meilleur rendement global pour les actionnaire de toutes les grandes banques canadiennes à partir du 1 ^{er} novembre 1999 | 63,5 %, depuis le 1 ^{er} nov.1999 |
| Rendement des capitaux propres (RCP) | RCP de 18 % d'ici 2002 ⁽¹⁾ | 19,8 % ⁽¹⁾ |
| Bénéfice | Croissance du BPA dilué de 15 % par an (1) | -5,1 % ⁽¹⁾ (5,03 \$ par action) |
| Efficacité | Ratio des frais autres que d'intérêts au revenu de 60 % d'ici 2002 (1) | 66,4 % ⁽¹⁾ |
| Solidité du capital | 8,0 % à 9,0 % (1 ^{re} catégorie) ⁽²⁾ 11,0 % à 12,0 % (capital total) ⁽²⁾ | 9,0 % 12,0 % |

Une bonne gestion du capital

Une gestion disciplinée, systématique et bien ciblée de notre capital est au cœur de notre processus de suivi des résultats de nos 37 entreprises. Chaque entreprise est évaluée en fonction de la valeur et de la qualité du bénéfice, et les ressources, redirigées vers celles qui offrent les meilleures perspectives de croissance et de rendement durables. (Voir page 19)

Des résultats concrets

| UNITÉS D'EXPLOITATION STRATÉGIQUES | REVENU DE 2001 ⁽¹⁾ (en % du total) | RCP 2001 ⁽¹⁾ |
|---|--|-------------------------|
| Commerce électronique, technologie et opérations | 16,2 % | 44,5 % |
| Opérations bancaires – Détail et PME | 23,4 % | 28,3 % |
| Gestion des avoirs | 20,3 % | 71,4 % |
| Marchés mondiaux CIBC | 37,5 % | 19,3 % |

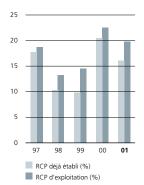
⁽¹⁾ D'après les résultats d'exploitation, pour de plus amples détails, voir pages 20 et 21.

⁽¹⁾ Selon résultats d'exploitation. Voir le détail pages 20 et 21.
(2) À titre d'objectif permanent, les mesures de la solidité du capital ont été ajustées à la hausse, soit entre 8,5 % et 9,5 \$ pour le capital de première catégorie, et entre 11,0 % et 12,5 %, pour le capital total.

Suivi des progrès

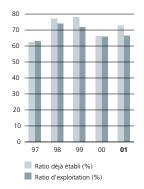
La CIBC gère ses 37 entreprises avec vigueur et rigueur. Pour suivre nos progrès, nous prélevons chaque mois 190 mesures du rendement qui nous permettent, après analyse, de rediriger les capitaux et autres ressources vers les secteurs où nous savons jouir d'un avantage durable par rapport à la concurrence. Ce processus procure à la banque les analyses détaillées sur lesquelles elle peut s'appuyer pour prendre les décisions de fond qui s'imposent lorsque la situation évolue et pour s'acquitter de ses engagements envers ses actionnaires. Suivent quelques indices mensuels clés que nous suivons pour mesurer notre rendement en continu.

(Pour plus de détails sur les mesures d'exploitation, se reporter aux pages 20 et 21).



RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES (RCP) (en % pour le RCP déjà établi et le RCP d'exploitation)

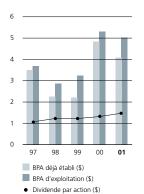
Le rendement des capitaux propres (RCP) déjà établi a été de 16,1 % pour 2001, contre 20,5 % pour 2000. Le RCP d'exploitation s'est établi à 19,8 % pour l'exercice, comparativement à 22,5 % il y a un an. Le RCP est un indice important de la rentabilité de la banque. Il est calculé en divisant le bénéfice net par les capitaux propres des porteurs d'actions ordinaires.



RATIO DES FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊTS

(déjà établi, exploitation, en %)

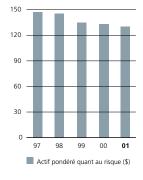
En 2001, le ratio déjà établi des frais autres que d'intérêts, mesure des frais autres que d'intérêts divisés par le total du revenu, s'est établi à 72,8 %, comparativement à 66,3 % en 2000. Le ratio d'exploitation des frais autres que d'intérêts s'est élevé à 66,4% en 2001, contre 65,8 % en 2000.



BÉNÉFICE (BPA) ET DIVIDENDES PAR ACTION

(déjà établi, exploitation, en dollars)

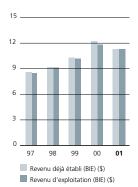
Le BPA dilué déjà établi s'est chiffré à 4,07 \$ pour 2001, contre 4,84 \$ en 2000. Le BPA dilué d'exploitation a été de 5,03 \$, comparativement à 5,30 \$ un an plus tôt. Le BPA représente le bénéfice net, déduction faite de la charge d'impôts et des dividendes sur les actions privilégiées, divisé par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation. En 2001, la CIBC a versé un dividende de 1,44 \$ par action, contre 1,29 \$ en 2000.



ACTIF PONDÉRÉ QUANT AU RISQUE

(en milliards de dollars)

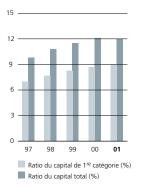
L'actif pondéré quant au risque s'est établi à 129,9 G\$ en 2001, contre 132,9 G\$ en 2000. L'actif pondéré quant au risque se calcule en appliquant à notre actif au bilan et aux risques hors bilan les facteurs de pondération prescrits par les organismes de réglementation.



TOTAL DES REVENUS

(Total des revenus déjà établi et revenu d'exploitation, en milliards de dollars)

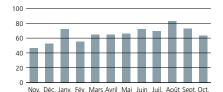
Le total des revenus déjà établi sur une base d'imposition équivalente (BIE) s'est chiffré à 11,3 G\$ en 2001, contre 12,2 G\$ en 2000. Le revenu d'exploitation pour l'exercice s'est établi à 11,3 G\$, comparativement à 11,8 G\$ l'exercice précédent. Le total des revenus est formé du revenu net d'intérêts, à savoir l'intérêt et les dividendes gagnés sur notre actif une fois déduits les intérêts payés sur le passif, plus le revenu autre que d'intérêts, soit le revenu tiré notamment des honoraires de services de gestion des avoirs et des commissions de courtage.



RATIOS DU CAPITAL

(en %)

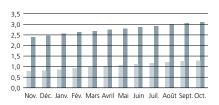
La CIBC continue d'être l'une des banques à avoir la meilleure capitalisation boursière au Canada. À la fin de l'exercice, le ratio du capital de première catégorie s'établissait à 9,0 %, tandis que le ratio du capital total était de 12,0 %.



RENDEMENT TOTAL POUR LES INVESTISSEURS (état cumulatif à compter du 1^{er} novembre 1999. %)

Pendant la période de deux ans terminée le 31 octobre 2001, la CIBC a été, de toutes les grandes banques canadiennes, celle qui a procuré à ses investisseurs le plus haut

rendement total, à savoir 63,5 %.

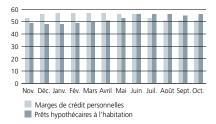


Banque par Internet
Services bancaires téléphoniques

CROISSANCE DES NOUVELLES VOIES D'ACCÈS AUX SERVICES BANCAIRES

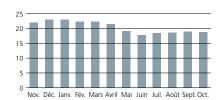
(nombre de clients en millions)

Le nombre de clients de la Banque par Internet est passé à 1,3 million en 2001, en hausse de 63 % par rapport à il y a un an. Les usagers des services bancaires téléphoniques se sont chiffrés à 3,1 millions, soit une augmentation de 27 % depuis l'an dernier.



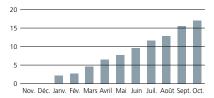
TAUX DE PÉNÉTRATION DE L'ASSURANCE-CRÉDIT (en %)

La CIBC a continué de recentrer son action sur l'amélioration du taux de pénétration de ses produits d'assurance-crédit.



PORTEFEUILLE DE PRÊTS AUX GRANDES ENTREPRISES (actif pondéré quant au risque, en milliards de dollars)

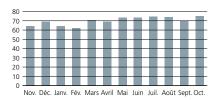
Le portefeuille des marchés des capitaux (prêts aux grandes entreprises) a décru au cours de l'exercice, conformément à notre stratégie de gestion active et de concentration sur les emprunts stratégiques. Fin 2001, le portefeuille s'établissait à 18,8 G\$, contre 22,8 G\$ fin 2000.



RACHAT D'ACTIONS

(nombre cumulatif en millions)

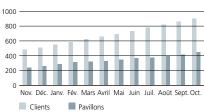
Pendant l'exercice, la CIBC a poursuivi son programme de rachat d'actions dans le cadre d'une offre publique de rachat régulière qui a commencé le 20 décembre 2000. Au total, 16,9 millions d'actions ont été rachetées au prix moyen de 51,17 \$ l'action.



OPÉRATIONS ÉLECTRONIQUES

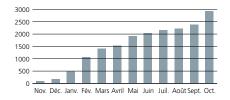
(en millions)

La croissance des nouvelles voies d'accès aux services bancaires électroniques accroissent la popularité de ces dernières auprès de nos clients. Pendant l'exercice, les opérations électroniques se sont chiffrées à 75 millions.



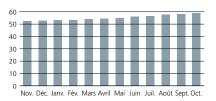
CLIENTS AMICUS (en milliers) ET PAVILLONS

Amicus a dépassé des objectifs d'élargissement de la clientèle au cours de l'exercice, en haussant le rythme moyen de recrutement à plus de 37 000 nouveaux clients par mois. À la fin de l'exercice, Amicus avait 901 000 clients inscrits en Amérique du Nord, soit 97 % de plus qu'il y a un an. Le nombre de pavillons était de 447, en hausse par rapport à 230 à la fin de 2000.



FONDS MUTUELS

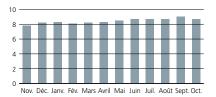
(montant cumulatif des ventes en millions de dollars)
Les fonds mutuels de la CIBC se sont hissés au second rang parmi les sociétés de placement collectif au Canada pour ce qui est du montant net des ventes. Sur une base cumulative, ce montant s'est établi à 2,9 G\$ pour l'exercice.



PRÊTS HYPOTHÉCAIRES À L'HABITATION

(en milliards de dollars)

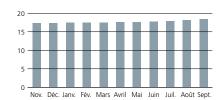
Le montant des prêts hypothécaires à l'habitation administrés s'est élevé à 59,1 G\$ en 2001, contre 52,1 G\$ en 2000. Les nouveaux montages de prêts hypothécaires ont atteint un montant record de 18 G\$, et la part du marché est passée à un sommet de 13 %.



CARTES: SOLDES ADMINISTRÉS

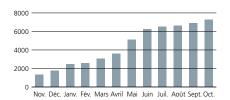
(en milliards de dollars)

D'après les soldes moyens administrés, les prêts consentis sur les cartes Visa, y compris les opérations de titrisation, se sont élevés à 8,4 G\$ en 2001. La part du marché du volume des achats est passée à 32 %.



COMPTES DE CHÈQUES ET COMPTES D'ÉPARGNE (part du marché en %, y compris Services financiers le Choix du Président)

La CIBC a accru sa part du marché des comptes de chèques et des comptes d'épargne pendant l'exercice. Des grandes banques canadiennes, la part de marché revenant à la CIBC s'établissait à 18,5 % à la fin de septembre 2001, contre 17,3 % en novembre 2000.



FORMATION AUX SERVICES BANCAIRES DE DÉTAIL (nombre cumulatif d'employés)

L'amélioration des connaissances et compétences des membres de notre personnel des centres bancaires continue d'être une priorité. Jusqu'à ce jour, 7 287 employés ont suivi des programmes de formation de notre Université opérations de détail ou des cours dispensés par des écoles de vente.



Mise durement à l'épreuve par les difficultés socioéconomiques de l'année écoulée, notre stratégie n'en a pas moins montré toute sa valeur. En 2001, nous avons, une fois de plus, procuré à nos actionnaires le meilleur rendement global de toutes les grandes banques canadiennes.



RENDEMENT SOLIDE

Il y a deux ans, la direction de la CIBC s'est fixé des objectifs difficiles, notamment de produire le meilleur rendement global de toutes les grandes banques canadiennes. Pour la deuxième année consécutive, nous avons tenu parole, en dégageant, sur deux ans, un rendement global de 63,5 % pour nos actionnaires, soit mieux que n'importe laquelle des autres grandes banques canadiennes.

Notre bénéfice d'exploitation pour l'exercice s'est établi à 2,1 G\$, ou 5,03 \$ par action. Quant aux bénéfices présentés, ils se sont élevés à 1,7 G\$, ou 4,07 \$ par action, se plaçant au deuxième rang de ceux obtenus au cours des 134 années d'existence de la banque.

Nous avons aussi dépassé notre objectif en ce qui concerne le rendement des capitaux propres (RCP), puisque nous avons retiré de notre exploitation un RCP de 19,8 % pendant l'année. Les ratios de capital réglementaire de la CIBC sont demeurés parmi les plus vigoureux du milieu, avec 9,0 % pour le capital de première catégorie. Cette situation du capital solide a été atteinte pendant le programme de rachat d'actions. Au cours de l'exercice, nous avons acquis 16,9 millions d'actions ordinaires au prix moyen de 51,17 \$ l'action.

GESTION DANS L'ADVERSITÉ

Le rendement solide de la CIBC au cours de l'exercice 2001 a été malheureusement éclipsé par l'évolution défavorable de la conjoncture économique, laquelle a pris un mauvais tournant qui s'est accentué dans la foulée des événements tragiques du 11 septembre.

L'Amérique du Nord a connu une période importante de ralentissement économique durant le quatrième trimestre de 2001 et tout porte à croire que cette situation précaire se poursuivra jusqu'à la fin du premier semestre de 2002. C'est dans cette perspective que la CIBC devra relever le défi de faire mieux que ses concurrents malgré la faiblesse des marchés et d'en ressortir avec une vigueur renouvelée.

Pour ce faire, la CIBC a mis en œuvre, à la fin de l'exercice, une série d'initiatives pour consolider son patrimoine, notamment :

• Nous avons vendu en bloc 848 M\$ de créances de grandes entreprises et 195 M\$ de soldes inutilisés d'engagements de crédit aux États-Unis. L'opération nous a soulagés d'importants facteurs de risque de crédit, et elle s'inscrit dans notre stratégie permanente de réduction des risques et de réorientation des capitaux vers des placements à moins grande volatilité et à meilleur rendement.

- Nous avons remanié la structure de propriété de certains titres de créance et baux basés aux États-Unis.
 Les effets de cette opération stratégique ont plus qu'annulé la perte après impôts essuyée à la vente de créances en bloc et réduit d'autant les contrecoups qu'elle aurait pu avoir sur nos bénéfices.
- L'augmentation de 149 M\$ de notre dotation aux pertes sur créances au quatrième trimestre porte la dotation pour l'exercice complet à 1 100 M\$ tout en maintenant une provision pour pertes sur créances de 592 M\$ supérieure à nos prêts douteux bruts.
- Nous avons mis en œuvre un programme de compression des coûts de 207 M\$ qui devrait entraîner l'abolition de quelque 2 300 postes. Les compressions seront, dans la mesure du possible, opérées par attrition, à partir d'une analyse des perspectives de chaque unité commerciale en fonction des conditions du marché et de ses possibilités de croissance à court et à moyen terme.

Étant donné l'incertitude économique, nous mettons en œuvre ces mesures préventives de façon à réduire nos coûts, à renforcer notre bilan et à améliorer nos perspectives de croissance future.

GESTION PROACTIVE DU CAPITAL

Outre la vente en bloc de créances, nous avons fait des progrès in novation importants pendant l'année dans la poursuite de notre objectif de + responsabilité gestion proactive de notre capital et d'amélioration de notre rendement global. À la base de notre stratégie se trouvent l'évaluation continue de nos 37 entreprises, ainsi que le réacheminement des ressources vers les secteurs où nous avons un avantage soutenu vis-à-vis de la concurrence et d'excellentes occasions de croissance.

Notre achat des actions restantes de TAL Gestion globale d'actifs inc. (TAL) s'inscrit dans cette stratégie, car il servira de base à la croissance et à l'expansion de l'unité Gestion des avoirs.

Nous nous sommes également départis de nos services bancaires privés à Guernsey en 2001. Outre le fait qu'elle nous a permis de nous retirer d'un secteur non stratégique, cette vente nous a rapporté un gain après impôts de 22 M\$.

Par ailleurs, nous avons passé un accord avec Barclays Bank PLC dans le but de combiner nos opérations conjointes dans les Caraïbes. Nous avons aussi vendu à Global Payments Inc. nos Services de cartes aux marchands. Au terme de ces deux opérations, la CIBC a retenu une participation moins importante dans un regroupement de plus grande envergure. Nous estimons que nos perspectives de croissance dans le cadre d'une plus grande entreprise sont de loin supérieures à celles qui auraient existé si nous avions conservé la propriété de ces unités plus petites.

CROISSANCE

Notre réussite repose principalement sur la capacité de prendre des innovation

décisions au quotidien, tout en gardant fermement à l'esprit les +responsabilité

attentes et intérêts de nos actionnaires – et de nos clients. Tout au long du présent rapport annuel, ainsi
que dans sa version en ligne améliorée, nous avons utilisé le pictogramme ci-contre pour mettre en

évidence des exemples du sens de l'innovation et des responsabilités dont nous faisons preuve dans
notre cheminement visant à transformer la CIBC en une entreprise à croissance plus élevée et davantage
axée sur les résultats.

L'unité **Commerce électronique** a produit d'excellents résultats pour l'exercice, tant du point de vue des activités liées aux cartes qu'aux prêts hypothécaires. La CIBC a vu sa part de marché augmenter,

pour atteindre 32 % pour le volume des achats sur cartes et un nouveau sommet de 13 % pour les prêts hypothécaires à l'habitation.

Nous avons continué de faire des progrès constants par l'entremise d'Amicus, notre secteur des services bancaires électroniques exploité en comarque. Le modèle que nous avons appliqué au Canada sous la bannière Services financiers le Choix du Président s'est révélé très concluant et a entraîné une croissance marquée sur deux plans durant l'exercice, à savoir l'élargissement de notre clientèle et l'augmentation des fonds administrés. Aux États-Unis, les résultats que nous avons obtenus jusqu'à maintenant sont prometteurs, et nous envisageons de nouvelles stratégies pour soutenir notre croissance, notamment d'éventuelles alliances, tout en poursuivant la gestion de nos placements de façon à limiter les effets des mesures entreprises sur notre bénéfice.

Dans l'unité **Opérations bancaires – Détail et PME**, nous avons lancé une campagne visant à fournir à nos clients des Solutions simples et sensées et qui s'appuie sur de nouveaux produits et services, comme le compte Exemption et l'hypothèque « à taux ultra-préférentiel », lesquels constituent une plus-value pour nos clients. Parallèlement, nous avons pris des mesures visant à transformer notre réseau de centres bancaires de détail en mettant l'accent sur la formation et le service à la clientèle. Notre objectif est d'amener nos services de détail à passer d'une organisation solide à moindre croissance à un organisme à croissance plus élevée et davantage axé sur les ventes.

Dans l'unité **Gestion des avoirs**, nous avons maintenu notre stratégie axée sur un solide réseau de distribution, une démarche basée sur les relations et les solutions les plus sensées en matière de placements. Nous continuons de croire que les entreprises de services financiers qui réussiront le mieux seront celles qui sauront offrir à leurs clients des conseils financiers objectifs formulés par des experts et s'appuyant sur des produits qu'elles auront mis au point pour leur propre compte ou qu'elles se seront procurés auprès de tiers.

Près de 345 spécialistes en services financiers dans des centres bancaires d'un bout à l'autre du Canada ont reçu l'agrément professionnel en vue de fournir une gamme complète de conseils en placement. Peu après la fin de l'exercice, nous avons conclu une entente avec **Merrill Lynch Canada**, grâce à laquelle nous allons étendre considérablement notre réseau de courtiers de détail, qui deviendra ainsi le plus important au Canada. Cette opération, ajoutée à l'acquisition de TAL, contribuera grandement à l'atteinte de l'objectif de la CIBC d'augmenter la part de ses revenus provenant de l'unité Gestion des avoirs.

Dans l'unité **Marchés mondiaux CIBC**, nous avons maintenu notre position de chef de file en matière de services bancaires d'investissement au Canada et avons élargi notre clientèle aux États-Unis et saisi de nouvelles occasions de croissance en Europe. De plus, notre stratégie visant à établir une banque d'investissement offrant un éventail complet de services bancaires a porté fruit. Notamment, notre équipe nord-américaine a été amenée à diriger la plus grande opération de fusion jamais réalisée dans le secteur technologique, soit l'acquisition de SDL par JDS Uniphase pour un montant de 41 G\$. Cet accomplissement a été couronné par la nomination de Marchés mondiaux CIBC à titre de chef de file bancaire dans le cadre du premier appel public à l'épargne lancé par Shoppers Drug Mart pour réunir près de 540 M\$.



NOS OBJECTIFS DE 2002

- Meilleur rendement de toutes les grandes banques canadiennes
- RPC d'exploitation d'au moins 18 %
- Croissance de 15 % du BPA dilué
- Ratio des frais d'exploitation autres que d'intérêts au revenu de 60 %
- Ratio du capital de première catégorie de 8,5 % à 9,5 %
- \bullet Ratio du capital total de 11,0 % à 12,5 %





Haut: L'effondrement du World
Trade Center, le 11 septembre 2001,
a endommagé les bureaux de la
CIBC dans l'édifice du One World
Financial Center à New York.
Bas: Dans les deux jours qui
ont suivi, nous avons relocalisé
2 000 employés dans nos bureaux du
centre de Manhattan et dans d'autres
locaux temporaires. La CIBC était
prête pour la reprise des affaires
à la réouverture des marchés.

DÉTERMINATION ET PERSISTANCE

Nos résultats sont d'autant plus encourageants qu'ils ont été obtenus dans un contexte de plus en plus difficile. Bien entendu, aucune de nos actions ni aucun des résultats auxquels elles ont abouti pendant l'année n'aurait été possible n'eut été de la détermination et de la persistance dont a fait preuve le personnel de la CIBC dans son travail. À aucun moment l'engagement des employés de la CIBC n'a été aussi évident que dans la foulée des malheureux événements qui ont touché New York le 11 septembre dernier.

Les bureaux de la CIBC situés dans l'édifice One World Financial Center, à proximité du World Trade Center dans le bas Manhattan, ont été lourdement endommagés par l'effondrement des tours jumelles. Il va sans dire que notre premier souci a été de nous assurer que nos quelque 3 000 employés à New York étaient en sécurité. Après nous être assurés que ceux-ci étaient tous sains et saufs, nous avons concentré nos forces pour être en mesure de reprendre nos activités au New York Stock Exchange au nom de nos clients dès la réouverture des marchés le lundi suivant. Et nous y sommes parvenus, grâce aux efforts de centaines d'employés de la CIBC, tant à New York que dans d'autres bureaux en Amérique du Nord. Bon nombre de ces employés ont travaillé jour et nuit pour agrandir le parquet, réaménager les bureaux et trouver des solutions pour préparer notre autre bureau situé dans le centre de Manhattan, au 425 Lexington Avenue, à recevoir le flux supplémentaire d'activités.

Il est souvent dit que la valeur d'une organisation se mesure par la valeur du personnel qui la compose. Eh bien, s'il en est ainsi – et je suis fermement de cet avis –, la CIBC se place au rang des meilleurs. Je profite de l'occasion pour remercier tous nos employés qui, au cours de l'année qui vient de s'écouler, ont surmonté l'une des plus rudes épreuves qu'il leur a été donné de vivre de mémoire récente. Je tiens à féliciter chacun d'entre eux pour une année très réussie à la CIBC.

REGARD SUR 2002

L'exercice 2002 s'annonce difficile pour la CIBC et pour d'autres institutions financières. Tout porte à croire que le ralentissement économique en Amérique du Nord persistera pendant une bonne partie du premier semestre de l'exercice.

Malgré tout, l'équipe de direction de la CIBC demeure résolue à réaliser la valeur substantielle inhérente à nos activités principales et compte miser sur de nouvelles possibilités de croissance par le biais de placements et d'acquisitions. Nous croyons que les progrès que nous avons faits en 2001, ajoutés à notre engagement à poursuivre notre croissance en 2002, nous permettront de réaliser un rendement supérieur à celui de nos concurrents et assureront à nos actionnaires le meilleur rendement global possible.

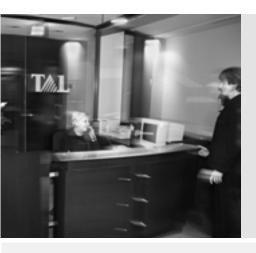
Atun lein

J.S. HUNKIN

Président du conseil et chef de la direction

En 1999, nous avions annoncé une réorientation de la banque et nous nous étions fixé des objectifs ambitieux quant aux résultats visés. Depuis, nous avons mis notre stratégie à exécution et avons été à la hauteur de nos objectifs. Voici certains points saillants de l'exercice écoulé qui montrent que la stratégie continue de porter fruit.

innovation + responsabilité



- ACHAT DU RESTE DES ACTIONS DE TAL GESTION GLOBALE D'ACTIFS INC. dans le cadre d'une stratégie permanente visant à fournir aux clients de Gestion des avoirs des conseils financiers objectifs et une gamme de produits valorisée. Cette acquisition représente un important jalon dans la croissance de ce secteur.
- CONCLUSION D'UNE ENTENTE avec Merrill Lynch Canada Inc., après la fin de l'exercice, pour l'acquisition de ses activités de courtage au détail, de gestion de l'actif et de services sur des titres canadiens. L'entité fusionnée exercera ses activités sous la raison sociale CIBC Wood Gundy et comptera un personnel de vente au détail de plus de 1 600 conseillers financiers administrant plus de 85 G\$ d'actifs pour des clients. L'opération est soumise à l'autorisation des organismes de réglementation.
- VENTE EN BLOC DE 848 M\$ DE CRÉANCES DE GRANDES ENTREPRISES AUX ÉTATS-UNIS et de 195 M\$ de soldes inutilisés sur des engagements de crédit, opération qui a permis à la CIBC de se soulager d'importants facteurs de risque de crédit, dans la poursuite notamment de son objectif de rediriger ses capitaux vers des investissements à moindre volatilité et à rendement supérieur.
- VENTE DE L'ENTREPRISE SERVICES DE CARTES AUX MARCHANDS DE LA CIBC À GLOBAL PAYMENTS INC. en retour d'une participation de 26 % dans la nouvelle société, qui aura presque trois fois la capacité de traitement que la CIBC avait à elle seule. La vente a donné lieu à un gain après impôts de 43 M\$. Au 31 octobre 2001, notre participation valait environ 190 M\$ de plus que la valeur comptable de notre investissement.
- RACHAT DE 16,9 MILLIONS D'ACTIONS ORDINAIRES pour 867 M\$ dans le cadre d'une offre publique de rachat régulière. Les ratios du capital de première catégorie et du capital total sont restés vigoureux, à 9,0 % et 12,0 % respectivement.



- DIRECTION, PAR L'ÉQUIPE NORD-AMÉRICAINE DES BANQUES D'INVESTISSEMENT DE LA CIBC, de la plus grande opération de fusion jamais réalisée dans le secteur technologique, en l'occurrence l'acquisition de SDL, Inc. par JDS Uniphase Corporation pour 41 G\$.
- LA CIBC A ÉTÉ LE COARRANGEUR PRINCIPAL DANS L'ACQUISITION DE YELL DIRECTORIES par deux grands promoteurs, à savoir la plus grande acquisition par emprunt jamais réalisée en Europe, donnant lieu à une dette de 1,55 G£. Conjuguée au rôle d'arrangeur principal et de syndicataire que la CIBC a joué dans le cadre de l'acquisition par Nomura des hôtels Le Méridien pour la somme de 1,9 G£, cette opération a permis aux Marchés mondiaux CIBC de se démarquer comme chef de file des banques de financement par emprunt en Europe.

- VENTE DES SERVICES BANCAIRES PRIVÉS GUERNSEY à The Bank of N.T. Butterfield & Son Limited des Bermudes.

 Outre qu'elle a rapporté un gain après impôts de 22 M\$, l'opération s'inscrit dans la stratégie de Gestion des avoirs, qui vise à soutenir sa clientèle nord-américaine. L'opération cadre également avec la volonté de la CIBC de rediriger ses capitaux vers ses entreprises à plus fort potentiel de croissance et de rendement.
- LA CIBC ACCÈDE AU DEUXIÈME RANG des sociétés de placement collectif au Canada pour ce qui est des ventes nettes de l'exercice 2001. La CIBC reste en tête cette année encore pour ce qui est des ventes nettes de fonds indiciels pour 2001.
- PROPOSITION DE « SOLUTIONS SIMPLES ET SENSÉES » À LA CLIENTÈLE DES PARTICULIERS, en s'appuyant sur une grande campagne de marketing visant à mieux faire connaître les projets déjà en cours dans le secteur du détail.
- ENGAGEMENT DE 175 M\$ DANS DES AMÉLIORATIONS TECHNIQUES visant à procurer au personnel de notre réseau de centres bancaires les outils dont il a besoin pour répondre plus rapidement aux besoins de la clientèle. Fin 2001, environ 48 % des centres avaient été dotés de nouveaux systèmes informatiques, le reste devant être mis à niveau d'ici la fin de 2002.



- CONCLUSION D'UN MARCHÉ ENTRE LA CIBC ET BARCLAYS BANK PLC visant à combiner leurs opérations bancaires de détail et celles offertes aux sociétés et à l'étranger dans les Caraïbes pour créer la FirstCaribbean International Bank^{MC}. En vertu du projet proposé, les deux parties détiendront chacune environ 45 % des actions ordinaires de la FirstCaribbean, et les 10 % résiduels seraient offerts au public. La FirstCaribbean International Bank réunira deux entreprises de services financiers complémentaires et de premier rang pour offrir à la clientèle des produits et services améliorés ainsi qu'un accès plus étendu à des services bancaires. Cette opération, qui est soumise à diverses autorisations et conditions, cadre avec notre stratégie de maximisation de la valeur de chacune de nos franchises. Nous croyons que notre participation dans la nouvelle entité nous procurera un potentiel de bénéfice plus élevé.
- LA CIBC RESTE EN TÊTE DES FOURNISSEURS CANADIENS DE CARTES DE CRÉDIT BANCAIRES en ce qui touche plus particulièrement les grands facteurs de rentabilité que sont le volume d'achats et les soldes de cartes de crédit. Les soldes moyens administrés ont augmenté de 21 % pour se fixer à 8,4 G\$, tandis que la part du marché en volume d'achats s'est accrue à 32 %. La CIBC est aussi restée le principal émetteur de cartes haut de gamme en termes de volume des achats.
- LA CIBC PARMI LES 35 MEILLEURS EMPLOYEURS DU SECTEUR PRIVÉ AU CANADA selon Report on Business Magazine. La CIBC est la seule grande banque canadienne à s'être taillée une place dans cette prestigieuse liste cette année.





- LANCEMENT DU COMPTE EXEMPTION, le seul compte de chèques proposé par une grande banque canadienne qui permet aux clients de faire gratuitement toutes leurs opérations bancaires à condition de garder en tout temps dans leur compte un solde d'au moins 1 000 \$.
- LANCEMENT DU PRÊT HYPOTHÉCAIRE À TAUX ULTRA-PRÉFÉRENTIEL, à savoir un taux spécial de 1,01 % de moins que le taux de base hypothécaire CIBC pour les neuf premiers mois du prêt hypothécaire à l'habitation et de 0,25 % de moins que le taux préférentiel par la suite.
- EXCELLENT EXERCICE EN 2001 POUR HYPOTHÈQUES CIBC INC. Les nouveaux prêts hypothécaires contractés ont atteint un niveau record de 18 G\$, et la CIBC a augmenté sa part de marché, la faisant passer à un nouveau sommet de 13 %. Notre réussite est venue à la fois de l'innovation appliquée à la mise au point de nos produits et de la solidité de notre réseau de distribution.
- PROLONGATION DES HEURES D'OUVERTURE EN SEMAINE DE 150 CENTRES BANCAIRES et ouverture le samedi de 83 autres centres bancaires au Canada, pour une plus grande flexibilité des services bancaires assurés en succursale.
- PROLONGEMENT DES SERVICES DANS LES CENTRES BANCAIRES PAR DES SERVICES ÉLECTRONIQUES COMPLÉMENTAIRES. La clientèle de Banque CIBC par PC est passée à 1,3 million d'usagers, en hausse de 63 % par rapport à 2000, tandis que celle des services bancaires téléphoniques se chiffre à 3,1 millions, soit 27 % de plus qu'il y a un an.
- EXTENSION DU DOMAINE DE BIZSMART, services de banque et de commerce électroniques offerts aux PME canadiennes auxquelles on donne chaque jour accès à des services bancaires et services en ligne sans frais. À la fin de l'année, 50 pavillons bizSmart étaient en activité dans des magasins Staples Business Depot dans cinq provinces du pays.



- POURSUITE DE L'EXPANSION D'AMICUS, les services bancaires électroniques de détail
 de la CIBC exploités sous marques conjointes au Canada et aux États-Unis. La CIBC s'est
 aussi vu autorisée à faire d'Amicus une banque de l'annexe 1 au Canada. Le taux de
 recrutement de nouveaux clients s'est accéléré pour passer à plus de 37 000 par mois
 pour un total de plus de 444 000 en fin d'année, soit 97 % de plus qu'il y a un an. Au
 31 octobre 2001, le nombre total de clients d'Amicus s'établissait à environ 901 000.
- RÉUSSITE DU MODÈLE DE LOCALISATION DE NOS PAVILLONS AMICUS chez les meilleurs marchands d'alimentation au détail du Canada. Grâce à notre alliance avec Les Compagnies Loblaw Limitée, nous exploitons plus de 200 pavillons sous la marque Services financiers le Choix du Président. Pendant l'année, notre clientèle s'est accrue de 76 % au Canada tandis que les fonds administrés ont augmenté de 115 %.
- AMÉLIORATION DE L'OFFRE DE COURTAGE À ESCOMPTE PRO-INVESTISSEURS en vue de simplifier et de perfectionner les opérations effectuées par les clients de la Gestion des avoirs. Pro-Investisseurs s'est valu des éloges pour l'amélioration continue apportée à ses services de courtage à escompte. Dans un sondage du *Globe and Mail*, Pro-Investisseurs a gravi les échelons par rapport à un sondage précédent pour se fixer au 5^e rang sur les 12 maisons de courtage en ligne répertoriées, et il a figuré parmi les meilleurs dans les catégories Prix et Négociation. Après la fin de l'exercice, la revue *Canadian Business* a classé Pro-Investisseurs 4^e sur 12 maisons de courtage. Le sondage a souligné la valeur de Pro-Investisseurs notamment pour ce qui concerne la présentation améliorée du site Web, le service téléphonique avec reconnaissance de la parole, ses bonnes recherches et ses prix équitables.
- ACCRÉDITATION D'UN TOTAL DE 345 SPÉCIALISTES EN SERVICES FINANCIERS À CE JOUR en vue de procurer aux clients de Gestion des avoirs une information complète et objective sur plus de 1 200 produits de placement proposés par des tiers, ainsi que sur la famille des fonds mutuels de la CIBC.

À la CIBC, le sens des responsabilités est au cœur de nos valeurs. Loin de se limiter à la seule production de solides résultats financiers pour le compte de nos actionnaires, ce sens des responsabilités se traduit également dans les rapports que nous entretenons avec l'ensemble de nos interlocuteurs – qu'il s'agisse de nos employés, de nos clients, des collectivités dans lesquelles nous évoluons et de nos actionnaires.

i n n o v a t i o n + responsabilité

EFFECTIF TOTAL environ 42 315 employés permanents

ACHAT DE PRODUITS À L'ÉTRANGER environ 2.7 G\$

CONTRIBUTIONS FISCALES (AU CANADA)

728 M\$

DONS DE BIENFAISANCE
40 M\$

NOUS SOMMES L'UNE DES PLUS GRANDES ENTREPRISES DU CANADA exerçant d'importantes activités commerciales au Canada, aux États-Unis et dans beaucoup d'autres régions du monde. À ce titre, nous jouons un rôle non négligeable dans l'activité économique. En 2001, le CIBC avait à son service plus de 42 000 employés à l'échelle mondiale, dont la plupart au Canada. Indirectement, la CIBC donnait aussi de l'emploi à des milliers de personnes au pays comme à l'étranger, en vertu des 2,7 G\$ de produits et services qu'elle se procure auprès de tiers. En 2001, ses contributions fiscales aux pouvoirs publics canadiens de tous ordres se sont chiffrées à 728 M\$. La CIBC a également contribué directement 40 M\$ à des œuvres de bienfaisance du monde entier, dont 22 M\$ au Canada, sans compter le travail bénévole de ses employés, lequel a permis de réunir des millions de dollars dans les localités où elle est présente.

Cependant, à elles seules, ces statistiques ne sauraient rendre compte de l'ampleur réelle de l'apport de la CIBC. Par exemple, elles ne sauraient indiquer le niveau réel de dévouement de son personnel ni refléter à sa juste mesure l'envergure des efforts déployés à l'échelle de l'entreprise en vue de mieux servir les clients ainsi que les collectivités où elle s'est établie.

Dit simplement, la CIBC cherche à se distinguer par la qualité de ses produits, de ses services et de son soutien. C'est pourquoi nous restons continuellement à l'écoute de ce que nos interlocuteurs ont à dire et que nous leur proposons en retour des solutions innovatrices qui répondent à leurs besoins.

Nos clients – qui se chiffrent à près de 5,9 millions au Canada – recherchent des services bancaires accessibles et abordables, leur permettant d'économiser temps et argent. Les 460 000 PME qui font appel à nos services recherchent un meilleur accès aux fonds et au savoir-faire financier qui leur permettront d'atteindre leurs objectifs commerciaux. Quant aux organisations communautaires de tout le pays, elles comptent sur le soutien de la CIBC aux causes importantes qu'elles défendent. Les pages qui suivent décrivent un certain nombre des gestes que nous avons faits pendant l'année pour répondre à ces diverses attentes.

DES SERVICES BANCAIRES ACCESSIBLES ET ABORDABLES

Plus la vie se complique, plus les besoins et habitudes bancaires de nos clients évoluent rapidement. De façon croissante, ces derniers cherchent à compléter leurs opérations bancaires effectuées dans les centres bancaires en passant par les filières électroniques qui leurs sont proposées. Pourquoi sont-ils ainsi de plus en plus nombreux à utiliser les quichets automatiques, à prendre le téléphone ou à cliquer sur leur souris pour trouver réponse à leurs besoins bancaires? Parce que leur temps est précieux et qu'ils aiment être maîtres de leurs décisions et, donc, du moment, du lieu et de la façon dont ils règlent leurs affaires.

Nous cherchons à leur offrir un accès plus rapide et plus facile à des produits et services de qualité - 24 heures sur 24, sept jours sur sept. Nous entendons y parvenir en consolidant continuellement nos filières traditionnelles et électroniques de services bancaires, qui réunissent aujourd'hui pas moins de

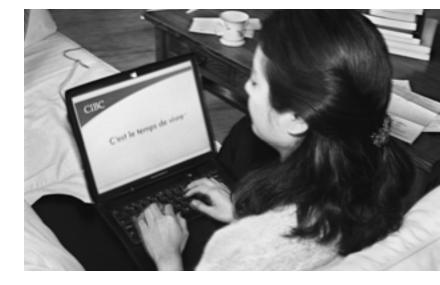
1 170 centres bancaires et 4 400 GAB au Canada, sans compter le nombre croissant de fonctions bancaires accessibles par téléphone ou par ordinateur.

La CIBC cherche aussi activement à fournir à ses clients. des solutions bancaires abordables à valeur ajoutée. Nous leur proposons toute une gamme de solutions - chacune assortie d'une combinaison différente de caractéristiques, d'avantages et de coûts – de facon qu'ils puissent choisir celle qui leur en donne le plus par rapport à ce qu'ils recherchent individuellement.

Parmi les gestes accomplis pendant l'exercice en vue de répondre aux besoins des clients :

- Nous avons engagé 175 M\$ dans la mise à niveau des postes informatiques des centres bancaires en vue de faciliter le travail du personnel commercial de première ligne.
- Nous avons rendu les services bancaires plus simples et abordables en rationalisant notamment les comptes d'épargne et de chèques, y compris notre nouveau compte exemption, le seul compte de chèques d'une grande banque canadienne exempt de frais de service sous réserve d'un solde minimal de 1 000 \$ au compte.
- Nous avons procuré aux clients plus de flexibilité en prolongeant les heures d'ouverture en semaine dans 150 centres bancaires à l'échelle du pays et en ouvrant les portes de 83 autres centres bancaires le samedi.
- Nous avons accéléré et amélioré nos canaux de distribution électroniques en étendant le nombre de comptes auxquels les clients peuvent accéder aux GAB, en actualisant nos sites Web Banque CIBC par PC et Pro-Investisseurs, en ouvrant un quatrième centre de services bancaires téléphoniques et en perfectionnant nos systèmes téléphoniques pour qu'ils puissent entre autres reconnaître la parole.
- Nous avons élargi notre choix de services bancaires en étendant nos services électroniques de détail gratuits exploités en comarques au Canada par le biais de notre alliance avec Les Compagnies Loblaw Limitée, sous la marque Services financiers le Choix du Président.

Même si nous sommes fiers de ce qui a été accompli dans le sens de la simplification et de l'amélioration des moyens de traiter avec la banque, nous sommes conscients qu'il reste encore beaucoup à faire. En fait, c'est un travail qui ne connaîtra pas de fin, car les besoins de nos clients continueront d'évoluer et nous sommes résolus à évoluer avec eux.



Pour appuyer notre objectif de devenir une entreprise davantage orientée vers les clients, nous avons pris l'engagement de leur fournir des solutions simples et sensées.

ACCENT SUR LA PME

La CIBC est parfaitement consciente de l'importance que revêtent les petites et moyennes entreprises dans l'économie d'aujourd'hui. Les PME (qui comptent généralement moins de 50 salariés) représentent plus de 80 % des entreprises du secteur privé au Canada et comptent pour le tiers de la masse salariale au pays. Au Canada seulement, les travailleurs indépendants se sont accrus de plus de 30 % dans les dix dernières années et ils représentent à l'heure actuelle 15 % de la main-d'œuvre nationale.

Aussi la CIBC s'est-elle fixée pour objectif de devenir la banque de prédilection des PME. C'est pourquoi elle a constitué à leur intention une unité distincte – la première de toutes les grandes banques canadiennes – qui s'adresse spécialement à leurs besoins. Les PME clientes de la CIBC sont actuellement plus de 460 000 et elles revendiquent à elles seules 16,7 G\$ en prêts autorisés.



Nous avons constitué une unité distincte – la première de toutes les grandes banques canadiennes – qui s'adresse spécialement aux besoins des PME.

Notre objectif à ce chapitre est de tailler nos services à la mesure du type de rapports commerciaux, d'accès au crédit et de commodités que recherchent les propriétaires de PME.

En 2001, nous avons prix plusieurs initiatives visant à apporter un soutien direct à notre clientèle de PME, entre autres :

- Nous avons offert des services bancaires en ligne accessibles sans frais, assortis de rabais sur la valeur, en étendant le réseau de nos pavillons bizSmart dans les magasins Staples Business Depot au Canada.
- Nous avons formé des équipes-conseil, PME sur les marchés urbains afin de resserrer nos rapports avec les PME.
- Nous avons accentué l'accès des PME au crédit et aux capitaux en devenant la première banque canadienne à proposer un programme de recommandation de demandes de prêts, de

concert avec Wells Fargo Bank, le principal prêteur à la petite et moyenne entreprise aux États-Unis.

La CIBC sait bien que les affaires personnelles et les affaires commerciales des propriétaires de PME sont intimement liées. Toute décision touchant les unes se répercute sur les autres. Nos spécialistes en services financiers et nos employés de première ligne sont qualifiés pour aider à la planification tant personnelle que commerciale, ce qui en fait des conseillers précieux pour les PME dans la poursuite de leurs objectifs financiers.

BÉNÉVOLAT ET SOUTIEN AUX COLLECTIVITÉS

« Redonner à la collectivité » fait partie intégrante de la culture de la CIBC. Par le bénévolat des membres de son personnel ainsi que par son propre soutien financier, la CIBC contribue à la vie communautaire des localités grandes et petites où elle s'est installée.

En 2001, la CIBC a contribué pour plus de 40 M\$ à des organismes et œuvres communautaires dans le monde, fournissant son appui à de nombreuses causes philanthropiques notamment auprès des jeunes qui en sont à un tournant dans leur vie. Par la voie de VisionJeunesse, la CIBC finance des centaines de programmes combinant éducation, mentorat et perfectionnement et visant à aider les jeunes à lutter contre le décrochage scolaire et à mieux planifier leur avenir. Les bourses VisionJeunesse

de la CIBC sont offertes dans le cadre d'un partenariat avec les Grands Frères et les Grandes Sœurs du Canada et YMCA Canada. Chaque année, 30 bourses d'études et stages pratiques à la YMCA pouvant atteindre une valeur individuelle de 35 000 \$ sont accordées à dix élèves de quatrième secondaire inscrits à un programme de mentorat auprès des Grands Frères et Grandes Sœurs du Canada.

Le bénévolat des employés de la CIBC est tout aussi important que sa propre action caritative. La CIBC est fière de fournir son appui à ceux de ses employés qui engagent temps et efforts dans des œuvres comme la Course à la vie de la CIBC, la journée Miracle de l'Enfance de Marchés mondiaux CIBC et Centraide.

Au Canada, la Course à la vie CIBC est devenue la plus importante collecte de fonds annuelle pour la lutte contre le cancer du sein. Cette année, elle a battu tous les records, car 32 villes et plus de 115 000 personnes, dont 7 000 employés de la CIBC, parents et amis, d'un océan à l'autre, ont participé

au 10^e anniversaire de la course, qui a permis de réunir plus de 10 M\$ pour l'avancement de la recherche sur le cancer du sein ainsi que sur la formation, les diagnostics et le traitements qui y sont associés.

Chaque année, le premier mercredi de décembre, le personnel de Marchés mondiaux CIBC et de CIBC Wood Gundy au Canada, aux États-Unis, en Asie et en Europe fait don de ses honoraires et commissions de courtage au profit d'organismes de bienfaisance œuvrant pour la cause des enfants, dans le cadre de la Fondation Miracle de l'Enfance de Marchés mondiaux CIBC. En 2000, la journée du Miracle de l'Enfance avait permis de réunir 25 M\$ dans le monde, dont 2,8 M\$ au Canada. Depuis sa création en 1984, l'événement a permis de recueillir au total plus de 71 M\$. Tous les fonds sont réaiguillés vers les localités où ils ont été recueillis, de

manière que ces sommes puissent retourner aux organes locaux et nationaux chargés d'apporter leur secours sur le terrain. Depuis des chaussures d'hiver pour les enfants en famille d'accueil jusqu'aux colonies de vacances pour enfants ayant des besoins particuliers, la Fondation Miracle de l'Enfance de Marchés mondiaux CIBC rejoint les collectivités et enfants du Canada et d'un peu partout dans le monde.

La CIBC et les membres de son personnel ont contribué plus de 5,9 M\$ aux organes caritatifs de Centraide et, par l'entremise de son programme Employés ambassadeurs, elle encourage le bénévolat et, en 2001, a fourni presque 300 000 \$ en fonds, en accordant jusqu'à 1 000 \$ à chacune des organisations communautaires auxquelles les employés ont donné leur appui.

REDDITION DE COMPTES PUBLICS

À compter de cette année, la CIBC publiera un énoncé annuel de son apport à la collectivité, faisant état de sa contribution à l'économie et à la société canadiennes. Le texte complet de l'énoncé de la CIBC pour 2001 se trouve à l'adresse www.cibc.com/français



La Course à la vie CIBC est devenue notre plus importante collecte de fonds au Canada par les employés. Elle a permis de réunir plus de 10 M\$ en 2001.

L'analyse par la direction pour l'exercice 2001 vise à offrir aux parties intéressées une présentation plus significative de nos secteurs d'exploitation. En complément de l'analyse financière, nous avons intégré dans la revue des secteurs d'exploitation des énoncés des responsabilités, une analyse stratégique et les messages clés de chaque dirigeant des secteurs d'exploitation.

Analyse par la direction

L'analyse par la direction des résultats d'exploitation de la CIBC pour l'exercice 2001 est divisée en cinq sections :

VUE D'ENSEMBLE

Afin de faciliter la compréhension des résultats de la Banque pour l'exercice 2001, cette section décrit ses principaux thèmes commerciaux. Un aperçu des résultats financiers consolidés y figure également dans le but d'établir le cadre dans lequel est présentée la revue plus détaillée des secteurs d'exploitation qui suit.

- **19** Thèmes commerciaux
- 20 Résultats financiers

REVUE DES SECTEURS D'EXPLOITATION

Cette section passe en revue les entreprises de la CIBC et renferme une description de son mode de présentation de l'information, lequel reflète la façon dont ses activités sont gérées. De plus, les dirigeants des divers secteurs d'exploitation y font un survol de l'exercice. Le rendement de chaque secteur y est mesuré en fonction des objectifs de l'exercice 2001, et les objectifs permanents et les priorités y sont également énoncés. Enfin, une analyse en profondeur des résultats financiers y est présentée.

- 24 Structure organisationnelle de la CIBC
- 25 Mode de présentation de l'information de la CIBC, incluant les mesures du rendement d'exploitation
- 26 Commerce électronique, technologie et opérations
- 29 Opérations bancaires Détail et PME
- **32** Gestion des avoirs
- 35 Marchés mondiaux CIBC

GROUPES FONCTIONNELS

Les groupes fonctionnels fournissent aux secteurs d'exploitation des services de soutien à l'infrastructure. Dans cette section, le dirigeant de chaque groupe fonctionnel passe l'exercice en revue et établit les nouvelles priorités.

- 38 Trésorerie, gestion du bilan et gestion du risque
- **40** Administration
- 41 Développement de l'entreprise

REVUE DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Cette section renferme une analyse des états consolidés des résultats et des bilans consolidés de la CIBC ainsi que des explications détaillées sur la manière dont la CIBC gère le risque et le capital.

- 42 États consolidés des résultats
- **45** Bilans consolidés
- 46 Gestion du risque et du capital

CONTEXTE COMMERCIAL

Dans cette section figurent un résumé des conditions économiques qui ont prévalu durant l'exercice, les perspectives pour 2002 ainsi qu'une description du cadre réglementaire dans lequel la CIBC exerce ses activités. Les faits nouveaux en matière de comptabilité et de présentation de l'information financière viennent compléter cette section.

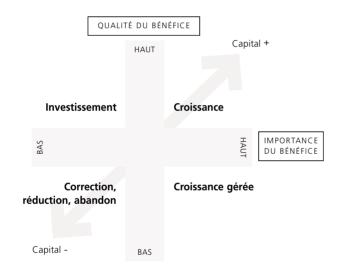
- **59** Conjoncture économique
- 60 Cadre réglementaire
- 60 Faits nouveaux en matière de comptabilité et de présentation de l'information financière

Vue d'ensemble

Thèmes commerciaux

En 2001, la CIBC a continué de perfectionner sa méthode, déjà fort rigoureuse, d'attribution des ressources du bilan. Cette méthode s'inscrit dans une perspective d'investissement aux termes de laquelle les ressources du bilan, tels le capital économique et l'actif pondéré quant au risque, sont attribuées aux entreprises qui ont une grande valeur stratégique et qui sont en mesure de générer constamment des rendements supérieurs. Le rendement de chacune des entreprises de la Banque est évalué en fonction de l'importance et de la qualité de son bénéfice. Ainsi, et à des fins internes, la Banque positionne chacune de ses 37 entreprises dans l'un des quatre quadrants de la matrice de l'attribution des ressources du bilan, laquelle est présentée ci-dessous.

MATRICE DE L'ATTRIBUTION DES RESSOURCES DU BILAN



L'importance du bénéfice est mesurée au moyen d'une méthode de gestion du rendement, dont le rendement du capital pondéré en fonction du risque (le « RCPR ») et le bénéfice économique. Les mesures du RCPR et du bénéfice économique sont fondées sur le capital économique, lequel rend compte des risques inhérents à chaque entreprise. Il y a lieu de se reporter à la page 25 pour obtenir plus de détails sur ces mesures. La qualité du bénéfice tient compte de la volatilité, de la durabilité, de l'importance stratégique et du potentiel de croissance. Ces facteurs d'évaluation servent à répartir les ressources du bilan entre toutes les entreprises.

Celles qui dégagent un excellent bénéfice et qui ont une grande valeur stratégique ainsi qu'un fort potentiel de croissance à long terme sont considérées comme des entreprises en croissance. Ce quadrant comprend, par exemple, les entreprises de produits de cartes, de services de banque d'affaires et de gestion de l'actif. Les ressources du bilan qui ont été attribuées aux produits de cartes ont augmenté en 2001, à la faveur d'une hausse de 21 % des revenus. L'entreprise de services de banque d'affaires a réalisé des revenus de 569 M\$ en 2001, et les ressources du bilan qui lui ont été affectées se sont accrues de 4 %. Les investissements dans ces services demeurent un volet important de la stratégie de la CIBC, à savoir élargir sa clientèle et consolider des relations qui se révéleront avantageuses à long terme. En outre, la CIBC a acquis les 34 % des actions ordinaires en circulation de TAL Gestion globale d'actifs inc. qu'elle ne détenait pas, acquisition qui s'inscrit dans sa stratégie continue, soit fournir aux clients de la Gestion des avoirs des conseils financiers objectifs et une meilleure gamme de produits.

Les entreprises qui réalisent pour l'instant un bénéfice peu élevé, mais qui présentent un potentiel de rentabilité et de croissance à long terme sont considérées comme candidates à l'investissement. Amicus en est un bel exemple. Amicus a été formée dans le but de consolider, par voie d'alliances, les services bancaires électroniques de détail en comarque de la CIBC. En 2001, les ressources du bilan qui ont été attribuées à Amicus ont été haussées de 136 % afin de soutenir l'augmentation du nombre d'alliances, de pavillons, de clients et de soldes de compte.

Les entreprises ayant une **croissance gérée** inscrivent toujours de très bons résultats financiers, mais leurs perspectives d'expansion à long terme sont plus restreintes. L'entreprise de prêts hypothécaires a, en 2001, accru de 17 % les ressources du bilan qui lui ont été affectées puisqu'elle a connu un très bon exercice, haussant notamment ses revenus de 47 %.

Les entreprises qui réalisent un bénéfice peu élevé et dont le potentiel de croissance à long terme est plus faible sont classées dans la catégorie des entreprises nécessitant correction, réduction, abandon. Au cours de l'exercice, la CIBC a continué de retrancher des capitaux de ces entreprises, réduisant ainsi de plus de 5,0 G\$ l'actif pondéré quant au risque. Les opérations menées à cette fin en 2001 ont compris :

(i) La réduction continue du portefeuille de prêts secondaires, par voie de la vente de prêts, de produits dérivés de crédit et d'échéances, ce qui a permis de libérer plus de 35 % des ressources du bilan.

(ii) De plus, au mois d'octobre, les Marchés mondiaux CIBC ainsi que le groupe Trésorerie, gestion du bilan et gestion du risque ont procédé à la vente en bloc de 848 M\$ de prêts consentis à des entreprises aux États-Unis. L'acquéreur a été Ark II LLC, qui est gérée par Patriarch Partners II LLC, société d'investissement qui se spécialise dans les prêts en souffrance.

UN MOT SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIES

Le présent rapport annuel renferme des énoncés prospectifs sur la CIBC. À tout énoncé prospectif sont associés des risques et incertitudes de nature générale ou spécifique. Divers facteurs, dont plusieurs sont indépendants de la volonté de la CIBC, influent sur ses activités, son rendement et ses résultats et pourraient faire en sorte que ses résultats réels diffèrent considérablement des résultats avancés dans ses énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent des changements d'ordre législatif ou réglementaire actuels, futurs ou proposés, l'intensification de la concurrence livrée par des concurrents existants ou de nouveaux venus dans le secteur des services financiers. l'évolution des technologies, la tenue des marchés financiers mondiaux, dont la fluctuation des taux d'intérêt et de change, la conjoncture économique mondiale et celle du Canada, des États-Unis et des autres pays dans lesquels la CIBC mène des activités, les répercussions des événements survenus à New York le 11 septembre 2001, les changements de prix et taux du marché qui pourraient réduire la valeur des produits financiers ainsi que la capacité de la CIBC de gérer les coûts inhérents à l'élargissement de ses canaux de distribution existants, d'en mettre au point de nouveaux et d'accroître les revenus qu'elle en tire, ce qui comprend ses activités en commerce électronique. Cette énumération ne couvre évidemment pas tous les facteurs susceptibles d'influer sur les énoncés prospectifs de la CIBC. Aussi, ces facteurs et tous les autres doivent-ils éclairer la lecture des énoncés prospectifs sans toutefois qu'il ne leur soit accordé une confiance démesurée. La CIBC ne s'engage pas à mettre à jour tout énoncé prospectif que renferme ce rapport annuel.

(iii) La vente de l'entreprise de services bancaires privés de Guernsey que détenait la CIBC a procuré un gain après impôts de 22 M\$ et a réduit de plus de 159 M\$ l'actif pondéré quant au risque.

(iv) La vente de l'entreprise de services de cartes aux marchands à Global Payments Inc. en contrepartie d'une participation de 26 % dans l'entreprise issue du regroupement a donné lieu à l'inscription, par la Banque, d'un gain après impôts de 43 M\$.

La CIBC détient toujours une participation dans Global Payments Inc., laquelle présente un excellent potentiel d'expansion sur l'ensemble des marchés nord-américains et pourrait assurer un rendement plus élevé que celui que procurait l'investissement initial de la CIBC. Au 31 octobre 2001, la participation de la Banque dans Global Payments Inc. valait 190 M\$ de plus que la valeur comptable de son investissement.

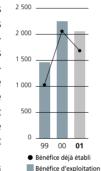
Résultats financiers

FAITS SAILLANTS

- Le rendement total pour les actionnaires a été de 63,5 % pour la période de deux ans terminée le 31 octobre 2001. En comparaison, l'indice des banques et des fiducies TSE s'est établi à 38,7 %
- Les ratios du capital de première catégorie et du capital total ont été excellents, se situant respectivement à 9,0 % et 12,0 %
- Le RCP déjà établi a atteint 16,1 %
- Le RCP d'exploitation a été de 19,8 %

BÉNÉFICE

Pour l'exercice, le bénéfice déjà établi de la CIBC s'est chiffré à 1 686 M\$, soit 374 M\$ de moins qu'en 2000. Cette baisse s'explique par le recul des revenus qui a résulté du manque de tonus des marchés, phénomène qu'ont accentué les événements du 11 septembre 2001, par la montée des frais découlant de l'augmentation de l'investissement dans la technologie et par une charge de restructuration. Concurremment, la CIBC a bénéficié d'une forte réduction de sa charge d'impôts. Quant au BPA dilué déjà établi, il s'est situé à 4,07 \$ et le RCP déjà établi, à 16,1 %, en regard de 4,84 \$ et 20,5 %, respectivement, en 2000.



en millions de dollars

La CIBC avait dégagé un bénéfice déjà établi de 2 060 M\$ en 2000, en hausse de 1 031 M\$ par $\,$

rapport aux 1 029 M\$ inscrits en 1999. Le bénéfice déjà établi de 2000 traduisait les revenus fort élevés qu'avaient enregistrés tous les secteurs d'exploitation à la faveur de l'excellente tenue des marchés financiers ainsi que les gains importants provenant de ventes d'éléments d'actif non sectoriels. Également, le bénéfice déjà établi de 1999 avait été affaibli par une charge de restructuration. En 2000, le BPA dilué déjà établi avait été de 4,84 \$ et le RCP déjà établi s'était situé à 20,5 %, contre 2,22 \$ et 9,8 %, respectivement, en 1999.

Dans le tableau suivant, le bénéfice déjà établi est ajusté de façon à tenir compte des éléments inhabituels et de l'investissement de la CIBC dans Amicus. Il y a lieu de se reporter à la page 25 pour obtenir d'autres renseignements sur le bénéfice d'exploitation.

Tel que l'indique le tableau, le bénéfice d'exploitation de 2001 a été de 2 056 M\$, fléchissant ainsi de 192 M\$ sur celui de 2000. Cette diminution est attribuable à la réduction des revenus et à la hausse de la dotation aux pertes sur créances en raison d'une mauvaise conjoncture, facteurs qui ont été en partie compensés par une charge d'impôts moins élevée. Le BPA d'exploitation dilué s'est chiffré à 5,03 \$ et le RCP d'exploitation, à 19,8 %, contre 5,30 \$ et 22,5 %, respectivement, en 2000.

Le bénéfice d'exploitation de 2000 avait été de 2 248 M\$, en hausse de 785 M\$ sur celui de l'exercice précédent grâce à la vigueur des marchés. En 2000, le BPA d'exploitation dilué s'était établi à 5,30 \$ et le RCP d'exploitation, à 22,5 %, contre 3,24 \$ et 14,5 %, respectivement, en 1999.

| BÉNÉFICE | | | |
|---|----------|----------|----------|
| en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre | 2001 | 2000 | 1999 |
| Bénéfice déjà établi | 1 686 \$ | 2 060 \$ | 1 029 \$ |
| Moins : | | | |
| Gain à la vente d'éléments d'actif non sectoriels ⁽¹⁾ | 65 | 260 | |
| Événements du 11 septembre 2001 ⁽²⁾ | (4) | 200 | - |
| Charge de restructuration ⁽³⁾ | (123) | 18 | (242) |
| Vente en bloc de prêts à des entreprises aux États-Unis ⁽⁴⁾ | (94) | - | - |
| Restructuration de la propriété de certains prêts et contrats de location aux États-Unis ⁽⁵⁾ | 142 | - | - |
| Ajustement au titre de changements de taux d'imposition ⁽⁶⁾ | (66) | - | - |
| Dotation spécifique aux pertes sur créances (4)(7) | (28) | (143) | - |
| Dotation générale aux pertes sur créances ⁽⁸⁾ | - | (146) | (84) |
| Autres éléments ⁽⁹⁾ | (4) | (39) | (56) |
| Bénéfice ajusté | 1 798 | 2 110 | 1 411 |
| Moins : | | | |
| Incidence nette d'Amicus ⁽¹⁰⁾ | (258) | (138) | (52) |
| Bénéfice d'exploitation | 2 056 \$ | 2 248 \$ | 1 463 \$ |
| BPA dilué déjà établi | 4,07 \$ | 4,84 \$ | 2,22 \$ |
| BPA dilué ajusté | 4,36 \$ | 4,96 \$ | 3,12 \$ |
| BPA d'exploitation dilué | 5,03 \$ | 5,30 \$ | 3,24 \$ |
| Rendement des capitaux propres déjà établi | 16,1 % | 20,5 % | 9,8 % |
| Rendement des capitaux propres ajusté | 17,2 % | 21,0 % | 13,9 % |
| Rendement des capitaux propres d'exploitation | 19,8 % | 22,5 % | 14,5 % |

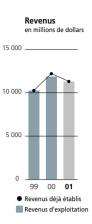
NOTES COMPLÉMENTAIRES

- (1) Les gains de 2001 ont résulté notamment de la vente de deux filiales bancaires étrangères de la CIBC, à savoir CIBC Fund Managers (Guernsey) Limited et CIBC Bank and Trust Company (Channel Islands) Limited, collectivement appelées l'entreprise de services bancaires privés de Guernsey, pour un gain de 22 M\$ après impôts (22 M\$ avant impôts), et de la vente de l'entreprise de services de cartes aux marchands, laquelle a donné lieu à un gain de 43 M\$ après impôts (58 M\$ avant impôts). Les gains après impôts de 2000 comprenaient 143 M\$ (203 M\$ avant impôts) provenant de la vente du portefeuille de la CIBC constitué de divers immeubles de bureaux détenus en propriété exclusive, 97 M\$ (97 M\$ avant impôts) tirés de la vente des sociétés d'assurances IARD de la Banque et 20 M\$ (28 M\$ avant impôts) découlant de la vente de CIBC Suisse S.A.
- (2) Durant le quatrième trimestre de 2001, la CIBC a constaté une charge de 4 M\$ après impôts (7 M\$ avant impôts, déduction faite d'un recouvrement d'assurance de 11 M\$) au titre de pertes et de frais différentiels relatifs à certaines activités new-yorkaises que menait la CIBC dans le One World Financial Center, immeuble situé à proximité du World Trade Center.

- (3) Dans le cadre d'un programme de compression des coûts mis de l'avant à l'échelle de la Banque, la CIBC a inscrit une charge de restructuration de 123 M\$ après impôts (207 M\$ avant impôts) au quatrième trimestre de 2001. Le crédit de restructuration de 18 M\$ après impôts (31 M\$ avant impôts) constaté en 2000 représentait un ajustement à la charge de restructuration de 242 M\$ après impôts (426 M\$ avant impôts) comptabilisée en 1999.
- (4) Durant le quatrième trimestre de 2001, la CIBC a mené à terme la vente de 848 M\$ de prêts ne jouissant pas d'une cote supérieure d'investissement ainsi que de 195 M\$ d'engagements de crédit inutilisés. La CIBC a inscrit une dotation spécifique aux pertes sur créances de 28 M\$ après impôts (48 M\$ avant impôts) en rapport avec ces prêts et a subi à leur vente une perte de 94 M\$ après impôts (162 M\$ avant impôts).
- (5) Au cours du guatrième trimestre, la Banque a restructuré la propriété de certains prêts et contrats de location aux États-Unis, ce qui a réduit sa charge d'impôts de 142 M\$.
- (6) Au cours du troisième trimestre de 2001, il a été établi que les réductions des taux d'imposition provinciaux proposées dans le budget de l'Ontario du 9 mai 2001 et dans la mise à jour budgétaire de la Colombie-Britannique du 30 juillet 2001 étaient pratiquement en vigueur. Par conséquent, la CIBC a constaté une charge d'impôts de 21 M\$ au cours de ce trimestre, réduisant ainsi ses actifs d'impôts futurs, pour tenir compte du fait que les écarts temporaires se résorberont lorsque les taux diminueront. Un aiustement de 45 M\$ a par ailleurs été constaté au cours du premier trimestre de 2001 en raison des réductions des taux d'imposition proposées dans l'Énoncé économique et mise à jour budgétaire du gouvernement fédéral du 18 octobre 2000.
- (7) En 2000, la CIBC a constaté une dotation spécifique aux pertes sur créances supplémentaire de 143 M\$ après impôts (250 M\$ avant impôts) en rapport avec des prêts étudiants parrainés par l'État.
- (8) En 2000 et 1999, la CIBC a inscrit une dotation générale aux pertes sur créances de 146 M\$ après impôts (250 M\$ avant impôts) et de 84 M\$ après impôts (150 M\$ avant impôts), respectivement.
- (9) Au quatrième trimestre de 2001, la CIBC a engagé des frais de 4 M\$ après impôts (8 M\$ avant impôts) en raison de la restructuration de la propriété de certains prêts et contrats de location aux États-Unis. En 2000 et 1999, la CIBC a constaté des frais de 12 M\$ après impôts (20 M\$ avant impôts) et de 25 M\$ après impôts (45 M\$ avant impôts), respectivement, au titre des frais liés à l'acquisition d'Oppenheimer. Les autres frais après impôts ont trait au regroupement des locaux de la Banque situés à New York, ce qui a exigé 27 M\$ après impôts (50 M\$ avant impôts) en 2000, et à une charge de 31 M\$ après impôts (54 M\$ avant impôts) imputée en 1999 en raison de la révision de la durée d'utilisation prévue de certains biens technologiques. charge qui était essentiellement attribuable au Commerce électronique.
- (10) Amicus regroupe les entreprises de services bancaires électroniques de détail en comarque, dont Services financiers le Choix du Président (Les Compagnies Loblaw Limitée), Marketplace Bank (Winn-Dixie Stores, Inc.) et Safeway SELECT Bank (Safeway Inc.)

REVENUS

Sur une base d'imposition équivalente (BIE), les revenus déjà établis pour 2001 ont été de 11 306 M\$, en baisse de 904 M\$ sur ceux de 2000. Les revenus de l'exercice ont inclus les gains à la vente des entreprises de services de cartes aux marchands de la CIBC (58 M\$) et de services bancaires privés de Guernsey (22 M\$). Ces gains ont été plus qu'annulés par la perte de 162 M\$ subie à la vente en bloc de prêts à des entreprises aux États-Unis. En 2000, des gains de 328 M\$ avaient été tirés de la vente de certains immeubles de bureaux (203 M\$). des sociétés d'assurances IARD (97 M\$) et de CIBC Suisse S.A. (28 M\$).



| REVENUS | | | |
|--|-----------|-----------|-----------|
| en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre | 2001 | 2000 | 1999 |
| Revenus déjà établis (BIE) | 11 306 \$ | 12 210 \$ | 10 265 \$ |
| Moins : | | | |
| Gain à la vente d'éléments d'actif non sectoriels | 80 | 328 | - |
| Vente en bloc de prêts à des entreprises aux États-Unis | (162) | - | _ |
| Amicus | 100 | 36 | 12 |
| Revenus d'exploitation (BIE) | 11 288 \$ | 11 846 \$ | 10 253 \$ |

En 2001, les revenus d'exploitation ont été de 11 288 M\$, en baisse de 558 M\$ sur ceux de l'exercice précédent. Le Commerce électronique a enregistré une forte hausse des revenus tirés des prêts hypothécaires et des produits de cartes, et les Opérations bancaires - Détail et PME ont vu leurs revenus augmenter grâce à la montée du volume des dépôts, à l'élargissement des écarts sur les prêts et à la progression du bénéfice de trésorerie, éléments qui ont été atténués par le rétrécissement des écarts sur les dépôts. Toutefois, ces augmentations ont été plus qu'annulées par la baisse des revenus de la Gestion des avoirs et des Marchés mondiaux CIBC en raison d'une conjoncture moins favorable et des événements du 11 septembre. En 2001, les revenus d'exploitation de la Gestion des avoirs ont faibli à cause surtout de la contraction du volume des opérations de négociation et de la perte des revenus qui étaient tirés des entreprises vendues. Les revenus d'exploitation des Marchés mondiaux CIBC ont diminué de 2000 à 2001 essentiellement en raison de la réduction des revenus tirés des services bancaires d'investissement aux États-Unis et d'une diminution du gain net provenant des services de banque d'affaires. Cependant, l'augmentation du bénéfice de trésorerie, laquelle a découlé du fait que la Banque était bien positionnée pour tirer parti des diverses baisses de taux d'intérêt survenues durant la période de douze mois, a soutenu les revenus de 2001.

FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊTS

Pour 2001, les frais autres que d'intérêts déjà établis se sont élevés à 8 226 M\$, en hausse de 130 M\$ sur ceux de l'exercice précédent à cause surtout de l'accroissement des sommes consacrées à Amicus et de la charge de restructuration liée au programme de compression des coûts de la Banque, facteurs qui ont été en partie contrebalancés par la baisse des frais liés aux revenus. Des détails sur ce programme sont donnés ci-après.

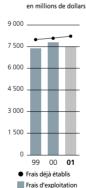
| FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊTS | | | |
|--|----------|----------|----------|
| en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre | 2001 | 2000 | 1999 |
| Frais autres que d'intérêts déjà établis | 8 226 \$ | 8 096 \$ | 7 998 \$ |
| Moins: | | | |
| Événements du 11 septembre 2001 | 7 | - | - |
| Charge de restructuration | 207 | (31) | 426 |
| Autres éléments ⁽¹⁾ | 8 | 70 | 99 |
| Amicus | 505 | 267 | 101 |
| Frais d'exploitation autres que d'intérêts | 7 499 \$ | 7 790 \$ | 7 372 \$ |

(1) Durant le quatrième trimestre de 2001, la CIBC a engagé des frais de 8 M\$ avant impôts relativement à la restructuration de la propriété de certains prêts et contrats de location aux États-Unis. En 2000 et 1999, elle a inscrit des frais de 20 M\$ et de 45 M\$ avant impôts, respectivement, relativement aux frais liès à l'acquisition d'Oppenheimer. Les autres frais avant impôts comprennent les 50 M\$ constatés en 2000 au titre du regroupement des locaux de la Banque à New York et une charge de 54 M\$ en 1999 relativement à la révision de la durée d'utilisation prévue de certains biens technologiques, charge qui était essentiellement attribuable au Commerce électronique.

Les frais d'exploitation autres que d'intérêts se sont élevés à 7 499 M\$ pour 2001, en baisse de 291 M\$ sur ceux de 2000. Cette amélioration s'explique principalement par la diminution de la rémunération d'encouragement et des frais variables par suite du ralentissement économique, diminution qui a été en partie contrebalancée par l'augmentation des sommes consacrées aux perfectionnements technologiques et des honoraires associés aux initiatives stratégiques. En 2001, le coefficient de represent d'avaloitation s'est établi. à 66.4 % cen

rendement d'exploitation s'est établi à 66,4 %, en regard de 65,8 % l'exercice précédent.

En 2001, la CIBC a adopté prospectivement une nouvelle mesure de présentation, soit le nombre d'employés réguliers, afin de remplacer celle des employés équivalents à temps plein (ETP) qui était utilisée antérieurement. Cette mesure tient compte des employés réguliers à temps plein et à temps partiel, des employés qui touchent un salaire de base et des commissions et de tous ceux qui ne reçoivent que des commissions. La mesure ETP était fondée sur le nombre d'employés réguliers et de certains autres, dont les employés occasionnels et contractuels. Au 31 octobre 2001, la CIBC comptait 42 315 employés réguliers.



Frais autres que d'intérêts

PROGRAMME DE COMPRESSION DES COÛTS

En 2001, la CIBC a annoncé qu'en raison de la situation économique qui prévalait, elle allait instaurer un programme de compression des coûts à l'échelle de la Banque. Ce programme, qui comporte des mesures de rationalisation du personnel, soit l'abolition d'environ 2 300 postes, et d'autres visant la réduction des coûts, est une initiative que commandent les incertitudes qui planent à l'égard des perspectives économiques. Ce programme sera réalisé par voie de la rationalisation et d'un regroupement d'activités à tous les échelons de la Banque.

Les projets de restructuration du Commerce électronique englobent la réorganisation de certains secteurs d'Amicus, l'entreprise de services bancaires électroniques de détail en comarque de la CIBC, et la rationalisation du personnel de technologie et opérations conformément aux autres changements opérés ailleurs dans la CIBC.

Les initiatives de restructuration des Opérations bancaires – Détail et PME prévoient le regroupement de centres bancaires et la rationalisation des activités de soutien, mesures qui devraient permettre de tirer parti des synergies de l'ensemble de l'entreprise.

Les mesures de restructuration de la Gestion des avoirs visent la consolidation de ses principales entreprises, la rationalisation de leur structure d'exploitation, la simplification de leurs activités et l'augmentation de leur efficience d'exploitation. La compression du personnel est l'un des grands objectifs visés par ces mesures.

Les Marchés mondiaux CIBC ont procédé à des réductions sélectives des coûts et des ressources humaines afin d'éliminer toute capacité excédentaire causée par la détérioration des marchés et ont cessé de mener certaines activités non stratégiques.

D'autres détails sur la provision pour la restructuration constatée en 2001 et les activités connexes sont présentés à la note 27 afférente aux états financiers consolidés.

Les initiatives de restructuration entreprises aux termes du programme de compression des coûts de 1999 ont été parachevées. Ces activités ont compris la rationalisation du réseau de prestation de services destinés aux clients de détail et de l'assurance, la cession d'entreprises d'assurance vie directe et d'autres entités non rentables, le regroupement des activités sur les marchés financiers mondiaux et l'abandon de produits secondaires aux États-Unis.

ÉVÉNEMENTS DU 11 SEPTEMBRE 2001

Les événements du 11 septembre 2001 ont eu une incidence directe sur les activités des bureaux new-yorkais de la CIBC situés au One World Financial Center, soit très près du World Trade Center. Les pertes et les frais différentiels qui en ont découlé, déduction faite d'un recouvrement d'assurance de 11 M\$, se sont chiffrés à 7 M\$. Les immobilisations se trouvant au One World Financial Center ont subi des dommages importants. Cependant, en raison surtout de l'inaccessibilité des lieux, le montant de toute perte au titre de biens détruits ou endommagés ne pouvait être déterminé au moment de la préparation de ce rapport annuel. Toute perte établie ultérieurement devrait être couverte en quasitotalité par l'assurance.

La direction est en voie de compiler des renseignements visant à étayer une réclamation pour perte de revenus conformément à une police d'assurance des pertes d'exploitation. Les montants d'assurance qui devraient être recouvrés en vertu de cette police et tout montant à recevoir aux termes des divers programmes gouvernementaux d'encouragement et d'aide seront inscrits dans des périodes à venir.

Par suite de la tragédie du 11 septembre, les bureaux de la CIBC qui se trouvaient au One World Financial Center ont été déménagés dans d'autres grands locaux de la Banque dans le centre de Manhattan ainsi que dans des emplacements temporaires situés dans des immeubles avoisinants. La direction n'a pas encore décidé si elle ouvrira de nouveau des bureaux au One World Financial Center lorsqu'il sera prêt à accueillir des locataires. L'incidence financière de cette décision ne pouvait être établie au moment de la préparation de ce rapport annuel.

IMPÔTS

La charge d'impôts déjà établie de la CIBC pour l'exercice a été de 92 M\$, affichant ainsi une forte baisse par rapport à celle de 2000 par suite de la diminution de la proportion de revenus tirés des activités nord-américaines et imposés à des taux plus élevés, en raison de la conjoncture économique, ainsi que de la restructuration de la propriété de certains prêts et contrats de location aux États-Unis. Ces facteurs ont réduit la charge d'impôts et abaissé le taux d'imposition réel de la CIBC pour 2001. Il y a lieu de se reporter à la page 44 pour obtenir plus de détails à ce sujet.

ACTIF

Au 31 octobre 2001, l'actif de la CIBC s'élevait à 287,5 G\$, en hausse de 19,8 G\$ par rapport à celui inscrit à la même date un an plus tôt. Cette augmentation a découlé essentiellement de la croissance des titres du compte de placement (7,0 G\$), des prêts hypothécaires à l'habitation (6,8 G\$) et des titres empruntés ou achetés aux termes de conventions de revente (3,6 G\$), mais a été en partie contrebalancée par la diminution des titres du compte de négociation (1.4 G\$).

L'excédent non matérialisé de la valeur marchande sur la valeur comptable du portefeuille de placements de la CIBC se situait à 1,53 G\$ à la fin de l'exercice

Les prêts douteux bruts, totalisant 1,70 G\$ au 31 octobre 2001, sont comparables à ceux d'il y a un an. La provision totale pour pertes sur créances, qui comprend les provisions spécifiques et générales, était de 2,30 G\$ à la fin de l'exercice et dépassait les prêts douteux bruts de 592 M\$, contre 575 M\$ au 31 octobre 2000.

Pour l'exercice, la dotation spécifique aux pertes sur créances a été de 1 100 M\$, en hausse de 130 M\$ sur celle de 2000, soit 970 M\$. La dotation spécifique a été augmentée de 101 M\$ au quatrième trimestre par suite d'une évaluation du portefeuille par la direction qui a tenu compte de la dégradation de la conjoncture nord-américaine. En outre, une dotation spécifique de 48 M\$ a été constituée en rapport avec la vente en bloc, dans les trois derniers mois de l'exercice, de prêts consentis à des entreprises aux États-Unis. La dotation spécifique de 2000 tenait compte d'un montant supplémentaire de dotation aux pertes sur créances de 250 M\$ relativement à des prêts étudiants parrainés par l'État, ce qui avait donné lieu à une dotation totale aux pertes sur prêts étudiants de

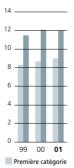
365 M\$ pour l'ensemble de l'exercice. Compte non tenu de ce montant, la dotation spécifique aux pertes sur créances a été accrue de 495 M\$ en 2001 à cause d'une détérioration généralisée du marché du crédit depuis l'exercice précédent.

La provision générale, au montant de 1,25 G\$ au 31 octobre 2001, est demeurée la même que celle de 2000.

GESTION DU CAPITAL

Le capital réglementaire total de la CIBC atteignait 15,6 G\$ au 31 octobre 2001, en baisse de 0,4 G\$ depuis la fin de l'exercice précédent. Les ratios du capital de première catégorie et du capital total étaient de 9,0 % et de 12,0 %, respectivement, en regard de 8,7 % et de 12,1 % au 31 octobre 2000.





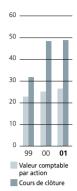
VALEUR ACTIONNARIALE

Le cours de l'action ordinaire de la CIBC s'établissait à 48,82 \$ au 31 octobre 2001, contre 48,40 \$ à la fin de l'exercice 2000.

Les dividendes par action se sont établis à 1,44 \$ pour l'exercice, soit un rendement boursier de 2,9 %, selon le cours de clôture à la fin de l'exercice. La valeur comptable s'est située à 26,44 \$ par action, contre 25,17 \$ par action en 2000.

Aux termes d'une offre publique de rachat régulière qui a débuté le 20 décembre 2000, la CIBC a. pendant l'exercice, racheté pour annulation 16.9 millions d'actions ordinaires en contrepartie de 867 M\$, soit un prix moyen de 51,17 \$ l'action. L'offre publique de rachat régulière se termine le 19 décembre 2001. Le 30 octobre 2001, la CIBC a annoncé qu'elle avait l'intention d'entreprendre un autre programme de





rachat d'actions lorsque celui qui est en cours aura pris fin. Sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation, elle entend racheter pour annulation jusqu'à 5 % de ses actions ordinaires en circulation. L'objectif visé est de maintenir l'efficience de la structure du capital et de rehausser à long terme la valeur pour les porteurs d'actions ordinaires.

PERSPECTIVES

Le ralentissement économique et les événements du 11 septembre ont certes représenté des défis de taille en 2001. Quoique les perspectives économiques pour 2002 demeurent teintées d'incertitude, les projections donnent à penser, qu'à moins de circonstances imprévues, les divers stimuli monétaires et budgétaires mis de l'avant aux États-Unis et au Canada devraient favoriser le renforcement de l'économie dans la seconde moitié de 2002. En raison de ces projections, la CIBC entend poursuivre sa stratégie, soit gérer les risques, réduire les frais et réaffecter le capital dans des placements moins volatils qui assurent de meilleurs rendements.

Nous comptons quatre secteurs d'exploitation stratégiques, à savoir : Commerce électronique, technologie et opérations (« Commerce électronique »), Opérations bancaires – Détail et PME, Gestion des avoirs et Marchés mondiaux CIBC. Ces secteurs bénéficient du soutien de trois groupes fonctionnels, soit Trésorerie, gestion du bilan et gestion du risque, Administration et Développement de l'entreprise.

Revue des secteurs d'exploitation

Structure organisationnelle de la CIBC

SECTEURS D'EXPLOITATION

COMMERCE ÉLECTRONIQUE

Ce secteur, moteur technologique de la CIBC, comprend :

- les opérations et services commerciaux et les fonctions technologiques
- les activités commerciales, y compris les prêts hypothécaires, les produits de cartes, l'assurance et les services bancaires directement offerts aux clients
- les nouveaux projets commerciaux, dont Amicus, l'entreprise de services bancaires électroniques de détail en comarque, et cibc.com

OPÉRATIONS BANCAIRES – DÉTAIL ET PME

Ce secteur offre des services financiers, à savoir des produits de prêt, de dépôt et de placement, par l'entremise des centres bancaires de la CIBC, des GAB, des services bancaires par Internet et des services bancaires téléphoniques à :

- quelque 5,9 millions de particuliers et 460 000 PME au Canada
- environ 350 000 particuliers et entreprises dans les Caraïbes

GESTION DES AVOIRS

Ce secteur aide les particuliers à atteindre leurs objectifs financiers grâce à une équipe de vente de 2 900 experts en placement. Il offre :

- des services de courtage traditionnel, de courtage à escompte et de courtage en ligne, des fonds mutuels et des CPG
- des services bancaires privés et fiduciaires mondiaux, des services de gestion de placements, des services bancaires et des services de crédit

MARCHÉS MONDIAUX CIBC

Ce secteur offre des solutions financières intégrées aux clients des services bancaires d'investissement et pour la grande entreprise partout en Amérique du Nord et accroît sans cesse sa présence en Europe et en Asie. Ses domaines de spécialisation sont les suivants :

- les services bancaires d'investissement et pour la grande entreprise, y compris les fusions et acquisitions
- la recherche, la vente et la négociation de valeurs mobilières et de produits dérivés
- les services de banque d'affaires et les services bancaires aux entreprises

Revenus (en % du total)
(selon les résultats d'exploitation de l'exercice terminé
le 31 octobre 2001. Voir les pages 20 et 21.)

COMMERCE ÉLECTRONIQUE

16,2 %

OPÉRATIONS BANCAIRES – DÉTAIL ET PME

23,4 %

GESTION DES AVOIRS

20,3 %

MARCHÉS MONDIAUX CIBC

37,5 %

GROUPES FONCTIONNELS

L'élément ACTIVITÉS NON SECTORIELLES ET AUTRES englobe les trois groupes fonctionnels qui fournissent des services de soutien à l'infrastructure, les revenus et les frais liés à ces services étant habituellement imputés aux secteurs d'exploitation. Ces groupes sont les suivants :

- Trésorerie, gestion du bilan et gestion du risque Ce groupe gère le processus d'attribution des ressources du bilan de la CIBC de sorte à assurer la solidité et l'efficacité de la structure du capital de toutes ses entités juridiques, et il s'occupe du financement ainsi que de la gestion de l'actif et du passif, des liquidités, de l'encaisse et des garanties. Également, ce groupe repère, mesure, surveille et contrôle le degré d'exposition de la CIBC aux risques de crédit, de marché, d'illiquidité et d'exploitation.
- Administration Ce groupe fournit des services de soutien et de régie d'entreprise aux secteurs d'exploitation afin d'assurer que la CIBC, ses entreprises et ses filiales exercent leurs activités d'une manière intégrée, contrôlée et efficace.
- Développement de l'entreprise Ce groupe vise à encourager l'esprit d'entreprise chez les dirigeants des secteurs d'exploitation et cherche constamment des moyens permettant de créer de la valeur à long terme.

Mode de présentation de l'information de la CIBC

La structure organisationnelle de la CIBC englobe quatre secteurs d'exploitation qui sont établis en fonction des produits et services qu'ils offrent ou des canaux de distribution qu'ils utilisent. Ces secteurs sont les suivants : Commerce électronique, Opérations bancaires – Détail et PME, Gestion des avoirs et Marchés mondiaux CIBC. Ils bénéficient du soutien de trois groupes fonctionnels, soit Trésorerie, gestion du bilan et gestion du risque, Administration et Développement de l'entreprise.

La CIBC se sert du modèle de gestion fabricant-segment de clientèledistributeur pour mesurer et présenter les résultats d'exploitation de ses quatre secteurs. Selon ce modèle, des paiements internes au titre des commissions de vente et des frais de service de distribution sont effectués entre les secteurs d'exploitation. De même, les revenus et les frais liés à certaines activités, dont celles des paiements décrites à la section traitant du Commerce électronique, sont entièrement attribués à d'autres secteurs d'exploitation. En outre, les revenus, les frais et les ressources du bilan des trois groupes fonctionnels sont, en règle générale, attribués eux aussi aux quatre secteurs. L'élément Activités non sectorielles et autres comprend les trois groupes fonctionnels, les services de garde de titres de CIBC Mellon ainsi que d'autres éléments de revenus et de frais non directement imputables aux quatre secteurs d'exploitation. La direction recourt à ce modèle pour mieux comprendre les facteurs économiques propres aux segments de clientèle, aux produits et aux canaux de distribution.

Ce modèle fait appel à des estimations et à des méthodes d'attribution aux fins de la préparation des informations financières sectorielles. En 2001, la CIBC a continué de perfectionner ces estimations et méthodes. Les principaux changements ont porté sur l'amélioration des techniques de segmentation de la clientèle et de recouvrement des coûts et ont touché principalement le Service Impérial du secteur de la Gestion des avoirs ainsi que les volets services bancaires aux particuliers et aux PME du secteur Opérations bancaires – Détail et PME. Les informations financières sectorielles de l'exercice précédent ont été retraitées selon la présentation adoptée pour l'exercice 2001.

En 2001, les secteurs d'exploitation ont renégocié les commissions de vente et les frais de service qu'ils se versent relativement à certains produits. Les informations financières de l'exercice antérieur n'ont pas été retraitées pour tenir compte de ces changements.

MESURES DU RENDEMENT D'EXPLOITATION

Les principales mesures qu'utilise la CIBC pour évaluer le rendement de ses secteurs d'exploitation comprennent le bénéfice d'exploitation, le rendement des capitaux propres, lequel est fondé sur le capital (économique) pondéré en fonction du risque, et le bénéfice économique. Ces mesures sont expliquées plus longuement ci-après et sont analysées dans la revue des secteurs d'exploitation aux pages 26 à 37.

Bénéfice d'exploitation

La direction se sert du bénéfice d'exploitation pour examiner et analyser le rendement des secteurs d'exploitation. Le bénéfice d'exploitation ne tient pas compte des éléments qui, de l'avis de la direction, sont inhabituels ni de ceux qui ont trait à des investissements stratégiques importants (p. ex. Amicus), ce qui permet d'analyser les tendances qu'affichent les activités. Les éléments dont il n'est pas tenu compte dans le calcul du bénéfice d'exploitation comprennent l'incidence de gains (ou de pertes) provenant de la vente d'actifs non stratégiques, les frais de restructuration engagés dans chaque secteur et, dans le cas du Commerce électronique, les montants liés à Amicus. Ces éléments sont expliqués plus en détail dans la revue de

chaque secteur d'exploitation. Le bénéfice déjà établi et le bénéfice d'exploitation sont indiqués dans les résultats des secteurs. Le montant de bénéfice figurant dans l'analyse présentée aux pages 26 à 37 est celui du bénéfice d'exploitation. En outre, la note 23 afférente aux états financiers consolidés donne de plus amples renseignements sur les secteurs d'exploitation de la Banque.

Rendement du capital pondéré en fonction du risque (RCPR)

Le RCPR est une mesure et un cadre de gestion de la rentabilité pondérée en fonction du risque qui permet de mesurer le rendement financier ajusté selon le risque et d'obtenir une image uniforme de la rentabilité de toutes les entreprises. Le RCPR s'entend du ratio rendement pondéré en fonction du risque/capital économique.

Le capital économique est attribué d'après trois facteurs de risque, soit les risques de marché, de crédit et d'exploitation. La section traitant de la gestion du risque et du capital renferme une description des méthodes de base qui sont utilisées pour gérer ces risques. L'emploi de la mesure du capital axé sur les risques renforce la riqueur de la gestion du risque des secteurs d'exploitation de la CIBC puisque les méthodes utilisées quantifient le degré de risque de chacun de ces secteurs, ce qui permet alors d'établir le montant du capital qui lui est attribué. Ce procédé aide la CIBC à réaliser ses objectifs en matière de gestion de la croissance et d'obtenir un rendement proportionnel aux risques qu'elle prend.

Les méthodes de calcul du capital économique peuvent, au besoin, être appliquées aux produits, aux clients, aux secteurs et à d'autres catégories de segmentation afin de mesurer certains types de rendement. Le capital qui est alors attribué à chaque secteur d'exploitation procure une structure financière qui permet de comprendre et d'évaluer le rendement de manière continue ainsi que de gérer activement la composition du portefeuille d'entreprises. La CIBC peut ainsi augmenter sa valeur actionnariale en réaffectant le capital aux entreprises qui ont une grande valeur stratégique, qui réussissent à maintenir leur rendement ou qui présentent un excellent potentiel de croissance et de rentabilité à long terme.

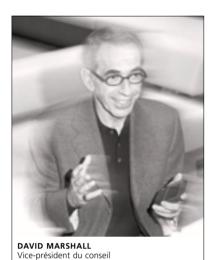
Le rendement des capitaux propres des secteurs d'exploitation est également mesuré au moyen du capital (économique) pondéré en fonction du risque, lequel, dans de nombreux cas, diffère du capital réglementaire. L'écart entre le capital économique attribué aux secteurs d'exploitation et le capital réglementaire figure à l'élément Activités non sectorielles et autres. Des améliorations sont régulièrement apportées au modèle d'attribution du capital économique de la CIBC dans le cadre de son processus de mesure des risques. Ces changements sont appliqués prospectivement.

Bénéfice économique

Servant à établir si une valeur actionnariale est créée, le bénéfice économique résulte d'une mesure plus poussée que celle du RCPR puisqu'il y intègre le coût des capitaux propres, qui est fondé sur le rendement qu'exige le marché pour la détention d'instruments de capitaux propres de la CIBC. Le bénéfice économique mesure le rendement en sus du coût des capitaux propres, pour la CIBC, qu'obtient chaque secteur d'exploitation. La valeur actionnariale augmente si le capital utilisé donne lieu à un rendement qui surpasse le coût des capitaux propres pour la Banque. Par contre, lorsque le rendement ne dépasse pas ce coût, la valeur actionnariale faiblit, et la CIBC cherche alors des moyens lui permettant de mieux utiliser ses capitaux.

innovation

+ responsabilité



RÉSULTATS EN 2001

- Le RCP d'exploitation a atteint 44,5 % alors que le taux cible se situait dans une fourchette de 17 % à 20 %
- Nous avons recruté plus de 444 000 nouveaux clients d'Amicus
- Nous avons inauguré deux projets cibc.com

OBJECTIFS PERMANENTS

- Obtenir un RCP d'exploitation se situant entre 25 % et 30 %
- Attirer au moins un million de nouveaux clients d'Amicus au cours de la période de deux exercices se terminant le 31 octobre 2002
- Mettre en place deux nouveaux projets cibc.com par année

NOS PRIORITÉS

- Élargir considérablement la clientèle d'Amicus
- Fournir aux entreprises de la CIBC des solutions technologiques de pointe
- Continuer de dominer le marché des produits de cartes
- Continuer d'exploiter des débouchés pour les prêts hypothécaires par voie d'une stratégie multicanaux et multimarques

Commerce électronique

Le Commerce électronique comprend les produits de cartes, les prêts hypothécaires, l'assurance et la mise au point, directement ou par des alliances bancaires électroniques (telle Amicus), d'activités misant sur la technologie de pointe et devant fournir de nouvelles sources de revenus. Le secteur assure par ailleurs la gestion des services liés aux opérations et à la technologie de la CIBC, des paiements (comptes de chèques, d'épargne et comptes courants) et des services bancaires électroniques (services bancaires téléphoniques, services bancaires par Internet et GAB), dont les revenus et frais sont entièrement attribués.

PRODUITS DE CARTES

Selon les facteurs qui sont gages de rentabilité, à savoir le volume des achats et les soldes de cartes de crédit, la CIBC est demeurée en 2001 le plus grand émetteur de cartes de crédit bancaires du Canada. Les soldes moyens administrés se sont accrus de 21 %, pour se situer à 8,4 G\$, et la part de marché, exprimée en volume des achats, a progressé de 3 % et a atteint 32 %. Toujours selon le volume des achats, la CIBC a également été le chef de file de l'émission de cartes de crédit haut de gamme.

Dans les douze derniers mois, nous avons géré nos frais avec rigueur et avons ramené le montant net des pertes causées par les fraudes à un niveau figurant parmi les plus bas de toutes les banques canadiennes, ce qui a influé favorablement sur le rendement.

Nous devons toujours notre réussite à notre capacité proactive d'attirer de nouveaux clients et à notre stratégie de produits en comarque, laquelle nous permet d'offrir une gamme de cartes qui aide nos clients à accumuler des points-voyages et des points de récompense.

Outre la croissance, notre entreprise, comme toutes celles de la CIBC d'ailleurs, cherche avant tout à orienter le capital et les ressources vers les secteurs dans lesquels la CIBC détient un atout concurrentiel qu'elle parviendra à maintenir à long terme. C'est dans cette optique que, au cours du deuxième trimestre, nous avons vendu à Global Payments Inc. notre entreprise de services de cartes aux marchands, qui offrait des services de cartes VISA et de cartes de débit aux commerçants, en contrepartie d'une participation de 26 % dans l'entreprise issue du regroupement et d'une alliance de commercialisation d'une durée de 10 ans. Nous détenons maintenant une participation dans une entité d'envergure nord-américaine dont la capacité de traitement est presque trois fois plus grande qu'auparavant. La CIBC a tiré de cette vente un gain de 43 M\$ après impôts et, au 31 octobre 2001, sa participation valait environ 190 M\$ de plus que la valeur comptable de son investissement.

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

Hypothèques CIBC Inc. a connu un excellent exercice. Le volume de nouveaux prêts hypothécaires à l'habitation a atteint un nouveau sommet à 18 G\$, et la part de marché a fait de même, s'établissant à 13 %. L'innovation dans les produits et la qualité du réseau de distribution sont à l'origine de notre réussite.

Notre produit L'Hypothèque à taux variable ultra-préférentiel, qui offre des remises de taux sur le taux préférentiel de 1,01 % pendant les neuf premiers mois d'un prêt hypothécaire à l'habitation et de 0,25 % par la suite, est demeuré fort populaire auprès de la clientèle. Ce produit représente maintenant 22 % de l'ensemble du volume de nouveaux prêts hypothécaires à l'habitation. La CIBC a continué de tirer parti de notre stratégie de distribution multimarques et multicanaux, nos prêts hypothécaires étant offerts dans ses centres bancaires et par l'entremise d'une équipe de vente nationale. Ces prêts sont également distribués sous la marque Services financiers le Choix du Président et d'autres marques privées.

Toutes les entreprises de prêts hypothécaires ont pu tirer parti d'une saine conjoncture, et les prêts hypothécaires à l'habitation administrés par la CIBC ont augmenté de 13 % innovation + responsabilité

depuis 2000, ce qui représente près de trois fois le taux de croissance moyen du secteur. Nous avons également veillé à gérer rigoureusement nos frais dans un contexte d'expansion et, de concert avec la Trésorerie, gestion du bilan et gestion du risque, nous avons réduit le montant de capital économique que requièrent nos activités.

En 2002, nous tenterons de poursuivre sur notre lancée et ainsi d'accroître encore les revenus et la part de marché de cette entreprise qui est pour nous d'une importance capitale.

AMICUS

En 2001, les efforts déployés en vue de l'expansion d'Amicus ont permis de recruter une moyenne de plus de 37 000 clients par mois et au-delà de 444 000 clients pendant l'ensemble de l'exercice, soit une amélioration de 97 % sur 2000. À la fin de l'exercice, Amicus comptait environ 901 000 clients inscrits en Amérique du Nord.

Au Canada, notre stratégie qui consiste à inaugurer des pavillons dans les meilleurs marchés d'alimentation porte fruit. Aux termes de notre alliance stratégique avec Les Compagnies Loblaw Limitée, nous avons maintenant à l'échelle nationale plus de 200 pavillons exploités sous la bannière Services financiers le Choix du Président. Notre clientèle a augmenté de 76 % pendant l'exercice et les fonds gérés se sont accrus de 115 %. Les clients de Loblaw qui ont adhéré aux Services financiers le Choix du Président ont largement dépassé le nombre prévu. En outre, le taux de satisfaction de la clientèle, soit plus de 75 %, est demeuré nettement supérieur au taux de référence du secteur.

Durant l'exercice à venir, nous veillerons à élargir la gamme de produits et de services que nous offrons à notre clientèle canadienne, laquelle ne cesse de grandir. Notre objectif est de continuer de tirer parti du degré élevé de satisfaction que lui procurent nos services bancaires quotidiens sans frais et d'une grande commodité.

Aux États-Unis, notre ambitieux programme d'expansion a accaparé notre attention en 2001 puisque nous avons ouvert plus de 170 nouveaux pavillons dans des marchés d'alimentation Winn-Dixie Stores, Inc. et Safeway Inc.

Les premiers résultats enregistrés par nos activités américaines sont des plus prometteurs. Nous nous efforcerons d'y appliquer encore la stratégie gagnante qui a été adoptée au Canada et ferons du renforcement des liens avec notre clientèle américaine l'une de nos grandes priorités pour 2002. Nous chercherons également des solutions de rechange pour le financement de notre croissance, ce qui pourrait inclure la conclusion de nouvelles alliances. Ces solutions nous permettront de gérer notre investissement dans cette initiative essentielle à notre expansion d'une manière qui traduira l'engagement en matière de rendement que nous avons pris envers nos actionnaires.

OPÉRATIONS ÉLECTRONIQUES

Les consommateurs ayant clairement exprimé leur préférence pour des solutions bancaires à la fois simples et pratiques, la CIBC a. en 2001, poursuivi l'élargissement de ses services bancaires par Internet et par téléphone et de son réseau de distribution.

Nous avons augmenté le nombre de GAB en Amérique du Nord, avons mis en œuvre de nouvelles technologies de prestation de services bancaires sans fil et avons rehaussé la capacité de reconnaissance de la voix de nos centres d'appels téléphoniques, permettant ainsi aux clients d'avoir plus facilement accès à nos services bancaires et services de prêts hypothécaires.

À la fin de l'exercice, le nombre de clients faisant appel aux services bancaires par Internet atteignait 1,3 million, soit 63 % de plus qu'en 2000. Quant aux clients utilisant les services bancaires téléphoniques, ils étaient au nombre de 3,1 millions, pour une hausse de 27 % sur ceux d'il y a un an.

CIRC COM

Vers la fin d'octobre, la CIBC a conclu une entente avec TELUS Corporation et VeriSign, Inc. afin de former une nouvelle entreprise nationale de services de confiance sur Internet. La nouvelle entité garantira la sécurité des sites Web pour sécuriser les opérations de cybercommerce, offrira l'authentification des entreprises, ce qui mettra en jeu l'infrastructure à clés publiques de VeriSign aux fins de l'émission et de la gestion de certificats numériques, et proposera des services de paiement de factures en ligne qui faciliteront le règlement des opérations entre acheteurs et vendeurs.

Dans le cadre d'une alliance conclue avec des sociétés qui sont des chefs de file du secteur, la CIBC a procédé au lancement de Procuron Inc., un des plus importants marchés électroniques interentreprises du Canada et qui offre aux entreprises des achats regroupés et une gestion automatisée des commandes par voie d'un système intégré et efficient.

Résultats financiers - Commerce électronique

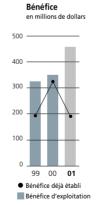
BÉNÉFICE

Le bénéfice d'exploitation du Commerce électronique s'est situé à 456 M\$ en 2001, soit 108 M\$ de plus que celui de l'exercice précédent. Ce résultat est attribuable à la montée substantielle des revenus tirés des prêts hypothécaires et des produits de cartes et à la réduction des frais liés aux entreprises d'assurances IARD et de services de cartes aux marchands qui ont été vendues. Cette amélioration a été atténuée par l'augmentation de la dotation aux pertes sur créances des activités liées aux produits de cartes à cause de la hausse du volume et d'une conjoncture moins favorable.

En 2000, le bénéfice d'exploitation du Commerce électronique s'était élevé à 348 M\$, en hausse de 25 M\$ sur celui de 1999 grâce à l'augmentation des

revenus tirés des produits de cartes et du recul des frais, facteurs qui avaient été atténués par une hausse de la dotation aux pertes sur créances.

Le tableau ci-contre indique le bénéfice déjà établi.



| BÉNÉFICE – COMMERCE ÉLECTRONIQUE | | | |
|--|----------|----------|----------|
| en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre | 2001 | 2000 | 1999 |
| Total des revenus (BIE) | 1 986 \$ | 1 740 \$ | 1 672 \$ |
| Frais autres que d'intérêts | 1 450 | 1 151 | 1 250 |
| Dotation aux pertes sur créances | 279 | 169 | 103 |
| Bénéfice net avant charge d'impôts | 257 | 420 | 319 |
| Charge d'impôts et part des actionnaires sans contrôle | 60 | 97 | 120 |
| Bénéfice déjà établi | 197 | 323 | 199 |
| Moins : | | | |
| Gain à la vente d'éléments d'actif non sectoriels | 43 | 97 | - |
| Charge de restructuration | (44) | 16 | (44) |
| Révision de la durée d'utilisation prévue | | | |
| de certains biens technologiques | - | - | (28) |
| Incidence nette d'Amicus | (258) | (138) | (52) |
| Bénéfice d'exploitation | 456 \$ | 348 \$ | 323 \$ |
| Coefficient de rendement déjà établi | 73,0 % | 66,2 % | 74,8 % |
| Rendement des capitaux propres déjà établi (RCP) | 16,5 % | 22,8 % | 12,4 % |
| Bénéfice économique déjà établi | 59 \$ | 141 \$ | 19 \$ |
| Coefficient de rendement d'exploitation | 47,7 % | 56,8 % | 61,7 % |
| RCP d'exploitation | 44,5 % | 26,3 % | 21,0 % |
| Bénéfice économique d'exploitation | 332 \$ | 176 \$ | 143 \$ |

REVENUS

Pour 2001, les revenus d'exploitation du Commerce électronique se sont chiffrés à 1 828 M\$, soit 221 M\$ de plus qu'il y a un an. Cette hausse a découlé de l'élargissement des écarts et du volume des prêts hypothécaires et des produits de cartes et du renforcement des revenus provenant de tiers réalisés par INTRIA, mais a été en partie contrebalancée par la baisse de revenus causée par la vente des entreprises d'assurances IARD et de services de cartes aux marchands.

En 2000, les revenus d'exploitation du Commerce électronique s'étaient situés à 1 607 M\$, soit 53 M\$ de moins qu'en 1999. Cette diminution, largement attribuable au manque à gagner des sociétés d'assurances vendues et au repli du béné-

fice de trésorerie, avait été en partie compensée par la croissance enregistrée dans le secteur des produits de cartes.

Le tableau ci-dessous présente les revenus déjà établis.

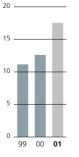
| REVENUS – COMMERCE ÉLECTRONIQUE | | | |
|---|----------|----------|----------|
| en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre | 2001 | 2000 | 1999 |
| Revenus déjà établis (BIE) | | | |
| Prêts hypothécaires | 491 \$ | 334 \$ | 340 \$ |
| Produits de cartes | 1 128 | 936 | 802 |
| Assurances | 50 | 245 | 233 |
| Autres | 317 | 225 | 297 |
| | 1 986 | 1 740 | 1 672 |
| Moins : | | | |
| Gain à la vente de l'entreprise de services de cartes aux marchands | 58 | - | _ |
| Gain à la vente de sociétés d'assurances | - | 97 | - |
| Amicus | 100 | 36 | 12 |
| Revenus d'exploitation (BIE) | 1 828 \$ | 1 607 \$ | 1 660 \$ |
| Par entreprise : | | | |
| Prêts hypothécaires | 491 \$ | 334 \$ | 340 \$ |
| Produits de cartes | 1 070 | 936 | 802 |
| Assurance | 50 | 148 | 233 |
| Autres | 217 | 189 | 285 |
| Revenus d'exploitation (BIE) | 1 828 \$ | 1 607 \$ | 1 660 \$ |

La répartition des revenus se détaille comme suit : Les *prêts hypothécaires comprennent les prêts hypothécaires à l'habitation et ceux aux entreprises.* Les revenus d'exploitation ont progressé de 157 M\$ par rapport à ceux de l'exercice précédent, atteignant ainsi 491 M\$, grâce à l'élargissement des écarts, à une augmentation de 13 % des soldes de prêts hypothécaires à l'habitation administrés et aux gains provenant de la vente de prêts hypothécaires au Programme des Obligations hypothécaires du Canada.

Les *produits de cartes sont constitués d'un* portefeuille de cartes de crédit. Les revenus d'exploitation se sont chiffrés à 1 070 M\$, soit 134 M\$ de plus que ceux de 2000. Cette progression est attribuable à de meilleurs écarts, à une croissance de

21 % des soldes moyens administrés et de 20 % du volume des achats ainsi qu'à la hausse des revenus provenant des frais. Cette amélioration a été en partie annulée par la perte des revenus continus de l'entreprise de services de cartes aux marchands.

Volume de nouveaux prêts hypothécaires à l'habitation



L'assurance propose des produits d'assurance-crédit. Pour l'exercice, les revenus d'exploitation se sont chiffrés à 50 M\$, en baisse de 98 M\$ sur ceux de 2000. Ce recul s'explique par la vente des sociétés d'assurances IARD et l'essor des commissions internes.

Le poste Autres comprend les services bancaires électroniques et le libre-service bancaire, l'attribution d'une partie du bénéfice de trésorerie ainsi que les services technologiques et services d'opérations INTRIA pour le compte de tiers. Pour 2001, les revenus d'exploitation ont totalisé 217 M\$, dépassant ainsi de 28 M\$ ceux de 2000 grâce à la hausse des revenus qu'a réalisés INTRIA auprès de tiers et du bénéfice de trésorerie.

FRAIS

Revenus

2 000

1 500 .

1 000

500

99 00

Revenus déjà établis

Revenus d'exploitation

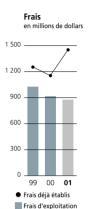
en millions de dollars

01

Pour l'exercice, les frais d'exploitation autres que d'intérêts se sont établis à 872 M\$, fléchissant de 40 M\$ par rapport à l'exercice précédent grâce à une baisse des frais associés aux entreprises qui ont été vendues, ce qui a plus que compensé l'augmentation des sommes engagées pour soutenir l'essor des entreprises de prêts hypothécaires et de produits de cartes.

Le coefficient de rendement d'exploitation a été de 47,7 % en 2001, contre 56,8 % en 2000.

En 2000, les frais d'exploitation autres que d'intérêts avaient totalisé 912 M\$, soit 112 M\$ de moins qu'en 1999, par suite de la vente des sociétés d'assurances IARD et des mesures de compression des coûts.



Le tableau ci-dessous présente les frais autres que d'intérêts déjà établis.

À la fin de l'exercice, le secteur comptait 16 767 employés réguliers.

| FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊTS – COMMERCE ÉLECTRONIQUE | | | | | | |
|--|----------|----------|----------|--|--|--|
| en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre | 2001 | 2000 | 1999 | | | |
| Frais autres que d'intérêts déjà établis | 1 450 \$ | 1 151 \$ | 1 250 \$ | | | |
| Moins: | | | | | | |
| Charge de restructuration | 73 | (28) | 77 | | | |
| Révision de la durée d'utilisation prévue | | | | | | |
| de certains biens technologiques | - | - | 48 | | | |
| Amicus | 505 | 267 | 101 | | | |
| Frais d'exploitation autres que d'intérêts | 872 \$ | 912 \$ | 1 024 \$ | | | |

DOTATION AUX PERTES SUR CRÉANCES

Pour l'exercice, la dotation aux pertes sur créances s'est située à 279 M\$, en hausse de 110 M\$ par rapport au montant de dotation de l'exercice précédent en raison de l'augmentation du volume de l'entreprise de produits de cartes et de la détérioration de la situation économique.

En 2000, la dotation aux pertes sur créances avait été de 169 M\$, soit une hausse de 66 M\$ par rapport à celle de 1999, par suite surtout de l'essor du volume de l'entreprise précitée.

AMICUS

Pour l'exercice, Amicus a subi une perte nette après impôts de 258 M\$, soit 120 M\$ de plus que celle de 2000, laquelle avait été de 138 M\$ et avait ainsi dépassé de 86 M\$ celle de 1999. Ces hausses ont résulté de l'augmentation des sommes engagées pour soutenir l'intensification des activités.

ACTIF MOYEN

En 2001, l'actif moyen s'est établi à 86,9 G\$, contre 77,4 G\$ l'exercice précédent, augmentation qui s'explique par l'expansion des entreprises de prêts hypothécaires et de produits de cartes.

Opérations bancaires – Détail et PME

Le secteur Opérations bancaires – Détail et PME fournit des services financiers à quelque 5,9 millions de particuliers et à plus de 460 000 PME au Canada ainsi qu'à 350 000 particuliers et entreprises dans les Caraïbes. Ces services sont offerts par le vaste réseau de centres bancaires de la CIBC au Canada et par des canaux de distribution non conventionnels en forte expansion, tels les services bancaires téléphoniques, les services bancaires par Internet, les GAB et les cartes de débit.

Malgré un environnement caractérisé par le recul des taux d'intérêt, les Opérations bancaires – Détail et PME ont enregistré une forte croissance, leur bénéfice d'exploitation ayant progressé de 49 M\$, soit 13 %, pour atteindre 429 M\$.

Dans l'exercice écoulé, nous avons atteint tous nos objectifs, sauf un. Nous avons réalisé un RCP supérieur à celui visé, et la qualité du crédit de notre entreprise de prêts

innovation + responsabilité

a été excellente. Nous avons fait des progrès importants en vue de la réalisation de notre objectif qui est de devenir la première banque des PME. Ainsi, le taux de rétention de cette clientèle s'est amélioré de 8 %, ce qui est remarquable. Nous avons mis sur pied des équipes offrant exclusivement des conseils aux entreprises et nous avons encore élargi la gamme de nos services bizSmart. Même si notre taux général de rétention de la clientèle s'est grandement amélioré, il appert qu'il nous sera difficile de réaliser notre objectif, soit avoir augmenté ce taux de 10 % d'ici 2002. Nombre de nos initiatives, qu'elles soient déjà en cours ou simplement prévues, visent à corriger la situation.

OPÉRATIONS BANCAIRES - DÉTAIL

Nos opérations bancaires de détail continuent d'enregistrer de très bons résultats, leurs revenus s'établissant à près de 1 G\$. Nous croyons que nous pourrons encore prendre de l'expansion et accroître notre rentabilité en instaurant une culture axée sur les ventes et en recourant à des technologies de pointe.

Au cours du dernier exercice, nous avons pris l'engagement d'offrir des solutions simples et sensées à tous nos clients des Opérations bancaires - Détail et PME. Notre réseau de centres bancaires a entrepris plusieurs projets inspirés de cette marque, dont les suivants :

- L'installation de nouveau matériel et de nouveaux systèmes d'exploitation et de télécommunication dans 559 centres.
- De nouveaux cours de formation pour le personnel.
- Le prolongement des heures d'ouverture en semaine dans 150 centres bancaires et l'ouverture, le samedi, de 83 autres établissements.
- La simplification de la structure des comptes (tels les comptes Exemption et Croissance supérieure CIBC).

Autre fait digne de mention, nous avons, en cours d'exercice, mis de l'avant un programme visant à resserrer la sécurité dans nos centres bancaires, ce qui a réduit de 40 % le nombre de vols qualifiés.

OPÉRATIONS BANCAIRES - PME

Dans le segment des Opérations bancaires – PME, selon une étude menée par un tiers, notre taux de rétention de la clientèle s'est accru de 8 %. Les initiatives suivantes ont contribué à cette amélio-

- La formation en 1999 d'un groupe distinct voué à la prestation de services bancaires aux PME afin de mieux répondre à leurs besoins.
- La constitution d'équipes de conseillers aux PME dans les centres urbains dans le but de combler les besoins d'affaires et besoins personnels des propriétaires de ces entreprises.

innovation

+ responsabilité



RÉSULTATS EN 2001

- Le RCP d'exploitation a atteint 28,3 % alors que le taux cible se situait dans une fourchette de 16 % à 18 %
- Le taux de rétention de la clientèle formée de PME a progressé de 8 %

OBJECTIFS PERMANENTS

- Obtenir un RCP d'exploitation se situant entre 17 % et 20 %
- Améliorer la rétention de la clientèle
- Devenir le chef de file des services bancaires aux PME

NOS PRIORITÉS

- Réaliser une croissance rentable
- Nous concentrer davantage sur la satisfaction de la clientèle
- Assurer la qualité du crédit de l'entreprise de prêts

- Le lancement de solutions de crédit simples et sensées en 2001, de sorte qu'il est plus facile pour les PME de se procurer du financement.
- Notre alliance avec Wells Fargo Bank afin de proposer aux PME d'autres options en matière de crédit.
- La poursuite de bizSmart, projet qui est mené de concert avec The Business Depot Ltd. et qui propose des services bancaires de tous les jours et des services en ligne sans frais au secteur des PME. À la fin de l'exercice, 50 kiosques bizSmart situés dans des magasins Staples Business Depot étaient en exploitation dans cinq provinces canadiennes.

PRODUITS DE CRÉDIT

Les efforts déployés en vue d'offrir des solutions simples et sensées ont également visé notre segment des produits de crédit. Ainsi, nous avons, pendant l'exercice, simplifié le processus de demande de deux produits clés. Le processus de demande express d'une marge de crédit personnelle non garantie pouvant atteindre 25 000 \$ permet aux clients d'en obtenir une immédiatement. L'Avantage crédit CIBC aux PME est offert aux petites entreprises qui ont besoin d'emprunter entre 10 000 \$ et 100 000 \$.

Nous avons également augmenté le volume d'informations sur le coût d'un prêt à la consommation afin de nous conformer aux nouveaux règlements fédéraux régissant les institutions financières, lesquels sont entrés en vigueur le 1^{er} septembre 2001. Désormais, nos clients obtiennent plus d'informations lorsqu'ils demandent un prêt ainsi que des mises à jour régulières de ces renseignements pendant toute la durée de leur entente

de crédit. De plus, notre documentation a été révisée afin que la clientèle puisse prendre des décisions plus éclairées avant de conclure une entente.

Pour rehausser la gestion de nos portefeuilles, nous avons perfectionné nos procédés d'octroi de crédit et de recouvrement final. Ces améliorations ont porté fruit, les prêts et marges de crédit personnels douteux nets ayant affiché des tendances plus favorables qu'au cours des deux exercices précédents, malgré le ralentissement économique survenu en 2001.

WEST INDIES

Notre groupe West Indies réalise depuis longtemps de bons résultats. Au cours de l'exercice, nous avons analysé divers moyens qui nous permettraient d'accroître encore le succès que nous connaissons dans la région des Antilles. Ainsi, nous avons conclu une convention avec Barclays Bank PLC, l'un des plus importants groupes de services financiers du Royaume-Uni, afin de regrouper nos opérations bancaires de détail et celles offertes aux sociétés et à l'étranger dans les Caraïbes en une seule entité, soit First Caribbean International Bank™. L'opération envisagée, qui est assujettie à diverses conditions et approbations, devrait être réalisée en 2002.

Nous croyons que le potentiel de réalisation de bénéfice de l'entité qui sera créée sera plus grand que celui de notre groupe West Indies. Aux termes de la convention, la CIBC et Barclays Bank PLC détiendront chacune environ 45 % de la société issue du regroupement, la participation restante devant être détenue dans le public.

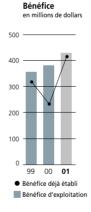
Résultats financiers - Opérations bancaires - Détail et PME

BÉNÉFICE

Pour l'exercice, le bénéfice d'exploitation des Opérations bancaires – Détail et PME s'est dégagé à 429 M\$, en hausse de 49 M\$ sur celui de l'exercice précédent, à la faveur de l'essor des revenus et de la réduction de la dotation aux pertes sur créances, facteurs dont l'incidence a été atténuée par la montée des frais.

En 2000, le bénéfice d'exploitation du secteur avait été de 380 M\$, soit 24 M\$ de plus qu'en 1999, malgré une dotation aux pertes sur créances plus élevée. L'augmentation avait résulté principalement de la montée des revenus des segments détail et PME qui avait été en partie contrebalancée par le rétrécissement des écarts sur les prêts et le recul du bénéfice de trésorerie.



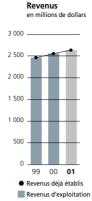


| BÉNÉFICE – OPÉRATIONS BANCAIRES – DÉTAIL ET PME | | | | | |
|---|----------------------------|----------------------------|----------------------------|--|--|
| en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre | 2001 | 2000 | 1999 | | |
| Total des revenus (BIE) | 2 639 \$ | 2 557 \$ | 2 463 \$ | | |
| Frais autres que d'intérêts Dotation aux pertes sur créances | 1 927 127 | 1 739 514 | 1 741 238 | | |
| Bénéfice net avant charge d'impôts Charge d'impôts et part des actionnaires sans contrôle | 585 172 | 304 72 | 484 167 | | |
| Bénéfice déjà établi | 413 | 232 | 317 | | |
| Moins : Charge de restructuration Dotation supplémentaire aux pertes sur prêts étudiants | (16) | (5) (143) | (39) | | |
| Bénéfice d'exploitation | 429 \$ | 380 \$ | 356 \$ | | |
| Coefficient de rendement déjà établi Rendement des capitaux propres déjà établi (RCP) Bénéfice économique déjà établi (perte) | 73,0 % 27,2 % 234 \$ | 68,0 % 11,8 % (9) \$ | 70,7 % 15,1 % 77 \$ | | |
| Coefficient de rendement d'exploitation RCP d'exploitation Bénéfice économique d'exploitation | 72,0 % 28,3 % 250 \$ | 67,6 % 20,1 % 139 \$ | 67,9 % 17,1 % 116 \$ | | |

REVENUS

Pour l'exercice, les revenus d'exploitation déjà établis du secteur se sont situés à 2 639 M\$, progressant de 82 M\$ par rapport à ceux de l'exercice précédent, ce qui s'explique par la croissance du volume des dépôts, des écarts sur les produits de prêt et du bénéfice de trésorerie. Cette croissance a toutefois été atténuée par la diminution des écarts sur les dépôts.

En 2000, les revenus d'exploitation déjà établis des Opérations bancaires - Détail et PME avaient atteint 2 557 M\$, inscrivant ainsi une hausse de 94 M\$ par suite de l'essor des portefeuilles de dépôts, de placements et de prêts des segments détail et PME.



| REVENUS – OPÉRATIONS BANCAIRES – DÉTAIL ET PME | | | | | |
|--|----------|----------|----------|--|--|
| en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre | 2001 | 2000 | 1999 | | |
| Revenus d'exploitation déjà établis (BIE) | | | | | |
| Opérations bancaires – Détail | 993 \$ | 952 \$ | 877 \$ | | |
| Opérations bancaires – PME | 661 | 681 | 588 | | |
| West Indies | 281 | 268 | 263 | | |
| Produits de prêt | 634 | 624 | 650 | | |
| Autres | 70 | 32 | 85 | | |
| | 2 639 \$ | 2 557 \$ | 2 463 \$ | | |

La répartition des revenus se détaille comme suit :

Les Opérations bancaires – Détail desservent les clients qui sont des particuliers (autres que ceux qui font appel au Service Impérial). Les revenus sont tirés des commissions de vente et des frais de service payés par les groupes de produits de la CIBC, surtout les entreprises de produits de placement, de dépôt et de prêt. Les revenus d'exploitation ont été de 993 M\$, soit une amélioration de 41 M\$ sur ceux de 2000, amélioration qui a été rendue possible par la hausse des commissions de vente et des frais de service, mais qui a été en partie neutralisée par le fléchissement des écarts sur les dépôts.

Les Opérations bancaires - PME est le segment de clientèle qui assure un soutien aux petites entreprises, notamment à l'égard des biens personnels des propriétaires. Les revenus sont tirés des commissions de vente et des frais de service payés par les groupes de produits de la CIBC, surtout les entreprises de produits de placement, de dépôt et de prêt. Les Opérations bancaires – PME comprennent également bizSmart qui tire des revenus des écarts d'intérêts nets. Pour l'exercice, les revenus d'exploitation se sont chiffrés à 661 M\$, en baisse de 20 M\$ sur ceux de l'exercice précédent, en raison de la réduction des écarts et de l'incidence du perfectionnement des procédés de répartition des revenus entre les secteurs d'exploitation.

West Indies est une exploitation bancaire universelle présente dans huit pays qui offre des services à tous les segments de clientèle par voie d'un réseau de 45 centres bancaires et de canaux électroniques. Les revenus sont tirés des écarts d'intérêts nets, des commissions de vente et des frais de service. Les revenus d'exploitation se sont établis à 281 M\$, soit 13 M\$ de plus qu'en 2000, par suite de la hausse des revenus nets d'intérêts.

Les **Produits de prêt** sont constitués des portefeuilles de prêts personnels (dont les prêts étudiants), de prêts aux PME et de prêts agricoles. Les revenus sont tirés des écarts d'intérêts nets et des frais de service. Une partie de ces revenus est remise aux segments de clientèle. Pour 2001, les revenus d'exploitation se sont établis à 634 M\$, soit 10 M\$ de plus qu'en 2000, grâce à de meilleurs écarts sur les prêts et au renforcement du volume de prêts à la consommation, facteurs qui ont été atténués par une baisse de 40 M\$ des revenus tirés des prêts étudiants.

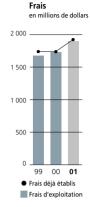
Le poste Autres s'entend principalement de l'attribution d'une tranche du bénéfice de trésorerie. L'amélioration du bénéfice de trésorerie a permis aux revenus d'exploitation de dépasser de 38 M\$ ceux de l'exercice précédent et ainsi d'atteindre 70 M\$.

FRAIS

Pour l'exercice, les frais d'exploitation autres que d'intérêts se sont établis à 1 900 M\$, dépassant de 171 M\$ ceux de 2000, principalement à cause de la hausse des charges salariales et des frais d'occupation ainsi que de l'investissement dans l'infrastructure.

Le coefficient de rendement d'exploitation a été de 72,0 % en 2001, contre 67,6 % en 2000.

En 2000, les frais d'exploitation autres que d'intérêts avaient totalisé 1 729 M\$, soit 56 M\$ de plus que ceux de 1999, à cause de l'augmentation de la rémunération d'encouragement fondée sur les résultats financiers, de la hausse des pertes autres que sur créances et des sommes plus élevées consacrées aux initiatives stratégiques.



Le tableau ci-dessous indique les frais autres que d'intérêts déjà établis.

Le secteur comptait 13 312 employés réguliers à la fin de l'exercice.

FRAIS AUTRES OUE D'INTÉRÊTS – OPÉRATIONS BANCAIRES – DÉTAIL ET PME

| en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre | 2001 | 2000 | 1999 |
|--|----------|----------|----------|
| Frais autres que d'intérêts déjà établis Moins : | 1 927 \$ | 1 739 \$ | 1 741 \$ |
| Charge de restructuration | 27 | 10 | 68 |
| Frais d'exploitation autres que d'intérêts | 1 900 \$ | 1 729 \$ | 1 673 \$ |

DOTATION AUX PERTES SUR CRÉANCES

En 2001, la dotation aux pertes sur créances s'est située à 127 M\$. En 2000, la dotation spécifique avait compris une dotation aux pertes sur créances supplémentaire de 250 M\$ reliée aux prêts étudiants parrainés par l'État. La dotation au titre des prêts étudiants avait alors totalisé 365 M\$. Compte non tenu de ce montant, le total de la dotation aux pertes sur créances pour 2001 a reculé de 22 M\$ par rapport à celui de l'exercice précédent. L'utilisation, en 2001, de meilleurs procédés de gestion des portefeuilles du secteur des Opérations bancaires - Détail et PME a contribué à cette baisse.

En 2000, la dotation aux pertes sur créances avait été de 514 M\$, pour une hausse de 276 M\$ sur celle de 1999, hausse principalement attribuable à l'accroissement de la dotation aux pertes sur prêts étudiants dont il est fait mention ci-dessus.

ACTIF MOYEN

En 2001, l'actif moyen a reculé de 1,2 G\$ en regard de l'exercice précédent, s'établissant ainsi à 47,0 G\$.

innovation

+ responsabilité



RÉSULTATS EN 2001

- Le RCP d'exploitation a atteint 71,4 % alors que le taux cible était de 50,0 %
- Parmi les six grandes banques, la part de marché des CPG de la CIBC a fléchi de 14 points de base, pour se situer à 16,5 %, et pour l'ensemble du marché, elle a reculé de 32 points de base, pour s'établir à 14,9 %
- La CIBC a continué de dominer le marché des fonds mutuels pour ce qui est des ventes nettes même si le repli continu des marchés a affaibli l'actif de 7 % depuis octobre 2000
- Les biens non institutionnels administrés, compte tenu de l'acquisition de TAL, ont progressé de 1,8 %. Près de la moitié des biens acquis auprès de TAL étaient des biens institutionnels

OBJECTIFS PERMANENTS

- \bullet Obtenir un RCP d'exploitation de plus de 50 %
- Augmenter de 9 % l'actif des fonds mutuels
- Accroître de 4 % le total des biens non institutionnels administrés de la Gestion des avoirs

NOS PRIORITÉS

- Tirer parti des acquisitions de TAL et de Merrill Lynch Canada pour réaliser encore plus rapidement nos objectifs de croissance
- Doter nos équipes de vente en poste dans les centres bancaires de nouvelles compétences en gestion de placements
- Élargir la gamme de produits et de services en en proposant de nouveaux, qu'il s'agisse des nôtres ou de ceux de tiers

Gestion des avoirs

Misant sur des rapports personnalisés, la Gestion des avoirs offre des services de vente et de consultation ainsi que des produits de qualité supérieure à une vaste clientèle pour qui l'accumulation d'avoirs est une priorité. Afin d'aider les clients à atteindre leurs objectifs financiers, une équipe de vente regroupant plus de 2 900 experts en placement leur propose un large éventail de produits et de services d'investissement, dont le courtage traditionnel au Canada et aux États-Unis, le courtage à escompte, une gamme complète de fonds mutuels de la CIBC et de tiers, des placements à terme fixe, des services de gestion de l'actif, des services bancaires privés et fiduciaires mondiaux ainsi qu'une gamme complète de services d'investissement et de crédit. Ces services sont offerts par le biais du personnel de vente en poste dans les centres bancaires. TAL Gestion globale d'actifs inc. fournit des services d'investissement mondiaux aux investisseurs institutionnels, aux épargnants ainsi qu'à ceux qui investissent dans des fonds mutuels.

Nous continuons de tirer parti de l'évolution des tendances du marché des avoirs au Canada. L'actif dont disposent les ménages canadiens à des fins d'investissement devrait presque tripler au cours de la décennie et ainsi passer des 1,6 billions de dollars (T\$) qu'il était en 2000 à près de 4,3 T\$ en 2010.

Nous croyons qu'au fil de l'expansion du secteur des avoirs, les entreprises qui réussiront le mieux seront celles qui auront le personnel de vente le plus compétent et qui sauront proposer le meilleur choix de services aux clients. Nous cherchons avant toute chose à offrir à notre clientèle des conseils en placement à la fois judicieux et objectifs ainsi que des produits novateurs, dont ceux provenant de tiers.

SERVICE IMPÉRIAL

Les organismes de réglementation ayant, l'an dernier, donné l'autorisation à nos conseillers financiers en poste dans les centres bancaires de fournir des conseils en valeurs mobilières et de vendre ces titres, 345 conseillers du Service Impérial et des Services bancaires privés ont obtenu leur permis d'exercice, et l'inscription de 185 autres devrait avoir lieu sous peu. Nos conseillers fournissent aux clients des conseils éclairés et objectifs sur plus de 1 200 produits de placement de tiers ainsi que sur le groupe de fonds mutuels de la CIBC. Cette stratégie, une première dans le milieu bancaire canadien, ainsi que la qualité de nos produits et services permettent au Service Impérial de combler un éventail toujours plus large de besoins. Notre objectif pour 2002 est de faire en sorte que 300 autres conseillers obtiennent l'accréditation par laquelle ils pourront recommander et vendre des valeurs mobilières.

SERVICES BANCAIRES PRIVÉS ET SERVICES FIDUCIAIRES, MONDE

Au cours du troisième trimestre, nous avons vendu notre entreprise de services bancaires privés de Guernsey à The Bank of N.T. Butterfield & Son Limited des Bermudes. La vente de cet actif secondaire, qui a donné lieu à un gain après impôts de 22 M\$, s'inscrivait dans notre stratégie continue, soit axer nos efforts sur notre clientèle nord-américaine.

Pendant l'exercice 2001, nous nous sommes efforcés d'élargir et de promouvoir nos services bancaires privés au Canada. Dans l'exercice à venir, nous continuerons d'accroître notre capacité en ce domaine. Pour ce faire, nous resserrerons les liens que nous entretenons avec notre clientèle en lui proposant à elle ainsi qu'à ses conseillers spécialisés des services personnalisés qui combleront tous leurs besoins financiers actuels et à venir.

PLACEMENTS, CLIENTÈLE PRIVÉE, ET GESTION DE L'ACTIF

Au cours de l'exercice, CIBC Wood Gundy, l'entreprise canadienne de courtage traditionnel de la CIBC, a continué d'orienter ses efforts sur l'élargissement de ses programmes de gestion de l'actif générant des honoraires. Notre service de conseils en placement a accru son actif net de 295 M\$, ou 212 %, en 2001.

Nous avons également porté une plus grande attention aux programmes similaires qu'offre CIBC Oppenheimer, l'entreprise américaine de courtage traditionnel de la CIBC. Ses ventes nettes se sont situées à 2 014 M\$, en une hausse de 24 % par rapport à celles de 2000.

Après la fin de l'exercice, la CIBC a conclu une convention définitive avec Merrill Lynch Canada Inc. en vue d'acquérir ses entreprises canadiennes de courtage de détail, de gestion d'actifs et de services en valeurs mobilières. L'entreprise de courtage de détail de Merrill Lynch

Canada sera fusionnée à CIBC Wood Gundy pour former l'une des plus grandes sociétés de courtage de détail du Canada. L'entité issue de ce regroupement aura pour raison sociale CIBC Wood Gundy, et son personnel responsable de la vente de produits de détail comptera plus de 1 600 conseillers financiers, qui géreront au-delà de 85 G\$ d'actifs pour des clients situés partout au pays. Cette opération est assujettie à l'approbation des organismes de réglementation.

Le volet de l'opération qui porte sur les services de gestion d'actifs inclut l'acquisition de Gestion d'inves-

tissements Merrill Lynch Canada Inc., gérant de 41 fonds mutuels de Merrill Lynch. Cette acquisition est également assujettie à l'approbation des organismes de réglementation ainsi qu'à la transmission d'avis aux clients.

Cette opération s'inscrit dans notre stratégie de consolidation des compétences en services conseils du personnel de la Gestion des avoirs et représente une excellente occasion pour CIBC Wood Gundy puisque nous cherchons sans cesse à améliorer la gamme de services qu'elle offre.

PRODUITS DE LA GESTION DES AVOIRS

Au cours de l'exercice, nous avons acquis le reste des actions de TAL Gestion globale d'actifs inc. (« TAL ») et détenons maintenant cette société en exclusivité. Il s'agit là d'une étape importante du processus d'élargissement de nos activités de gestion des avoirs puisqu'elle nous permettra d'assurer leur croissance à venir. Gérant plus de 54 G\$ d'actifs, incluant ceux des fonds mutuels et des fonds communs de la CIBC. TAL est l'une des plus grandes sociétés de gestion de placements du Canada. Elle continuera de mener ses activités sous la raison sociale de TAL.

Pour l'exercice 2001, la CIBC s'est classée au deuxième rang de toutes les sociétés de fonds mutuels au Canada pour ce qui est des ventes nettes et a accru de 63 points de base sa part du marché des fonds mutuels. En outre, la CIBC a continué de dominer le marché des fonds indiciels, ses ventes nettes y ayant été les plus élevées.

Les Services de portefeuille personnalisé, qui englobent le plus large éventail de services de gestion de placements discrétionnaires du Canada, ont été convertis en un programme à gestionnaires multiples afin de tirer parti des compétences de plusieurs gestionnaires et d'une grande diversité de styles de gestion, dont l'indexation. Le total des biens administrés est de 5,9 G\$.

Résultats financiers - Gestion des avoirs

BÉNÉFICE

| BÉNÉFICE – GESTION DES AVOIRS | | | |
|--|----------|-------|-------------|
| en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre | 2001 | 2000 | 1999 |
| Total des revenus (BIE) | 2 316 \$ | 2 741 | \$ 2 184 \$ |
| Frais autres que d'intérêts | 1 920 | 2 093 | 2 002 |
| Dotation aux pertes sur créances | - | 1 | 14 |
| Bénéfice net avant charge d'impôts | 396 | 647 | 168 |
| Charge d'impôts | 85 | 213 | 18 |
| Bénéfice déjà établi | 311 | 434 | 150 |
| Moins : | | | |
| Gain à la vente d'éléments d'actif non sectoriels | 22 | 20 | - |
| Charge de restructuration | (20) | 6 | (30) |
| Bénéfice d'exploitation | 309 \$ | 408 | \$ 180 \$ |
| Coefficient de rendement déjà établi | 82,9 % | 76,4 | % 91,7 % |
| Rendement des capitaux propres déjà établi (RCP) | 72,0 % | 74,1 | % 22,5 % |
| Bénéfice économique déjà établi | 258 \$ | 356 | \$ 72 \$ |
| Coefficient de rendement d'exploitation | 82,3 % | 77,6 | % 89,2 % |
| RCP d'exploitation | 71,4 % | 69,7 | % 27,2 % |
| Bénéfice économique d'exploitation | 255 \$ | 331 | \$ 102 \$ |

Pour 2001, le bénéfice d'exploitation de la Gestion des avoirs s'est dégagé à 309 M\$, diminuant ainsi de 99 M\$ sur celui de l'exercice précédent. Ce repli est attribuable à la baisse des revenus tirés des opérations de négociation de détail par suite du ralentissement de l'économie, phénomène qu'ont accentué les événements du 11 septembre 2001. Cette baisse a été atténuée par le fait que l'accroissement du volume de produits a accru la rentabilité des segments de clientèle et que les attributions de revenus et de frais ont été renégociées pendant l'exercice.

En 2000, le bénéfice d'exploitation de la Gestion des avoirs avait été de 408 M\$, ayant progressé de 228 M\$ par rapport à celui de 1999 en raison de la hausse des revenus découlant d'une conjoncture favorable et de l'expansion générale du volume d'affaires.

en millions de dollars 200 99 00 01 Rénéfice déià établi Bénéfice d'exploitation

Rénéfice

Le tableau de gauche indique le bénéfice déjà établi.

REVENUS

Pour 2001, les revenus d'exploitation de la Gestion des avoirs se sont établis à 2 294 M\$, en baisse de 419 M\$ sur ceux de l'exercice précédent, par suite du repli des honoraires d'encouragement annuels et du volume des opérations de négociation, repli causé par l'affaiblissement des marchés. De plus, la perte de revenus résultant de la vente de l'entreprise de services bancaires privés de Guernsey au troisième trimestre et de CIBC Suisse S.A. au quatrième trimestre de 2000 a également contribué au fléchissement des revenus.

| REVENUS – GESTION DES AVOIRS | | | |
|--|----------|----------|----------|
| en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre | 2001 | 2000 | 1999 |
| Revenus déjà établis (BIE) | | | |
| Service Impérial | 627 \$ | 558 \$ | 530 \$ |
| Placements, clientèle privée, | | | |
| et gestion de l'actif | 1 051 | 1 430 | 1 078 |
| Services bancaires privés | | | |
| et services fiduciaires, monde | 145 | 191 | 149 |
| Produits de la Gestion des avoirs | 412 | 513 | 344 |
| Autres | 81 | 49 | 83 |
| | 2 316 | 2 741 | 2 184 |
| Moins : | | | |
| Gain à la vente de l'entreprise de services | | | |
| bancaires privés de Guernsey | 22 | - | - |
| Gain à la vente de CIBC Suisse S.A. | - | 28 | - |
| Revenus d'exploitation (BIE) | 2 294 \$ | 2 713 \$ | 2 184 \$ |
| Par entreprise : | | | |
| Service Impérial | 627 \$ | 558 \$ | 530 \$ |
| Placements, clientèle privée, | | | |
| et gestion de l'actif | 1 051 | 1 430 | 1 078 |
| Services bancaires privés | | | |
| et services fiduciaires, monde | 123 | 163 | 149 |
| Produits de la Gestion des avoirs | 412 | 513 | 344 |
| Autres | 81 | 49 | 83 |
| Revenus d'exploitation (BIE) | 2 294 \$ | 2 713 \$ | 2 184 \$ |

En 2000, les revenus d'exploitation de la Gestion des avoirs avaient été de 2 713 M\$, divers facteurs les ayant fait progresser de 529 M\$ par rapport à ceux de 1999. Ces facteurs incluaient des honoraires d'encouragement plus élevés que la normale qui avaient été tirés de la participation sans risque dans le bénéfice de sociétés de placement ainsi que la hausse du volume des opérations de négociation par suite de la vigueur des marchés.

Les revenus déjà établis sont présentés dans le tableau de la page précédente.

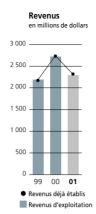
La répartition des revenus se détaille comme suit :

Le **Service Impérial** est le segment de clientèle qui offre des conseils financiers aux clients nantis de la CIBC. Des spécialistes en services financiers haute-

ment qualifiés répondent aux besoins de ces clients en matière de planification financière et de produits. Les revenus sont tirés essentiellement des commissions de vente et des frais de service payés par les groupes de produits de la CIBC. Pour l'exercice, les revenus d'exploitation se sont situés à 627 M\$, affichant une hausse de 69 M\$ sur ceux de 2000 à la faveur du renforcement du volume d'affaires, des attributions de revenus renégociées pendant l'exercice et de l'incidence des améliorations apportées à la répartition des revenus des segments clientèle entre les secteurs d'exploitation.

Les Placements, clientèle privée, et gestion de l'actif dégagent des honoraires et des commissions des activités de courtage de détail traditionnel en offrant aux particuliers canadiens et américains des services de placement en actions et en titres d'emprunt, des fonds mutuels ainsi que des services de gestion de l'actif, de consultation et de planification financière. Pour 2001, les revenus d'exploitation se sont situés à 1 051 M\$, reculant de 379 M\$ par rapport à ceux de 2000 en raison du fléchissement du volume des opérations de négociation qu'a entraîné le manque de tonus des marchés en 2001. La diminution a également découlé du fait que, l'exercice précédent, des honoraires d'encouragement annuels plus élevés que la normale avaient été tirés de la participation sans risque dans le bénéfice de sociétés de placement.

Le groupe Services bancaires privés et services fiduciaires, monde fournit à l'échelle mondiale une gamme complète de solutions, dont la gestion des placements, les services fiduciaires, les services bancaires privés et la garde de titres, visant à combler les besoins en gestion financière des particuliers, des familles et des sociétés disposant d'importantes ressources financières. Les revenus d'exploitation ont totalisé 123 M\$, en baisse de 40 M\$ sur ceux de 2000 à cause de la perte de revenus découlant de la vente de l'entreprise de services bancaires privés de Guernsey et de CIBC Suisse S.A., facteur qui a été atténué par l'accroissement du volume d'affaires.



Les produits de la **Gestion des avoirs** incluent les fonds mutuels, les services de gestion de placements, les services de courtage en ligne et à escompte ainsi que les CPG. Ces produits de placement sont conçus à l'intention des particuliers et des PME et des clients du Service Impérial et leur sont distribués. Pour l'exercice, les revenus d'exploitation se sont chiffrés à 412 M\$, accusant une baisse de 101 M\$ par rapport à ceux de 2000 à cause de la contraction du volume des opérations de courtage à escompte, du rétrécissement des marges d'intérêts nettes sur les CPG et de la montée des commissions de vente et des frais de service versés aux segments de clientèle.

Le poste Autres s'entend principalement de l'attribution d'une tranche du bénéfice de trésorerie. Pour 2001, les revenus d'exploitation ont progressé de 32 M\$ sur ceux de l'exercice précédent grâce à un bénéfice de trésorerie plus élevé et ont totalisé 81 M\$.

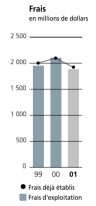
FRAIS

Pour l'exercice, les frais d'exploitation autres que d'intérêts se sont établis à 1 887 M\$, la diminution des frais liés aux revenus et à la main-d'œuvre ainsi que des mesures dynamiques de réduction des coûts ayant donné lieu à un repli de 217 M\$ par rapport au montant inscrit en 2000. Également, les frais ont fléchi à cause de la réduction des coûts liés aux entreprises qui ont été vendues.

Le coefficient de rendement d'exploitation a été de 82,3 %, en regard de 77,6 % en 2000.

En 2000, les frais d'exploitation autres que d'intérêts s'étaient établis à 2 104 M\$, ayant augmenté de 155 M\$ par rapport à ceux de 1999 à cause de la hausse des frais variables liés aux revenus.

Le tableau ci-dessous indique les frais autres que d'intérêts déjà établis.



À la fin de l'exercice, le secteur comptait 7 030 employés réguliers.

| FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊTS – GESTION DES AVOIRS | | | | |
|--|----------|----------|----------|--|
| en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre | 2001 | 2000 | 1999 | |
| Frais autres que d'intérêts déjà établis | 1 920 \$ | 2 093 \$ | 2 002 \$ | |
| Moins: | | | | |
| Charge de restructuration | 33 | (11) | 53 | |
| Frais d'exploitation autres que d'intérêts | 1 887 \$ | 2 104 \$ | 1 949 \$ | |

INFORMATIONS CHOISIES

En 2001, l'actif moyen s'est établi à 22,9 G\$, soit 3,6 G\$ de plus qu'en 2000. Les biens administrés de la Gestion des avoirs (compte non tenu des biens institutionnels) totalisaient 166,4 G\$ à la fin de l'exercice, soit une hausse de 3,0 G\$, ou 1,8 %, sur ceux de 2000. Ces montants tiennent compte de la participation de 100 % que détient la CIBC dans TAL, laquelle n'était pas incluse auparavant.

| en milliards de dollars, aux 31 octobre | 2001 | 2000 | 1999 | Services |
|---|----------|----------|----------|---|
| Fonds mutuels | 24,7 \$ | 23,7 \$ | 20,2 \$ | Fonds mutuels de la CIBC et Services de portefeuille personnalisé |
| Courtage à escompte Pro-investisseurs | 13,6 | 13,6 | 9,3 | Services de consolidation de l'actif et de courtage offerts par le biais des services bancaires |
| | | | | par Internet et par téléphone ainsi dans les centres bancaires de la CIBC |
| Services bancaires privés | | | | Services bancaires privés et fiduciaires ainsi que services de consultation et d'investissement |
| et services fiduciaires, monde | 18,4 | 17,1 | 19,9 | offerts au pays et à l'étranger à des clients disposant d'importantes ressources financières |
| TAL Gestion globale d'actifs Inc. | 9,9 | - | - | Société de gestion de placements desservant les régimes de retraite, les gestionnaires |
| | | | | financiers privés, les fonds mutuels et les fonds de dotation |
| Clientèle privée | | | | Services de courtage traditionnel offrant aux particuliers des placements en actions |
| Canada | 37,2 | 42,1 | 35,7 | et en titres d'emprunt, des fonds mutuels ainsi que des services de consultation et |
| Aux Etats-Unis | 62,6 | 66,9 | 55,9 | de planification financière |
| | 166,4 \$ | 163,4 \$ | 141,0 \$ | |

⁽¹⁾ Compte non tenu des biens institutionnels

Marchés mondiaux CIBC

Le secteur Marchés mondiaux CIBC est une banque d'investissement qui offre une gamme complète de services partout en Amérique du Nord et qui est de plus en plus présente sur les marchés de l'Europe et de l'Asie.

Nous offrons à nos clients un large éventail de solutions en matière de structure du capital. Ces solutions de qualité supérieure leur sont proposées par du personnel d'expérience. Malgré une année difficile pour les marchés financiers et les bouleversements causés par la tragédie survenue au World Trade Center en septembre, nous avons, relativement à la plupart de nos produits, continué de dominer le secteur canadien des services bancaires d'investissement, accru notre clientèle américaine et exploité de nouvelles occasions de croissance en Europe. Quoique difficiles, les marchés actuels n'ont en rien modifié notre stratégie qui est d'offrir une gamme complète de services dans toute l'Amérique du Nord.

Même si les Marchés mondiaux CIBC ont surpassé leur objectif en matière de rendement des capitaux propres, nous n'avons pas réalisé deux de nos autres objectifs. Nos revenus de banque d'affaires se sont chiffrés à 569 M\$, alors que le montant minimal visé était de 600 M\$, ce qui a résulté essentiellement de la tragédie du 11 septembre et d'une détérioration de la conjoncture plus forte que celle prévue. Ces événements externes ont également nui à notre bénéfice net d'exploitation qui, à 829 M\$, a été inférieur à notre cible de 1,0 G\$. Pour ce qui est de la part de marché exprimée en nombre d'opérations, le volume d'opérations transfrontalières est demeuré inchangé. Nous continuons de gérer rigoureusement nos coûts et de concentrer nos investissements dans les entreprises qui procurent aux actionnaires de la CIBC le meilleur rendement pondéré quant au risque.

En ce qui concerne nos entreprises du secteur des marchés financiers, les activités liées aux titres d'emprunt ont affiché d'excellents résultats grâce à l'attention continue qui a été accordée à nos principaux clients, à une saine gestion du capital et des coûts et à de bonnes conditions de marché pour certains produits clés. Le succès que connaît toujours notre groupe de produits structurés en actions, lequel élabore des stratégies boursières visant à gérer le risque ou à générer des résultats à long terme, nous a incité à entreprendre ces activités en Europe.

Notre entreprise de produits bancaires d'investissement et de crédit a pris de l'expansion en 2001, le rendement de nos activités européennes de financement d'acquisitions et celles de fusions et acquisitions ayant été exceptionnel. Nous avons joué le rôle de coarrangeur principal dans l'acquisition de Yell Directories par deux grands promoteurs, opération qui a été la plus importante acquisition par emprunt jamais réalisée en Europe puisqu'elle s'est soldée par une dette de 1,55 G£. Conjuguée à notre rôle d'arrangeur principal dans l'acquisition par Nomura du groupe hôtelier Le Méridien pour la somme de 1,9 G£, cette opération a permis aux Marchés mondiaux CIBC de s'imposer comme l'une des plus grandes banques spécialisées dans le financement par emprunt en Europe.

Au cours de l'exercice, notre équipe nord-américaine de services bancaires d'investissement a agi comme arrangeur de la plus importante fusion jamais conclue dans le secteur de la technologie, soit l'acquisition, au montant de 41 G\$, de SDL, Inc. par JDS Uniphase Corporation. Au Canada, nous avons fourni des services à CanWest Global Communications Corp. en rapport avec son acquisition des actifs liés aux médias de Hollinger, conseillé Corporation financière Mackenzie dans le cadre de la plus importante opération du secteur de la gestion des avoirs qui ait été réalisée au Canada, agi comme conseillers de JDS relativement à la vente d'une usine de fabrication de puces électroniques à Nortel Networks et procédé à la prise ferme de 2,0 G\$ US au nom de George Weston Limitée dans le cadre de l'acquisition de Bestfoods Baking Company. Aux États-Unis, nous avons continué d'augmenter le nombre de nos clients grâce à l'obtention de missions d'envergure et à la réalisation d'opérations pour le compte de nombreuses sociétés, dont JCA Technology, Midcoast et Gothic Energy, ainsi qu'à la conclusion d'opérations transfrontalières, telle la vente de Chieftain International à Hunt Oil.

Notre groupe de financements structurés a consolidé sa position de chef de file de la titrisation d'actifs à l'échelle mondiale. La titrisation de 1,5 G\$ US de prêts en souffrance

+ responsabilité

détenus par FleetBoston Financial Corp. a certes été sa plus grande réalisation en 2001. Le montage financier élaboré pour cette opération est en voie d'être appliqué à d'autres grandes titrisations de prêts douteux et l'a d'ailleurs été lors de la vente en bloc, par la CIBC, de 848 M\$ de prêts consentis à des entreprises aux États-Unis.

Nous avons également forgé une alliance stratégique avec Credit Lyonnais Securities Asia dans le but de partager nos activités de recherche et d'avoir accès à un nouveau bassin de clients.

innovation

+ responsabilité



DAVID KASSIE Vice-président du conseil

RÉSULTATS EN 2001

- Le bénéfice d'exploitation après impôts a été de 829 M\$. Notre montant cible était de 1,0 G\$
- Le RCP d'exploitation a atteint 19,3 % alors que le taux cible se situait dans une fourchette de 15 % à 20 %
- Les revenus de banque d'affaires se sont situés à 569 M\$, soit un peu en deça de notre fourchette cible de 600 M\$ à 800 M\$

OBJECTIFS PERMANENTS

- Dégager un bénéfice d'exploitation après impôts de 1,0 G\$
- Obtenir un RCP d'exploitation allant de 15 % à 20 %
- Générer annuellement entre 600 M\$ et 800 M\$ de revenus de banque d'affaires

NOS PRIORITÉS

- Élargir notre clientèle américaine
- Augmenter notre part des financements transfrontaliers
- Assurer l'expansion des entreprises qui nous procurent un rendement supérieur
- Maintenir notre position de tête au Canada

Notre segment de services bancaires aux entreprises, qui dessert des sociétés canadiennes ayant des revenus de plus de 5 M\$, a encore élargi sa gamme de produits grâce à la conclusion d'alliances stratégiques avec TAL Gestion globale d'actifs inc. et La Maritime Compagnie d'Assurance-Vie ainsi

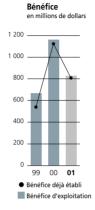
qu'avec Tyco Capital (anciennement CIT Group). Nous avons encore axé nos efforts sur une utilisation efficace du capital en concentrant nos ressources sur nos principaux clients. Nous continuerons de peaufiner notre stratégie afin que nos meilleurs clients aient accès à des services de qualité supérieure.

Résultats financiers - Marchés mondiaux CIBC

BÉNÉFICE

Pour l'exercice, le bénéfice d'exploitation des Marchés mondiaux CIBC a baissé de 333 M\$ en regard de celui de l'exercice 2000, pour se dégager à 829 M\$. Cette baisse a résulté de la diminution des revenus et de la hausse de la dotation aux pertes sur créances par suite de la détérioration de la conjoncture et de l'incidence des événements du 11 septembre 2001. Ces facteurs ont été atténués par le fléchissement des frais liés aux revenus et de la charge d'impôts.

Pour 2000, le bénéfice d'exploitation des Marchés mondiaux CIBC avait atteint 1 162 M\$, en hausse de 494 M\$ par rapport à celui de 1999. Cette amélioration avait découlé essentiellement de l'essor continu des entreprises de services de banque



d'affaires et de marchés financiers, essor qui avait été en partie contrebalancé par le recul des revenus tirés des produits bancaires d'investissement et de crédit. Ce recul avait résulté des pertes causées par l'abandon de certaines activités et par la diminution des activités de financement par emprunt (tels l'octroi de prêts aux grandes entreprises et la conclusion d'opérations sur des titres à rendement élevé).

Le tableau ci-dessous indique le bénéfice déjà établi.

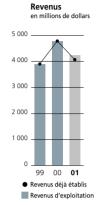
| BÉNÉFICE – MARCHÉS MONDIAUX CIBC | | | |
|---|----------|----------|----------|
| en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre | 2001 | 2000 | 1999 |
| Total des revenus (BIE) | 4 066 \$ | 4 781 \$ | 3 899 \$ |
| Frais autres que d'intérêts | 2 730 | 2 938 | 2 822 |
| Dotation aux pertes sur créances | 694 | 286 | 245 |
| Bénéfice net avant charge d'impôts | 642 | 1 557 | 832 |
| Charge d'impôts et part des actionnaires | | | |
| sans contrôle | (166) | 434 | 292 |
| Bénéfice déjà établi | 808 | 1 123 | 540 |
| Moins : | | | |
| Charge de restructuration | (37) | - | (103) |
| Vente en bloc de prêts à des entreprises aux États-Unis | (94) | - | - |
| Restructuration de la propriété de certains prêts et contrats de location aux États-Unis ⁽¹⁾ | 138 | - | - |
| Dotation spécifique aux pertes sur créances relativement à la vente en bloc | (28) | - | - |
| Regroupement des locaux de New York | - | (27) | - |
| Frais liés à l'acquisition d'Oppenheimer | - | (12) | (25) |
| Bénéfice d'exploitation | 829 \$ | 1 162 \$ | 668 \$ |
| Coefficient de rendement déjà établi | 67,1 % | 61,4 % | 72,4 % |
| Rendement des capitaux propres déjà établi (RCP) | 18,8 % | 25,6 % | 11,7 % |
| Bénéfice économique déjà établi | 309 \$ | 556 \$ | 21 \$ |
| Coefficient de rendement d'exploitation | 62,9 % | 60,0 % | 66,6 % |
| RCP d'exploitation | 19,3 % | 26,5 % | 14,7 % |
| Bénéfice économique d'exploitation | 330 \$ | 595 \$ | 149 \$ |

La Banque a restructuré la propriété de certains prêts et contrats de location aux États-Unis, ce qui a donné lieu à une réduction de la charge d'impôts de 142 M\$ et à des frais d'opération de 4 M\$ après impôts (8 M\$ avant impôts).

REVENUS

Pour l'exercice, les revenus d'exploitation des Marchés mondiaux CIBC se sont établis à 4 228 M\$, accusant une baisse de 553 M\$ sur ceux de 2000 par suite de la diminution des revenus tirés des services bancaires d'investissement aux États-Unis et du gain net provenant des services de banque d'affaires.

Les revenus d'exploitation des Marchés mondiaux CIBC pour 2000 s'étaient établis à 4 781 M\$, soit 882 M\$ de plus qu'en 1999, en raison de la réattribution du capital aux entreprises procurant un rendement supérieur, de l'essor des revenus tirés des services de banque d'affaires et de revenus records tirés des activités liées aux actions. En règle générale, le secteur avait pu profiter, tout au long de l'exercice, d'une conjoncture des plus favorables.



Le tableau ci-dessous indique les revenus déjà établis.

| REVENUS – MARCHÉS MONDIAUX CIBC | | | |
|--|----------|----------|----------|
| en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre | 2001 | 2000 | 1999 |
| Revenus déjà établis (BIE) | | | |
| Marchés financiers | 1 534 \$ | 1 516 \$ | 1 006 \$ |
| Produits bancaires d'investissement et de crédit | 1 474 | 1 723 | 1 922 |
| Services de banque d'affaires | 569 | 1 021 | 462 |
| Services bancaires aux entreprises | 481 | 491 | 484 |
| Autres | 8 | 30 | 25 |
| | 4 066 | 4 781 | 3 899 |
| Moins : | | | |
| Vente en bloc de prêts à des entreprises | | | |
| aux États-Unis | (162) | - | - |
| Revenus d'exploitation (BIE) | 4 228 \$ | 4 781 \$ | 3 899 \$ |
| Par entreprise : | | | |
| Marchés financiers | 1 534 \$ | 1 516 \$ | 1 006 \$ |
| Produits bancaires d'investissement et de crédit | 1 636 | 1 723 | 1 922 |
| Services de banque d'affaires | 569 | 1 021 | 462 |
| Services bancaires aux entreprises | 481 | 491 | 484 |
| Autres | 8 | 30 | 25 |
| Revenus d'exploitation (BIE) | 4 228 \$ | 4 781 \$ | 3 899 \$ |

La répartition des revenus se détaille comme suit :

Les marchés financiers s'occupent d'activités de négociation, de vente et de recherche et servent, en Amérique du Nord et à l'échelle mondiale, des clients institutionnels, des grandes entreprises et des administrations publiques. Pour l'exercice, les revenus d'exploitation ont atteint 1 534 M\$, soit 18 M\$ de plus qu'en 2000, grâce à l'apport plus élevé des activités liées aux titres à revenu fixe et de l'entreprise de produits structurés en actions.

Les produits bancaires d'investissement et de crédit fournissent des services conseils et des services de prise ferme de titres d'emprunt, de crédit et de participation aux entreprises et administrations publiques en Amérique du Nord et ailleurs dans le monde. Les revenus d'exploitation se sont établis à 1 636 M\$, soit 87 M\$ de moins qu'en 2000, en raison du rendement plus faible qu'ont enregistré les produits bancaires d'investissement aux États-Unis.

Les **Services** de banque d'affaires effectuent des placements afin de créer, de faire fructifier et de reconstituer le capital d'entreprises de divers secteurs d'activité. Les revenus d'exploitation se sont établis à 569 M\$, se repliant de 452 M\$ par rapport à ceux de 2000 à cause du recul des gains matérialisés après la réduction de valeur d'actifs.

Les Services bancaires aux entreprises élaborent des solutions financières articulées autour de produits de crédit à l'intention des entreprises canadiennes de taille moyenne. Les revenus d'exploitation se sont établis à 481 M\$, baissant de 10 M\$ en regard de ceux de 2000, en raison de la diminution du volume des prêts et des acceptations bancaires.

Le poste Autres s'entend de l'attribution d'une partie du bénéfice de trésorerie, déduction faite des charges de financement non attribuées, de CEF Capital, société asiatique affiliée qui est un holding de banques d'affaires, et d'autres revenus non directement attribuables aux principales entreprises précitées. Les revenus d'exploitation se sont chiffrés à 8 M\$, reculant ainsi de 22 M\$ depuis 2000 à cause de l'augmentation des charges de financement liées à la trésorerie, facteur qui a été en partie compensé par les intérêts créditeurs d'une nouvelle cotisation de l'impôt.

FRAIS

| FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊTS – MARCHÉS M | ONDIAUX C | IBC | |
|--|-----------|----------|----------|
| en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre | 2001 | 2000 | 1999 |
| Frais autres que d'intérêts déjà établis | 2 730 \$ | 2 938 \$ | 2 822 \$ |
| Moins: | | | |
| Charge de restructuration | 63 | - | 182 |
| Restructuration de la propriété de certains prêts et contrats de location aux États-Unis | 8 | - | - |
| Regroupement des locaux de New York | - | 50 | - |
| Frais liés à l'acquisition d'Oppenheimer | - | 20 | 45 |
| Frais d'exploitation autres que d'intérêts | 2 659 \$ | 2 868 \$ | 2 595 \$ |

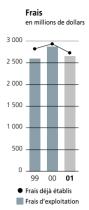
En 2001, les frais d'exploitation autres que d'intérêts ont été de 2 659 M\$, une diminution de 209 M\$ en regard de ceux de 2000 par suite d'une baisse de la rémunération variable associée à des revenus moins élevés.

Le coefficient de rendement d'exploitation a été de 62,9 % en 2001, contre 60,0 % en 2000.

En 2000, les frais d'exploitation autres que d'intérêts s'étaient situés à 2 868 M\$, en hausse de 273 M\$ sur ceux de 1999, par suite de la hausse de la rémunération variable qu'avait engendrée une augmentation de 23 % des revenus.

Le tableau de gauche indique les frais autres que d'intérêts déjà établis.

Le secteur comptait 2 996 employés réguliers à la fin de l'exercice.



DOTATION AUX PERTES SUR CRÉANCES

La dotation aux pertes sur créances s'est située à 694 M\$ en 2001. Compte non tenu de la dotation de 48 M\$ liée à la vente en bloc, durant le quatrième trimestre, de prêts consentis à des entreprises aux États-Unis, la dotation aux pertes sur créances a enregistré une hausse de 360 M\$ sur celle de 2000 à cause du fléchissement général des marchés du crédit.

En 2000, la dotation aux pertes sur créances avait été de 286 M\$, soit 41 M\$ de plus qu'en 1999.

ACTIF MOYEN

En 2001, l'actif moyen a été de 122,0 G\$, affichant ainsi une augmentation de 4,1 G\$ sur celui de l'exercice précédent, augmentation découlant de l'essor continu de l'entreprise de produits structurés en actions.

Activités non sectorielles et autres

Le poste Activités non sectorielles et autres englobe les trois groupes fonctionnels, soit Trésorerie, gestion du bilan et gestion du risque, Administration et Développement de l'entreprise, qui offrent des services de soutien aux secteurs d'exploitation de la CIBC, les services de garde de titres de CIBC Mellon ainsi que d'autres éléments de revenus et frais non directement imputables aux quatre secteurs d'exploitation. Les revenus et les frais des groupes fonctionnels sont habituellement imputés aux secteurs d'exploitation.

Le bénéfice d'exploitation inscrit au poste Activités non sectorielles et autres tient compte des résultats du siège social après application du modèle de gestion fabricant-segment clientèle-distributeur, qui sert à mesurer et présenter les résultats des quatre secteurs d'exploitation.

| en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre | 2001 | 2000 | 1999 |
|--|---------|---------|----------|
| (Perte) déjà établie | (43) \$ | (52) \$ | (177) \$ |
| Moins : | | | |
| Gain à la vente d'éléments d'actif non sectoriels | - | 143 | - |
| Événements du 11 septembre 2001 | (4) | - | - |
| Charge de restructuration | (6) | 1 | (26) |
| Ajustement au titre de changements de taux d'imposition | (66) | - | - |
| Provision générale | - | (146) | (84) |
| Bénéfice (perte) d'exploitation | 33 \$ | (50) \$ | (67) \$ |

Groupes fonctionnels

innovation

+ responsabilité



RÉSULTATS DE 2001

- Ratio de capital de 9,0 % pour le capital de première catégorie et de 12,0 % pour le capital total au 31 octobre 2001
- Réattribution des ressources du bilan (incluant le capital) et des positions à risque en fonction d'un rendement économique durable et d'autres mesures clés
- Mise au point et amélioration continue de modèles de risque pour la gestion du risque de crédit et du risque de marché
- Provision totale pour pertes de créances excédant de 592 M\$ les prêts douteux nets au 31 octobre 2001
- Réduction du niveau de risque du portefeuille de négociation, qui est passé de 20,5 M\$ à la fin de l'exercice 2000 à 11.2 M\$ à la fin de 2001
- Obtention d'un RCP d'exploitation de 19,8 % par rapport à un objectif de 18,0 %

Trésorerie, gestion du bilan et gestion du risque

La gestion énergique du bilan (incluant le capital) demeure au cœur de la stratégie mise en ceuvre par la CIBC. Dans le cadre de cette stratégie, nous assurons une gestion rigoureuse de nos 37 entreprises au moyen d'un processus d'attribution des positions à risque et des ressources du bilan (incluant le capital) grâce auquel les fonds sont réaffectés aux activités qui procurent un rendement supérieur ou qui sont essentielles à la croissance stratégique. Au cours du quatrième trimestre, la CIBC a franchi une étape importante en annonçant la consolidation des groupes Gestion du risque et Trésorerie et gestion du bilan.

Notre objectif premier est d'accroître la rentabilité de chacun de nos secteurs d'activité, qui affichent déjà un rendement solide. Nous y parviendrons en établissant une structure intégrée mieux adaptée à l'ensemble des activités de la Banque. Le groupe consolidé optimisera les corrélations entre le bilan (incluant le capital) et le risque en regroupant dans un même cadre des activités telles l'attribution des ressources du bilan et des positions à risques et les procédés de mesure et de surveillance.

Le nouveau groupe fonctionnel indépendant aura pour responsabilités les activités suivantes :

- La division Trésorerie s'occupe du financement ainsi que de la gestion de l'actif et du passif, des liquidités, de l'encaisse et des garanties à l'échelle de la Banque.
- La division Gestion du portefeuille de crédit (GPC) applique des techniques axées sur les forces du marché pour gérer les fonds soumis au risque de crédit. GPC applique également des modèles de crédit à l'analyse du portefeuille de crédit aux grandes entreprises. Les positions à risque élevé ou les positions concentrées sont réduites au moyen de la vente de prêts, de couvertures des instruments de crédit dérivés ou d'opérations structurées. Ces moyens sont également utilisés pour ajouter au portefeuille une exposition à des risques de crédit ciblés de façon à en accroître la diversification et le rendement. De plus, l'évolution récente des marchés de crédit a permis d'accroître considérablement la liquidité des prêts aux particuliers.
- La division Gestion du bilan (incluant le capital) veille à assurer que la structure du capital de la CIBC est la plus solide et la plus efficace qui soit. Elle gère également le capital de ses diverses entités.
 Cette division a notamment pour responsabilités de recommander et de mettre en œuvre les programmes de rachat d'actions, les émissions et les placements de titres. Ces activités sont au cœur même du processus critique d'attribution des ressources du bilan et des ressources en capital.
- La division Gestion du risque identifie, mesure, surveille et contrôle le degré d'exposition de la CIBC aux risques de crédit, de marché et d'exploitation dans le monde entier. Elle met au point et recommande des politiques en matière de gestion du risque; elle mesure et supervise le respect de ces politiques; elle élabore et met en œuvre des méthodes de mesure et de contrôle du risque; elle conçoit et instaure l'infrastructure qu'exige la mesure et le contrôle du risque.

En 2002, la CIBC cherchera activement à mener à bien la consolidation du groupe Trésorerie, gestion du bilan et gestion du risque. En concentrant les pouvoirs et les responsabilités en un même groupe fonctionnel et en rendant plus efficace encore la gestion du bilan (incluant le capital) et du risque, nous entendons faire ressortir la valeur actionnariale. L'un des avantages que présente déjà la consolidation est le resserrement du lien entre le comité du capital et l'un de ses sous-comités, le comité du crédit. innovation

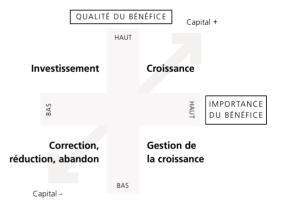
Au cours de l'exercice 2001, le groupe Trésorerie, gestion + responsabilité du bilan et gestion du risque s'est illustré dans les secteurs suivants :

- Nous avons continué à appliquer notre approche disciplinée de gestion à l'égard de la composition du capital de la Banque et de l'utilisation qui en est faite en vue d'optimiser la valeur actionnariale en réduisant l'actif pondéré quant au risque accusant un rendement plus faible ou variable.
- Nous avons étendu le rigoureux processus d'attribution des ressources du bilan et du capital à l'échelle de la Banque (voir la matrice ci-dessous). Grâce aux corrélations établies avec les prêts, la division Trésorerie a notamment amélioré la gestion du risque de remboursement anticipé lié aux prêts hypothécaires à l'habitation. Cette mesure a donné lieu à une réduction du montant de capital attribué pour le risque de marché.
- Du point de vue du risque de crédit, les paiements en défaut et les comptes en souffrance demeurent élevés, d'où l'importance de notre fonction GPC, qui, grâce à une gestion active de notre portefeuille de prêts secondaires aux entreprises, accroît notre capacité à rendre monnayables nos actifs créanciers.
- Au 31 octobre 2001, la provision totale pour pertes sur créances excédait de 592 M\$ les prêts douteux nets, alors qu'elle les dépassait de 575 M\$ à la fin de 2000.
- Le niveau des unités de mesure du risque (UMR) a été considérablement plus faible en 2001, malgré un ralentissement des marchés. De fait, la Banque a enregistré une diminution des unités de mesure du risque pour l'ensemble de ses portefeuilles de négociation et de ses portefeuilles autres que de négociation.
- Nous avons dégagé un important bénéfice de trésorerie pour l'exercice, tant pour nos activités en Amérique du Nord qu'aux Caraïbes et en Europe, du fait que nous étions bien positionnés pour tirer parti de baisses de taux d'intérêt survenues au cours de l'exercice de 12 mois.
- Nous avons mis en œuvre notre plan de continuité des activités en deux occasions en 2001 : d'abord, à la suite d'un incendie qui s'est déclaré le 2 mai à proximité d'un important centre d'appels, de traitement et soutien informatique de la CIBC; puis, à la suite de l'effondrement des tours jumelles le 11 septembre dernier, lequel a causé des dommages matériels aux bureaux de la CIBC situés au One World Financial Center à New York, occasionnant par le fait même une perturbations de ses activités. Dans les deux cas, le suivi du plan de continuité a permis de relocaliser rapidement des employés et des services essentiels dans d'autres locaux de la CIBC. Grâce à ce plan, l'incidence de ces événements sur le service à la clientèle et sur l'ensemble des activités de la CIBC a été réduite au minimum.

NOS PRIORITÉS

- Consolider les groupes Gestion du risque et Trésorerie et gestion du bilan de façon à accroître le niveau d'efficience et d'efficacité des activités
- Ratios de capital cibles de 8.5% à 9.5% (capital de première catégorie) et de 11,0 % à 12,5 % (capital total)
- Gérer le bilan et les positions à risque de facon à réaliser une hausse du BPA de 15 % et un RCP d'exploitation de 18 %
- Réattribuer les ressources du bilan (incluant le capital et la capacité d'imposition) et le risque en fonction d'un rendement économique durable et d'autres mesures clés
- Identifier, mesurer, surveiller et contrôler le degré d'exposition au risque

MATRICE D'AFFECTATION **DES RESSOURCES DU BILAN**



innovation

+ responsabilité



et agent administratif en chef

NOS PRIORITÉS

- Poursuivre la mise en œuvre du processus de planification du rendement pour chaque unité à l'échelle de la Banque
- Améliorer l'efficience et l'efficacité des programmes de formation et de perfectionnement du personnel
- Relever le degré de sécurité pour les employés et accroître les mesures de protection de l'information
- Publier une nouvelle déclaration sur les responsabilités envers la collectivité
- Mettre en œuvre une stratégie intégrée de communications avec les médias
- Instaurer à l'échelle de la CIBC des politiques à jour de protection des renseignements
- Améliorer les processus et les systèmes de contrôle financier
- Réduire les coûts à long terme, améliorer l'efficacité de l'exploitation, mieux gérer nos activités clés et créer, pour notre personnel, des débouchés professionnels intéressants

Administration

Le groupe Administration a progressé davantage dans la poursuite de son objectif de réduire les coûts à long terme et d'améliorer l'efficacité de l'exploitation, surpassant de 2 % ses objectifs en matière de compression des coûts.

Le groupe, qui assure des services de régie et de soutien à la CIBC et à ses unités d'exploitation stratégiques, regroupe les finances, les communications générales et les affaires publiques, les ressources humaines, le marketing, les services immobiliers et la régie d'entreprise, y compris les services juridiques, la vérification et les services de conformité. Le groupe a pour mandat de mettre en place, à l'échelle de la Banque, des processus visant à assurer que la CIBC, ses filiales et ses unités d'exploitation sont exploitées avec efficacité, contrôle et cohésion.

Au cours de l'exercice, le groupe Administration a conclu avec deux importants fournisseurs externes des ententes d'impartition de deux grandes fonctions internes, soit les services immobiliers ainsi que les ressources humaines et la technologie. La conclusion de ces ententes s'inscrit dans l'initiative de la CIBC de se retirer des secteurs qui ne cadrent pas avec ses intérêts stratégiques et de réaffecter les fonds et les ressources à des activités qui procurent un rendement supérieur et qui sont essentielles à la croissance.

De concert avec le président du conseil et la haute direction, le groupe a établi d'autres objectifs en matière d'exploitation et de rendement financier, augmentant le nombre de mesures prélevées chaque mois pour le faire passer de 140 à 190.

De plus, nous avons instauré un processus d'examen pour nous permettre de suivre les progrès réalisés par rapport aux objectifs visés et avons révisé nos moyens de diffusion de l'information financière de manière à en augmenter la clarté et le niveau de transparence pour les parties intéressées, tant internes qu'externes.

Conformément à notre objectif de rehausser la responsabilité et le rendement de chacune de nos unités, nous avons instauré de nouveaux processus de gestion du

+ responsabilité

rendement pour tous les membres de notre personnel. Cette mesure assurera que nos employés concentrent leurs efforts et alignent leurs actions sur des activités qui concordent avec la stratégie de la CIBC et qui servent l'intérêt de nos actionnaires.

Le groupe Administration continue d'assurer un éventail de services aux unités d'exploitation de la CIBC, depuis les services juridiques et les services de conformité jusqu'au soutien marketing et communications.

L'un des faits marquants de l'exercice a été le soutien réglementaire offert à Amicus lorsque celle-ci a obtenu l'approbation pour figurer à l'annexe 1 des banques au Canada et l'établissement des exigences réglementaires relatives à ce modèle de gestion aux États-Unis.

Le groupe a également mis à profit son expertise en matière de marketing et de communications dans le cadre du lancement de Solutions simples et sensées, notre nouvelle stratégie de marque de commerce.

Les priorités du groupe pour l'exercice qui vient seront d'axer l'infrastructure de la Banque, en terme de capacité, sur la conjoncture économique du moment, de rechercher de nouveaux moyens d'augmenter les niveaux d'efficience et de réduire les coûts, d'ancrer encore plus profondément nos processus de gestion du rendement dans la culture de l'organisation et d'améliorer encore davantage nos processus et nos systèmes de contrôle financier.

Pour l'exercice qui vient, le groupe concentrera particulièrement ses efforts sur l'atteinte de quatre objectifs, soit relever le degré de sécurité pour les employés et accroître les mesures de protection de l'information à la suite des événements du 11 septembre 2001, mettre en œuvre une stratégie intégrée de communications avec les médias, publier une déclaration sur les responsabilités envers la collectivité conformément à la nouvelle législation du gouvernement fédéral, et instaurer de nouvelles politiques de protection de la vie privée afin d'assurer que la politique de la CIBC en matière de protection des renseignements personnels est à jour.

Développement de l'entreprise

Le groupe Développement de l'entreprise est en bonne voie d'atteindre son objectif de réaliser la pleine valeur du portefeuille de prêts aux entreprises et d'établir les bases pour une croissance future.

Au cours de l'exercice, le groupe Développement de l'entreprise a joué un rôle de premier plan dans la vente de ses activités de services de cartes aux marchands à Global Payments Inc. Cette vente nous assure un potentiel de revenu supérieur à celui que nous aurions pu réaliser si nous avions continué d'exploiter en propriété exclusive cette entreprise canadienne.

Le groupe Développement de l'entreprise a participé à l'opération d'acquisition des actions en circulation de TAL Gestion globale d'actifs inc. menée par le secteur d'exploitation Gestion des avoirs. La conclusion de cette opération a marqué une étape importante dans la croissance des activités de la Gestion des avoirs, ouvrant la voie à une expansion future.

Le groupe a également travaillé en étroite collaboration avec le secteur Gestion des avoirs dans le cadre de la vente de l'entreprise de services bancaires privés de Guernsey à The Bank of N.T. Butterfield & Son Limited.

Puis, après la fin de l'exercice, le groupe Développement de l'entreprise a participé au succès de l'acquisition des activités de courtage de détail, de gestion de l'actif et de services liés aux valeurs mobilières de Merrill Lynch Canada Inc. par la CIBC.

Nous avons continué à participer à la rechercher d'éventuelles alliances pour Amicus, notre entreprise de services bancaires électroniques de détail. Nous avons cherché activement à accroître la présence de la CIBC aux États-Unis et à élargir notre capacité de prestation de services destinés à notre clientèle américaine de particuliers, qui est en pleine expansion.

Le groupe Développement de l'entreprise a également entamé des discussions avec Barclays Bank PLC concernant le regroupement de nos opérations bancaires de détail respectives et de nos opérations offertes aux entreprises et à l'étranger dans les Caraïbes pour créer une nouvelle entité de plus grande envergure, qui pourrait être appelée à devenir un acteur important sur le marché. Aux termes de l'entente, la CIBC et Barclays détiendront chacune une participation d'environ 45 % dans la nouvelle entité regroupée; la participation résiduelle sera détenue dans le public.

Ces opérations ont été effectuées après un examen exhaustif de nos activités et de la conjoncture du marché. Le groupe Développement de l'entreprise évalue chaque année des centaines d'occasions pouvant maximiser la valeur de nos activités. L'une de nos priorités est de collaborer étroitement avec le groupe Trésorerie, gestion du bilan et gestion du risque pour assurer que les ressources sont affectées aux unités

d'exploitation ou aux activités offrant un potentiel de croissance et de rendement supérieur.

innovation + responsabilité

Ces opérations visaient également à stimuler l'esprit d'entreprise chez les dirigeants des unités d'exploitation, de façon à assurer que les décisions prises servent l'intérêt premier de nos actionnaires.

En 2002, notre groupe aura pour objectifs de déterminer comment accélérer la croissance des entreprises qui procurent un rendement élevé, surtout dans le secteur Gestion des avoirs, de repérer les nouvelles acquisitions, les alliances et les projets de coentreprise qui contribueraient à ajouter de la valeur pour les actionnaires et de définir des stratégies visant à libérer du capital en abandonnant des activités non stratégiques ou à faible rendement.

innovation

+ responsabilité



RICHARD VENN Premier vice-président à la direction

NOS PRIORITÉS

- Rechercher de nouvelles alliances et des occasions d'acquisitions afin d'accélérer la croissance, surtout dans le secteur Gestion des avoirs
- Dégager et optimiser la valeur de notre portefeuille global de prêts aux entreprises

Revue des états financiers consolidés

États consolidés des résultats

Revenu

Le total des revenus est constitué du revenu net d'intérêts et du revenu autre que d'intérêts.

Sur une base d'impôt équivalente (BIE), le revenu de 2001 a atteint 11 306 M\$, en baisse de 904 M\$ par rapport à celui de l'exercice précédent. Ce recul est attribuable à une diminution de 1 184 M\$ du revenu autre que d'intérêts, laquelle a été compensée en partie par une augmentation de 280 M\$ du revenu net d'intérêts.

Le revenu pour l'exercice 2000 s'est élevé à 12 210 M\$ (BIE), en hausse de 1 945 M\$ par rapport au chiffre inscrit en 1999. Cette progression tient à une augmentation de 2 069 M\$ du revenu autre que d'intérêts, laquelle a été contrebalancée par une diminution de 124 M\$ du revenu net d'intérêts.

REVENU NET D'INTÉRÊTS ET MARGE D'INTÉRÊTS NETTE

Le revenu net d'intérêts comprend les intérêts et les dividendes gagnés sur les éléments d'actif moins les intérêts sur les éléments de passif. La marge d'intérêts nette correspond au revenu net d'intérêts exprimé en pourcentage de l'actif moyen.

| REVENU NET D'INTÉRÊTS ET MARGE D'INTÉRÊTS NETTE en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre 2001 2000 1999 | | | | | | | |
|--|------------|------------|------------|--|--|--|--|
| Actif moyen | 278 798 \$ | 263 119 \$ | 271 844 \$ | | | | |
| Revenu net d'intérêts (BIE) | 4 693 \$ | 4 413 \$ | 4 537 \$ | | | | |
| Marge d'intérêts nette (BIE) | 1,68 % | 1,68 % | 1,67 % | | | | |

Le revenu net d'intérêts inscrit en 2001 s'est accru par rapport à celui de l'exercice précédent pour atteindre 4 693 M\$. Cette progression tient à une augmentation de l'actif moyen, particulièrement au titre des services de cartes et des prêts hypothécaires, et à une amélioration des marges d'intérêt. Une analyse complémentaire du revenu net d'intérêts et de la marge d'intérêts nette est présentée sous la rubrique Renseignements financiers annuels supplémentaires, aux pages 102 et 103.

En raison du repli de l'actif moyen, le revenu net d'intérêts de 2000 a diminué de 124 M\$ par rapport à celui de 1999 pour s'établir à 4 413 M\$.

REVENU AUTRE QUE D'INTÉRÊTS

Le revenu autre que d'intérêts comprend tous les revenus non classés comme revenus net d'intérêts.

En 2001, le revenu autre que d'intérêts s'est élevé à 6 613 M\$ et comprenait un gain à la vente d'éléments d'actif non sectoriels, qui a été plus que contrebalancé par la perte liée à la vente en bloc de prêts à des entreprises aux États-Unis. De plus, le revenu autre que d'intérêts pour 2001 a été affaibli par le recul des services de banque d'investissement, la baisse du volume des opérations de négociation et la diminution des gains enregistrés par les services de banque d'affaires par suite du repli du marché. Le revenu autre que d'intérêts de 2000 a été supérieur à celui de 1999, grâce à une hausse des

gains à la vente d'éléments d'actif non sectoriels, conjuguée à une augmentation des revenus tirés des honoraires, du volume des opérations de négociation et des gains enregistrés par les services de banque d'affaires.

| REVENU AUTRE QUE D'INTÉRÊTS en millions de dollars, | | | |
|--|----------|----------|----------|
| exercices terminés les 31 octobre | 2001 | 2000(1) | 1999(1) |
| Honoraires de services | | | |
| Prise ferme | 614 \$ | 886 \$ | 700 \$ |
| Dépôt | 521 | 503 | 490 |
| Crédit | 493 | 508 | 495 |
| Cartes | 363 | 368 | 314 |
| Fiducie et garde | 322 | 379 | 305 |
| Fonds mutuels | 351 | 358 | 250 |
| Assurances | 100 | 124 | 214 |
| | 2 764 | 3 126 | 2 768 |
| Commissions pour opérations sur titres | 1 089 | 1 480 | 1 181 |
| Opérations de négociation | 1 343 | 1 140 | 714 |
| Gains sur titres de placement, montant net | 575 | 970 | 378 |
| Revenu tiré d'actifs titrisés | 223 | 237 | 200 |
| Autres | 619 | 844 | 487 |
| Total du revenu autre que d'intérêts | 6 613 \$ | 7 797 \$ | 5 728 \$ |

(1) Certains montants des exercices précédents ont été retraités selon la présentation adoptée en 2001.

Le revenu autre que d'intérêts de 2001 a diminué de 1 184 M\$ par rapport à celui de l'exercice précédent, principalement en raison du ralentissement des marchés

Les honoraires de services ont diminué de 362 M\$, soit de 12 %, par rapport à ceux de l'exercice précédent. Ce recul découle principalement d'une baisse des honoraires de prise ferme, de fiducie et de garde.

- Les honoraires de prise ferme ont affiché un recul de 31 % en raison d'une baisse des nouvelles émissions de titres de participation, surtout aux États-Unis.
- Les honoraires de fiducie et de garde ont reculé de 15 % par rapport à ceux de 2000, qui comprenaient des honoraires d'encouragement annuels plus élevés que la normale gagnés sur la participation sans risque de la CIBC dans le bénéfice de sociétés de placement.

Les commissions pour opérations sur titres ont enregistré une baisse de 391 M\$, soit de 26 %, par suite d'une diminution du volume des opérations de négociation découlant de l'affaiblissement des marchés en 2001.

Les revenus tirés des opérations de négociation se sont accrus de 203 M\$, ou de 18 %, par rapport à ceux inscrits en 2000, surtout en raison d'une progression des revenus tirés des entreprises à revenu fixe. Se reporter à la page 53 pour une description plus détaillée des opérations de négociation.

Les gains sur titres de placement comprennent les gains et pertes matérialisés sur les cessions ainsi que les moins-values pour tenir compte des baisses de valeurs durables des titres du compte de placement. Les revenus ont accusé une baisse de 395 M\$, soit de 41 %, par rapport à ceux de 2000, en raison d'une diminution des gains matérialisés, déduction faite des moins-values des éléments d'actif, par suite du ralentissement économique.

Le revenu tiré d'actifs titrisés a diminué de 14 M\$, soit de 6 %, par rapport à celui inscrit en 2000, essentiellement en raison d'une baisse des revenus tirés de la titrisation de prêts sur cartes de crédit, laquelle a été en partie annulée par une augmentation des revenus tirés de la titrisation de prêts hypothécaires à l'habitation.

Le poste Autres comprend les gains et les pertes à la cession d'immobilisations et à la vente de filiales, les commissions de change et les autres services de paiement ainsi que les autres commissions et honoraires. Le montant de ce poste a diminué de 225 M\$, soit de 27 %, par rapport au chiffre inscrit en 2000. Ce recul tient à une diminution des gains à la vente d'éléments d'actif non sectoriels et à la perte découlant de la vente en bloc des prêts à des entreprises aux États-Unis.

Pour 2000, le revenu autre que d'intérêts s'est établi à 7 797 M\$, en hausse de 2 069 M\$, ou de 36 %, par rapport au chiffre inscrit en 1999. Cette augmentation est attribuable à la vente d'éléments d'actif non sectoriels ainsi qu'à l'excellent rendement au chapitre des revenus tirés des honoraires, des opérations de négociation et des activités de banque d'affaires.

Frais autres que d'intérêts

Les frais autres que d'intérêts comprennent tous les coûts de la CIBC, à l'exception des frais d'intérêts, de la dotation aux pertes sur créances et de la charge d'impôts.

Les frais autres que d'intérêts ont totalisé 8 226 M\$ en 2001, en hausse de 130 M\$, soit de 2 %, par rapport à ceux inscrits en 2000. Les frais autres que d'intérêts sont détaillés dans le tableau suivant :

| FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊTS en millions de dollars, | | | |
|--|----------|----------|----------|
| exercices terminés les 31 octobre | 2001 | 2000 | 1999 |
| Rémunération et charges sociales | | | |
| Salaires | 2 417 \$ | 2 235 \$ | 2 366 \$ |
| Primes d'encouragement | 1 372 | 1 636 | 1 173 |
| Commissions | 474 | 633 | 430 |
| Charges sociales | 469 | 433 | 419 |
| | 4 732 | 4 937 | 4 388 |
| Frais d'occupation | 631 | 634 | 594 |
| Matériel informatique et matériel de bureau (1) | 834 | 758 | 849 |
| Communications | 412 | 371 | 380 |
| Publicité et expansion des affaires | 286 | 273 | 283 |
| Honoraires | 327 | 240 | 211 |
| Taxes d'affaires et impôts sur le capital | 109 | 108 | 127 |
| Charge de restructuration | 207 | (31) | 426 |
| Autres | 688 | 806 | 740 |
| Total des frais autres que d'intérêts | 8 226 \$ | 8 096 \$ | 7 998 \$ |

(1) Compte tenu des frais liés au passage à l'an 2000 (néant en 2001; 10 M\$ en 2000; 88 M\$ en 1999).

Le montant inscrit en 2001 au titre de la rémunération et des charges sociales a diminué de 205 M\$, soit de 4 %, par rapport à celui de l'exercice précédent, en raison d'une baisse des primes d'encouragement et des commissions liées aux revenus par suite du repli des marchés. Cette baisse a été en partie contrebalancée par une hausse des charges salariales liée à un accroissement du personnel dans le cadre des initiatives stratégiques ainsi qu'à une hausse généralisée des niveaux des salaires.

Les frais d'occupation de 2001 sont similaires à ceux de l'exercice précédent.

Les coûts engagés au titre du matériel informatique et du matériel de bureau ont augmenté de 76 M\$, soit de 10 %, par rapport à ceux de 2000. Cette hausse est essentiellement attribuable aux dépenses engagées dans le cadre d'initiatives technologiques stratégiques.

Les frais de communication incluent les coûts de télécommunication, d'affranchissement, de messagerie et de papeterie. Ces frais ont augmenté de 41 M\$, soit de 11 %, par rapport à ceux engagés en 2000, principalement en raison d'un programme d'envois postaux et de la croissance des activités d'Amicus.

Les frais de publicité et d'expansion des affaires se sont accrus de 13 M\$, soit de 5 %, par rapport à ceux de l'exercice précédent. Cette hausse est en grande partie attribuable à l'augmentation des charges liées à Amicus et à d'autres initiatives stratégiques.

Les honoraires ont été de 87 M\$, ou de 36 %, supérieurs à ceux de 2000, en raison de la mise en œuvre des initiatives stratégiques.

Les taxes d'affaires et impôts sur le capital ont été semblables à ceux de 2000.

La charge de restructuration de 2001, d'un montant de 207 M\$, découle du programme de compression des coûts instauré à l'échelle de la Banque pour faire face à la conjoncture économique difficile. Le programme de compression des coûts est expliqué plus en détail à la page 22.

Le poste Autres s'entend des frais de services externes, des pertes irrécouvrables, des autres frais de personnel et des dons. Par suite d'une diminution des pertes autres que de crédit, le montant de ce poste a baissé de 118 M\$, soit de 15 %, par rapport à celui inscrit pour 2000. Le poste Autres comprend une charge de 7 M\$ (déduction faite d'un recouvrement d'assurance de 11 M\$) liée à des pertes et à des dépenses supplémentaires engagées relativement à certaines activités des bureaux de la CIBC situés à New York, dans l'édifice One World Financial Center, à proximité du World Trade Center.

En 2000, les frais autres que d'intérêts ont totalisé 8 096 M\$, en hausse de 98 M\$, par rapport à ceux de 1999, y compris une charge de restructuration de 426 M\$. Compte non tenu de la charge de restructuration de 1999, les frais autres que d'intérêts ont augmenté en 2000, en raison d'une hausse des primes d'encouragement et des commissions liées aux revenus et à l'augmentation des dépenses pour Amicus.

Impôts

| IMPÔTS | | | |
|--|---------|----------|----------|
| en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre | 2001 | 2000 | 1999 |
| Impôts sur les bénéfices | | | |
| Charge d'impôts | 92 \$ | 641 \$ | 320 \$ |
| Ajustement sur une base | | | |
| d'imposition équivalente | 144 | 131 | 129 |
| Total des impôts sur les bénéfices (BIE) | 236 | 772 | 449 |
| Impôts indirects | | | |
| Impôts sur le capital | 98 | 92 | 101 |
| Impôts fonciers et taxes d'affaires | 38 | 44 | 84 |
| Impôts sur la masse salariale | | | |
| (part de l'employeur) | 209 | 202 | 197 |
| TPS et taxes de vente | 198 | 182 | 176 |
| Total des impôts indirects | 543 | 520 | 558 |
| Total des impôts (BIE) | 779 \$ | 1 292 \$ | 1 007 \$ |
| Taux d'imposition combiné fédéral | | | |
| et provincial canadien | 41,64 % | 42,85 % | 43,2 % |
| Charge d'impôts en pourcentage du | | | |
| bénéfice net avant charge d'impôts (BIE) | 11,9 % | 26,7 % | 29,6 % |
| Total des impôts en pourcentage du bénéfice net avant déduction | | | |
| du total des impôts (BIE) | 31,3 % | 38,1 % | 49,2 % |

Le total des impôts sur les bénéfices et des impôts indirects a diminué de 513 M\$ en 2001, soit de 40 %.

Les impôts sur les bénéfices désignent ceux exigés de la CIBC (banque mère), sur une base non consolidée, ainsi que de ses filiales étrangères et nationales

Le total des impôts sur les bénéfices s'est établi à 236 M\$ pour 2001, en baisse de 536 M\$ par rapport au total inscrit pour 2000. Cette baisse tient essentiellement à la diminution du bénéfice de plusieurs filiales nordaméricaines plus fortement imposées, laquelle a été contrebalancée en partie par une augmentation du bénéfice de la banque mère. La restructuration des droits de propriété de certains prêts et contrats de location conclus aux États-Unis a entraîné une réduction de la charge d'impôts.

Le taux d'imposition combiné fédéral et provincial canadien, à savoir 41,64 % (42,85 % en 2000) est le taux d'imposition réglementaire auguel est assujettie la banque mère. Ce taux peut varier selon les modifications de taux d'imposition des sociétés qu'entérinent les gouvernements fédéral et provinciaux ainsi qu'en fonction des variations de la proportion du bénéfice réalisé dans chacune des provinces et par les établissements étrangers de la banque mère. En 2001, ce taux a baissé, principalement du fait que le taux d'imposition des sociétés au fédéral est passé de 28% à 27% et celui de l'Ontario de 14,5 % à 14 % en date du 1er janvier 2001. La Banque mène une partie importante de ses activités dans cette province.

En tant que pourcentage du bénéfice net avant charge d'impôts (BIE), les impôts sur les bénéfices sont passés de 26,7 % en 2000 à 11,9 % en 2001. Ce recul découle du fait qu'une plus grande part du bénéfice de la CIBC provient des filiales exploitées dans des territoires où les taux d'imposition sont plus faibles. Par surcroît, la CIBC a enregistré une baisse

du bénéfice réalisé par les filiales exploitées dans des territoires où les taux d'imposition sont plus élevés. Cette baisse du bénéfice est attribuable, entre autres, à des pertes sur prêts, à une charge de restructuration et à des frais de démarrage engagés relativement à de nouvelles activités, notamment celles d'Amicus. De plus, la restructuration des droits de propriété de certains prêts et contrats de location conclus aux États-Unis a entraîné une baisse d'impôts durable de 142 M\$.

Les impôts indirects s'entendent des impôts sur le capital, des impôts fonciers et taxe d'affaires, des impôts sur la masse salariale ainsi que de la TPS et des taxes de vente.

Les impôts indirects se sont chiffrés à 543 M\$, en hausse de 23 M\$, soit de 4 %, par rapport à ceux de 2000. Cette hausse découle de l'augmentation des taxes de vente, des impôts sur le capital et des impôts sur la masse salariale, compensée par la baisse des impôts fonciers et des taxes d'affaire. La hausse des taxes de vente est attribuable à l'augmentation des dépenses au titre des programmes de récompense de la fidélité et d'autres dépenses imposables, tel le loyer (qui a augmenté du fait que la Banque a vendu plusieurs immeubles de bureaux, qu'elle a par la suite occupés à titre de locataire pendant une partie de l'exercice 2000). La hausse des impôts sur le capital tient à l'augmentation du capital-actions privilégié. Les impôts sur la masse salariale ont augmenté essentiellement en raison de la hausse des primes du Régime de pensions du Canada. Quant aux impôts fonciers et à la taxe d'affaires, ils ont diminué par suite de la vente d'immeubles de bureaux.

Conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la CIBC est tenue de constater un actif d'impôts futurs à l'égard des frais comptabilisés qui seront ultérieurement admissibles à une déduction fiscale, telle la provision générale pour pertes sur créances. L'actif d'impôts futurs est inscrit en tenant compte des taux d'imposition qui s'appliqueront pour les périodes futures. Au cours de l'exercice 2000, le gouvernement fédéral et le gouvernement de l'Ontario ont tous deux proposé des réductions des taux d'imposition qui seront appliquées progressivement sur dix ans. Certaines réductions des taux d'imposition ont été jugées pratiquement en vigueur en 2000, mais la plupart sont entrées en vigueur en 2001. Du fait que les propositions du fédéral étaient considérées comme pratiquement en vigueur au premier trimestre de 2001, une charge cumulative de 45 M\$ a été imputée à la charge d'impôts de l'exercice. Les budgets de l'Ontario et de la Colombie-Britannique ont été jugés pratiquement en vigueur au troisième trimestre, ce qui a donné lieu à une charge cumulative de 21 M\$ imputée à la charge d'impôts de ce trimestre. Compte tenu des charges régulières, la CIBC a réduit son actif d'impôts futurs d'un montant total de 90 M\$ par voie d'une imputation à la charge d'impôts de l'exercice.

Les impôts sur les bénéfices et les impôts indirects sont passés de 1 007 M\$ en 1999 à 1 292 M\$ en 2000. Cette hausse est attribuable à une augmentation du total des impôts sur les bénéfices de 323 M\$, laquelle tient essentiellement à une progression du bénéfice de la banque mère et de diverses filiales.

Bilans consolidés

| an malliana da dallara anni 31 antahun | 2001 | 2000 |
|---|------------|-----------|
| en millions de dollars, aux 31 octobre | 2001 | 2000 |
| ACTIF | | |
| Liquidités | 11 350 \$ | 10 679 9 |
| Titres | | |
| Titres du compte de placement | | |
| et titres en substitut de prêts | 22 996 | 16 025 |
| Titres du compte de négociation | 51 798 | 53 217 |
| | 74 794 | 69 242 |
| Prêts | | |
| Prêts hypothécaires à l'habitation | 58 728 | 51 898 |
| Prêts personnels et prêts sur cartes de crédit | 27 909 | 27 452 |
| Prêts aux entreprises et aux administrations | | |
| publiques, y compris les acceptations | 54 274 | 56 179 |
| Provision générale pour pertes sur créances | (1 250) | (1 250) |
| | 139 661 | 134 279 |
| Titres empruntés ou acquis en vertu de | | |
| conventions de revente | 24 079 | 20 461 |
| Instruments dérivés à la valeur marchande | 25 723 | 23 847 |
| Autres éléments d'actif | 11 867 | 9 194 |
| | 287 474 \$ | 267 702 9 |
| PASSIF ET CAPITAUX PROPRES | | |
| Dépôts | 194 352 \$ | 179 632 3 |
| Engagements liés à des titres vendus à découvert | 11 213 | 13 992 |
| Engagements liés à des titres prêtés ou vendus en vertu de conventions de rachat | 21 403 | 14 199 |
| Instruments dérivés à la valeur marchande | 26 395 | 24 374 |
| Autres éléments de passif et acceptations | 18 212 | 19 718 |
| Dette subordonnée | 3 999 | 4 418 |
| Capitaux propres | 11 900 | 11 369 |
| | 287 474 \$ | 267 702 |

ACTIF

Au 31 octobre 2001, le total de l'actif s'établissait à 287,5 G\$, soit 19,8 G\$ de plus qu'à la même date un an plus tôt. Cette hausse découle principalement de la croissance relative aux titres du compte de placement et titres en substitut de prêts, soit une progression de 7,0 G\$ par rapport à ceux de l'exercice précédent, aux prêts hypothécaires à l'habitation, soit une amélioration de 6,8 G\$, et aux titres empruntés ou acquis aux termes de conventions de revente, soit une augmentation de 3,6 G\$, annulée en partie par la diminution de 1,4 G\$ des titres du compte de négociation. De plus, les prêts aux entreprises et aux administrations publiques, y compris les acceptations, ont diminué de 1,9 G\$ par suite, notamment, des efforts soutenus de la Banque de se dessaisir de prêts non stratégiques aux entreprises.

Une analyse approfondie du portefeuille de prêts est incluse dans la partie portant sur la gestion du risque de crédit, aux pages 47 à 51.

PASSIF ET CAPITAUX PROPRES

Les dépôts totalisaient 194,4 G\$ au 31 octobre 2001, soit 14,7 G\$ de plus qu'à la même date un an plus tôt. Cette croissance est imputable à l'augmentation des dépôts des entreprises et des administrations publiques ainsi que des dépôts des particuliers. De plus amples renseignements sur la composition des dépôts sont fournis à la note 8 des états financiers consolidés et dans les renseignements financiers annuels supplémentaires, à la page 108.

Les engagements liés à des titres prêtés ou vendus en vertu de conventions de rachat se sont chiffrés à 21,4 G\$, soit une hausse de 7,2 G\$ par rapport à ceux du 31 octobre 2000.

La dette subordonnée s'élevait à 4,0 G\$ au 31 octobre 2001, soit 0,4 G\$ de moins qu'à la même date un an plus tôt. Le détail de la dette subordonnée est donné à la note 10 afférente aux états financiers consolidés.

Les capitaux propres s'établissaient à 11,9 G\$ au 31 octobre 2001, soit une augmentation de 0,5 G\$ comparativement à ceux constatés à la même date un an plus tôt.

Gestion du risque et du capital

La CIBC est exposée à des risques, dont les risques de crédit, de marché, d'illiquidité et d'exploitation, dans le cours normal des affaires. La Banque gère le risque et le capital en fonction de niveaux de tolérance établis par la direction, approuvés par le conseil d'administration, et dont l'objectif consiste à atteindre un rendement jugé satisfaisant. La CIBC gère le risque au moyen d'un cadre global dans lequel entrent en jeu une infrastructure, des politiques et des procédés, ainsi que des moyens de mesure et de contrôle qui concourent à une gestion proactive et efficace du risque et du bilan (incluant le capital). Le conseil et les comités de la direction indiqués ci-dessous définissent les politiques et les limites relatives à la gestion du risque et du capital, approuvent les stratégies de gestion du risque et du bilan (incluant le capital) et surveillent le rendement des portefeuilles et les tendances. En 2002, l'infrastructure des comités de la direction sera améliorée grâce à l'intégration du secteur Trésorerie et gestion du bilan et du secteur Gestion du risque. Plus particulièrement, le lien entre le comité du capital et du risque et le comité du crédit, l'un de ses sous-comités, sera solidifié afin d'optimiser l'utilisation des ressources du bilan (incluant le capital) et des positions à risque se rapportant à l'actif créancier de la Banque.

COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMITÉ DE GESTION DU RISQUE ET DE RÈGLES DE CONDUITE

- approuve les politiques et les limites se rapportant aux risques de crédit, de marché, d'illiquidité et d'exploitation;
- surveille le respect des politiques et des limites susmentionnées;
- examine et approuve les prêts et placements individuels;
- surveille les tendances des portefeuilles;
- examine et approuve les politiques en matière de concentration des prêts;
- examine et approuve les procédés relatifs au traitement des opérations entre apparentés et aux questions de conflits d'intérêts;
- passe en revue l'auto-évaluation exigée par la Société d'assurancedépôts du Canada (SADC).

Président : un administrateur externe

COMITÉ DE VÉRIFICATION

- approuve les politiques relatives à la gestion du capital et des contrôles internes;
- surveille le respect des politiques susmentionnées;
- surveille les méthodes de présentation de l'information financière de la CIBC au nom du conseil d'administration;
- examine les états financiers de la CIBC:
- fait le lien avec les vérificateurs internes et externes;
- examine les procédés de contrôle interne et la dotation aux pertes sur prêts;
- passe en revue l'auto-évaluation exigée par la SADC.

Président : un administrateur externe

COMITÉS DE LA DIRECTION

ÉQUIPE DE LA HAUTE DIRECTION

- veille à la régie de l'ensemble de l'entreprise;
- détermine le mandat et la composition des comités de la direction;
- établit l'orientation stratégique, les objectifs en matière de rendement et les limites de risque à l'échelle de la CIBC;
- Président : président du conseil et chef de la direction

- évalue la stratégie et supervise la gestion de l'actif, du passif et du capital;
- approuve les pouvoirs qui sont délégués et les limites qui sont imposées au comité du capital et du risque;
- approuve les opérations importantes et les investissements stratégiques.

COMITÉ DU CAPITAL ET DU RISQUE

- approuve les politiques de gestion des risques de crédit, de marché et d'illiquidité et des limites d'entreprises spécifiques;
- approuve l'attribution des ressources du bilan (incluant le capital) et la mesure du capital économique selon les paramètres fixés par l'équipe de la haute direction;
- surveille les portefeuilles, le rendement en matière de risque et les mesures prises à l'égard des questions importantes relevant des risques;
- détermine le mandat et la composition du comité du placement, incluant la délégation des limites et des pouvoirs;
- donne son approbation quant aux risques importants et à l'attribution stratégique des ressources du bilan au lancement de nouveaux produits, à la conduite de nouvelles activités ou à la création de nouveaux canaux.

Président : premier vice-président et chef de la gestion du risque, Trésorerie, gestion du bilan et qestion du risque

COMITÉ D'EXPLOITATION ET D'ADMINISTRATION

- établit la politique et l'infrastructure de la gestion du risque d'exploitation et des processus de contrôle interne à l'échelle de la CIBC et en évalue l'efficacité de manière continue;
- examine les évaluations internes sur le respect des contrôles internes:
- supervise l'application de mesures correctives relativement aux faiblesses importantes en matière de contrôle ou des nouvelles questions qui se posent à cet égard;
- supervise, au besoin, la mise en œuvre de projets ou de mesures d'envergure;
- signale au comité du capital et du risque les questions de conformité et de contrôle qui se posent eu égard aux risques de crédit ou de marché ainsi qu'à ceux ayant une incidence sur les ressources du bilan.

Président : premier vice-président à la direction, Gestion des avoirs

COMITÉ DE PLACEMENT*

Services de banque d'affaires.

COMITÉ DE CRÉDIT*

- approuve les demandes de crédit dans les limites établies;
- présente au comité de gestion du risque et de règles de conduite du conseil d'administration les nouvelles demandes de crédit et certaines demandes de renouvellement dépassant les limites établies.

Président : vice-président à la direction. Gestion du risque

Président : premier vice-président à la direction, Développement de l'entreprise

• approuve, selon des limites établies, les placements du groupe

^{*} Sous-comité du comité du capital et du risque

Gestion du risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité de perte financière par suite du manquement d'un emprunteur ou d'une contrepartie à honorer pleinement ses obligations financières ou contractuelles, telles que le remboursement de prêts ou le règlement de contrats d'instruments dérivés.

Le cadre de gestion de risque de crédit de la CIBC se compose d'une infrastructure, de politiques et de procédés ainsi que de mesures et de contrôles qui visent à inculquer un profond sentiment de responsabilité à l'échelle de la Banque.

INFRASTRUCTURE

Le comité du capital et du risque veille à évaluer et à approuver les politiques de gestion du risque de crédit de la CIBC. Ces politiques sont présentées annuellement au comité de gestion du risque et de règles de conduite du conseil d'administration aux fins d'évaluation et d'approbation. Le comité de gestion du risque et de règles de conduite est également chargé de s'assurer que ces politiques sont appliquées et que les procédés sont mis en œuvre pour gérer et surveiller le risque de crédit, et il doit s'assurer que la qualité du portefeuille de crédit est conforme à ces politiques. La haute direction doit faire rapport à intervalles réguliers au comité de gestion du risque et de règles de conduite sur les questions importantes relatives au risque de crédit, y compris les opérations de crédit des particuliers, les prêts douteux et la dotation aux pertes sur créances. De plus, la haute direction évalue les soldes des prêts douteux ainsi que les provisions pour pertes sur créances et la dotation aux pertes sur créances avec le comité de vérification du conseil d'administration.

La responsabilité de mesurer et de surveiller au jour le jour le risque de crédit revient au groupe Gestion du risque de crédit. Ce groupe est indépendant des secteurs d'exploitation et responsable de l'approbation initiale du crédit ainsi que de la mesure et du contrôle continu du portefeuille de crédit visant à garantir que le risque de crédit est adéquatement contrôlé. Ce contrôle est assuré par l'établissement de politiques d'octroi de prêts, l'approbation de tous les modèles utilisés pour l'évaluation du risque et la cote de solvabilité des prêts des particuliers, l'exercice du pouvoir d'approbation à l'égard de toutes les opérations de crédit d'importance, la surveillance par le rapprochement entre l'exposition au risque et les politiques et limites, et la gestion rigoureuse des prêts en retard et des prêts douteux par des groupes spécialisés.

La gestion du portefeuille de crédit est pratiquée également au sein du groupe Gestion du portefeuille de crédit, qui utilise des techniques axées sur le marché dans la gestion de la composante risque de crédit du capital économique. Le groupe Gestion du portefeuille de crédit applique des modèles de crédit perfectionnés pour analyser le vaste portefeuille de créances commerciales de la Banque. Les positions à risque élevé et les positions concentrées sont réduites au moyen de la vente de prêts directs, de couvertures de produits dérivés de crédit ou d'opérations structurées. Ces mêmes moyens sont également utilisés pour ajouter des risques ciblés au portefeuille dans le but de diversifier et d'améliorer les rendements de celui-ci. L'évolution récente sur les marchés de crédit a considérablement augmenté la liquidité à l'égard des prêts aux particuliers et, par conséquent, la gestion du portefeuille de crédit a gagné en dynamisme. Étant donné que la composante risque de crédit du capital économique est une ressource rare, la CIBC s'efforce de répartir et de libérer le capital de risque de crédit de la manière le plus efficace possible.

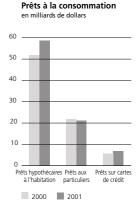
POLITIQUES ET PROCÉDÉS

Les politiques de risque de crédit de la CIBC exposent la philosophie de risque de crédit de la Banque et établissent le niveau de tolérance au risque global compte tenu du rendement désiré pour le risque pris en charge ainsi que les paramètres détaillés d'après lesquels le risque de crédit est contrôlé. Les politiques et les procédés établissent les fondements selon lesquels le crédit est accordé, mesuré, consolidé, surveillé et présenté. Sous ce rapport, la Banque applique les politiques et les procédés pour le contrôle du risque de crédit au portefeuille des prêts à la consommation et au portefeuille des prêts aux entreprises et aux administrations publiques.

MESURES ET CONTRÔLES

En ce qui concerne les prêts à la consommation, le nombre important d'opérations de montants moindres sont traitées au moyen de techniques statistiques, comme les méthodes d'évaluation par points du crédit et les modèles de gestion informatisée des prêts, bien adaptées à la détermination et à la gestion du risque.

Le portefeuille de prêts à la consommation de la CIBC est bien diversifié afin de garantir que les concentrations par type de consommateurs et de produits ne dépassent pas les limites acceptables et dictées par la prudence. Les prêts à la consommation constituent 61 % du porte-



feuille de la Banque, exception faite des titres empruntés ou acquis aux termes de conventions de revente et compte non tenu de la provision générale. Ces prêts sont essentiellement diversifiés, en ce sens qu'ils représentent des milliers d'emprunteurs dont les soldes des prêts sont relativement peu élevés. Les prêts hypothécaires à l'habitation, qui comptent pour 68 % du portefeuille des prêts à la consommation, comportent des niveaux de risque de crédit très peu élevés. Conformément à la stratégie de gestion de la croissance de la Banque pour ce secteur, les prêts hypothécaires à l'habitation ont augmenté de 6,8 G\$ par rapport à ceux de l'exercice précédent. La stratégie de croissance des prêts sur cartes de crédit de la Banque s'est traduite par une hausse de 20 % du portefeuille au bilan, qui constitue maintenant 8 % des prêts à la consommation. Les taux de prêts en retard et de pertes ont progressé au cours de la dernière année, traduisant cette croissance fulgurante, ainsi que le nombre à la hausse de faillites personnelles. Les prêts aux particuliers, qui comprennent les prêts

étudiants, ont reculé de 692 M\$, pour s'établir à 21,1 G\$ au cours de

2001, et correspondent à 24 % du portefeuille de prêts à la consommation. Les prêts à tempérament et les marges de crédit personnelles sont

demeurés relativement constants alors que des réductions ont été enre-

gistrées dans le portefeuille de prêts étudiants.

Relativement au portefeuille de prêts aux entreprises et aux administrations publiques, les prêteurs spécialisés évaluent chaque opération de crédit et, pour toute opération importante, doivent obtenir une autorisation de crédit indépendante du groupe Gestion du risque de crédit. La CIBC diversifie ce portefeuille en établissant les risques en matière de concentration de prêts relativement à un nom unique, à un secteur et à une région, et en s'assurant sans cesse que ces risques sont conformes aux limites imposées. Tous les prêts aux entreprises sont cotés d'après une échelle de risque de 13 catégories, graduée en fonction de la probabilité de perte s'y rapportant. Les concentrations de prêts se rapportant à un nom unique sont gérées au moyen de limites imposées sur les concentrations par suite d'évaluation du risque, les concentrations par secteur sont mesurées d'après des limites établies pour 17 secteurs différents, et les concentrations par région sont mesurées selon des limites fixées relativement au risque associé aux pays étrangers. La CIBC a recours à ces méthodes d'évaluation des risques en matière de prêts pour surveiller le portefeuille et pour établir le modèle RCPR de la Banque aux fins de l'attribution de la composante risque de crédit du capital.

Les prêts aux entreprises et aux administrations publiques (y compris les acceptations) constituent 38 % du portefeuille de la Banque, exception faite des titres empruntés ou acquis aux termes de conventions de revente et compte non tenu de la provision générale, et ils ont diminué de 3 % par rapport à ceux de l'exercice précédent. Cette baisse découle de la stratégie appliquée par la Banque visant à gérer activement les ressources du bilan (incluant le capital). Le portefeuille est diversifié sur le plan des secteurs, le secteur le plus important, les institutions financières, correspondant à environ 13 % du total des prêts aux entreprises et aux administrations publiques (y compris les acceptations) en 2001.

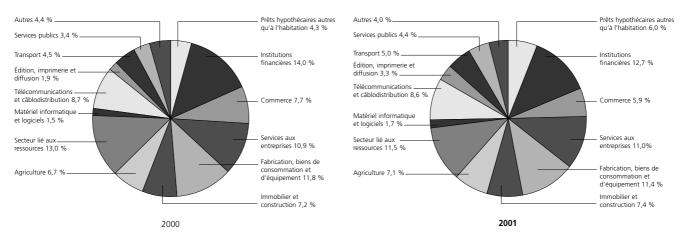
La direction continue de surveiller les concentrations de prêts par secteur étant donné la perspective économique actuelle et les récents événements dans le monde.

Du point de vue géographique, 83 % du portefeuille des prêts par secteur concerne l'Amérique du Nord; le reliquat se rapporte principalement au Royaume-Uni et à l'Europe de l'Ouest. Le risque lié à l'Asie continue d'être géré selon des niveaux de risque qui sont revus à la baisse, par suite de remboursements ou recouvrements importants. Les risques liés à l'Europe de l'Est, à l'Amérique latine et à l'Amérique du Sud et ailleurs sont limités. Le perfectionnement continu des outils d'aide à la décision utilisés dans le montage contribue considérablement au maintien d'un portefeuille judicieusement diversifié.

Le risque-pays est le risque que l'actif dans un pays étranger soit gelé en raison de l'imposition de contrôles des changes ou d'autres perturbations économiques ou politiques. La CIBC gère activement le risque-pays au moyen de limites imposées sur les risques liés à des pays précis, situés ailleurs qu'en Amérique du Nord. Ces limites établissent le risque-pays maximal acceptable et contrôlent ses sous-composantes, telles que les dépôts bancaires et les activités de financement.

La majeure partie du risque de crédit de la Banque se rapporte au portefeuille des prêts et acceptations. Cependant, la CIBC se livre à des activités qui l'exposent à des risques de crédit hors bilan. Celles-ci comprennent les ententes relatives au crédit et les instruments dérivés, dont une explication est donnée aux notes 20, 21 et 22 afférentes aux états financiers consolidés. La Banque gère ces risques en utilisant le même cadre de gestion du risque de crédit que celui qui est décrit plus haut.

Résumé des prêts aux entreprises et aux administrations publiques (y compris les acceptations) par secteur $^{(1)}$ (%)



(1) La classification ci-dessus est un résumé. Se reporter aux renseignements financiers annuels supplémentaires aux pages 104 et 105 pour obtenir le détail exact de la classification.

PRÊTS DOUTEUX

Bien que la CIBC demeure vigilante en matière de risque en surveillant continuellement toutes les expositions aux risques, elle gère également activement tous les comptes de prêts douteux. En général, un prêt est, de l'avis de la direction, considéré comme douteux lorsque la Banque n'est plus raisonnablement assurée d'en recouvrer en temps opportun le plein montant du capital et des intérêts. Certaines exceptions à cette politique sont exposées à la note 1 afférente aux états financiers consolidés.

Au cours de l'exercice, des prêts de 2,23 G\$ ont été classés pour la première fois dans la catégorie des prêts douteux, soit une progression de 441 M\$ par rapport à ceux de 2000. Pour le même exercice, les prêts douteux se rapportant aux prêts à la consommation ont grimpé de 169 M\$, ce qui correspond à la croissance continue du portefeuille et à l'augmentation du nombre de prêts en retard et de faillites. Par ailleurs, les prêts douteux se rapportant aux prêts aux entreprises et aux administrations publiques se sont accrus de 272 M\$. Dans l'ensemble, les prêts douteux au pays ont augmenté de 74 M\$, alors que les prêts douteux à l'étranger ont progressé de 367 M\$, dont une tranche de 310 M\$ se rapporte à des prêts aux États-Unis, ayant été classés pour la première fois dans la catégorie des prêts douteux.

La réduction des prêts douteux bruts par voie de mesures correctives, de remboursements ou de ventes a totalisé 935 M\$, une hausse de 179 M\$ par rapport à la réduction appliquée en 2000. Cette hausse tenait compte de 58 M\$ se rapportant aux prêts à la consommation et de 121 M\$ se rapportant aux prêts aux entreprises et aux administrations publiques. Pour l'exercice, les radiations ont totalisé 1 249 M\$, soit une hausse de 400 M\$ par rapport à celles de l'exercice précédent. Une tranche de 343 M\$ se rapportait aux radiations de prêts aux entreprises et aux administrations publiques et une tranche de 57 M\$, aux radiations de prêts à la consommation.

| VARIATIONS DES PRÊTS DOU | ITFUX NETS | 1) | | | | | | | | | | | | | |
|--|--|---|--|-----------------------|----------|--|---|--|-----------------------|----------|---|---|--|-----------------------|---------------|
| e | Prêts aux entreprises et aux adminis- trations publiques | Prêts à la consom- mation ⁽²⁾ | Total avant la provision générale | Provision générale | | Prêts aux ntreprises et ux adminis- trations publiques | Prêts à la consom- mation ⁽²⁾ | Total avant la provision générale | Provision générale | | Prêts aux treprises et ux adminis- trations publiques | Prêts à la consom- mation ⁽²⁾ | Total avant la provision générale | Provision générale | Total 1999 |
| Prêts douteux bruts | | | | | | | | | | | | | | | |
| Solde au début de l'exercice | 1 204 | \$ 457 | 1 661 9 | 9 | 1 661 \$ | 1 019 5 | \$ 463 | \$ 1 482 \$ | - \$ | 1 482 \$ | 1 050 | \$ 436 | \$ 1 486 5 | - \$ | 1 486 5 |
| Nouveaux prêts douteux | 1 280 | 945 | 2 225 | - | 2 225 | 1 008 | 776 | 1 784 | - | 1 784 | 911 | 826 | 1 737 | - | 1 737 |
| Reclassés dans les prêts rentab remboursés ou vendus | les, (529) | (406) | (935) | - | (935) | (408) | (348) | (756) | - | (756) | (534) | (453) | (987) | - | (987) |
| Prêts douteux bruts | | | | | | | | | | | | | | | |
| avant radiations | 1 955 | 996 | 2 951 | - | 2 951 | 1 619 | 891 | 2 510 | - | 2 510 | 1 427 | 809 | 2 236 | - | 2 236 |
| Radiations | (758) | (491) | (1 249) | - | (1 249) | (415) | (434) | (849) | - | (849) | (408) | (346) | (754) | - | (754) |
| Solde à la fin de l'exercice (3) | 1 197 | 505 | 1 702 | - | 1 702 | 1 204 | 457 | 1 661 | - | 1 661 | 1 019 | 463 | 1 482 | - | 1 482 |
| Provisions | | | | | | | | | | | | | | | |
| Solde au début de l'exercice | 476 | 510 | 986 | 1 250 | 2 236 | 505 | 243 | 748 | 1 000 | 1 748 | 551 | 208 | 759 | 850 | 1 609 |
| Radiations | (758) | (491) | (1 249) | - | (1 249) | (415) | (434) | (849) | - | (849) | (408) | (346) | (754) | - | (754) |
| Dotations | 736 | 364 | 1 100 | - | 1 100 | 346 | 624 | 970 | 250 | 1 220 | 292 | 308 | 600 | 150 | 750 |
| Recouvrements | 44 | 141 | 185 | - | 185 | 44 | 77 | 121 | - | 121 | 69 | 75 | 144 | - | 144 |
| Change et autres | 21 | 1 | 22 | - | 22 | (4) | - | (4) | - | (4) | 1 | (2) | (1) | - | (1) |
| Solde à la fin de l'exercice ⁽³⁾ | 519 | 525 | 1 044 | 1 250 | 2 294 | 476 | 510 | 986 | 1 250 | 2 236 | 505 | 243 | 748 | 1 000 | 1 748 |
| Prêts douteux nets | | | | | | | | | | | | | | | |
| Solde au début de l'exercice | 728 | (53) | 675 | (1 250) | (575) | 514 | 220 | 734 | (1 000) | (266) | 499 | 228 | 727 | (850) | (123) |
| Variation nette des prêts | | | | | | | | | | | | | | | |
| douteux bruts | (7) | 48 | 41 | - | 41 | 185 | (6) | 179 | - | 179 | (31) | 27 | (4) | - | (4) |
| Variation nette de la provision | (43) | (15) | (58) | - | (58) | 29 | (267) | (238) | (250) | (488) | 46 | (35) | 11 | (150) | (139) |
| Solde à la fin de l'exercice (3) | 678 | \$ (20) | 658 9 | (1 250) | (592)\$ | 728 5 | \$ (53) | \$ 675 \$ | (1 250) \$ | (575) \$ | 514 | \$ 220 | \$ 734 9 | \$ (1 000) \$ | (266) \$ |
| Prêts douteux bruts moins provi pourcentage du total des pr | | | _ | | 0,40 % | | | | | 0,44 % | | | | | 0,50% |
| Prêts douteux et acceptations n | ets après prov | ision génér | ale : | | | | | | | | | | | | |
| En pourcentage du total des p | prêts et accep | tations nets | | | (0,36 %) | | | | | (0,37 %) | | | | | (0,18% |
| En pourcentage des capitaux | propres | | | | (4,97 %) | | | | | (5,06 %) | | | | | (2,41%) |

⁽¹⁾ Les prêts douteux comprennent néant de titres en substitut de prêts (13 M\$ en 2000 et néant en 1999) et des provisions pour pertes sur créances de néant (2 M\$ en 2000 et néant en 1999) liées aux titres en substitut de prêts.

⁽²⁾ Les provisions spécifiques pour des nombres élevés de soldes homogènes de montants relativement petits sont établies à partir des ratios historiques de radiations aux soldes impayés. Cette pratique peut entraîner des prêts douteux nets négatifs, car les prêts individuels sont en général classés dans les prêts douteux lorsque le remboursement du capital ou le paiement des intérêts est en retard de 90 jours aux termes des contrats.

⁽³⁾ Compte non tenu de provisions pour lettres de crédit totalisant 1 M\$ (2 M\$ en 2000 et 4 M\$ en 1999).

DOTATION AUX PERTES SUR CRÉANCES

| en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre | 2001 | 2000(1) | 1999(1 |
|---|----------|----------|-----------|
| Canada | | | |
| Prêts hypothécaires à l'habitation | 3 \$ | 5 \$ | 7 5 |
| Prêts aux étudiants | (2) | 365 | 104 |
| Prêts personnels | 84 | 94 | 90 |
| Prêts sur cartes de crédit | 270 | 154 | 94 |
| Total des prêts à la consommation | 355 | 618 | 295 |
| Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation | 3 | 5 | 1 |
| Institutions financières | (2) | 2 | 6 |
| Commerce et services | 49 | 15 | 112 |
| Fabrication, biens de consommation | | | |
| et d'équipement | 24 | 51 | 125 |
| Immobilier et construction | (8) | (28) | (53) |
| Agriculture | 8 | 5 | 1 |
| Secteur lié aux ressources | 7 | 14 | 9 |
| Télécommunications, médias et technologie | 31 | (2) | 13 |
| Transport | 1 | 66 | - 13 |
| Services publics Autres | 1 | 6 1 | 13 (1) |
| | 4 | | (1) |
| Total des prêts aux entreprises et aux administrations publiques | 118 | 135 | 226 |
| | 473 | 753 | 521 |
| tats-Unis | - | | |
| Total des prêts à la consommation | _ | (6) | 1 |
| Institutions financières | 2 | 45 | 15 |
| Commerce et services | 163 | 61 | 28 |
| Fabrication, biens de consommation | | | |
| et d'équipement | 148 | 29 | 56 |
| Immobilier et construction | (1) | (15) | (30) |
| Agriculture | - | - | - |
| Secteur lié aux ressources | 50 | 13 | 1 |
| Télécommunications, médias et technologie | 227 | 12 | - |
| Transport | (2) | 13 | (3) |
| Services publics | 8 | - | - |
| Autres | 28 | 46 | 1 |
| | 623 | 198 | 69 |
| Autres pays | | 42 | 4.5 |
| Total des prêts à la consommation | 9 | 12 | 12 |
| Institutions financières | (10) | 1 | 21 |
| Commerce et services Fabrication, biens de consommation | 1 | 2 | 1 |
| et d'équipement | (3) | 2 | _ |
| Immobilier et construction | 3 | (6) | 10 |
| Agriculture | - | 1 | 1 |
| Secteur lié aux ressources | - | - | - |
| Télécommunications, médias et technologie | 8 | (2) | (9) |
| Transport | 1 | 6 | (26) |
| Services publics | (5) | 4 | (1) |
| Autres | - | (1) | 1 |
| | 4 | 19 | 10 |
| Pertes sur créances portées aux résultats : | | | |
| Dotations spécifiques | 1 100 | 970 | 600 |
| Dotation générale | - | 250 | 150 |
| Total des pertes sur créances portées aux états consolidés des résultats | 1 100 \$ | 1 220 \$ | 750 |
| | | | |

(1) Certains chiffres des exercices précédents ont été retraités selon la présentation adoptée en 2001.

La dotation aux pertes sur créances est la somme imputée aux résultats, qui augmente la provision totale pour pertes sur créances à un degré que la direction juge suffisant pour couvrir toutes les pertes éventuelles liées aux créances dans le portefeuille, compte tenu de la conjoncture du moment.

En 2001, la dotation aux pertes sur créances qui a été imputée aux résultats s'est établie à 1 100 M\$, contre 1 220 M\$ en 2000. La totalité de la dotation de 2001 a été affectée aux provisions spécifiques, la provision générale demeurant inchangée, soit à 1,25 G\$. Au cours de 2000, le total de la dotation aux pertes sur créances imputée aux résultats s'est élevé à 1 220 M\$, soit 970 M\$ pour les provisions spécifiques et 250 M\$ pour la provision générale.

Les dotations spécifiques de 970 M\$ en 2000 comprenaient une dotation supplémentaire de 250 M\$ pour les pertes sur créances liées aux prêts étudiants parrainés par l'État, ce qui a donné lieu à une dotation pour prêts étudiants s'élevant à 365 M\$ pour l'exercice. Exception faite de cette dotation de 365 M\$, le total des dotations spécifiques aux pertes sur créances ont augmenté de 495 M\$ en 2001. Cette augmentation découle principalement de la dotation relative aux prêts sur cartes de crédit et la dotation relative aux prêts aux entreprises et aux administrations publiques. La hausse des dotations spécifiques liées aux prêts aux entreprises et aux administrations publiques s'explique par la détérioration des conditions de crédit survenue aux États-Unis l'an dernier, surtout relativement aux secteurs des services et du commerce et au secteur de la fabrication de biens de consommation et d'équipement, et à celui des télécommunications, médias et technologie.

PROVISIONS POUR PERTES SUR CRÉANCES

La provision totale pour pertes sur créances est composée de provisions spécifiques et d'une provision générale. Les provisions spécifiques sont inscrites lorsque les prêts sont établis comme douteux. En ce qui concerne les prêts aux entreprises et aux administrations publiques, les provisions spécifiques sont établies au moyen des évaluations continues du portefeuille de chacun des comptes, lorsque l'existence de prêts douteux est constatée. Les provisions spécifiques pour les prêts à la consommation sont déterminées en se reportant aux ratios historiques de radiations aux soldes impayés.

La provision générale est constituée pour les pertes sur créances que recèlent les portefeuilles de prêts, mais qui n'ont pas encore été établies de manière spécifique. Le montant de la provision générale est fonction des pertes prévues à l'égard de chaque portefeuille d'éléments d'actif, montant que la direction ajuste en fonction des tendances économiques ou des risques inhérents aux portefeuilles ainsi que des changements en matière de politiques et de normes d'octroi de prêts. Ces portefeuilles comprennent les prêts aux entreprises et les acceptations, les instruments de crédit hors bilan, tels les engagements et les lettres de crédit, et les prêts à la consommation.

Les pertes prévues à l'égard des portefeuilles de prêts aux entreprises sont calculées d'après l'évaluation du risque propre à chaque facilité de crédit et les facteurs de pertes qui y sont associés et s'appuient sur les résultats passés. Les pertes prévues relativement aux portefeuilles de prêts à la consommation sont déterminées à partir des tendances et des taux de pertes historiques. La méthode qu'emploie la CIBC pour établir sa provision générale repose sur une analyse de chaque portefeuille.

Au 31 octobre 2001, les provisions spécifiques pour pertes sur créances s'établissaient à 1,05 G\$, soit 57 M\$ de plus qu'à la même date de l'exercice précédent. La différence entre les provisions des deux exercices est attribuable à une hausse de 15 M\$ se rapportant à la dotation relative aux prêts à la consommation, à une augmentation de 43 M\$ se rapportant à la dotation relative aux prêts aux entreprises et aux administrations publiques, et à une diminution de 1 M\$ quant aux lettres de crédit.

En 2001, la provision générale de la CIBC est demeurée inchangée, soit à 1,25 G\$, portant le total de la provision pour pertes sur créances à 2,30 G\$. Ce montant est jugé comme un montant dicté par la prudence, compte tenu de la composition du portefeuille de crédit et de l'incertitude

persistante quant au rendement des principaux marchés de crédit de la Banque. De plus, la provision totale pour pertes sur créances est évaluée tous les trimestres par la haute direction et le conseil d'administration.

Le total de la provision pour pertes sur créances dépassait de 592 M\$ les prêts douteux bruts au 31 octobre 2001, en regard de 575 M\$, à la fin de l'exercice précédent. Bien que la direction estime que la provision pour pertes sur créances était suffisante au 31 octobre 2001, les ajouts futurs à la provision seront soumis à une évaluation continue compte tenu des risques liés au portefeuille de prêts et de l'évolution de la conjoncture.

Gestion du risque du marché

Le risque du marché s'entend du risque financier qu'une perte découle de changements de la valeur d'instruments financiers, et il englobe le risque de taux d'intérêt, le risque d'écart de crédit, le risque de change, le risque lié aux actions, le risque lié aux marchandises et le risque d'illiquidité. La CIBC est exposée au risque du marché à l'égard de ses portefeuilles de négociation, de ses portefeuilles de placement et de ses activités de gestion de l'actif et du passif.

Le cadre de gestion du risque du marché s'appuie sur une infrastructure, des politiques et des méthodes qui, de l'avis de la CIBC, répondent à des normes de gestion du risque conformes aux meilleures pratiques qui soient. Le groupe Gestion du risque du marché fonctionne de manière indépendante des secteurs d'exploitation, et les procédés de mesure et de contrôle du risque assurent que le risque du marché global ainsi que ses composantes sont bien compris à l'échelle de la Banque.

INFRASTRUCTURE

Les activités du groupe Gestion du risque du marché sont examinées et approuvées, au besoin, par le comité du capital et du risque, l'équipe de la haute direction et, en dernier lieu, le comité de gestion du risque et de règles de conduite du conseil. En plus de comprendre, de mesurer et de surveiller les risques, ce groupe s'assure que, sur une base quotidienne, les composantes individuelles et l'ensemble des positions donnant lieu à un risque du marché demeurent dans les limites approuvées et que seules des activités autorisées sont menées.

La qualité et les compétences des directeurs du secteur des risques sont essentielles à une gestion du risque qui s'inspire des meilleures pratiques. Un directeur d'expérience du secteur du risque du marché supervise chaque entreprise qui est exposée à un risque du marché élevé, assurant une couverture exhaustive du risque. Des données provenant de systèmes de négociation partout dans le monde sont regroupées dans une base centrale de données sur la gestion du risque. Les mesures du risque centralisées et l'accès à un important volume de données sur la gestion du risque contribuent à la gestion du risque du marché à l'échelle mondiale par voie d'une présentation et d'une analyse intégrées du risque et d'une surveillance des limites. La CIBC produit chaque matin un rapport détaillé sur le risque et un sommaire de surveillance des limites, documents qui sont fondés sur les opérations de négociation de la journée précédente et qui donnent un aperçu du risque du marché dans les portefeuilles de négociation à l'échelle de l'organisation. Ces documents font partie intégrante de l'examen des positions à risque qui est effectué chaque matin lors de la réunion quotidienne de la salle d'arbitrage de la CIBC. Celle-ci produit un rapport semblable sur les risques du marché faisant partie du portefeuille autre que de négociation, à l'échelle de l'organisation.

Chaque jour, un directeur indépendant du secteur des risques rapproche toutes les positions de risque et les limites autorisées. Les positions qui dépassent ces limites sont signalées sans tarder à la haute direction. La conformité aux limites de risque fait l'objet de rapports qui sont présentés hebdomadairement au comité du capital et du risque et chaque trimestre au comité de gestion du risque et de règles de conduite du conseil.

POLITIQUES ET PROCÉDÉS

La CIBC a élaboré des politiques et procédés exhaustifs en matière de gestion du risque du marché. Ces politiques portent sur la détermination et la mesure des divers types de risque du marché et sur l'établissement des limites à l'intérieur desquelles la CIBC gère son risque général. Ces politiques contiennent un énoncé explicite des niveaux de tolérance au risque, lesquels sont exprimés en termes de mesures statistiques de la valeur à risque (VAR) et des pertes « dans la pire éventualité » en raison de conditions de stress. Le comité de gestion du risque et de règles de conduite approuve les niveaux globaux de risque que la CIBC est autorisée à assumer.

La CIBC recourt à une approche à trois niveaux pour définir les limites du risque du marché relativement à l'ampleur des risques liés aux taux d'intérêt, à l'écart de crédit, au change, aux marchandises et aux actions qu'elle peut assumer dans ses opérations de négociation et dans son portefeuille autre que de négociation. Les limites de premier niveau constituent les limites générales de risque du marché et de pertes dans la pire éventualité et sont établies par l'équipe de la haute direction, conformément à la tolérance au risque exprimée par le comité de gestion du risque et de règles de conduite. Les limites de deuxième niveau visent le contrôle du profil de risque des activités de positionnement de chaque secteur d'exploitation. Elles sont établies par le groupe Gestion du risque du marché et par les responsables des secteurs d'exploitation et sont approuvées par le comité du capital et du risque. Les limites de troisième niveau sont confiées au pupitre de négociation et visent le contrôle de la concentration du risque et de l'incidence de situations de stress touchant expressément les registres. Les politiques contiennent également des précisions sur les exigences quant à la conception des modèles de courbes de taux et d'évaluation, établissent un lien avec les conventions comptables en ce qui concerne les méthodes d'évaluation à la valeur marchande et exigent une évaluation indépendante des positions.

MESURES ET CONTRÔLES

Puisque aucune mesure ne peut à elle seule permettre d'évaluer tous les aspects du risque de marché, la CIBC emploie plusieurs méthodes

- VAR La méthode des unités de mesure du risque (UMR) de la CIBC permet la comparaison, sur la base d'éléments communs, du risque inhérent à différentes entreprises et catégories d'éléments d'actif;
- Les tests de stress et l'analyse de scénarios, qui donnent des renseignements sur le comportement des portefeuilles dans des conditions extrêmes;
- Les essais à rebours qui confirment l'efficacité de la quantification du risque par voie de l'analyse des revenus réels et théoriques.

MÉTHODE UMR

La CIBC a élaboré et adopté une méthodologie exhaustive pour la mesure du risque du marché, dite « valeur à risque » (VAR), selon laquelle le risque est mesuré en fonction d'UMR. La méthode VAR, ou UMR, qui est fondée sur l'étude statistique des probabilités et qui utilise la volatilité et les corrélations, permet de quantifier, en dollars, les risques de prix.

En ce qui concerne ce type de risque, l'UMR correspond à la mesure de la perte potentielle que peuvent causer des fluctuations à la baisse du marché dans des conditions normales et met en jeu des données historiques récentes. Une UMR correspond à la perte en un jour qui, sur des marchés normaux, a moins de 1 % de chance de se produire. La méthode UMR met en jeu plusieurs facteurs de risque, dont par exemple le risque de taux d'intérêt, les positions à risque en raison de multiples points de la courbe de taux, de nombreux rapports entre les taux de base et les écarts et de nombreux points de volatilité présumés. L'UMR est calculée au moyen de la volatilité historique de chaque facteur de risque et des corrélations historiques connexes entre ces facteurs, et est mise à jour régulièrement. Une UMR globale est obtenue en regroupant les UMR relatives aux risques de marchés liés aux taux d'intérêt, à l'écart de crédit, aux actions, au change et aux marchandises et en retranchant l'incidence qu'a le regroupement en portefeuilles de ces risques (effet de portefeuille). L'UMR globale s'entend alors de la perte potentielle dans la pire éventualité ayant au plus 1 % de chance, ou l'équivalent, de se produire sur des marchés normaux en un jour, selon un intervalle de confiance de 2,33 écarts-types. Le modèle porte sur tous les produits financiers que négocie la CIBC, à savoir ceux liés à des devises, des instruments dérivés, des titres d'emprunt, des actions et des marchandises. La méthode UMR met en jeu le modèle de variancescovariances, et est complétée par un modèle de simulation historique.

TEST DE STRESS ET ANALYSE DE SCÉNARIOS

Alors que la méthode UMR de la CIBC sert à déterminer ses positions à risque si des événements improbables surviennent dans des conditions de marché normales, les tests de stress et l'analyse de scénarios sont employés pour mieux connaître les conséquences éventuelles de conditions de marché anormales.

Les tests de stress de la CIBC permettent de mesurer l'incidence sur la valeur des portefeuilles de nombreux mouvements extrêmes de prix du marché, certains fondés sur les expériences passées et d'autres sur des concentrations spécifiques. Dans le cadre de la méthode des tests de stress, il est supposé qu'aucune mesure pour atténuer le risque n'est prise au cours de l'événement posant des conditions de stress reflétant ainsi la perte de liquidité qui accompagne souvent les crises qui secouent le marché.

La méthode d'analyse de scénarios de la CIBC permet de simuler l'incidence sur les portefeuilles d'événements extrêmes sur le marché pendant une période prolongée, période qui peut atteindre trois mois. Ainsi, l'évolution des caractéristiques des portefeuilles et les mouvements du marché sont dits « dynamiques ». Cette méthode permet d'analyser l'incidence de changements dans la liquidité du marché et les stratégies de réduction du risque éventuel au fil du temps.

Les scénarios sont mis au point au moyen de données historiques réelles du marché pendant des périodes de perturbations ou s'appuient sur des événements économiques et politiques et des catastrophes naturelles hypothétiques imaginés et proposés par des économistes, des dirigeants d'entreprises et des directeurs de risque.

Au 31 octobre 2001, le programme d'analyse de scénarios de la CIBC comportait divers scénarios historiques et hypothétiques. Parmi les scénarios historiques, mentionnons le krach boursier de 1987, la période de resserrement de la politique monétaire du Federal Reserve des États-Unis en 1994 et la crise déclenchée en Russie en 1998. Quant aux scénarios hypothétiques, signalons des crises potentielles sur les marchés de l'Amérique du Nord et de l'Asie. C'est dans l'examen en temps opportun de la pertinence des scénarios que réside le secret de la réussite du programme d'analyse de scénarios. Divers scénarios hypothétiques ont été élaborés au cours de l'exercice.

Les tests de stress et l'analyse de scénarios de base de la CIBC sont effectués tous les jours et d'autres analyses ponctuelles sont faites régulièrement. Des limites sont établies à l'égard de la perte maximale acceptable du portefeuille global aux termes de tout scénario dans la pire éventualité ainsi qu'à l'égard de l'incidence des tests de stress sur chacun des portefeuilles.

Une variation du modèle de l'analyse de scénarios de la CIBC est utilisée afin d'aider à comprendre les risques du portefeuille des banques d'affaires. Le cas échéant, la structure de simulation est élargie pour quantifier les pertes possibles sur un exercice complet.

ESSAIS À REBOURS

Le processus d'essais à rebours joue un rôle clé dans le maintien de l'intégrité des modèles de risque de la CIBC. Pour chacun et pour l'ensemble de ses portefeuilles de négociation, des UMR quotidiennes sont comparées aux revenus de négociation. Le processus d'essais à rebours sert à confirmer que les bénéfices ou les pertes (B/P) obtenus sont conformes aux hypothèses statistiques du modèle UMR. À ce processus, se greffe le calcul d'un bénéfice ou d'une perte hypothétique ou statique. Ce B/P représente le changement théorique de la valeur des portefeuilles en raison des variations quotidiennes des cours, à savoir les portefeuilles de clôture le jour précédent, en supposant qu'ils soient demeurés les mêmes. Le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) exige la comparaison de ce B/P statique et de l'UMR, mesure qui permet en outre de confirmer l'intégrité du modèle UMR.

L'efficacité des tests de stress et de l'analyse de scénarios est prouvée au cours des périodes réelles de désorganisation du marché. Par exemple, un certain nombre de tests de stress de la CIBC comportent des chocs parallèles aux événements réels survenus après le 11 septembre 2001. Ces tests ont été utiles pour comprendre les résultats prévus durant cette crise.

OPÉRATIONS DE NÉGOCIATION

Dans le cadre des solutions financières intégrées qu'elle propose à ses clients en vue de répondre à leurs besoins en matière de gestion du risque et de placement, la CIBC détient des positions dans des instruments financiers négociés qui sont liquides et d'autres qui le sont moins. Elle tire des revenus des opérations qu'elle conclut pour ses clients et, dans une moindre mesure, de celles qu'elle réalise pour son propre compte. Les instruments négociés comprennent des titres d'emprunt et de participation, des instruments sur devises et sur marchandises et des produits dérivés. Les positions sont constatées à la juste valeur et les gains et pertes matérialisés ou non matérialisés provenant des variations de cette valeur sont inscrits dans les résultats des opérations de négociation en tant que revenu autre que d'intérêts. Les intérêts nets gagnés sur les positions de négociation après financement sont présentés à titre de revenu net d'intérêts dans les états consolidés des résultats. Les opérations de négociation et les stratégies de gestion du risque connexes peuvent donner lieu soit à des revenus tirés des opérations de négociation, soit à un revenu net d'intérêts. Par conséquent, les revenus tirés des opérations de négociation comportent les intérêts créditeurs nets tirés des portefeuilles de négociation en plus des gains ou des pertes nets liés aux activités de négociation.

| REVENU TIRÉ DES OPÉRATIONS DE NÉGOCIATION | | | | | | |
|--|----------|----------|--------|--|--|--|
| en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre | 2001 | 2000 | 1999 | | | |
| Revenu net d'intérêts (BIE) | (201) \$ | (260) \$ | 2 \$ | | | |
| Opérations de négociation | 1 343 | 1 140 | 714 | | | |
| Total des revenus tirés des opérations de négociation | 1 142 \$ | 880 \$ | 716 \$ | | | |
| Par produit : | | | | | | |
| Taux d'intérêt | 505 \$ | 231 \$ | 296 \$ | | | |
| Change ⁽¹⁾ | 179 | 199 | 154 | | | |
| Actions | 391 | 394 | 119 | | | |
| Marchandises et autres(2) | 67 | 56 | 147 | | | |
| Total des revenus tirés des opérations de négociation | 1 142 \$ | 880 \$ | 716 \$ | | | |

- (1) Le revenu lié au change tiré d'opérations autres que de négociation est inclus dans le revenu autre que d'intérêts. Une partie du revenu provenant des opérations dont les taux sont négociés avec des bureaux de change a été reclassé dans négociation. Les chiffres des exercices précédents ont été retraités selon la présentation adoptée en 2001.
- (2) Compte tenu des swaps d'actifs, des instruments de crédit dérivés ainsi que des opérations de négociation et des ventes sur le marché secondaire des prêts.

En 2001, le revenu tiré des opérations de négociation a totalisé 1 142 M\$, soit 262 M\$ de plus qu'en 2000. Cette amélioration découle principalement d'une réduction du coût de financement des intérêts sur les instruments négociés par suite des réductions des taux d'intérêt en 2001 et a été en partie annulée par la faiblesse des marchés cette année et l'incidence des événements du 11 septembre 2001 sur le quatrième trimestre. De plus, le revenu tiré des opérations de négociation a bénéficié en 2001 d'une augmentation du produit des secteurs de revenu fixe.

En 2000, le revenu tiré des opérations de négociation s'est établi à 880 M\$, soit 164 M\$ de plus qu'en 1999 en raison de la forte montée des revenus tirés des produits structurés en actions et des activités liées aux actions institutionnelles aux États-Unis. Cette montée a résulté, en partie du moins, de l'excellente tenue des marchés boursiers pendant l'exercice.

La composition des risques de prix pour l'exercice 2001, qui sont exprimés en UMR, par catégorie de risque et risque total, figure dans le tableau des UMR par catégorie de risque. Ces risques étant liés entre eux, le montant total ne peut être établi que par addition, après avoir pris en compte l'effet de diversification, lequel traduit la réduction des risques résultant du regroupement en portefeuilles des positions de négociation. Les

risques de taux d'intérêt associés aux opérations de négociation de la CIBC découlent de ses activités sur les marchés des capitaux d'emprunt et marchés monétaires mondiaux, soit plus particulièrement des opérations qu'elle conclut sur les marchés canadiens, américains, européens et japonais. Les principaux instruments qu'elle emploie sont les titres d'emprunt d'administrations publiques et d'entreprises ainsi que les swaps de taux d'intérêt. La majeure partie des risques de change associés aux opérations de négociation résultent d'opérations mettant en jeu le dollar américain, l'euro, la livre sterling et le yen, et les principaux risques de perte sur actions sont ceux auxquels elle est exposée sur les marchés boursiers canadiens, américains et européens. Au cours de l'exercice 2001, les niveaux globaux de risque ont été considérablement plus bas qu'en 2000, les baisses s'étant fait sentir principalement sur le plan du risque lié aux actions et du risque d'écart de crédit. Les limites relatives à une exposition directionnelle importante et à la gestion des stocks de titres actifs ont contribué largement à restreindre les risques selon l'objectif de la Banque de faible volatilité du bénéfice.

| UMR PAR CATÉGORIE DE RISQUE, PORTEFEUILLE DE NÉGOCIATION | | | | | | |
|--|-----------------------|-----------------|---------------------------|-----------------|--|--|
| Fin en millions de dollars | de l'exercice 2001 | Moyenne 2001 | Fin de l'exercice 2000 | Moyenne 2000 | | |
| Risque de taux d'intérêt | 6,14 \$ | 7,05 \$ | 6,37 \$ | 9,97 \$ | | |
| Risque d'écart de crédit | 6,72 | 8,50 | 13,25 | 14,59 | | |
| Risque lié aux actions | 8,33 | 9,81 | 14,07 | 13,97 | | |
| Risque de change | 0,87 | 0,81 | 0,86 | 1,51 | | |
| Risque lié aux marchandises | 1,05 | 1,16 | 0,96 | 1,39 | | |
| Effet de diversification | (11,95) | (13,13) | (15,02) | (18,48) | | |
| Risque total | 11,16 \$ | 14,20 \$ | 20,49 \$ | 22,95 \$ | | |

L'histogramme à la page suivante montre la distribution de fréquences des revenus quotidiens tirés des opérations de négociation pour l'exercice 2001. Des revenus ont été tirés des opérations de négociation pendant 81 % des jours en 2001, contre 74 % en 2000 et 72 % en 1999. Pendant l'exercice, les revenus quotidiens nets tirés des opérations de négociation se sont situés en moyenne à 4,4 M\$, contre 3,5 M\$ en 2000 et 2,9 M\$ en 1999.

À la page suivante, le graphique d'essai à rebours des revenus tirés des opérations de négociation et de l'UMR met en parallèle les revenus quotidiens obtenus en 2001 et les mesures prévues par l'UMR le jour précédent. Tel qu'il a déjà été indiqué, ces mesures de VAR proviennent de modèles statistiques qui sont fondés sur les probabilités et qui tiennent compte des positions de marché de la CIBC, de corrélations et de fluctuations passées des marchés dans des conditions normales. Selon les statistiques, les pertes provenant des opérations de négociation devraient dépasser les UMR négatifs prévus à deux ou trois reprises pendant un exercice. Tel qu'il est indiqué dans ce graphique, les revenus quotidiens tirés des opérations de négociation étaient inférieurs à la fourchette prévue par l'UMR du jour précédent.

PORTEFEUILLE AUTRE QUE DE NÉGOCIATION

Les activités de la CIBC incluent la gestion des positions exposées au risque de marché et faisant partie du portefeuille autre que de négociation. Ces risques comprennent les risque de taux d'intérêt, de change et de capitaux propres découlant de nos opérations bancaires de détail, de notre portefeuille de banque d'affaires et d'autres activités qui ne sont pas des activités de négociation. Le risque de change découlant de l'actif et du passif structurels du bilan ainsi que des participations dans des établissements étrangers est pris en compte dans le portefeuille autre que de négociation.

La composition des risques du portefeuille autre que de négociation, par catégorie de risque et risque total, figure dans le tableau des UMR par catégorie de risque à la page suivante. Les risques étant liés entre eux, leur montant total ne peut être établi que par addition, après avoir pris en compte l'effet de diversification, qui traduit la réduction des risques de l'effet de portefeuille sur les différentes positions. Au cours de l'exercice 2001, les niveaux de risque ont été considérablement plus faibles qu'en 2000, surtout en ce qui concerne les risques de taux d'intérêt, conformément à notre stratégie de positions directionnelles réduites au chapitre de l'écart entre l'actif et le passif. Les niveaux réduits de risque lié aux actions ont découlé d'une amélioration des méthodes de mesure et de la couverture des produits de détail liés aux actions.

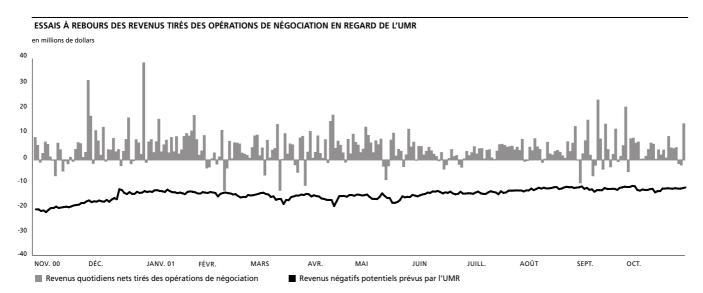
Compte tenu de la nature illiquide de nombre d'investissements de banques d'affaires, la CIBC n'utilise pas d'UMR de un jour comme mesure de risque dans le cadre de ces portefeuilles. Ceux-ci sont plutôt mesurés et contrôlés selon des conditions théoriques et sont assujettis à une analyse de scénarios qui simule les pertes potentielles sur un an.

Le risque de taux d'intérêt du portefeuille autre que de négociation s'entend essentiellement du risque inhérent à la gestion de l'actif et du passif et aux activités des filiales nationales et étrangères. Le risque de taux d'intérêt résulte principalement des différences entre les échéances ou les dates de réévaluation des éléments d'actif et de passif au bilan et hors bilan, ainsi que des options intégrées aux produits de détail. Ce choix provient principalement du risque de remboursement anticipé des produits

hypothécaires, des engagements hypothécaires et de certains CPG assortis d'une caractéristique de rachat anticipé. Cette exposition au risque de taux d'intérêt et aux risques liés aux options est gérée et revue chaque semaine par l'équipe de haute direction lors de la réunion hebdomadaire du comité de l'actif et du passif. Divers instruments de trésorerie et instruments dérivés, dont principalement des swaps de taux d'intérêt, des contrats à terme normalisés et des options, sont employés pour gérer et contrôler les risques de taux d'intérêt. Les instruments dérivés sont utilisés pour modifier les caractéristiques de taux d'intérêt des instruments sous-jacents au bilan et pour couvrir les risques prévus.

| UMR PAR CATÉGORIE DE RISQUE, PORTEFEUILLE AUTRE QUE DE NÉGOCIATION | | | | | | |
|--|---------------------------|-----------------|---------------------------|-----------------|--|--|
| en millions de dollars | Fin de l'exercice 2001 | Moyenne 2001 | Fin de l'exercice 2000 | Moyenne 2000 | | |
| Risque de taux d'intérêt | 50,91 \$ | 50,12 \$ | 70,41 \$ | 107,05 \$ | | |
| Risque d'écart de crédit | 1,52 | 1,61 | - | - | | |
| Risque lié aux actions | 2,11 | 8,07 | 14,30 | 12,90 | | |
| Risque de change | 0,64 | 0,49 | 0,31 | 0,36 | | |
| Effet de diversification | (4,52) | (6,16) | (5,39) | (2,66) | | |
| Risque total | 50,66 \$ | 54,13 \$ | 79,63 \$ | 117,65 \$ | | |

DISTRIBUTION DE FRÉQUENCES DES REVENUS QUOTIDIENS TIRÉS DES OPÉRATIONS DE NÉGOCIATION EN 2001 25 20 15 10 -15-14-13-12-11-10 9 -8 -7 -6 -5 -4 -3 -2 -1 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 Revenus tirés des opérations de négociation



La note 11 afférente aux états financiers consolidés contient un aperçu du risque de taux d'intérêt total du portefeuille autre que de négociation de la CIBC au 31 octobre 2001. Les éléments d'actif et de passif au bilan et hors bilan sont présentés selon des périodes de référence fondées sur la date la plus rapprochée de l'échéance ou de la réévaluation contractuelle. Il convient de noter que cet écart correspond au risque auquel la CIBC était exposée à une date donnée. Ce risque peut varier en fonction des préférences manifestées par les clients pour des produits ou des échéances, notamment le remboursement anticipé des emprunts hypothécaires ou l'exercice d'autres options, et de la nature des opérations qu'elle conclut pour la gestion active des portefeuilles, à la fois nombreux et diversifiés, auxquels se rattache l'écart consolidé. Étant donné le profil des échéances et des réévaluations consolidées de la CIBC au 31 octobre 2001, après ajustement pour tenir compte des remboursements anticipés estimatifs, une hausse immédiate de 1 % des taux d'intérêt pour toutes les échéances réduirait d'environ 34 M\$ le bénéfice net après impôts au cours des 12 mois suivants et de guelque 355 M\$ les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, mesurés sur la base de la valeur actualisée.

Le risque lié aux actions du portefeuille autre que de négociation découle de diverses activités, dont celles de banque d'affaires, ainsi que de divers produits de détail liés à des actions (les CPG liés à des actions), y compris les options intégrées, et des couvertures connexes. Divers instruments de trésorerie et instruments dérivés, dont des swaps de taux d'intérêt, des contrats à terme normalisés et des options, sont employés pour gérer et contrôler ces risques.

Le risque de change du portefeuille autre que celui de négociation figurant aux bilans consolidés de la CIBC découle essentiellement des éléments d'actif et de passif structurels qui y sont inscrits ainsi que des participations dans des établissements étrangers. Relativement à sa position de change structurelle, l'approche de la CIBC vise à assurer un risque minime.

CIBC offre une vaste gamme de produits de détail assortis de diverses caractéristiques de risque du marché. Les changements des conditions liées au marché, le comportement des clients et la pression exercée par les concurrents peuvent avoir une incidence sur le risque du marché et les marges de détail provenant de ces produits.

Gestion du risque d'illiquidité

La structure de risque d'illiquidité de la CIBC a pour objectif de lui assurer qu'elle a suffisamment de fonds pour s'acquitter de tous ses engagements financiers de la manière la plus rentable qui soit.

La CIBC gère son risque d'illiquidité en fonction d'une structure exhaustive composée d'une infrastructure, de politiques et de procédés, ainsi que de techniques de mesure et de contrôle, notamment une analyse de scénarios. Le risque d'illiquidité est géré de manière active afin de le restreindre et de l'atténuer.

INFRASTRUCTURE

Il incombe au groupe Trésorerie de gérer les liquidités à l'échelle de la Banque. La gestion des exigences en matière de financement est assurée par des centres de financement régionaux principaux en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Les rapports sont préparés quotidiennement afin de vérifier la conformité aux directives et aux limites établies en matière de liquidité. Il incombe au groupe de gestion du risque de marché de surveiller et de vérifier de façon indépendante la conformité au processus de vérification.

POLITIQUES ET PROCÉDÉS

La CIBC a établi une politique régissant les liquidités, laquelle est revue et approuvée par le comité de gestion du risque et de règles de conduite du conseil d'administration tous les ans. Cette politique englobe les lignes directrices et des limites à l'égard des sorties de fonds nettes, des niveaux minimaux des stocks d'éléments d'actif liquides et des mesures de diversification du financement.

Il est tenu compte dans la politique de la CIBC en matière de liquidités du fait que la Banque est présente dans différents champs d'application et compte un certain nombre de filiales. À ce titre, la stratégie de financement est conçue afin d'assurer la conformité avec toutes les restrictions réglementaires gouvernementales au chapitre des virements de fonds intersociétés au sein du groupe CIBC et de voir à ce que tous les champs d'application bénéficient des liquidités appropriées.

MESURES ET CONTRÔLES

La CIBC s'est dotée de systèmes de mesure pour surveiller quotidiennement les rentrées et sorties de fonds réelles et prévues au bilan et hors bilan. Ce système de mesure produit des rapports de liquidité détaillés qui sont indispensables à la réduction du risque d'illiquidité grâce à une répartition prudente des échéances des éléments de passif de sorte à garantir que les sorties nettes de fonds au cours d'une période donnée puissent être gérées.

La structure de gestion des liquidités de la CIBC sous-tend également une analyse des scénarios afin de mesurer l'incidence potentielle de conditions de marché anormales au chapitre des liquidités sur le profil des liquidités de la Banque. Ces scénarios ont pour objet de fournir des renseignements sur le risque d'illiquidité lors de conditions de marché difficiles. Des mesures exceptionnelles pour répondre à des événements de stress des liquidités ont été établies dans le cadre des procédures d'exploitation de la Banque.

En plus de contrôler les sorties nettes de fonds, la Banque atténue également le risque d'illiquidité par le maintien de groupes financés à terme d'éléments d'actif liquides de grande qualité. Ces éléments d'actif liquides peuvent être vendus ou transportés en nantissement en tant que prêts garantis, ce qui assure une source immédiate de liquidités. Le portefeuille de titres de la CIBC, d'un montant total de 74,8 G\$, est résumé à la note 2 afférente aux états financiers consolidés et renferme des actifs liquides de 57,6 G\$. Au 31 octobre 2001, la CIBC disposait également, pour des besoins de nantissement, de titres empruntés ou acquis aux termes de conventions de revente totalisant 24,1 G\$. Dans le cours normal des activités de la CIBC, certains éléments d'actif ont été transportés en nantissement des activités de gestion liées au financement ou aux garanties. Au 31 octobre 2001, les éléments d'actif transportés en nantissement s'élevaient à 44,3 G\$.

La stratégie de financement de la CIBC comprend la diversification des sources de fonds à l'échelle nationale et internationale et est gérée à partir de plusieurs centres régionaux à l'échelle de la Banque. Une vaste gamme de produits de financement, y compris des sources de financement de détail et en gros, est utilisée pour répondre aux besoins en matière de liquidités de l'ensemble de la banque. Les stratégies de financement comportent notamment la titrisation et l'émission de billets, selon les exigences du bilan et les conditions du marché. La CIBC participe également aux marchés financiers.

Au 31 octobre 2001, les dépôts des particuliers en dollars canadiens à la CIBC s'élevaient à 59,2 G\$, dépôts qui représentent une source de financement stable et sûre. La CIBC a émis des instruments à terme en gros d'un montant total de 11,5 G\$, y compris la titrisation de 810 M\$ d'éléments d'actif de détail pendant l'exercice 2001. De plus amples détails sur la composition des dépôts figurent à la note 8 afférente aux états financiers consolidés ainsi que dans les Renseignements financiers annuels supplémentaires à la page 108.

Gestion du risque d'exploitation

Le risque d'exploitation est inhérent à toutes les activités de la CIBC et s'entend de l'éventualité des pertes qui pourraient survenir par suite de l'échec des contrôles internes, qui regroupent les systèmes d'information, les processus d'exploitation et l'intégrité des employés. Les pertes qui en découlent peuvent être financières ou non, comme l'atteinte à la réputation ou le classement réglementaire. Le risque d'exploitation ne tient pas compte des pertes directement attribuables aux risques de marché ou de crédit.

La structure de la CIBC relativement à la gestion du risque d'exploitation comprend l'infrastructure, les politiques et procédés, ainsi que les pratiques de mesure et de contrôle conçues pour favoriser un cadre de contrôle interne solide sur tous les plans.

INFRASTRUCTURE

Dans le cadre de la structure de contrôle interne intégrée de la Banque qui régit la gestion du risque d'exploitation, il incombe aux entreprises d'assurer la gestion quotidienne du risque d'exploitation. Celles-ci reçoivent l'appui des groupes d'infrastructure de la CIBC, groupes tels que Trésorerie, gestion du bilan et gestion du risque, Contentieux et conformité, Technologie et exploitation, Finances et Ressources humaines. Ces groupes établissent des politiques à l'échelle de la société, offrent des services-conseils et s'acquittent des tâches de régie d'entreprise, telles que vérifier l'efficacité des contrôles et en rendre compte à la haute direction et au conseil d'administration. La fonction indépendante de vérification interne de la CIBC joue un rôle important dans le processus de régie d'entreprise en maintenant la haute direction et le conseil d'administration informés de l'efficacité et de l'observation des politiques et procédés de contrôle interne.

Le comité d'exploitation et d'administration oriente la gestion du risque d'exploitation et surveille l'efficacité de la structure des contrôles internes de la CIBC pour qu'elles respectent les paramètres et les objectifs stratégiques établis par la haute direction. De plus, la haute direction doit rendre compte au conseil d'administration du maintien d'un environnement de contrôle efficace et rigoureux procurant une assurance raisonnable que le risque d'exploitation est géré avec prudence et que la structure des contrôles internes est efficace.

POLITIQUES ET PROCÉDÉS

La CIBC s'est dotée d'un ensemble exhaustif de politiques conçues pour mesurer, surveiller et contrôler le risque d'exploitation lié aux personnes, aux processus et à la technologie et pour favoriser une structure de contrôles internes saine à l'échelle de la Banque. Le risque lié aux ressources humaines est atténué par l'adoption de politiques et pratiques en matière de ressources humaines, dont la formation et le perfectionnement du personnel, des programmes complets de recrutement, des critères de sélection, des codes officiels de déontologie et de conduite, ainsi que des programmes de sécurité exhaustifs. Le risque lié aux processus est atténué par des contrôles pertinents, dont des exigences claires en matière de délégation des pouvoirs et de séparation des fonctions, la documentation des politiques et procédés, des contrôles sur la protection et la tenue de livres ainsi que par la transmission exacte et rapide de l'information de gestion en vue de la surveillance et de la prise de décisions. Enfin, le risque lié à la technologie est géré au moyen de contrôles régissant la mise au point de systèmes et la gestion du changement ainsi que de l'utilisation

de programmes de sécurité de l'information et de contrôles sur l'accès aux systèmes. Par conséquent, les ressources humaines, les procédés et la technologie sont gérés de façon à ce que le risque d'exploitation soit maintenu à des niveaux appropriés selon la stratégie d'affaires de la CIBC et l'environnement dans lequel elle évolue.

Quoique le risque d'exploitation puisse être atténué au moyen d'une structure de contrôles internes, il ne sera jamais entièrement éliminé. Dans le cas où le risque se traduit par une perte, la CIBC cherchera à couvrir cette perte à même son bénéfice, son capital et, selon le type de perte, au moyen de l'assurance. En outre, le risque de perte catastrophique est couvert par des programmes permettant d'éviter ou de contrôler les risques, qui réduisent la probabilité ou la gravité potentielle des pertes et les maintiennent dans des limites acceptables. La CIBC dispose, par exemple, d'un programme exhaustif et intégré d'assurance qui vise à protéger son bénéfice contre des pertes imprévues et fort élevées qui pourraient découler d'activités criminelles, de pertes de biens ou de dommages à des biens et de sa responsabilité. La CIBC a également mis en œuvre un programme mondial de gestion de la continuité de l'exploitation pour s'assurer le maintien de ses fonctions commerciales principales et le rétablissement efficace et efficient de ses activités normales en cas de catastrophe importante imprévue qui toucherait l'exploitation de la Banque. Le programme de continuité de l'exploitation est régulièrement mis à jour. Il a été mis à contribution avec succès en mai 2001 par suite d'une interruption des affaires occasionnée par un incendie survenu dans un édifice iouxtant l'une des installations principales de la Banque dans le nord-ouest de Toronto, puis après les événements du 11 septembre 2001, lesquels ont perturbé les activités de la CIBC à New York.

MESURES ET CONTRÔLES

La CIBC a élaboré une mesure de la valeur à risque de l'exploitation dans le cadre de laquelle des renseignements historiques sur les pertes, s'ils sont disponibles, ainsi que l'analyse de scénarios sont utilisés pour générer des distributions de fréquences et de pertes en cas d'événements précis (gravité). Ces distributions de fréquences et de gravité servent à déterminer la distribution des pertes associées au risque d'exploitation, laquelle constitue la base même de la gestion de ce risque, et sert à établir la composante du capital économique qui représente le risque d'exploitation. Conformément aux propositions de la Banque des règlements internationaux (BRI) relativement au risque d'exploitation, le modèle de la valeur à risque de l'exploitation mesure les types de pertes financières suivantes :

- La responsabilité juridique, qui inclut les poursuites intentées par des tiers.
- Les sanctions pour non-conformité et les pénalités fiscales, qui incluent les amendes et les coûts directs d'autres sanctions, telles les révocations de permis
- La perte de biens ou les dommages à des biens, qui comprennent la réduction directe de la valeur de biens matériels, dont les certificats, par suite d'un accident.
- Les erreurs d'opérations, soit notamment les paiements de restitution (capital ou intérêts ou les deux) et autres formes de compensation aux clients ainsi que les débours effectués à des parties non appropriées et non recouvrés.
- Le vol, la fraude et autres activités non autorisées.

Gestion du capital réglementaire et ratios de capital

SOLIDITÉ DU CAPITAL

La structure du capital de la CIBC figure parmi les meilleures de toutes les banques canadiennes. Cette solidité est importante, car elle protège les déposants et les créanciers de la CIBC contre les risques inhérents à ses diverses activités, elle lui permet de tirer parti d'occasions d'affaires attrayantes et elle contribue au maintien de bonnes cotes de crédit.

INFRASTRUCTURE

C'est à la Gestion du bilan (y compris le capital) que reviennent les responsabilités de s'assurer que la CIBC continue de jouir d'une structure du capital solide et de gérer le capital de ses entités juridiques, ainsi que de l'ensemble de la Banque. Pour ce faire, il faut gérer l'émission et l'achat d'actions ordinaires, ainsi que l'émission, l'achat, le rachat ou la conversion d'actions privilégiées et de titres d'emprunt subordonnés afin de structurer le capital de la Banque de la manière la plus efficace qui soit.

POLITIQUES ET PROCÉDÉS

Il incombe au conseil d'administration d'autoriser annuellement les politiques de la Banque en matière de gestion de la trésorerie et de structure du capital. Ces politiques établissent les niveaux de capital de la CIBC visant à satisfaire ou à dépasser les exigences réglementaires énoncées dans les lignes directrices du BSIF, les attentes du marché en ce qui concerne la solidité du capital et les paramètres fixés pour les évaluations internes concernant le capital à risque. Les évaluations internes, effectuées par voie de méthodes de mesure du risque, sont traitées à la section portant sur la gestion du risque et du capital. S'appuyant sur cette structure de politiques internes, la CIBC gère les niveaux et la composition de son capital de façon à optimiser la valeur actionnariale.

MESURES ET CONTRÔLES

Les exigences en matière de capital réglementaire sont déterminées selon les lignes directrices du BSIF. Ces exigences sont expliquées à la note 17 afférente aux états financiers consolidés.

Les éléments constitutifs du capital réglementaire de la CIBC sont présentés dans le tableau ci-après. Le capital de première catégorie a grimpé de 242 M\$ en 2001 en raison du bénéfice solide et de l'émission d'actions privilégiées s'élevant à 400 M\$. Cette hausse a été partiellement annulée par l'achat d'actions ordinaires et l'augmentation de l'écart d'acquisition. La capital de deuxième catégorie a reculé de 249 M\$ par rapport à 2000 par suite du rachat ou de l'échange de certaines débentures en cours contre des obligations de dépôt. De plus, les investissements importants ont augmenté, ce qui a donné lieu à une plus grande réduction du total du capital réglementaire.

Selon le BSIF, les ratios qui caractérisent une institution financière recevant des dépôts qui jouit d'une bonne structure de capital doivent être au moins de 7 % en ce qui concerne le ratio du capital de première catégorie et de 10 % dans le cas de celui du total du capital réglementaire. Au 31 octobre 2001, la CIBC dépassait largement les ratios exigés. En effet, ses ratios du capital de première catégorie et du total du capital réglementaire étaient respectivement de 9,0 % et de 12,0 %.

Les objectifs de ratio de capital figurant à la page 39 sont établis en fonction d'un certain nombre de facteurs, notamment la cote de la Banque auprès de ses homologues et les attentes des agences de notation et des analystes bancaires. Dans l'ensemble, les banques canadiennes affichent depuis quelques années des ratios de capital à la hausse. Or, il est prudent d'avoir des ratios solides lorsque le marché est incertain et volatil. Les objectifs de la CIBC ont donc été ajustés en conséquence.

Les institutions financières doivent également satisfaire un critère portant sur le ratio de levier financier (ou ratio actif/capital). S'établissant à 17,7 fois son capital, le ratio de levier financier de la CIBC se situe dans la fourchette maximale prescrite.

| CAPITAL RÉGLEMENTAIRE ET RATIOS DE CAP | ITAL | | |
|--|------------|------------|------------|
| en millions de dollars, aux 31 octobre | 2001 | 2000 | 1999 |
| Capital de première catégorie | | | |
| Actions ordinaires | 2 827 \$ | 2 868 \$ | 3 035 \$ |
| Bénéfices non répartis | 6 774 | 6 625 | 6 090 |
| Actions privilégiées à dividende non cumulatif | 2 299 | 1 876 | 1 933 |
| Capitaux propres | 11 900 | 11 369 | 11 058 |
| Part des actionnaires sans contrôle | | | |
| des filiales | 249 | 248 | 204 |
| Écart d'acquisition | (400) | (110) | (123) |
| | 11 749 | 11 507 | 11 139 |
| Capital de deuxième catégorie | | | |
| Débentures perpétuelles | 638 | 614 | 686 |
| Autres débentures (moins l'amortissement) | 3 259 | 3 672 | 3 768 |
| Provision générale pour pertes sur créances ⁽¹⁾ | 1 137 | 997 | 1 000 |
| | 5 034 | 5 283 | 5 454 |
| Total du capital de première et | | | |
| de deuxième catégorie | 16 783 | 16 790 | 16 593 |
| Déductions liées à la titrisation | (396) | (308) | (288) |
| Participations dans les filiales non consolidées | | | |
| et autres participations importantes | (787) | (428) | (870) |
| Total du capital disponible | | | |
| aux fins réglementaires | 15 600 \$ | 16 054 \$ | 15 435 \$ |
| Total de l'actif pondéré quant au risque | | | |
| (voir la page 58) | 129 938 \$ | 132 893 \$ | 134 567 \$ |
| Ratios du capital réglementaire | | | |
| Capital de première catégorie | 9,0 % | 8,7 % | 8,3 % |
| Total du capital | 12,0 % | 12,1 % | 11,5 % |
| Ratio de levier financier | 17,7x | 16,3x | 16,3x |

(1) Le 31 octobre 2001, le montant maximal de la provision générale pour pertes sur créances pouvant être incluse dans le capital de deuxième catégorie est passé de 0,75 % à 0,875 %de l'actif pondéré quant au risque

Actif pondéré quant au risque

L'actif pondéré quant au risque est calculé conformément aux lignes directrices émises par le BSIF, tel qu'il a été expliqué à la note 17 afférente aux états financiers consolidés.

Tel que l'indique le tableau ci-dessous, au 31 octobre 2001, l'actif pondéré quant au risque s'élevait à 129,9 G\$, un recul de 3,0 G\$ par suite de la baisse des marges de crédit, des garanties et des lettres de crédit, ainsi que du risque du marché auquel est exposé le portefeuille de négociation.

CHANGEMENTS AUX EXIGENCES DE CAPITAL RÉGLEMENTAIRE

En 1999, la BRI a entrepris une révision importante des exigences en matière de capital par suite des nombreux changements qui sont survenus sur le marché des capitaux. Cette révision permettra de mettre au point des techniques plus élaborées pour mesurer le risque de crédit et mettra en œuvre des charges de capital visant le risque d'exploitation. Toute exigence découlant de cette révision est prévue entrer en vigueur au cours de l'exercice 2005.

| ACTIF PONDÉRÉ QUANT AU RISQUE | | Montants pondérés quant au risque | | | |
|--|--------------|-----------------------------------|------------|-----------|--|
| en millions de dollars, aux 31 octobre | Montant | 2001 | 2000 | 1999 | |
| Actif au bilan (montants au bilan) | | | | | |
| Liquidités | 11 350 \$ | 1 685 \$ | 1 550 \$ | 1 936 | |
| Titres émis ou garantis par le Canada, des provinces, des municipalités, | | | | | |
| des banques et des administrations publiques des pays de l'OCDE | 41 099 | 810 | 313 | 101 | |
| Autres titres | 33 695 | 4 433 | 4 776 | 5 130 | |
| Prêts au Canada, à des provinces, des territoires, des municipalités, des banques | | | | | |
| et des administrations publiques des pays de l'OCDE ou garantis par ceux-ci | 6 214 | 327 | 416 | 306 | |
| Prêts hypothécaires | 61 983 | 19 501 | 16 699 | 14 750 | |
| Autres prêts | 87 443 | 63 997 | 63 785 | 60 118 | |
| Acceptations | 8 100 | 7 485 | 8 935 | 9 012 | |
| Autres éléments d'actif | 37 590 | 7 463 | 6 217 | 5 758 | |
| Total de l'actif au bilan | 287 474 \$ | 105 701 \$ | 102 691 \$ | 97 111 5 | |
| Instruments hors bilan (montants contractuels ou théoriques) | | | | | |
| Ententes relatives au crédit | | | | | |
| Marges de crédit | 103 569 \$ | 9 121 \$ | 11 640 \$ | 15 700 9 | |
| Garanties et lettres de crédit | 9 251 | 4 620 | 5 664 | 8 098 | |
| Titres prêtés | 16 283 | 242 | 354 | 161 | |
| Autres | 310 | 310 | 293 | 324 | |
| | 129 413 | 14 293 | 17 951 | 24 283 | |
| Instruments dérivés | 1 269 249 | 6 072 | 5 583 | 6 249 | |
| Total des instruments hors bilan | 1 398 662 \$ | 20 365 \$ | 23 534 \$ | 30 532 \$ | |
| Total de l'actif pondéré quant au risque avant rajustements au titre du risque de marché | | 126 066 \$ | 126 225 \$ | 127 643 9 | |
| Ajouter le risque de marché des opérations de négociation ⁽¹⁾ | | 3 872 | 6 668 | 6 924 | |
| Total de l'actif pondéré quant au risque | | 129 938 \$ | 132 893 \$ | 134 567 5 | |

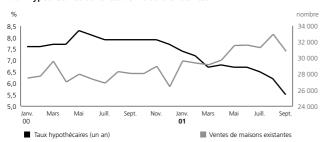
⁽¹⁾ Aux termes de l'accord sur le capital de 1998 de la BRI, entré en vigueur en janvier 1998, les éléments d'actif de négociation doivent être pris en compte dans le calcul du risque de marché.

Contexte commercial

Conjoncture économique

Contrairement à l'exercice 2000, la conjoncture économique canadienne a connu un départ difficile en 2001, la faiblesse de l'économie américaine ayant contribué au ralentissement de la croissance au Canada. Le resserrement de la politique monétaire par la Banque du Canada au cours de 2000 a également freiné la consommation et les investissements durant le deuxième semestre. Au début de 2001, les réductions d'impôt, annoncées par le gouvernement en octobre 2000, ont favorisé les revenus disponibles. Cet effet a été renforcé par un relâchement des politiques monétaires par la Banque du Canada. Conjugués, l'encouragement fiscal et le niveau plus bas des taux d'intérêt ont eu une incidence favorable sur les dépenses à la consommation et ont continué de soutenir la demande en logement au cours de l'année. Par conséguent, les intérêts créditeurs découlant des prêts hypothécaires et des prêts à la consommation se sont accrus pendant les trois premiers trimestres de l'exercice.

Taux hypothécaires et ventes de maisons existantes(1)



Quoique les autorités monétaires américaines et canadiennes aient réduit les taux d'intérêt au cours du premier semestre de l'année, elles n'ont pas réussi à estomper la crainte d'une récession nord-américaine. Étant donné l'incertitude croissante, les marchés des capitaux sont devenus plus volatils et les investisseurs, plus prudents. La faiblesse du climat d'investissement s'est traduite par un recul des revenus des Marchés mondiaux CIBC au cours du deuxième et du troisième trimestre de l'exercice. De plus, la détérioration du climat d'investissement a eu un effet négatif sur le secteur Gestion des avoirs en raison de la baisse des revenus tirés des opérations et des honoraires sur les éléments d'actif évalués en fonction de la valeur marchande.

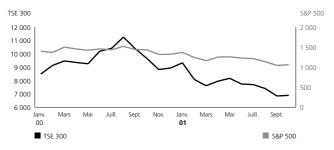
marchés. En conséquence, les revenus des groupes Marchés mondiaux CIBC et Gestion des avoirs ont encore chuté au cours du quatrième trimestre. Malgré le climat d'incertitude marqué chez les investisseurs et les consommateurs, la demande en logement à l'échelle du pays s'est maintenue grâce à l'effet cumulatif des taux d'intérêt plus bas, lesquels ont amélioré le pouvoir d'achat.

Les événements du 11 septembre 2001 ont également nui aux

PERSPECTIVES

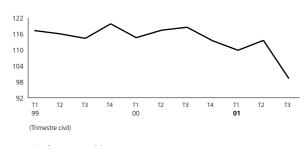
Les perspectives économiques en 2002 pour le Canada et le reste de l'Amérique du Nord demeurent incertaines en raison des événements du 11 septembre 2001. La faiblesse de la conjoncture économique devrait continuer tout au cours du premier semestre si les investisseurs et les consommateurs continuent d'être prudents. Toutefois, l'incidence de la baisse des taux d'intérêt en Amérique du Nord, conjuguée à l'aide américaine fédérale récemment annoncée et à l'allégement fiscal annoncé aux États-Unis et au Canada devraient constituer un important pouvoir stimulant monétaire et fiscal avec le potentiel d'éperonner la croissance en 2002. À moins d'un autre événement perturbateur, les investisseurs et les consommateurs devraient reprendre confiance à mesure que le temps passe. Néanmoins, la reprise économique sera probablement assombrie par des changements structurels, notamment les dépenses accrues en matière de défense et une plus grande attention accordée à la sécurité, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur les entreprises qui sont tributaires de l'échange commercial outre-frontière.





(1) En fonction des données disponibles lors de la rédaction du rapport annuel.

Indice de la confiance des consommateurs(1)



Cadre réglementaire

La CIBC et son groupe de sociétés sont assujettis à un cadre juridique et réglementaire complexe et changeant au Canada et dans les autres territoires où elles mènent leurs activités. Les principales autorités de réglementation sont les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux du Canada et les gouvernements des États-Unis et des autres pays où la CIBC fait affaire. Les organismes de réglementation des valeurs mobilières et les organismes autoréglementés, comme les Bourses, régissent aussi les activités de la CIBC.

En octobre 2001, le gouvernement du Canada a entériné diverses modifications aux lois visant les institutions financières réglementées par le fédéral. Ces changements touchent également les organismes de réglementation, le système de paiement électronique et le système d'assurance dépôts. Un nouvel organisme a été établi afin d'assurer le respect des dispositions concernant les consommateurs contenues dans les lois financières fédérales, ainsi que pour surveiller les codes autoréglementés du secteur, sensibiliser les consommateurs et répondre aux questions de ceux-ci. Les lois modifiées comprennent nombre de nouvelles dispositions traitant de la fermeture des succursales et l'ouverture de comptes, entre autres. Les règlements contiendront de plus amples détails sur les nouvelles exigences.

Ces modifications ont alimenté la concurrence dans le secteur en y facilitant l'entrée au moyen de systèmes de paiement plus larges, ainsi que par un certain nombre d'autres initiatives. Par conséquent, la CIBC s'attend à voir la concurrence augmenter dans les années à venir. Toutefois, les lois permettent aussi plus de souplesse aux institutions financières par voie de sociétés de portefeuille et autres options structurelles plus étendues disponibles au sein de chaque groupe financier.

La CIBC est également assujettie aux règlements de la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC). Aux termes de ces règlements, des normes relatives à des pratiques commerciales et financières saines visant à garantir que les institutions membres sont gérées prudemment doivent être adoptées. Ces normes et certains des règlements ont été amendés et le calendrier ainsi que les modes de présentation de l'information des exigences de la SADC ont été modifiés. Le processus d'autoévaluation interne de la CIBC, qui vérifie le respect de chacune des normes, sera modifié en fonction des exigences de la SADC. La CIBC continuera de faire un rapport d'attestation annuel à la SADC, lequel comprend une résolution du conseil d'administration. Toutefois, la fréquence des rapports à la SADC sera tributaire de la cote annuelle attribuée à la CIBC par la SADC en vertu de son règlement de primes différentielles.

Les modifications aux lois d'autres pays, ainsi que leurs décisions et pratiques en matière de vérification, de réglementation et de surveillance ont aussi une influence considérable sur le groupe de sociétés de la CIBC.

Des politiques et des procédures exhaustives sont en place afin d'encourager le respect rigoureux des lois et règlements applicables par la CIBC et ses filiales, leurs administrateurs, leurs dirigeants et leurs employés. La direction a la responsabilité du respect continu de ces lois et règlements. Les services de conformité et de vérification interne ont tous deux pour mandat d'évaluer si la direction s'acquitte bien de ses responsabilités en matière de régie d'entreprise et de faire rapport à ce sujet.

Faits nouveaux en matière de comptabilité et d'information financière

CONFORMITÉ AUX PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DES ÉTATS-UNIS (LES PCGR DES É.-U.)

À titre de société canadienne, les états financiers consolidés de la CIBC sont dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR du Canada).

Le 13 novembre 1997, la CIBC s'est inscrite à la cote de la Bourse de New York. En vue de cette inscription, ses états financiers de 1996, tout comme ceux dressés depuis, renferment des renseignements supplémentaires présentés par voie d'une note, conformément aux PCGR des É.-U. Les PCGR du Canada et des É.-U. sont, dans une large mesure, identiques. Cependant, lorsqu'ils ne le sont pas, les PCGR du Canada ont préséance. Toutes les différences importantes sont expliquées et quantifiées à la note 26 afférente aux états financiers consolidés.

FUTURS CHANGEMENTS DE CONVENTIONS COMPTABLES

L'incidence des plus récentes normes comptables canadiennes qui ont été émises et qui seront adoptées dans l'avenir est décrite à la note 28 afférente aux états financiers consolidés. L'incidence des plus récentes normes comptables américaines qui ont été émises et qui seront adoptées dans l'avenir est décrite à la note 26 afférente aux états financiers consolidés.

Résultats financiers consolidés

TABLE DES MATIÈRES

- 62 Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière
- 62 Rapport des vérificateurs aux actionnaires
- **63** États financiers consolidés
- **64** Résultats consolidés
- 65 Évolution des capitaux consolidés
- 66 Flux de trésorerie consolidés
- 67 Notes afférentes aux états financiers consolidés
- **101** Principales filiales
- **102** Renseignements financiers annuels
- 109 Revue trimestrielle
- 110 Revue statistique des dix derniers exercices

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

La direction de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (CIBC) est responsable de la préparation du rapport annuel et des états financiers consolidés qu'il renferme. Les états financiers consolidés ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, y compris les exigences comptables du surintendant des institutions financières, Canada. Ils contiennent nécessairement des éléments qui rendent compte des estimations et des jugements les plus justes possible de la direction. Toutes les informations financières contenues dans ce rapport annuel sont conformes à celles contenues dans les états financiers consolidés

Afin de s'acquitter de sa responsabilité en ce qui a trait à la fiabilité et à l'intégrité des états financiers consolidés, la direction a mis au point un système de comptabilité et de présentation de l'information qu'elle continue d'appliquer et qui comprend les contrôles internes permettant de s'assurer que les opérations sont autorisées et enregistrées correctement, que le patrimoine est préservé et que les éléments de passif sont constatés. Ce système met l'accent sur l'emploi et la formation d'un personnel compétent et spécialisé, le recours à des communications efficaces entre la direction et le personnel et, enfin, la transmission de lignes directrices et de règles appropriées. Ce système tient également compte des règles concernant la responsabilité sociale et la conduite de la CIBC ainsi qu'une conception de l'organisation au sein de la direction qui traduit l'obligation de rendre compte dans des sphères de responsabilité clairement définies.

Les systèmes de comptabilité, de présentation de l'information et de contrôle interne sont revus par le chef inspecteur et les membres de son personnel qui examinent tous les aspects des opérations de la CIBC. Le responsable de la conformité surveille les systèmes et procédures permettant

d'assurer que les employés respectent les règles définies en matière de conflit d'intérêts et la législation en matière de valeurs mobilières. Le chef inspecteur et le responsable de la conformité peuvent librement consulter le comité de vérification du conseil d'administration de la CIBC.

Le comité de vérification est composé d'administrateurs qui ne sont ni des dirigeants ni des employés de la CIBC. Il passe en revue les états financiers consolidés intermédiaires et annuels de la CIBC avec la direction, le chef comptable et les vérificateurs des actionnaires, en présence du chef inspecteur et du vice-président à la direction, Affaires juridiques et conformité, avant que ces états soient revus par le conseil d'administration.

En outre, il incombe au comité de vérification d'examiner tout principe et toute pratique comptables dont l'adoption, ou la modification, a des répercussions importantes sur les états financiers consolidés, d'examiner les placements et les opérations qui sont portés à son attention par le chef inspecteur et les vérificateurs des actionnaires ou par quelque dirigeant de la CIBC et qui peuvent avoir une incidence défavorable sur celle-ci, d'examiner les rapports financiers devant être approuvés par le conseil d'administration avant d'être soumis aux commissions de valeurs mobilières ou autres organismes de réglementation, de participer à l'élaboration de la politique de la CIBC en matière de présentation de l'information financière, d'évaluer et de passer en revue les principaux jugements et estimations de la direction qui ont de l'importance aux fins de la présentation de l'information financière, et d'évaluer les honoraires des vérificateurs des actionnaires.

Les états financiers consolidés et l'analyse par la direction, contenus dans le rapport annuel, ont été revus et approuvés par le conseil d'administration sur recommandation du comité de vérification.

J.S. HUNKIN

Président du conseil et chef de la direction

T.D. WOODS

Chef des services financiers Le 6 décembre 2001

Rapport des vérificateurs aux actionnaires

Nous avons vérifié les bilans consolidés de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (CIBC) aux 31 octobre 2001 et 2000 et les états consolidés des résultats, de l'évolution des capitaux propres et des flux de trésorerie de chacun des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 31 octobre 2001. La responsabilité de ces états financiers consolidés incombe à la direction de la CIBC. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des

éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la CIBC aux 31 octobre 2001 et 2000 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 31 octobre 2001 selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, y compris les exigences comptables du surintendant des institutions financières. Canada.

ARTHUR ANDERSEN S.R.L.
PRICEWATERHOUSECOOPERS S.R.L.

Comptables agréés Toronto, Canada Le 6 décembre 2001

États financiers consolidés

| en millions de dollars, aux 31 octobre | 2001 | 2000 |
|--|------------|---------|
| ACTIF | | |
| Liquidités | | |
| Encaisse et dépôts ne portant pas intérêt auprès d'autres banques | 1 528 \$ | 1 383 |
| Dépôts portant intérêt auprès d'autres banques | 9 822 | 9 296 |
| | 11 350 | 10 679 |
| Titres (note 2) | | |
| Titres du compte de placement | 22 849 | 15 864 |
| Titres du compte de négociation | 51 798 | 53 217 |
| Titres en substitut de prêts | 147 | 161 |
| | 74 794 | 69 242 |
| Prêts (note 4) | | |
| Prêts hypothécaires à l'habitation | 58 728 | 51 898 |
| Prêts personnels et prêts sur cartes de crédit | 27 909 | 27 452 |
| Prêts aux entreprises et aux administrations publiques | 46 174 | 47 091 |
| Titres empruntés ou acquis en vertu de conventions de revente | 24 079 | 20 461 |
| Provision générale pour pertes sur créances | (1 250) | (1 250) |
| | 155 640 | 145 652 |
| Autres | | |
| nstruments dérivés à la valeur marchande (note 19) | 25 723 | 23 847 |
| Engagements de clients en contrepartie d'acceptations | 8 100 | 9 088 |
| Terrains, bâtiments et matériel (note 6) | 1 769 | 1 508 |
| Autres éléments d'actif (note 7) | 10 098 | 7 686 |
| | 45 690 | 42 129 |
| | 287 474 \$ | 267 702 |
| PASSIF ET CAPITAUX PROPRES | | |
| Dépôts (note 8) | | |
| Particuliers | 66 826 \$ | 63 109 |
| Entreprises et administrations publiques | 114 270 | 103 141 |
| Banques | 13 256 | 13 382 |
| | 194 352 | 179 632 |
| Autres | | |
| Instruments dérivés à la valeur marchande (note 19) | 26 395 | 24 374 |
| Acceptations | 8 100 | 9 088 |
| Engagements liés à des titres vendus à découvert | 11 213 | 13 992 |
| Engagements liés à des titres prêtés ou vendus en vertu de conventions de rachat | 21 403 | 14 199 |
| Autres éléments de passif (note 9) | 10 112 | 10 630 |
| | 77 223 | 72 283 |
| Dette subordonnée (note 10) | 3 999 | 4 418 |
| Capitaux propres | | |
| Actions privilégiées (note 12) | 2 299 | 1 876 |
| Actions ordinaires (note 12) | 2 827 | 2 868 |
| Bénéfices non répartis | 6 774 | 6 625 |
| | 11 900 | 11 369 |
| | 287 474 \$ | 267 702 |

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Président du conseil et chef de la direction

I.E.H. DUVAR Administrateur

| en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre | | | 2001 | 2000(1) | 1999(1) |
|---|--------------------|--------------------|------------|--------------|------------|
| Revenu d'intérêts | | | | | |
| Prêts | | | 10 818 \$ | 11 467 \$ | 11 215 \$ |
| Titres | | | 3 530 | 3 297 | 2 692 |
| Dépôts auprès d'autres banques | | | 426 | 563 | 498 |
| | | | 14 774 | 15 327 | 14 405 |
| rais d'intérêts | | | | 40.700 | 0.504 |
| Dépôts et autres éléments de passif | | | 9 925 | 10 728 | 9 691 |
| Dette subordonnée | | | 300 | 317 | 306 |
| | | | 10 225 | 11 045 | 9 997 |
| Revenu net d'intérêts (note 2) | | | 4 549 | 4 282 | 4 408 |
| Dotation aux pertes sur créances (note 4) | | | 1 100 | 1 220 | 750 |
| | | | 3 449 | 3 062 | 3 658 |
| levenu autre que d'intérêts | | | | 005 | 700 |
| Honoraires de services Prise ferme | | | 614 | 886 | 700 |
| Services de dépôt | | | 521 | 503 | 490 |
| Services de crédit | | | 493 | 508 | 495 |
| Services de cartes | | | 363 | 368 | 314 |
| Services fiduciaires et s Gestion de fonds muti | = | | 322 351 | 379 358 | 305 250 |
| Assurances | ueis | | 100 | 124 | 214 |
| Assurances | | | | | |
| | | | 2 764 | 3 126 | 2 768 |
| Commissions pour opérations sur titres | | | 1 089 | 1 480 | 1 181 |
| Opérations de négociation (note 2) Gain sur titres de placement, montant net | | | 1 343 | 1 140 970 | 714 378 |
| Revenu tiré des actifs titrisés | | | 575 223 | 237 | 200 |
| Autres | | | 619 | 844 | 487 |
| - Cuttes | | | 6 613 | 7 797 | 5 728 |
| | | | 10 062 | 10 859 | 9 386 |
| Frais autres que d'intérêts | | | 10 002 | 10 033 | 3 300 |
| Rémunération et charges sociales | | | 4 732 | 4 937 | 4 388 |
| Frais d'occupation | | | 631 | 634 | 594 |
| Matériel informatique et matériel de bureau | | | 834 | 758 | 849 |
| Communications | | | 412 | 371 | 380 |
| Publicité et expansion des affaires | | | 286 | 273 | 283 |
| Honoraires | | | 327 | 240 | 211 |
| Taxe d'affaires et impôts sur le capital | | | 109 | 108 | 127 |
| Charge de restructuration (note 27) | | | 207 | (31) | 426 |
| vénements du 11 septembre 2001 (note 25) | | | 7 | - | - |
| Autres | | | 681 | 806 | 740 |
| | | | 8 226 | 8 096 | 7 998 |
| Bénéfice avant charge d'impôts et part des acti | ionnaires sans co | ntrôle | 1 836 | 2 763 | 1 388 |
| Charge d'impôts (note 15) | | | 92 | 641 | 320 |
| | | | 1 744 | 2 122 | 1 068 |
| arts des actionnaires sans contrôle du bénéfic | e net des filiales | | 58 | 62 | 39 |
| ténéfice net | | | 1 686 \$ | 2 060 \$ | 1 029 : |
| Dividendes sur actions privilégiées (note 12) | | | 121 \$ | 128 \$ | 112 : |
| Sénéfice net attribuable aux actions ordinaires | | | 1 565 | 1 932 | 917 |
| | | | 1 686 \$ | 2 060 \$ | 1 029 : |
| Nombre moyen d'actions ordinaires en circulati | ion (en milliers) | - Résultat de base | 372 305 | 388 951 | 409 789 |
| | (2 | - Résultat dilué | 388 236 | 404 569 | 422 501 |
| Bénéfice net par action ordinaire (en dollars) (note | e 16) | - De base | 4,20 \$ | 4,97 \$ | 2,23 5 |
| | • | - Dilué | 4,07 \$ | 4,84 \$ | 2,22 |
| Dividendes par action ordinaire (en dollars) (note | | | 1,44 \$ | 1,29 \$ | 1,20 |

⁽¹⁾ Certains chiffres des exercices précédents ont été retraités selon la présentation adoptée en 2001. Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS 2001 2000 1999 en millions de dollars, aux 31 octobre ou exercices terminés les 31 octobre Actions privilégiées (note 12) Solde au début de l'exercice 1 876 \$ 1 933 \$ 1 961 \$ Émission d'actions privilégiées 400 345 Rachat d'actions privilégiées (425) Écart de conversion lié aux actions privilégiées émises en devises 23 23 (28) Solde à la fin de l'exercice 2 299 \$ 1 876 \$ 1 933 \$ Actions ordinaires (note 12) Solde au début de l'exercice 2 868 \$ 3 035 \$ 3 128 \$ Émission d'actions ordinaires 90 34 10 Rachat d'actions ordinaires pour annulation (131) (201) (103) Solde à la fin de l'exercice 2 827 \$ 2 868 \$ 3 035 \$ Bénéfices non répartis Solde au début de l'exercice, montant déjà établi 6 625 \$ 6 090 \$ 6 047 \$ Ajustement pour tenir compte du changement de convention comptable (note 14) (140) Solde au début de l'exercice, montant retraité 6 485 \$ 6 090 \$ 6 047 \$ Bénéfice net 1 686 2 060 1 029 Dividendes (note 12) (657) (629) (604) Prime de rachat d'actions privilégiées (17) Prime de rachat d'actions ordinaires (736) (873) (397) Écart de conversion, déduction faite des impôts sur les bénéfices⁽¹⁾ 38 8 (4) Autres (42) (14) 19 Solde à la fin de l'exercice 6 774 \$ 6 625 \$ 6 090 \$

⁽¹⁾ Le solde cumulatif du compte de conversion de devises consiste en un gain (une perte) de 40 M\$ (2 M\$ en 2000; (6) M\$ en 1999). Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

| FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS | | | |
|---|---------------|----------------|-------------|
| en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre | 2001 | 2000(1) | 1999(1) |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation | | | |
| Bénéfice net | 1 686 \$ | 2 060 \$ | 1 029 \$ |
| Ajustements pour déterminer les flux de trésorerie nets : | | | |
| Dotation aux pertes sur créances | 1 100 | 1 220 | 750 |
| Amortissement des bâtiments, du matériel et des améliorations locatives | 310 | 313 | 315 |
| Amortissement de l'écart d'acquisition | 24 | 23 | 32 |
| Amortissement des biens incorporels | 25 | 24 | 21 |
| Charge de restructuration, déduction faite des paiements en espèces | 121 | (31) | 325 |
| Impôts futurs | (540) | (267) | 3 |
| Gain sur titres de placement, montant net | (575) | (970) | (378) |
| Intérêts courus à recevoir | 63 | (332) | 743 |
| Intérêts courus à payer | (539) | 250 | (632) |
| Variation nette des titres du compte de négociation | 1 419 | (7 163) | 2 009 |
| Gain à la cession de filiales | (22) | (125) | - |
| (Gain) perte à la cession de terrains, de bâtiments et de matériel | (12) | (199) | 27 |
| Impôts sur les bénéfices exigibles pour l'exercice | (723) | 102 | 391 |
| Autres, montant net | (1 035) | (1 163) | 2 069 |
| | 1 302 | (6 258) | 6 704 |
| Flux de trésorerie liés aux activités de financement | | | |
| Dépôts, déduction faite des retraits | 14 475 | 19 591 | (66) |
| Engagements liés à des titres vendus à découvert | (2 779) | (1 571) | (486) |
| Engagements liés à des titres prêtés ou vendus en vertu de conventions de rachat, montant net | 7 204 | 559 | (18 970) |
| Émission de titres d'emprunt subordonnés | - | - | 400 |
| Rachat de titres d'emprunt subordonnés | (232) | (175) | (262) |
| Émission d'actions privilégiées | 400 | 345 | (202) |
| Rachat d'actions privilégiées | - | (442) | _ |
| Émission d'actions ordinaires | 90 | 34 | 10 |
| Rachat d'actions ordinaires pour annulation | (867) | (1 074) | (500) |
| Dividendes | (657) | (629) | (604) |
| Autres, montant net | (131) | 81 | 1 054 |
| Autos monant net | 17 503 | 16 719 | (19 424) |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement | | | (.5 .2 .) |
| Dépôts portant intérêt auprès d'autres banques | (526) | 1 329 | (1 819) |
| Prêts, déduction faite des remboursements | (9 062) | (10 381) | (4 983) |
| Produit de titrisations | 1 306 | 1 162 | 3 005 |
| Achat de titres du compte de placement | (23 687) | (15 141) | (13 399) |
| Produit à la vente de titres du compte de placement | 17 527 | 12 714 | 13 246 |
| Titres empruntés ou acquis en vertu de conventions de revente, montant net | (3 618) | (1 303) | 17 135 |
| Montant net payé pour l'acquisition d'une filiale | (308) | (1 303) | 17 155 |
| Produit de la cession de filiales | 54 | 486 | _ |
| Achat de terrains, de bâtiments et de matériel | (588) | | (387) |
| | 29 | (378) 862 | 12 |
| Produit de la cession de terrains, de bâtiments et de matériel | | | |
| | (18 873) | (10 650) | 12 810 |
| Incidence des fluctuations des taux de change sur les espèces et les quasi-espèces | 31 | 13 | (21) |
| Augmentation (diminution) nette des espèces et quasi-espèces au cours de l'exercice | (37) 1 524 | (176) 1 700 | 69 1 631 |
| Espèces et quasi-espèces au début de l'exercice | | | |
| Espèces et quasi-espèces à la fin de l'exercice | 1 487 \$ | 1 524 \$ | 1 700 \$ |
| Montant composé comme suit : | 4 500 6 | 4 202 * | |
| Encaisse et dépôts ne portant pas intérêt auprès d'autres banques | 1 528 \$ | 1 383 \$ | 1 902 \$ |
| Chèques et autres effets en transit, montant net (notes 7 et 9) | (41) | 141 | (202) |
| Espèces et quasi-espèces à la fin de l'exercice | 1 487 \$ | 1 524 \$ | 1 700 \$ |
| Intérêts en espèces versés | 10 764 \$ | 10 795 \$ | 10 629 \$ |
| Impôts sur les bénéfices payés en espèces | 1 007 \$ | 554 \$ | 140 \$ |

⁽¹⁾ Certains chiffres des exercices précédents ont été retraités selon la présentation adoptée en 2001.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés de la Banque Canadienne Impériale de Commerce et de ses filiales (CIBC) ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, y compris les exigences comptables du Bureau du surintendant des institutions financières, Canada (BSIF).

L'incidence sur l'actif, le passif, le bénéfice net et les bénéfices non répartis des différences entre les principes comptables généralement reconnus du Canada et des États-Unis est décrite à la note 26. L'information présentée dans les états financiers consolidés est conforme, à tous égards importants, à l'information requise en vertu des principes comptables généralement reconnus des États-Unis.

Pour préparer des états financiers selon les principes comptables généralement reconnus, la direction doit établir des estimations et formuler des hypothèses à l'égard des montants d'actif et de passif portés au bilan et des informations à fournir sur les éventualités à la date du bilan ainsi que des montants de revenus et de frais de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les principales conventions comptables de la CIBC sont décrites dans les paragraphes qui suivent.

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de toutes les filiales sur une base consolidée. Les comptes et opérations intersociétés ont été éliminés. L'écart d'acquisition, qui représente l'excédent du prix d'achat sur la juste valeur de l'actif net des filiales acquises, et les biens incorporels sont amortis par imputation aux résultats sur la durée de vie prévue, sans toutefois dépasser 20 ans, selon la méthode de l'amortissement linéaire, sauf si une moins-value doit être constatée pour tenir compte d'une perte de valeur. Les soldes de l'écart d'acquisition et des biens incorporels sont examinés périodiquement afin de détecter toute baisse de valeur. Lorsque les flux de trésorerie futurs prévus sont inférieurs à la valeur comptable des biens, l'écart d'acquisition et les biens incorporels sont amortis à la valeur de réalisation nette. L'écart d'acquisition et les biens incorporels comportant une durée d'utilisation définie acquis après le 30 juin 2001 ne sont pas amortis.

Les participations dans des sociétés sur lesquelles la CIBC exerce une influence notable sont comptabilisées à la valeur de consolidation et sont portées aux titres du compte de placement dans les bilans consolidés. La part revenant à la CIBC du bénéfice des sociétés émettrices est portée au revenu d'intérêts.

Les participations sur lesquelles la CIBC exerce un contrôle conjoint sont comptabilisées selon la méthode de la consolidation proportionnelle, selon laquelle la part de la CIBC de l'actif, du passif, des revenus et des frais de ces coentreprises est incluse dans les états financiers consolidés.

Conversion des devises

Les éléments d'actif et de passif découlant d'opérations en devises sont convertis en dollars canadiens aux cours du change de fin de mois en vigueur à la date des états financiers consolidés tandis que les revenus et les frais connexes sont convertis aux cours du change moyens en vigueur pour le mois. Les gains et pertes de conversion matérialisés et non matérialisés sont inclus dans les résultats consolidés de l'exercice considéré.

Les éléments d'actif et de passif des établissements étrangers de la CIBC sont convertis en dollars canadiens aux cours du change de fin de mois en vigueur à la date des bilans tandis que les revenus et les frais connexes sont convertis aux cours du change moyens en vigueur pour le mois. Les gains ou pertes de change qui découlent de la conversion du montant net des participations dans les établissements étrangers et des opérations de couverture s'y rapportant, déduction faite des impôts pertinents, sont comptabilisés aux bénéfices non répartis.

Titres

Les titres du compte de placement comprennent les titres d'emprunt et de participation initialement achetés dans l'intention de les détenir à titre de placement, et qui peuvent être vendus en raison des changements apportés aux objectifs de placement par suite de l'évolution de la conjoncture économique. Les titres de participation sont comptabilisés au coût, et les titres d'emprunt, au coût non amorti, qui est déterminé selon la méthode du coût moyen. Les gains et pertes matérialisés lors de cessions et les moinsvalues visant à tenir compte des baisses de valeur permanentes sont inclus dans les gains sur titres de placement dans les résultats consolidés.

Les titres du compte de négociation, acquis en vue de la revente à court terme, sont comptabilisés à la valeur marchande estimative. Les gains et pertes matérialisés lors de cessions, et les gains et pertes non matérialisés découlant de fluctuations de la valeur marchande, sont inclus dans les opérations de négociation dans les résultats consolidés.

Les titres en substitut de prêts, qui sont des conventions de financement après impôts permettant aux émetteurs d'effectuer des emprunts fiscalement avantageux, sont comptabilisés de la même manière que les prêts.

Les engagements liés à des titres vendus à découvert sont comptabilisés dans le passif à la juste valeur. Les gains et pertes matérialisés et non matérialisés sur ces titres sont inclus dans les opérations de négociation dans les résultats consolidés.

Les revenus de dividendes et d'intérêts, y compris l'amortissement des primes et escomptes sur titres d'emprunt du compte de placement, sont portés au revenu d'intérêts dans les résultats consolidés.

Prêts

Les prêts sont présentés déduction faite du revenu comptabilisé d'avance et de la provision pour pertes sur créances.

Prêts douteux

Un prêt est classé comme prêt douteux si la direction estime qu'elle n'est plus raisonnablement assurée de recouvrer la totalité du capital et des intérêts à la date prévue. En général, un prêt dont le capital ou l'intérêt exigible en vertu du contrat est en souffrance depuis 90 jours est automatiquement classé comme prêt douteux, sauf si le capital et l'intérêt sont garantis en totalité et sont en voie de recouvrement. Nonobstant l'évaluation par la direction de la possibilité de recouvrement, un prêt est considéré comme douteux lorsque les paiements sont en souffrance depuis 180 jours, sauf pour les exceptions suivantes.

Les prêts sur cartes de crédit ne sont pas classés comme prêts douteux, mais sont plutôt radiés en totalité lorsque les paiements exigibles en vertu du contrat sont en souffrance depuis 180 jours.

Les prêts garantis ou assurés par le gouvernement du Canada, les provinces ou un organisme fédéral ne sont classés comme prêts douteux que lorsque les paiements exigibles en vertu du contrat sont en souffrance depuis 365 jours.

Lorsqu'un prêt est classé comme prêt douteux, l'intérêt cesse de s'accumuler. La totalité de l'intérêt non recouvré est ajoutée à la valeur comptable du prêt aux fins de la détermination de la valeur de réalisation estimative du prêt et de l'établissement de la provision pour pertes sur créances requise. Aucune tranche du montant reçu en espèces sur un prêt douteux n'est inscrite à titre de revenu tant que toute radiation antérieure n'a pas été recouvrée ou que toute provision spécifique n'a pas été reprise et que le capital du prêt n'a pas été déterminé entièrement recouvrable, selon les dispositions initiales du contrat de prêt.

Commissions sur prêts

Les commissions de montage de prêts, y compris les montants reçus au titre d'engagements de prêt et les charges de restructuration et de renégociation, sont considérées comme faisant partie intégrante du rendement obtenu sur le prêt et sont reportées à titre de revenu comptabilisé d'avance pour être imputées au revenu d'intérêts sur la durée du prêt. Les commissions reçues relativement à des engagements qui ne sont pas prévus résulter en un prêt sont portées au revenu autre que d'intérêts pour la durée de l'engagement. Les commissions de syndication de prêts sont portées au revenu autre que d'intérêts à la signature de l'entente de syndication, pourvu que le rendement de la tranche du prêt conservée par la CIBC soit au moins égal au rendement moyen obtenu par les autres prêteurs participant au financement. Sinon, une tranche appropriée des commissions est reportée à titre de revenu reporté et imputée au revenu d'intérêts de manière à procurer un rendement moyen égal sur la durée du prêt.

Titrisation

La CIBC vend périodiquement des groupes de prêts ou de créances à des structures d'accueil qui émettent des titres en faveur d'investisseurs; il s'agit de la titrisation. En 2001, la CIBC a adopté la Note d'orientation – comptabilité 12 (NOC 12) de l'Institut Canadien des Comptables Agréés, « Cession de créances », à l'égard des titrisations conclues à compter du 1er avril 2001. Les critères qui doivent être respectés pour que les opérations de titrisation puissent être comptabilisées comme des ventes sont redéfinis dans cette note. Ce changement de convention comptable n'a pas eu d'incidence importante sur la CIBC.

Selon la NOC 12, les opérations de titrisation sont comptabilisées comme ventes lorsque la CIBC abandonne le contrôle sur les actifs cédés et qu'elle reçoit une contrepartie autre que des droits de bénéficiaire sur ces actifs. Au moment de la vente, la CIBC peut conserver un coupon d'intérêts, une ou plusieurs tranches subordonnées et, dans certains cas, un compte de réserves liquides, éléments qui sont considérés comme des droits conservés sur les actifs titrisés. Les opérations de titrisation conclues ou qui ont fait l'objet d'un engagement avant le 1er avril 2001 ont été comptabilisées à titre de ventes si, entre autres, par suite des opérations, les risques et avantages importants découlant de la propriété sont passés de la CIBC à la structure d'accueil.

Les gains et les pertes découlant de cessions comptabilisées à titre de ventes en vertu de la NOC 12 dépendent en partie de la répartition des valeurs comptables précédentes entre les actifs vendus et les droits conservés. Ces valeurs comptables sont réparties proportionnellement à la juste valeur relative des actifs vendus et des droits conservés. S'ils sont disponibles, les cours du marché servent à calculer la juste valeur. Cependant, puisque le cours du marché des droits conservés ne sont généralement pas accessibles, la CIBC estime la juste valeur en se fondant sur la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs prévus. La direction pourrait donc devoir calculer la valeur estimative des pertes sur créances, du taux des paiements anticipés, de la courbe de rendement à terme, des taux d'actualisation et d'autres facteurs qui influent sur la valeur des droits conservés.

Les gains ou les pertes découlant de la titrisation correspondent à l'excédent ou à l'insuffisance de la contrepartie sur la part proportionnelle de la valeur comptable initiale attribuée aux actifs vendus. Les gains et les pertes découlant de ces opérations sont inclus dans le revenu autre que d'intérêts dans les résultats consolidés. Les droits conservés sur les actifs titrisés sont classés dans les titres du compte de placement dans les bilans consolidés à la valeur proportionnelle de la valeur comptable initiale. Les

droits conservés sont examinés à chaque période pour en déceler toute perte de valeur.

La titrisation a une incidence sur les composantes du bénéfice aux résultats consolidés, y compris le revenu net d'intérêts, la dotation aux pertes sur créances et le revenu autre que d'intérêts. Le revenu autre que d'intérêts tiré des actifs titrisés comprend les gains sur ventes, les pertes au titre de garanties de paiement et le revenu tiré des services d'administration. Ces composantes ne sont constatées que lorsqu'elles sont gagnées et encaissées au comptant et que la structure d'accueil n'a aucun recours relativement à ces fonds

Provision pour pertes sur créances

La direction de la CIBC constitue une provision pour pertes sur créances qu'elle considère, compte tenu de la conjoncture, comme la meilleure estimation des pertes probables liées aux créances qui existent dans son portefeuille d'instruments financiers figurant ou non au bilan. Les prêts douteux sont inscrits à la valeur de réalisation estimative, établie en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus au taux d'intérêt inhérent au prêt. Lorsque le montant ou le calendrier des flux de trésorerie futurs ne peut faire l'objet d'une estimation fiable, le prêt est inscrit à la juste valeur du titre sous-jacent ou au prix du marché pour ce prêt. Toute variation de la valeur de réalisation estimative est présentée intégralement à titre de débit ou de crédit relatif à la provision pour pertes sur créances. La provision pour pertes sur créances comprend une provision spécifique et une provision générale, qui sont déduites des catégories d'actif correspondantes, et une provision spécifique relative aux éléments hors bilan, qui est portée aux autres éléments de passif dans les bilans consolidés.

La direction évalue continuellement le risque de crédit pour chaque compte de portefeuille de prêts aux entreprises et aux administrations publiques et constitue une provision spécifique lorsqu'elle décèle des créances douteuses. Les portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation, de prêts personnels et de prêts sur cartes de crédit se composent d'un nombre élevé de soldes homogènes relativement petits, à l'égard desquels une provision spécifique est établie en fonction des ratios historiques entre les sommes radiées et les encours.

La provision générale est maintenue pour les pertes qui sont, de l'avis de la direction, inhérentes au portefeuille à la date du bilan, et qui se rapportent à des prêts qui n'ont pas encore été reconnus comme des prêts douteux ni inclus dans la détermination d'une provision spécifique. La provision générale est établie en se fondant sur l'estimation des pertes probables inhérentes au portefeuille, laquelle tient compte des résultats techniques, de la composition du portefeuille de prêts, des tendances courantes du marché et des taux de recouvrement.

Titres empruntés ou acquis en vertu de conventions de revente et engagements liés à des titres prêtés ou vendus en vertu de conventions de rachat

Les titres acquis en vertu de conventions de revente sont comptabilisés au coût plus l'intérêt couru et sont considérés comme des prêts garantis dans la mesure où ils représentent un achat de titres par la CIBC simultanément à un engagement de les revendre à une date ultérieure, généralement à court terme. Le revenu d'intérêts sur ces titres est porté au revenu d'intérêts sur prêts dans les résultats consolidés. Les engagements liés à des titres vendus en vertu de conventions de rachat sont comptabilisés au coût plus l'intérêt couru et représentent l'équivalent en emprunt de titres acquis en vertu de conventions de revente. L'intérêt sur ces titres est comptabilisé sous le poste Dépôts et autres éléments de passif de la rubrique Frais d'intérêts dans les résultats consolidés.

Les titres empruntés et les titres prêtés sont inscrits au montant en espèces qui a été avancé ou reçu. Les titres empruntés sont composés principalement de titres d'État et de titres de participation. La CIBC surveille la valeur marchande des titres empruntés et prêtés sur une base quotidienne et prévoit une garantie additionnelle, au besoin. Les frais reçus ou payés sont inscrits en tant que revenu ou frais d'intérêts dans les résultats consolidés.

Instruments dérivés

Les instruments dérivés sont des contrats qui exigent ou permettent l'échange de flux de trésorerie ou de paiements calculés par l'application de certains taux ou indices, ou variations de ceux-ci, à des montants contractuels théoriques.

La CIBC utilise des instruments dérivés pour deux grandes catégories d'opérations : les opérations de négociation et les opérations de gestion de l'actif et du passif.

Instruments dérivés du compte de négociation

La CIBC négocie des instruments dérivés principalement pour répondre aux besoins de ses clients. Les clients concluent des opérations avec la CIBC dans le cadre de leurs propres activités de gestion du risque, de placement et de négociation. Pour faciliter ces activités, la CIBC agit à titre de courtier en instruments dérivés ou de teneur de marché, et elle est disposée à conclure des opérations avec des clients en fixant des cours acheteur et vendeur qui lui assurent une marge. En outre, dans le but d'en tirer des revenus, la CIBC prend des positions de négociation limitées pour son compte propre sur les marchés des taux d'intérêt, des devises, des titres d'emprunt, des actions et des marchandises.

Tous les instruments dérivés à caractère financier et instruments dérivés sur marchandises conclus aux fins de négociation, y compris ceux qui visent à couvrir les risques liés aux éléments d'actif et de passif évalués à la valeur du marché, sont présentés à la juste valeur. Lorsqu'ils sont disponibles, les cours du marché servent à déterminer la juste valeur des instruments dérivés du compte de négociation. Autrement, la juste valeur est estimée au moyen de modèles d'établissement des prix fondés si possible sur les cours du marché. Au besoin, la valeur est ajustée pour tenir compte des risques de marché, de modèle et de crédit, ainsi que des frais d'administration. Les gains et les pertes matérialisés et non matérialisés sur les opérations de négociation sont portés aux opérations de négociation dans les résultats consolidés. Dans les bilans consolidés, les instruments dérivés avant une juste valeur positive figurent à l'actif, tandis que ceux qui ont une juste valeur négative figurent au passif, dans les deux cas sous le poste Instruments dérivés à la valeur marchande. Les éléments d'actif et de passif pour lesquels la contrepartie à l'opération est la même sont présentés sur la base du solde net seulement si la CIBC a le droit légal de procéder au règlement sur la base du solde net et qu'elle a l'intention de se prévaloir de ce droit.

Instruments dérivés détenus aux fins de la gestion de l'actif et du passif La CIBC utilise des instruments financiers dérivés, principalement des swaps de taux d'intérêt et, dans une moindre mesure, des contrats à terme normalisés, des contrats de garantie de taux et des contrats d'options, pour gérer les risques financiers, comme les fluctuations des taux d'intérêt et des cours du change. Elle se sert de ces instruments en guise de couverture ou pour modifier les caractéristiques rattachées aux taux d'intérêt d'éléments d'actif et de passif précis autres que du compte de négociation figurant au bilan ou de groupes d'éléments d'actif et de passif homogènes autres que du compte de négociation figurant au bilan.

Les instruments dérivés, en particulier les swaps de taux d'intérêt, qui modifient les caractéristiques rattachées aux taux d'intérêt d'éléments d'actif et de passif financiers précis ou de groupes d'éléments d'actif et de passif financiers homogènes sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Selon cette méthode, le revenu ou les frais d'intérêts constatés sur ces instruments dérivés sont portés au revenu d'intérêts ou aux frais d'intérêts dans les résultats consolidés, et aux autres éléments d'actif ou de passif dans les bilans consolidés. Par suite de ce traitement comptable, le revenu ou les frais d'intérêts relatifs aux éléments d'actif et de passif autres que de négociation inscrits au bilan sont inscrits dans les résultats consolidés aux taux modifiés plutôt qu'aux taux d'intérêt contractuels initiaux.

Des instruments dérivés peuvent être qualifiés de couvertures des risques financiers auxquels sont exposés des éléments d'actif ou de passif figurant au bilan, des engagements fermes et des opérations prévues, ou encore des risques de change découlant du placement net dans des activités étrangères. Le qualificatif de couverture est autorisé seulement si, à la création de la couverture et pendant toute la période visée par la couverture, il est prévu que la variation de la valeur marchande de l'instrument dérivé neutralise dans une large mesure l'incidence de la variation des cours ou des taux d'intérêt sur les éléments exposés.

Les gains et pertes sur les instruments dérivés qui servent à couvrir des éléments d'actif et de passif figurant au bilan contre le risque de taux d'intérêt, sauf dans le cas des couvertures d'éléments d'actif et de passif libellés en devises, sont portés au revenu d'intérêts ou aux frais d'intérêts en même temps que le revenu d'intérêts ou les frais d'intérêts relatifs aux éléments d'actif et passif couverts figurant au bilan. Les gains et pertes non matérialisés sur les instruments dérivés servant à couvrir des éléments d'actif et de passif figurant au bilan, ou à en modifier les caractéristiques, ne sont pas constatés dans les bilans consolidés ni dans les résultats consolidés.

Certains éléments de passif, dont la valeur est déterminée en fonction d'un indice ou d'un actif sous-jacent, sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée. Selon cette méthode, la valeur comptable des éléments de passif est ajustée pour rendre compte de la variation de la valeur de l'indice ou de l'actif sous-jacent, jusqu'à concurrence de la valeur minimale de rachat garantie, le cas échéant. Ces ajustements sont inscrits en tant que frais d'intérêts dans les résultats consolidés. Les instruments dérivés qui sont utilisés pour couvrir ces éléments de passif sont comptabilisés de façon semblable, les ajustements étant inscrits en tant que revenu d'intérêts dans les résultats consolidés.

Les instruments dérivés libellés en devises qui couvrent des éléments d'actif et de passif libellés en devises contre le risque de change sont réévalués à chaque mois au cours du change au comptant, et ils sont inclus dans les autres éléments d'actif ou de passif dans les bilans consolidés. Les gains et pertes qui en résultent sont constatés à titre de revenu autre que d'intérêts ou aux frais autres que d'intérêts dans les résultats consolidés. Les éléments couverts sont également réévalués au cours du change au comptant, et les gains ou pertes qui en résultent sont constatés à titre de revenu autre que d'intérêts ou aux frais autres que d'intérêts. Toute prime ou tout escompte découlant de l'écart entre les taux de change à terme et les taux de change au comptant par suite de la différence avec le taux d'intérêt prévu au contrat pour les instruments dérivés libellés en devises utilisés comme couverture est porté au revenu ou aux frais d'intérêt dans les résultats consolidés.

Les gains et pertes sur des instruments dérivés servant à couvrir des engagements fermes ou des opérations prévues sont reportés. Ils sont portés aux résultats ou comptabilisés à titre d'ajustement de la valeur comptable des éléments d'actif ou de passif qu'ils couvrent, dans la période au cours de laquelle l'engagement ou l'opération prévue se concrétise. Les opérations prévues ne peuvent faire l'objet d'une couverture que lorsque les caractéristiques importantes et les conditions éventuelles ont été déterminées et qu'il est probable qu'elles se concrétiseront. Les gains et pertes non matérialisés sur des instruments dérivés servant à couvrir des opérations prévues ne sont pas constatés dans les résultats consolidés. Les primes versées relativement à des options utilisées aux fins de couverture sont amorties sur la durée du contrat.

Il y a dénouement d'une couverture si celle-ci cesse d'être efficace, si l'actif, le passif ou l'opération future faisant l'objet de la couverture est liquidé ou cesse d'exister et que l'instrument dérivé demeure, ou encore si l'instrument dérivé n'est plus qualifié d'instrument de couverture.

S'il y a dénouement de la couverture ou si les modifications des caractéristiques rattachées aux taux d'intérêt prennent fin, l'écart entre la juste valeur de l'instrument dérivé et la valeur constatée au dénouement est inscrit dans les autres éléments d'actif ou de passif, ou en tant qu'ajustement de la valeur comptable des éléments d'actif ou de passif couverts. Ces montants sont portés aux résultats ou passés en charges sur la plus courte de la durée restante à l'échéance de l'instrument dérivé servant de couverture et de l'élément d'actif ou de passif couvert.

Acceptations et engagements de clients en contrepartie d'acceptations Les acceptations représentent un passif de la CIBC à l'égard d'instruments négociables émis par ses clients en faveur de tiers. La CIBC gagne des

commissions au titre de la garantie et du paiement aux tiers. Les montants que lui doivent ses clients à l'égard des sommes garanties sont inscrits à l'actif comme engagements de clients en contrepartie d'acceptations dans les bilans consolidés.

Terrains, bâtiments et matériel

Les terrains sont comptabilisés au coût. Les bâtiments, le matériel et les améliorations locatives sont inscrits au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé. L'amortissement est comptabilisé selon la méthode de l'amortissement linéaire, comme suit :

Bâtiments 40 ans Matériel informatique 2 ans à 10 ans Mobilier de bureau et autre matériel 4 ans à 15 ans Durée d'utilisa-Améliorations locatives tion prévue

Les gains et les pertes lors de cessions sont portés au revenu autre que d'intérêts dans les résultats consolidés.

Impôts futurs

La CIBC suit la méthode axée sur le bilan pour comptabiliser les impôts sur les bénéfices à l'égard de toutes les opérations figurant dans les états financiers consolidés. En vertu de cette méthode, l'impôt sur les bénéfices doit tenir compte des incidences fiscales futures prévues des écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur valeur fiscale. Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont calculés pour chaque écart temporaire en fonction des taux d'imposition qui devraient être en vigueur au moment où les éléments de revenu et de frais sous-jacents se réaliseront.

Avantages postérieurs à l'emploi et au départ à la retraite

En 2001, la CIBC a adopté les recommandations du chapitre 3461 du Manuel de l'ICCA, « Avantages sociaux futurs ». Dans le chapitre 3461, les avantages sociaux futurs sont définis comme étant les prestations de retraite et les avantages complémentaires de retraite; les avantages postérieurs à l'emploi fournis aux anciens employés actifs; les congés rémunérés, notamment les congés parentaux et les congés sabbatiques; et les prestations de cessation d'emploi. Les nouvelles normes de mesure et d'information applicables aux avantages sociaux futurs sont définies dans la norme.

La CIBC offre un régime de retraite en vertu duquel tous les employés admissibles ont droit à des prestations en fonction du nombre d'années de service et du salaire.

Des évaluations actuarielles des obligations découlant des régimes de retraite sont faites périodiquement à des fins comptables par un actuaire indépendant, en fonction des hypothèses les plus probables de la direction, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service. Les valeurs axées sur la valeur marchande servent à évaluer l'actif des régimes de retraite.

La charge de retraite annuelle englobe la valeur actualisée estimative du coût des prestations de retraite futures à payer au titre des services rendus au cours de l'exercice, l'intérêt sur les obligations au titre des prestations projetées, déduction faite du bénéfice sur l'actif du régime de retraite, ainsi que l'amortissement des gains et pertes actuariels. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des groupes de salariés couverts par le régime.

La CIBC offre également aux retraités et employés inactifs admissibles certains avantages aux termes du régime d'assurance des soins médicaux, du régime d'assurance vie et d'autres avantages. En vertu de la nouvelle norme, la CIBC est tenue de comptabiliser les coûts des avantages postérieurs au départ à la retraite et des avantages postérieurs à l'emploi au cours des exercices où les employés fournissent les services à la CIBC.

Intéressement au capital

La CIBC offre une rémunération sous forme d'options de souscription d'actions à certains de ses employés. La CIBC applique la méthode de la valeur intrinsèque pour comptabiliser ces options. Comme le prix de levée des options est fixé au cours du marché à la date d'émission des options, aucune charge n'est constatée à l'égard des options de souscription d'actions. À la levée des options, le produit touché par la CIBC est crédité aux actions ordinaires.

En vertu du régime d'options de souscription d'actions de la CIBC. les participants peuvent choisir de lever jusqu'à 50 % des options qui leur sont acquises et qui leur ont été émises avant 2000 à titre de droits à la plus-value des actions. Les versements au titre des droits à la plus-value des actions sont imputés aux bénéfices non répartis lorsque les droits sont exercés.

Biens administrés

Les biens administrés comprennent les biens gérés, les actifs titrisés qui sont encore administrés par la CIBC ainsi que les biens que la banque administre à titre de dépositaire. Les éléments d'actif de fonds mutuels que la CIBC gère au nom de ses clients sont considérés comme des biens gérés. Les biens administrés n'appartiennent pas à la CIBC et ne figurent donc pas dans les bilans consolidés. Les frais afférents aux services fiduciaires et les droits de garde de même que les frais de gestion de fonds mutuels sont compris dans le revenu autre que d'intérêts à titre d'honoraires de services. Les frais afférents aux services fiduciaires et les droits de garde consistent essentiellement en frais de placement et en frais de gestion de successions et de fiducies, et sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les droits de garde sont inscrits à mesure qu'ils sont perçus, à l'exception des frais payés d'avance, qui sont reportés et amortis sur la durée du contrat. Les frais de gestion de fonds mutuels sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Espèces et quasi-espèces

Les espèces et les quasi-espèces dans les flux de trésorerie consolidés comprennent l'encaisse, les dépôts auprès de la Banque du Canada, les comptes de résultats courants, les dépôts de nuit à des banques et, sur une base nette, les chèques non compensés et les effets en transit.

Informations financières de 2000 et de 1999

Certaines informations financières de 2000 et de 1999 ont été reclassées, au besoin, selon la présentation adoptée en 2001.

Changements futurs de conventions comptables

Les changements futurs de conventions comptables canadiennes et américaines sont décrits dans les notes 28 et 26, respectivement.

| 2. TITRES | | | | | | | | | | | | | | | | |
|--|----------------|--------------------|-------------|--------------------|----------------|--------------------|--------|--------------------|----------------|--------------------|--------|--------------------|----------------|--------------------|----------------|--------------------|
| | | | | | | | | | résiduelle d | | | | | | | |
| | 1 an ou | ı moins | P 1 an à | lus de 5 ans | 5 ans à | Plus de 10 ans | | Plus de 10 ans | échéance | Aucune précise | Total | 2001 | Tota | 1 2000 | Tot | al 1999 |
| | Valeur | | Valeur | | Valeur | | Valeur | | Valeur | | Valeur | | Valeur | | Valeur | |
| en millions de dollars, aux 31 octobre | comp- table | Rende- ment (1) | | Rende- ment (1) | comp- table | Rende- ment (1) | comp- | Rende- ment (1) | comp- table | Rende- ment (1) | comp- | Rende- ment (1) | comp- table | Rende- ment (1) | comp- table | Rende- ment (1) |
| Titres du compte de placement | table | ment. | table | ment | table | mene. | table | ment | table | ment o | table | ilicii(· · · | table | ment. | table | ment |
| Gouvernement du Canada | 3 635 | \$ 5,5 % | 4 647 \$ | 5,2 % | 1 244 9 | 5,8% | 325 | \$ 6,4 % | 6 - | \$ -% | 9 851 | \$ 5,4 % | 4 629 \$ | 5,9 % | 2 374 \$ | 5,4 % |
| Autres administrations | 5 055 | ¥ 5,5 70 | + 0+7 ¥ | 5,2 /0 | 1 2 77 3 | 3,0 70 | 323 | ¥ 0,4 / | o | J /0 | 3 031 | 3, 4 /0 | 4 023 1 | 5,5 70 | 23144 | 3,4 70 |
| publiques canadiennes | 220 | 6,4 | 288 | 6,1 | 46 | 6,7 | 247 | 6,4 | - | - | 801 | 6,3 | 1 311 | 6,1 | 1 548 | 5,7 |
| Trésor des États-Unis | 2 | 5,3 | 341 | 5,2 | 240 | 6,1 | - | - | - | - | 583 | 5,5 | 158 | 6,7 | 82 | 4,8 |
| Autres organismes américains | 462 | 5,5 | 1 492 | 5,6 | 832 | 6,2 | 1 705 | 6,6 | 22 | 6,0 | 4 513 | 6,1 | 2 949 | 6,5 | 1 844 | 5,4 |
| Administrations publiques d'autres pays | 431 | 6,5 | 102 | 6,1 | 251 | 6,9 | 70 | 6,9 | - | - | 854 | 6,6 | 1 238 | 6,2 | 846 | 5,8 |
| Titres de créance d'entreprises | 1 003 | 6,3 | 892 | 6,9 | 487 | 7,1 | 780 | 5,9 | - | - | 3 162 | 6,5 | 2 368 | 7,1 | 3 104 | 5,2 |
| Titres de participation d'entreprises | 187 | 5,1 | 236 | 6,2 | 229 | 6,1 | - | - | 2 433 | - | 3 085 | - | 3 211 | - | 3 479 | - |
| Total des titres de créance | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Valeur comptable | 5 753 | \$ | 7 762 \$ | | 3 100 9 | 5 | 3 127 | \$ | 22 | \$ | 19 764 | s | 12 653 \$ | | 9 798 \$ | |
| Juste valeur estimative | 5 790 | | 8 007 \$ | | 3 239 9 | | 3 305 | | 22 | | 20 363 | | 12 802 \$ | | 9 803 \$ | |
| Total des titres de participation | | | | | | | | | | | | • | | | | |
| Valeur comptable | 187 | \$ | 236 \$ | | 229 9 | 5 | | \$ | 2 433 | \$ | 3 085 | \$ | 3 211 \$ | | 3 479 \$ | |
| Juste valeur estimative ⁽²⁾ | 171 | | 232 \$ | | 219 9 | | | \$ | 2 577 | • | 3 199 | | 5 689 \$ | | 7 094 \$ | |
| Total des titres du compte | | | | | | | | | | | | | | | | |
| de placement | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Valeur comptable | 5 940 | \$ | 7 998 \$ | | 3 329 \$ | 5 | 3 127 | \$ | 2 455 | \$ | 22 849 | \$ | 15 864 \$ | , | 13 277 \$ | |
| Juste valeur estimative ⁽²⁾ | 5 961 | \$ | 8 239 \$ | | 3 458 \$ | 5 | 3 305 | \$ | 2 599 | \$ | 23 562 | \$ | 18 491 \$ | ; | 16 897 \$ | |
| Titres du compte de négociation ⁽³⁾ | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Gouvernement du Canada | 3 442 | \$ | 8 019 \$ | | 501 \$ | 5 | 331 | \$ | - 1 | \$ | 12 293 | \$ | 13 383 \$ | ; | 11 977 \$ | |
| Autres administrations | | | | | | | | | | | | | | | | |
| publiques canadiennes | 433 | | 624 | | 353 | | 301 | | - | | 1 711 | | 1 926 | | 1 436 | |
| Trésor des États-Unis et | | | | | | | | | | | | | | | | |
| organismes américains | 5 468 | | 1 336 | | 82 | | 42 | | - | | 6 928 | | 4 523 | | 5 262 | |
| Administrations publiques d'autres pays | | | 177 | | 61 | | 13 | | - | | 587 | | 1 359 | | 595 | |
| Titres de créance d'entreprises | 4 342 | | 2 058 | | 811 | | 1 021 | | - | | 8 232 | | 9 334 | | 9 967 | |
| Titres de participation d'entreprises | 4 | | 88 | | 25 | | - | | 21 930 | | 22 047 | | 22 692 | | 16 817 | |
| Total des titres du compte | | | | | | | | | | | | | | | | |
| de négociation | 14 025 | \$ | 12 302 \$ | | 1 833 \$ | 5 | 1 708 | \$ | 21 930 | \$ | 51 798 | \$ | 53 217 \$ | ·) | 46 054 \$ | |
| Titres en substitut de prêts | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Valeur comptable | 1 | \$ 4,9 % | 146 \$ | 4,4 % | - 9 | - | - | \$ - | - | \$ - | 147 | \$ 4,4 % | 161 \$ | 4,3 % | 161 \$ | 4,3 % |
| Juste valeur estimative | 1 | \$ | 146 \$ | | - 9 | 5 | - | \$ | - | \$ | 147 | \$ | 161 \$ | , | 161 \$ | |
| Total des titres | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Valeur comptable | 19 966 | \$ | 20 446 \$ | | 5 162 \$ | 5 | 4 835 | \$ | 24 385 | \$ | 74 794 | \$ | 69 242 \$ | , | 59 492 \$ | |
| Juste valeur estimative ⁽²⁾ | 19 987 | \$ | 20 687 \$ | | 5 291 9 | 5 | 5 013 | \$ | 24 529 | \$ | 75 507 | \$ | 71 869 \$ | | 63 112 \$ | |

⁽¹⁾ Représente le rendement moyen pondéré déterminé par l'application de la moyenne pondérée des rendements comptables des titres à revenu fixe individuels et des taux des dividendes stipulés sur les titres de

| JUSTE VALEUR ESTIMATIVE DES TITRES I | DU COMPTE DE | PLACEMENT | | 2001 | | | | 2000 |
|--|---------------------|---------------------------|-----------------------------|-------------------------------|---------------------|---------------------------|-----------------------------|-------------------------------|
| en millions de dollars, aux 31 octobre | Valeur comptable | Gains non matérialisés | Pertes non matérialisées | Juste valeur estimative | Valeur comptable | Gains non matérialisés | Pertes non matérialisées | Juste valeur estimative |
| Titres émis ou garantis par : | | | | | | | | |
| le gouvernement du Canada | 9 851 \$ | 318 \$ | - \$ | 10 169 \$ | 4 629 \$ | 77 \$ | (11) \$ | 4 695 \$ |
| d'autres administrations publiques canadiennes | 801 | 43 | - | 844 | 1 311 | 28 | (7) | 1 332 |
| le Trésor des États-Unis | 583 | 51 | - | 634 | 158 | 8 | - | 166 |
| d'autres organismes américains | 4 513 | 100 | (10) | 4 603 | 2 949 | 11 | (4) | 2 956 |
| des administrations publiques d'autres pays | 854 | 54 | (2) | 906 | 1 238 | 39 | - | 1 277 |
| Titres d'entreprises | | | | | | | | |
| Titres de créance | 3 162 | 87 | (42) | 3 207 | 2 368 | 14 | (6) | 2 376 |
| Titres de participation ⁽¹⁾ | 3 085 | 496 | (382) | 3 199 | 3 211 | 2 702 | (224) | 5 689 |
| | 22 849 \$ | 1 149 \$ | (436) \$ | 23 562 \$ | 15 864 \$ | 2 879 \$ | (252) \$ | 18 491 \$ |

⁽¹⁾ Un titre de participation du compte de placement a été couvert principalement par des contrats de vente à terme venant à échéance en 2002 et 2003. Le gain non matérialisé se rapportant aux titres du compte de placement au 31 octobre 2001 augmenterait de 815 M\$ (89 M\$ en 2000) par suite de ces couvertures.

participation d'entreprises.

(2) Il n'est pas tenu compte, dans la juste valeur des titres du compte de placement négociés en Bourse, des ajustements au titre des restrictions sur la revente qui expirent à moins de un an, ou des ajustements au titre de la liquidité ou des frais futurs.

(3) Les titres du compte de négociation étant inscrits à la juste valeur, la valeur comptable est égale à la juste valeur.

Opérations de négociation

Le revenu tiré des opérations de négociation provient d'opérations de négociation sur titres, devises et instruments dérivés. Le revenu net d'intérêts tiré des éléments d'actif de négociation fait partie intégrante des opérations de négociation et, par conséquent, il est inclus dans le revenu total tiré des opérations de négociation.

Les opérations de négociation comprennent les activités de courtage et autres opérations portant sur des titres et des instruments dérivés mesurées à la juste valeur, les gains et les pertes étant constatés aux résultats. Les opérations de négociation excluent les commissions de prise ferme et les commissions pour opérations sur titres qui sont présentées séparément dans les résultats consolidés.

| REVENU TIRÉ DES OPÉRATIONS DE NÉGO | CIATION | | |
|---|----------|----------|----------|
| en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre | 2001 | 2000 | 1999 |
| Composition du revenu net d'intérêts : | | | |
| Non lié aux opérations de négociation | 4 862 \$ | 4 632 \$ | 4 492 \$ |
| Lié aux opérations de négociation | (313) | (350) | (84) |
| Revenu net d'intérêts | 4 549 \$ | 4 282 \$ | 4 408 \$ |
| Composition du revenu tiré des opérations | | | |
| de négociation : | | | |
| Revenu net d'intérêts | (313)\$ | (350)\$ | (84)\$ |
| Revenu autre que d'intérêts | 1 343 | 1 140 | 714 |
| Revenu tiré des opérations de négociation | 1 030 \$ | 790 \$ | 630 \$ |
| Composition du revenu tiré des opérations | | | |
| de négociation par gamme de produits : | | | |
| Taux d'intérêt | 505 \$ | 231 \$ | 296 \$ |
| Devises (1) | 179 | 199 | 154 |
| Actions | 279 | 304 | 33 |
| Marchandises et autres (2) | 67 | 56 | 147 |
| Revenu tiré des opérations de négociation | 1 030 \$ | 790 \$ | 630 \$ |

⁽¹⁾ Le revenu tiré des devises dans le cadre d'activités autres que de négociation est inclus dans le revenu autre que d'intérêts. Une partie du revenu tiré d'opérations dont le taux a été négocié avec des bureaux de change a été reclassée dans les titres du compte de négociation. Les chiffres des exercices précédents ont été retraités selon la présentation adoptée pour l'exercice 2001.

3. ACQUISITION ET VENTE DE FILIALES

Le 10 octobre 2001, la CIBC a acquis le contrôle de TAL Gestion globale d'actifs inc. (TAL) au moyen de l'acquisition de la tranche résiduelle de 34 % des actions ordinaires en circulation. TAL est une société canadienne de gestion de placements dans laquelle la CIBC détenait une participation de 66 % comptabilisée à la valeur de consolidation.

L'acquisition graduelle a été comptabilisée selon la méthode de l'achat pur et simple et les résultats d'exploitation antérieurement attribués aux actionnaires minoritaires ont été inclus dans les résultats consolidés depuis la date d'acquisition.

La CIBC a obtenu des évaluations indépendantes de la juste valeur des biens incorporels identifiés. Au moment de la préparation de ces états financiers, la durée d'utilisation résiduelle de ces biens était en cours d'évaluation. La CIBC achève l'examen et le calcul de la juste valeur des autres éléments d'actif acquis et des éléments de passif pris en charges. Par conséquent, la répartition du prix d'achat pourrait être révisée, mais l'écart ne devrait pas être important.

La contrepartie totale et la juste valeur des éléments d'actif net acquis s'établissent comme suit :

51

83 \$

321 \$

| Coût d'acquisition (versés comptant) | 318 \$ |
|--------------------------------------|--------|
| Frais d'acquisition directs | 3 |
| | 321 \$ |
| Liquidités | 13 \$ |
| Terrains, bâtiments et matériel | 2 |
| Écart d'acquisition | 265 |
| Biens incorporels | 74 |
| Autres éléments d'actif | 50 |
| Total des éléments d'actif acquis | 404 \$ |
| Paccif d'impôte future | 27 |

L'écart d'acquisition de 265 M\$ a été affecté au secteur d'exploitation Gestion des avoirs et il n'est pas prévu qu'il soit déductible aux fins fiscales. La valeur de 74 M\$ des biens incorporels acquis a été attribuée aux contrats de gestion de placements.

En juillet 2001, la CIBC a vendu deux de ses filiales étrangères de services bancaires, CIBC Fund Managers (Guernsey) Limited et CIBC Bank and Trust Company (Channel Islands) Limited, gui offraient une gamme complète de services d'investissement et de services bancaires à des clients jouissant d'une valeur nette élevée. Par conséquent, la CIBC a constaté un gain avant impôts de 22 M\$ (22 M\$ après impôts), qui est inclus dans le revenu autre que d'intérêts dans les résultats consolidés.

Le 30 octobre 2001, la CIBC a signé une entente avec un tiers visant à combiner leurs opérations bancaires de détail et celles offertes aux sociétés et à l'étranger dans les Caraïbes pour créer une nouvelle entité. Les deux entités combineront leurs activités au moyen d'un échange d'actions contre des éléments d'actif. La CIBC se dessaisira donc de sa participation de 77 % dans ses filiales des Caraïbes et obtiendra une participation d'environ 45 % dans la nouvelle entité regroupée, qui sera comptabilisée selon la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation. À la conclusion de l'opération, la CIBC constatera un gain de dilution avant impôts de l'ordre de 115 M\$ à 135 M\$. Le montant définitif est fonction d'un certain nombre de variables, qui seront finalisées à la date de clôture de l'opération. Le regroupement sera en vigueur au moment de l'obtention des approbation des organismes de réglementation et des gouvernements des diverses administrations antillaises, de l'approbation des actionnaires et de la satisfaction de certaines conditions spécifiées dans l'entente.

Total des éléments de passif pris en charges

Autres éléments de passif

Éléments d'actif net acquis

en millions de dollars, au 10 octobre 2001

⁽²⁾ Incluent les contrats d'échange d'éléments d'actif, les produits dérivés du crédit et la négocia tion et la vente de sous-prêts

| 4. PRÊTS | | | | | | |
|---|--------------|-----------|------------|--------------|-----------|------------|
| | | | 2001 | | | 2000 |
| en millions de dollars, aux 31 octobre | Montant brut | Provision | Total net | Montant brut | Provision | Total net |
| Prêts hypothécaires à l'habitation | 58 751 \$ | 23 \$ | 58 728 \$ | 51 921 \$ | 23 \$ | 51 898 \$ |
| Prêts personnels et prêts sur cartes de crédit | 28 411 | 502 | 27 909 | 27 939 | 487 | 27 452 |
| Prêts aux entreprises et aux administrations publiques | 46 693 | 519 | 46 174 | 47 567 | 476 | 47 091 |
| Titres empruntés ou acquis en vertu de conventions de revente | 24 079 | - | 24 079 | 20 461 | - | 20 461 |
| Provision générale pour pertes sur créances | - | 1 250 | (1 250) | - | 1 250 | (1 250) |
| | 157 934 \$ | 2 294 \$ | 155 640 \$ | 147 888 \$ | 2 236 \$ | 145 652 \$ |

| ÉCHÉANCE DES PRÊTS | | | Durée résiduelle du contrat | | | | | | |
|---|---------------|----------------------|-----------------------------|----------------|------------|--|--|--|--|
| en millions de dollars, aux 31 octobre | 1 an ou moins | Plus de 1 an à 5 ans | Plus de 5 ans à 10 ans | Plus de 10 ans | Total 2001 | | | | |
| Prêts hypothécaires à l'habitation | 12 691 \$ | 42 098 5 | \$ 3 759 \$ | 180 \$ | 58 728 \$ | | | | |
| Prêts personnels et prêts sur cartes de crédit | 21 057 | 6 056 | 795 | 1 | 27 909 | | | | |
| Prêts aux entreprises et aux administrations publiques | 26 619 | 14 590 | 4 025 | 940 | 46 174 | | | | |
| Titres empruntés ou acquis en vertu de conventions de revente | 24 079 | - | - | - | 24 079 | | | | |
| | 84 446 \$ | 62 744 5 | \$ 8 579 \$ | 1 121 \$ | 156 890 \$ | | | | |
| Provision générale pour pertes sur créances | | | | | (1 250) | | | | |
| | | | | | 155 640 \$ | | | | |

| PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES | Spécifique ⁽¹⁾ Générale | | | | | | | | Total ⁽¹⁾⁽²⁾ | |
|---|------------------------------------|--------|-----------|----------|-----------------------|----------|------------------|----------|-------------------------|--|
| en millions de dollars, aux 31 octobre ou exercices terminés les 31 octobre | 2001 | 2000 | 2000 1999 | | 2001 2000 1999 | | 2001 2000 | | 1999 | |
| Solde au début de l'exercice | 988 \$ | 752 \$ | 776 \$ | 1 250 \$ | 1 000 \$ | 850 \$ | 2 238 \$ | 1 752 \$ | 1 626 \$ | |
| Radiations | (1 249) | (849) | (754) | - | - | - | (1 249) | (849) | (754) | |
| Recouvrements | 185 | 121 | 144 | - | - | - | 185 | 121 | 144 | |
| Dotation aux pertes sur créances portée aux résultats consolidés ⁽³⁾ | 1 100 | 970 | 600 | | 250 | 150 | 1 100 | 1 220 | 750 | |
| Écarts de conversion et autres ajustements | 21 | (6) | (14) | - | - | - | 21 | (6) | (14) | |
| Solde à la fin de l'exercice | 1 045 \$ | 988 \$ | 752 \$ | 1 250 \$ | 1 250 \$ | 1 000 \$ | 2 295 \$ | 2 238 \$ | 1 752 \$ | |

- (1) Inclut 1 M\$ au titre de la provision à l'égard de lettres de crédit (2 M\$ en 2000; 4 M\$ en 1999).
- (2) La provision pour pertes sur créances comprend 2 295 M\$ pour les préts (2 236 M\$ en 1999) et néant pour les titres en substitut de prêts (2 M\$ en 2000; néant en 1999).
- (3) Inclut une dotation pour pertes sur créances de 48 M\$ reliée aux prêts autres qu'à cote supérieure d'investissement vendus (pour de plus amples détails, se reporter à la note 5).

| PRÊTS DOUTEUX | 2001 | | | | | | | |
|---|--------------|----------------------|-----------|--------------|----------------------|-----------|--|--|
| en millions de dollars, aux 31 octobre | Montant brut | Provision spécifique | Total net | Montant brut | Provision spécifique | Total net | | |
| Prêts hypothécaires à l'habitation ⁽¹⁾ | 182 \$ | 23 \$ | 159 \$ | 148 \$ | 23 \$ | 125 \$ | | |
| Prêts personnels et prêts sur cartes de crédit ⁽¹⁾ | 323 | 502 | (179) | 309 | 487 | (178) | | |
| Prêts aux entreprises et aux administrations publiques | 1 197 | 519 | 678 | 1 191 | 474 | 717 | | |
| Total des prêts douteux | 1 702 \$ | 1 044 \$ | 658 \$ | 1 648 \$ | 984 \$ | 664 \$ | | |
| Titres en substitut de prêts | - | - | - | 13 | 2 | 11 | | |
| Total des prêts douteux et des titres en substitut de prêts | 1 702 \$ | 1 044 \$ | 658 \$ | 1 661 \$ | 986 \$ | 675 \$ | | |

⁽¹⁾ Une provision spécifique est établie pour un nombre élevé de soldes homogènes relativement petits en fonction des ratios historiques entre les sommes radiées et les encours. Il peut en résulter un montant net négatif de prêts douteux puisque les prêts individuels sont généralement classés comme prêts douteux lorsque le remboursement du capital ou le versement de l'intérêt est en souffrance depuis 90 jours en vertu du contrat.

Au 31 octobre 2001, les autres prêts en souffrance totalisaient 68 M\$ (61 M\$ en 2000), soit 67 M\$ (58 M\$ en 2000) au Canada et 1 M\$ (3 M\$ en 2000) à l'étranger. Les autres prêts en souffrance, à l'exception des prêts sur cartes de crédit et des prêts garantis par des administrations publiques, sont des prêts dont le remboursement du capital ou le versement de l'intérêt est en souffrance depuis 90 à 180 jours en vertu du contrat. Ces prêts n'ont pas été classés comme prêts douteux parce qu'ils sont garantis en totalité et sont en voie de recouvrement. Au 180e jour, la Banque cesse de constater les intérêts, quelle que soit la garantie détenue.

Au 31 octobre 2001, les intérêts à recevoir sur les prêts classés comme prêts douteux s'établissaient à 95 M\$ (146 M\$ en 2000; 124 M\$ en 1999), dont 72 M\$ (101 M\$ en 2000; 98 M\$ en 1999) pour les prêts consentis au Canada et 23 M\$ (45 M\$ en 2000; 26 M\$ en 1999) pour les prêts consentis à l'étranger. De ce montant, les intérêts constatés sur les prêts classés comme prêts douteux s'élevaient à 62 M\$ (77 M\$ en 2000; 72 M\$ en 1999), dont 36 M\$ (51 M\$ en 2000; 59 M\$ en 1999) pour les prêts consentis au Canada et 26 M\$ (26 M\$ en 2000; 13 M\$ en 1999) pour les prêts consentis à l'étranger.

5. TITRISATION

Comme il est expliqué dans la note 1, la CIBC a adopté les exigences contenues dans la NOC 12, « Cession de créances », à l'égard des titrisations conclues à compter du 1er avril 2001. L'incidence de ce changement de convention comptable n'est pas important. Au cours de l'exercice, la CIBC a titrisé des prêts hypothécaires à l'habitation garantis par le gouvernement d'une valeur de 810 M\$ au moyen de titres adossés à des créances immobilières. Elle a par la suite vendu 809 M\$ de ces titres pour un produit net en espèces du même montant et elle a conservé les droits sur les intérêts excédentaires sur les prêts hypothécaires d'une valeur de 37 M\$. Un gain avant impôts de 17 M\$, déduction faite des frais de transaction, a été constaté à titre de revenu autre que d'intérêts. La CIBC continue à administrer les prêts hypothécaires et elle constate le revenu tiré des frais de service au fur et à mesure que les services sont rendus. Les hypothèses clés utilisées pour évaluer les droits vendus et les droits conservés sont les suivantes : un taux de remboursement anticipé de 12,0 % et un taux d'actualisation variant de 4,6 % à 5,6 %. Aucune perte sur créance n'est prévue, car les prêts hypothécaires sont garantis par le gouvernement.

Au cours de l'exercice, la CIBC a aussi titrisé 848 M\$ de prêts autres qu'à cote supérieure d'investissement. En outre, elle a vendu 195 M\$ de soldes inutilisés sur des engagements de crédit en contrepartie d'un produit de 497 M\$ comptant et d'un billet à cote supérieure d'investissement de 141 M\$ émis par la structure d'accueil. La CIBC a constaté une perte avant impôts de 162 M\$, qui est incluse dans le revenu autre que d'intérêts dans les résultats consolidés, ainsi qu'une dotation spécifique pour pertes sur créances de 48 M\$. La CIBC n'a pas conservé la responsabilité d'administrer ces prêts. Les hypothèses clés avant servi à évaluer le droit conservé comprend un taux de pertes sur créances prévu de 11,0 %.

En général, aucun élément d'actif ou de passif relié à l'administration n'est constaté dans le cadre de titrisations puisque la CIBC reçoit une contrepartie adéquate pour les services d'administration qu'elle fournit à l'égard des biens transférés.

Le résumé de flux de trésorerie qui ont été reçus des structures d'accueil ou qui leur ont été payés figurent ci-après :

| en millons de dollars, exercice terminé le 31 octobre 2001 | |
|---|----------|
| Produit des nouvaux actifs titrisés | 1 306 \$ |
| Produit de perception, réinvesti dans des opérations de titrisation de cartes de crédit | 8 246 \$ |
| Frais de service reçus | 10 \$ |
| Achat de prêts douteux | (69) \$ |
| Autres flux de trésorerie recus des droits conservés | 282 \$ |

Les principales hypothèses économiques utilisées pour mesurer la juste valeur des droits conservés dans les titrisations et la sensibilité de la juste valeur actuelle des flux de trésorerie résiduels aux changements d'hypothèses se résument comme suit :

L'analyse de sensibilité est théorique et il faut faire preuve de prudence en s'y reportant. Comme il y est indiqué, il est généralement impossible d'extrapoler les variations de la juste valeur fondées sur un changement dans les hypothèses puisque la relation entre le changement dans l'hypothèse et la variation de la juste valeur peut ne pas être linéaire. De plus, dans le tableau, l'incidence d'un changement dans une hypothèse donnée sur la juste valeur du droit conservé est calculée sans modifier les autres hypothèses. La variation de l'un des facteurs peut en modifier un autre et peut aggraver ou contrebalancer la sensibilité.

Le compte statique des pertes sur créances de la CIBC est analysé dans le tableau suivant :

| % de l'encours des prêts au 31 octobre 2001 | Prêts hypothécaires commerciaux | Prêts hypothécaires à l'habitation | | | |
|--|---------------------------------------|--|--------|-------|----------|
| Pertes sur créances réelles et prévues | 0,3 9 | % s.o. ⁽ | 1) 4,0 | % 2,0 | % 11,0 % |

(1) Le compte statique des pertes sur créances ne s'applique pas aux prêts hypothécaires à l'habitation, qui sont garantis par le gouvernement.

Les renseignements sur les prêts douteux et sur les autres prêts en souffrance ainsi que les pertes sur créances nettes à l'égard des éléments des actifs financiers déjà établis et titrisés figurent dans le tableau suivant :

en millions de dollars, au 31 octobre ou exercice terminé le 31 octobre 2001

| Genre de prêt | Total du capital des prêts | Prêts douteux ou autres prêts en souffrance | Pertes sur créances nettes |
|--|-------------------------------|---|----------------------------------|
| Prêts hypothécaires à l'habitation | 60 408 \$ | 231 \$ | 3 \$ |
| Prêts personnels et prêts sur cartes de créd | it 29 609 | 337 | 431 |
| Prêts aux entreprises et aux administrations publiques ⁽¹⁾ | 48 494 | 1 240 | 832 |
| Titres empruntés ou achetés en vertu de conventions de revente | 24 079 | - | - |
| Total des prêts déjà établis et titrisés ⁽²⁾ | 162 590 | 1 808 | 1 266 |
| Moins les prêts titrisés | 5 700 | 38 | 166 |
| Prêts détenus ⁽³⁾ | 156 890 \$ | 1 770 \$ | 1 100 \$ |

- (1) Comprend les prêts hypothécaires commerciaux et les prêts à cote supérieure d'investissement.
- (2) Représentent le montant net de l'encours des prêts et les prêts qui ont été titrisés à l'égard desguels la CIBC continue de fournir des services d'administration, compte non tenu des biens temporairement acquis par la CIBC dans l'intention de les vendre à une structure d'accueil.
- (3) Représentent les prêts détenus avant la dotation générale aux pertes sur créances.

| P | rets hypothecaires | Prets hypothecaires | Prets sur cartes | Prets a cote superieure | Prets autres qu'a cote |
|---|---------------------|---------------------|------------------|-------------------------|-----------------------------|
| en millions de dollars, au 31 octobre 2001 | commerciaux | à l'habitation | de crédit | d'investissement | supérieure d'investissement |
| Valeur comptable des droits conservés | 42 \$ | 45 \$ | 29 \$ | 1 789 \$ | 141 \$ |
| Juste valeur des droits conservés | 42 \$ | 48 \$ | 27 \$ | 1 789 \$ | 141 \$ |
| Durée résiduelle moyenne pondérée (en années) | 3 | 5 | renouvelable | 1 | 3 |
| Taux de remboursement anticipé | s.o. ⁽¹⁾ | 12,0 % | 38,7 % | 5,0 % | 6 S.O. ⁽³⁾ |
| Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 10 % | 6 - | (1) \$ | (2) \$ | - | - |
| Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 20 % | · - | (2) \$ | (4) \$ | - | - |
| Pertes sur créances prévues | 0,3 % | s.o. ⁽²⁾ | 4,0 % | 2,0 % | 6 11,0 % |
| Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 10 % | 6 - | - | (1) \$ | (2) 9 | - |
| Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 20 % | · - | - | (3) \$ | (4) 5 | - |
| Taux d'actualisation des flux de trésorerie résiduels (taux annuel) | 6,5 % | 4,6 - 5,6 % | 16,9 % | 3,0 % | 6 S.O. ⁽³⁾ |
| Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 10 % | · - | - | - | (3) 9 | - |
| Incidence sur la juste valeur d'un changement défavorable de 20 % | - | (1) \$ | - | (5) \$ | - |

⁽¹⁾ Sans objet, puisque les droits conservés ne sont pas soumis aux risques de remboursement anticipé

⁽²⁾ Sans objet puisque ces prêts hypothécaires sont garantis par le gouvernement.
(3) Sans objet puisque les droits conservés sont classés comme à cote supérieure d'investissement et qu'ils ne représentent pas les intérêts excédentaires futurs sur les prêts.

6. TERRAINS, BÂTIMENTS ET MATÉRIEL

| | | | 2001 | 2000 |
|---|------------|---------------------------|------------------------------|------------------------------|
| en millions de dollars, aux 31 octobre | Am Coût | ortissement cumulé (1) | Valeur comptable nette | Valeur comptable nette |
| Terrains | 106 \$ | - \$ | 106 \$ | 129 \$ |
| Bâtiments | 561 | 210 | 351 | 342 |
| Matériel informatique | 1 823 | 1 359 | 464 | 373 |
| Mobilier de bureau | | | | |
| et autre matériel | 1 141 | 556 | 585 | 415 |
| Améliorations locatives | 642 | 379 | 263 | 249 |
| | 4 273 \$ | 2 504 \$ | 1 769 \$ | 1 508 \$ |

⁽¹⁾ L'amortissement des bâtiments, du matériel et des améliorations locatives s'est élevé, pour l'exercice, à 310 M\$ (313 M\$ en 2000; 315 M\$ en 1999).

En avril 2000, la CIBC a vendu son portefeuille de placement immobilier composé de sept immeubles de bureaux détenus en propriété exclusive. La CIBC a inscrit un gain avant impôts de 333 M\$ à la vente. Une partie du gain avant impôts réalisé à la vente a été reportée puisqu'elle se rapporte à des locaux que la CIBC continue d'occuper. Le gain reporté de 151 M\$ sera inscrit aux résultats sur la durée moyenne approximative de 10 ans des baux connexes.

| 7. AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF | | |
|---|-----------|----------|
| en millions de dollars, aux 31 octobre | 2001 | 2000 |
| Intérêts courus à recevoir | 1 505 \$ | 1 568 \$ |
| Comptes des clients des courtiers | 836 | 733 |
| Charge de retraite payée d'avance (note 14) | 413 | 252 |
| Écart d'acquisition ⁽¹⁾ | 400 | 110 |
| Biens incorporels ⁽²⁾ | 228 | 132 |
| Impôts futurs (note 15) | 581 | - |
| Autres charges payées d'avance et éléments reportés | 1 656 | 1 023 |
| Chèques et autres effets en transit, montant net | - | 141 |
| Autres éléments, y compris les comptes débiteurs | 4 479 | 3 727 |
| | 10 098 \$ | 7 686 \$ |

⁽¹⁾ Pour l'exercice, l'amortissement de l'écart d'acquisition s'est chiffré à 24 M\$ (23 M\$ en 2000; 32 M\$ en 1999).

| 8. DÉPÔTS | | | | | Payables à | terme fixe ⁽³⁾ | | |
|--|----------------------------------|--|--|-----------|---------------------------|---------------------------|---------------|---------------|
| en millions de dollars, aux 31 octobre | Payables à vue ⁽¹⁾ | Payables sur préavis ⁽²⁾ | 1 an Plus de 1 an Pl ou moins à 5 ans | | Plus de 5 ans à 10 ans | Plus de 10 ans | 2001 Total | 2000 Total |
| Particuliers | 5 320 \$ | 21 991 \$ | 25 817 \$ | 13 668 \$ | 30 \$ | - \$ | 66 826 \$ | 63 109 \$ |
| Entreprises et administrations publiques | 15 469 | 6 234 | 81 897 | 6 840 | 1 228 | 2 602 | 114 270 | 103 141 |
| Banques | 509 | - | 11 839 | 877 | - | 31 | 13 256 | 13 382 |
| | 21 298 \$ | 28 225 \$ | 119 553 \$ | 21 385 \$ | 1 258 \$ | 2 633 \$ | 194 352 \$ | 179 632 \$ |
| Composition : | | | | | | | | |
| Dépôts non productifs d'intérêt dans | | | | | | | | |
| les établissements canadiens | | | | | | | 7 599 \$ | 7 093 \$ |
| les établissements étrangers | | | | | | | 846 | 619 |
| Dépôts productifs d'intérêt dans | | | | | | | | |
| les établissements canadiens | | | | | | | 110 131 | 109 342 |
| les établissements étrangers | | | | | | | 74 437 | 60 822 |
| Fonds fédéraux américains achetés | | | | | | | 1 339 | 1 756 |
| | | | | | | | 194 352 \$ | 179 632 \$ |

⁽¹⁾ Les dépôts payables à vue comprennent tous les dépôts à l'égard desquels la CIBC n'est pas autorisée à exiger un avis de retrait. En général, ces dépôts sont dans des comptes de chèques.

⁽²⁾ Les dépôts payables sur préavis comprennent tous les dépôts à l'égard desquels la CIBC peut légalement exiger un avis de retrait. En général, ces dépôts sont dans des comptes d'épargne.

| (3) Les dépôts payables à terme fixe comprennent tous les dé | pôts qui viennent à échéance à une date précis | se. Il s'agit habituellement de dépôts à terme. | de certificats de placement garanti et d'instruments semblables. |
|--|--|---|--|
| (,,, ,, ,, ,, ,, ,, ,, ,, ,, ,, ,, ,, | | | |
| | | | |

| 9. AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF | | |
|--|-----------|-----------|
| en millions de dollars, aux 31 octobre | 2001 | 2000 |
| Intérêts courus à payer | 2 064 \$ | 2 603 \$ |
| Certificats d'or et d'argent | 263 | 287 |
| Comptes des clients des courtiers | 1 777 | 1 931 |
| Chèques et autres effets en transit, montant net | 41 | - |
| Gain reporté à la vente d'immeubles | 126 | 142 |
| Éléments reportés | 251 | 367 |
| Impôts futurs (note 15) | - | 2 |
| Provision pour charge de restructuration (note 27) | 212 | 95 |
| Régimes d'avantages sociaux (note 14) | 467 | - |
| Charges à payer | 1 010 | 1 282 |
| Part des actionnaires sans contrôle des filiales | 249 | 248 |
| Autres éléments, y compris les comptes créditeurs | 3 652 | 3 673 |
| | 10 112 \$ | 10 630 \$ |

⁽²⁾ Pour l'exercice, l'amortissement des biens incorporels s'est élevé à 25 M\$ (24 M\$ en 2000; 21 M\$ en 1999).

10. DETTE SUBORDONNÉE

Les dettes ci-après ne sont pas garanties et sont subordonnées aux dépôts et autres éléments de passif. Les dettes libellées en devises servent à financer des éléments d'actif libellés en devises (y compris le placement net dans des activités étrangères) ou sont combinées à des opérations croisées sur devises pour créer artificiellement des éléments de passif en dollars canadiens.

CONDITIONS DE LA DETTE SUBORDONNÉE

en millions de dollars, aux 31 octobre

| | | Date la plus proche de rembou | rsement par la CIBC | | | |
|------------------------------|----------------------------------|--|----------------------|----------------------------|----------|----------|
| Taux d'intérêt | | Prix rendement Canada ⁽¹⁾ ou valeur | | | | |
| % | Date d'échéance | nominale, le plus élevé des deux | À la valeur nominale | Devise | 2001 | 2000 |
| 12,45 | 1er décembre 2000 ⁽³⁾ | | | | - \$ | 9 \$ |
| 5,5 | 21 juin 2003 ⁽³⁾ | | | 5 milliards de yens | 65 | 70 |
| 11,125 | 10 février 2004 ⁽³⁾ | | | | 1 | 1 |
| 7,1 | 10 mars 2004 | 10 mars 1999 | | | 67 | 67 |
| 8,55 | 12 mai 2005 ⁽¹³⁾ | 12 mai 2000 | | | 1 | 70 |
| 8,65 | 22 août 2005 ⁽¹⁴⁾ | 22 août 2000 | | | 24 | 200 |
| 5,5(2) | 5 septembre 2006 ⁽¹⁰⁾ | | 5 septembre 2001 | | - | 220 |
| Taux flottant(4) | 7 mars 2007 | | 7 mars 2002 | | 100 | 100 |
| Taux flottant ⁽⁵⁾ | 30 octobre 2007 | | 30 octobre 2002 | | 210 | 210 |
| Taux flottant(5) | 4 mars 2008 | | 4 mars 2003 | | 50 | 50 |
| Taux flottant(6)(7) | 19 mai 2008 | | 18 mai 2003 | 250 M\$ US | 397 | 380 |
| 6,5 ⁽²⁾ | 21 octobre 2009 | 21 octobre 1999 | 21 octobre 2004 | | 400 | 400 |
| 7,4(2) | 31 janvier 2011 | | 31 janvier 2006 | | 250 | 250 |
| 8,15(2) | 25 avril 2011 | 25 avril 2001 | 25 avril 2006 | | 250 | 250 |
| 7,0(2) | 23 octobre 2011 | 23 octobre 2001 | 23 octobre 2006 | | 250 | 250 |
| Taux flottant(6)(8) | 14 août 2012 | | 14 août 2007 | 300 M\$ US | 477 | 457 |
| 5,89(2) | 26 février 2013 | 26 février 1998 | 26 février 2008 | | 120 | 120 |
| 9,65 | 31 octobre 2014 | 1 ^{er} novembre 1999 | | | 250 | 250 |
| 8,7 | 25 mai 2029 ⁽³⁾ | | | | 25 | 25 |
| 11,6 | 7 janvier 2031 | 7 janvier 1996 | | | 200 | 200 |
| 10,8 | 15 mai 2031 | 15 mai 2021 | | | 150 | 150 |
| 8,7 | 25 mai 2032 ⁽³⁾ | | | | 25 | 25 |
| 8,7 | 25 mai 2033 ⁽³⁾ | | | | 25 | 25 |
| 8,7 | 25 mai 2035 ⁽³⁾ | | | | 25 | 25 |
| Taux flottant ⁽⁹⁾ | 31 juillet 2084 | | 27 juillet 1990 | 255 M\$ US ⁽¹²⁾ | 405 | 391 |
| Taux flottant(11) | 31 août 2085 | | 20 août 1991 | 146 M\$ US | 232 | 223 |
| | | | | | 3 999 \$ | 4 418 \$ |

- (1) Le prix rendement Canada est un prix qui est déterminé dans le but de procurer un rendement jusqu'à l'échéance égal au rendement d'une obligation du gouvernement du Canada portant une échéance appropriée, majoré d'un taux prédéterminé.
- (2) Le taux d'intérêt est fixé au taux indiqué jusqu'à la date la plus proche de remboursement à la valeur nominale par la CIBC et, par la suite, au taux des acceptations bancaires à trois mois majoré de 1,00 %.
- (3) Ne peuvent être remboursées avant la date d'échéance
- (4) Le taux d'intérêt est fondé sur le taux des acceptations bancaires à trois mois majoré de 0,20 % jusqu'à la date la plus proche de remboursement par la CIBC et, par la suite, sur le taux des acceptations bancaires à trois mois majoré de 1,00 %
- (5) Le taux d'intérêt est fondé sur le taux des acceptations bancaires à trois mois majoré de 0,21 % jusqu'à la date la plus proche de remboursement par la CIBC et, par la suite, sur le taux des acceptations bancaires à trois mois majoré de 1,00 %.
- (6) Émises par CIBC World Markets plc, et garanties par la CIBC sur une base subordonnée.
- (7) Le taux d'intérêt est fondé sur le taux interbancaire offert à Londres (TIOL) de trois mois majoré de 0,25 % jusqu'à la date la plus proche de remboursement par CIBC World Markets plc et, par la suite, sur le TIOL de trois mois majoré de 0,75 %.
- (8) Le taux d'intérêt est fondé sur le TIOL de trois mois majoré de 0,35 % jusqu'à la date de la plus proche de remboursement par CIBC World Markets plc et, par la suite, sur le TIOL de trois mois majoré de 1,35 %.
- (9) Le taux d'intérêt est fondé sur le TIOL de six mois majoré de 0,25 %
- (10) Remboursée en espèces le 5 septembre 2001.
- (11) Le taux d'intérêt est fondé sur le TIOL de six mois majoré de 0,125 %
- (12) Une tranche de 2 M\$ US de la dette a été remboursée en espèces le 16 février 2001. (13) Le 12 mai 2001, une tranche de 69 M\$ de la dette a été convertie en billets de dépôt, 8,55 %, échéant le 12 mai 2005.
- (14) Le 22 août 2001, une tranche de 176 M\$ de la dette a été convertie en billets de dépôt, 8,65 %, échéant le 22 août 2005.

Le montant global des sommes dues à l'échéance de la dette subordonnée de la CIBC figure dans le tableau ci-après.

| en millions de dollars | |
|------------------------|-------|
| 1 an ou moins | : |
| Plus de 1 an à 2 ans | 65 |
| Plus de 2 ans à 3 ans | 68 |
| Plus de 3 ans à 4 ans | 25 |
| Plus de 4 ans à 5 ans | - |
| Plus de 5 ans | 3 841 |

11. SENSIBILITÉ AUX TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt auquel la CIBC est exposée découle de la non-concordance, ou écart, entre les éléments d'actif, les éléments de passif et les instruments hors bilan dont le taux doit échoir ou être révisé à des dates précises. Les écarts qui existaient aux 31 octobre sont décrits ci-après.

| = | _ | 2 . | · · | DI . | DI : | | |
|--|------------------|--------------------|-----------------------------|-------------------------|------------------|---|------------|
| en millions de dollars, aux 31 octobre | Taux flottant | 3 mois ou moins | Plus de 3 mois à 12 mois | Plus de 1 an à 5 ans | Plus de 5 ans | Instruments non sensibles aux taux d'intérêt | Total |
| Actif 2001 | | | | | | | |
| Liquidités | 415 \$ | 7 189 \$ | 2 064 \$ | - \$ | - \$ | 1 682 \$ | 11 350 \$ |
| Rendement réel ⁽¹⁾ | | 3,42 % | 4,15 % | , | | • | , |
| Titres du compte de placement et titres | | | | | | | |
| en substitut de prêts | 1 699 | 6 760 | 3 344 | 5 331 | 2 734 | 3 128 | 22 996 |
| Rendement réel ⁽¹⁾ | | 5,65 % | 5,23 % | 4,92 % | 6,76 % | | |
| Titres du compte de négociation | - | 8 146 | 6 582 | 11 992 | 3 586 | 21 492 | 51 798 |
| Rendement réel ⁽¹⁾ | | 2,94 % | 4,60 % | 5,39 % | 6,31 % | | |
| Prêts | 52 138 | 45 099 | 13 963 | 36 123 | 6 529 | 1 788 | 155 640 |
| Rendement réel ⁽¹⁾ | | 3,94 % | 5,94 % | 6,56 % | 6,65 % | | |
| Autres | - | 25 864 | - | - | - | 19 826 | 45 690 |
| Total de l'actif | 54 252 \$ | 93 058 \$ | 25 953 \$ | 53 446 \$ | 12 849 \$ | 47 916 \$ | 287 474 \$ |
| Passif et capitaux propres | | | | | | | |
| Dépôts | 45 355 \$ | 66 554 \$ | 42 133 \$ | 20 930 \$ | 2 336 \$ | 17 044 \$ | 194 352 \$ |
| Rendement réel ⁽¹⁾ | • | 3,16 % | 4,01 % | 4,39 % | 4,85 % | | |
| Engagements liés à des titres vendus à découvert | - | 1 445 | 260 | 3 642 | 2 066 | 3 800 | 11 213 |
| Rendement réel ⁽¹⁾ | | 2,15 % | 2,36 % | 4,26 % | 5,39 % | | |
| Engagements liés à des titres prêtés ou vendus | | | | | | | |
| en vertu de conventions de rachat | - | 21 403 | - | - | - | - | 21 403 |
| Rendement réel ⁽¹⁾ | | 2,43 % | | | | | |
| Dette subordonnée | - | 364 | - | 807 | 2 828 | - | 3 999 |
| Rendement réel ⁽¹⁾ | | 6,24 % | | 7,19 % | 7,79 % | | |
| Autres | - | 25 750 | - | - | - | 30 757 | 56 507 |
| Total du passif et des capitaux propres | 45 355 \$ | 115 516 \$ | 42 393 \$ | 25 379 \$ | 7 230 \$ | 51 601 \$ | 287 474 \$ |
| Écart au bilan | 8 897 \$ | (22 458) \$ | (16 440) \$ | 28 067 \$ | 5 619 \$ | (3 685) \$ | - \$ |
| Écart hors bilan | - | 8 839 | (10 029) | (1 530) | 2 720 | - | - |
| Écart total | 8 897 \$ | (13 619) \$ | (26 469) \$ | 26 537 \$ | 8 339 \$ | (3 685) \$ | - \$ |
| Écart cumulatif total | 8 897 \$ | (4 722) \$ | (31 191) \$ | (4 654) \$ | 3 685 \$ | - \$ | - \$ |
| Écart par devise | | | | | | | |
| Écart au bilan | | | | | | | |
| Dollars canadiens | 23 521 \$ | (42 902) \$ | (1 891) \$ | 30 828 \$ | 4 701 \$ | (14 257) \$ | - \$ |
| Devises | (14 624) | 20 444 | (14 549) | (2 761) | 918 | 10 572 | - |
| Écart total au bilan | 8 897 | (22 458) | (16 440) | 28 067 | 5 619 | (3 685) | - |
| | 0 037 | (22 430) | (10 440) | 20 007 | 3 013 | (5 003) | _ |
| Écart hors bilan | | (1.202) | 2.742 | (445) | (2.004) | | |
| Dollars canadiens Devises | - | (1 293) 10 132 | 3 743 | (446) (1 084) | (2 004) 4 724 | - | - |
| | - | | (13 772) | | | - | - |
| Écart total hors bilan | - | 8 839 | (10 029) | (1 530) | 2 720 | - | - |
| Écart total | 8 897 \$ | (13 619) \$ | (26 469) \$ | 26 537 \$ | 8 339 \$ | (3 685) \$ | - \$ |
| Écart par devise 2000 | | | | | | | |
| Écart au bilan | | | | | | | |
| Dollars canadiens | 21 672 \$ | (33 867) \$ | (6 162) \$ | 29 166 \$ | 3 087 \$ | (13 896) \$ | - \$ |
| Devises | 819 | (2 810) | (7 695) | 1 204 | 1 991 | 6 491 | - |
| Écart total au bilan | 22 491 | (36 677) | (13 857) | 30 370 | 5 078 | (7 405) | - |
| Écart hors bilan | | | | | | | |
| Dollars canadiens | - | (12 350) | 5 565 | 3 698 | 3 087 | - | - |
| Devises | - | 11 613 | (6 474) | (5 823) | 684 | - | - |
| Écart total hors bilan | - | (737) | (909) | (2 125) | 3 771 | - | - |
| Écart total | 22 491 \$ | (37 414) \$ | (14 766) \$ | 28 245 \$ | 8 849 \$ | (7 405) \$ | - \$ |
| Écart cumulatif total | 22 491 \$ | (14 923) \$ | (29 689) \$ | (1 444) \$ | 7 405 \$ | - \$ | - \$ |

⁽¹⁾ Représente le rendement réel moyen pondéré, compte tenu de la date de révision de taux prévue au contrat ou de la date d'échéance, selon la première des dates.

12. CAPITAL SOCIAL

Autorisé

Actions privilégiées

Nombre illimité d'actions privilégiées de catégorie A et de catégorie B sans valeur nominale pouvant être émises en séries pour une contrepartie globale d'au plus 5 000 M\$ dans chaque catégorie.

Actions ordinaires

Nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale pouvant être émises pour une contrepartie globale d'au plus 10 000 M\$.

Droits et privilèges rattachés aux actions

Actions privilégiées de catégorie A

Les actions privilégiées de catégorie A de chacune des séries sont assorties de dividendes trimestriels non cumulatifs et sont rachetables au comptant au gré de la CIBC, à compter de la date de rachat préétablie, aux prix de rachat au comptant indiqués ci-après. Chaque série, à l'exception de la série 18, confère également à la CIBC le droit de convertir les actions en actions ordinaires de la CIBC à compter de la date de conversion préétablie. Chaque action est convertible en un certain nombre d'actions ordinaires, déterminé en divisant le prix de rachat au comptant du moment par 95 % du cours moyen de l'action ordinaire (défini dans le prospectus simplifié ou dans le supplément), sous réserve d'un prix minimal de 2,00 \$ l'action. Les actionnaires acquièrent le même droit de conversion à une date de conversion préétablie. Qui plus est, sous réserve de l'approbation du BSIF, la CIBC peut choisir de racheter au comptant les actions ainsi remises pour conversion ou d'en assurer la vente au comptant à un autre acheteur.

| CONDITIONS RATTACHÉES AUX ACTIONS PRIVIL | | MILLS | | Con | version en actions ordinaire |
|--|----------------------------------|------------------------------|---------------------------------------|------------------------------|------------------------------------|
| | Dividende trimestriel par action | Date de rachat préétablie | Prix de rachat au comptant par action | Date de conversion – CIBC | Date d conversion – Actionnaire |
| érie 14 | 0,371875 \$ | 31 juillet 2003 | 26,00 \$ | 31 juillet 2003 | 31 juillet 200 |
| | | 31 juillet 2004 | 25,50 \$ | | |
| | | 31 juillet 2005 | 25,00 \$ | | |
| érie 15 | 0,353125 \$ | 31 juillet 2004 | 26,00 \$ | 31 juillet 2004 | 31 juillet 200 |
| | | 31 juillet 2005 | 25,50 \$ | | |
| | | 31 juillet 2006 | 25,00 \$ | | |
| érie 16 | 0,353125 \$ US | 29 octobre 2004 | 25,50 \$ US | 29 octobre 2004 | 29 octobre 200 |
| | | 29 octobre 2005 | 25,25 \$ US | | |
| | | 29 octobre 2006 | 25,00 \$ US | | |
| érie 17 | 0,340625 \$ | 29 octobre 2004 | 25,50 \$ | 29 octobre 2004 | 29 octobre 200 |
| | | 29 octobre 2005 | 25,25 \$ | | |
| | | 29 octobre 2006 | 25,00 \$ | | |
| érie 18 | 0,343750 \$ | 29 octobre 2012 | 25,00 \$ | non convertible | non convertible |
| érie 19 | 0,309375 \$ | 30 avril 2008 | 25,75 \$ | 30 avril 2008 | 30 avril 201 |
| | | 30 avril 2009 | 25,60 \$ | | |
| | | 30 avril 2010 | 25,45 \$ | | |
| | | 30 avril 2011 | 25,30 \$ | | |
| | | 30 avril 2012 | 25,15 \$ | | |
| | | 30 avril 2013 | 25,00 \$ | | |
| érie 20 | 0,321875 \$ US | 31 octobre 2005 | 25,50 \$ US | 31 octobre 2005 | 30 avril 200 |
| | | 31 octobre 2006 | 25,25 \$ US | | |
| | | 31 octobre 2007 | 25,00 \$ US | | |
| érie 21 | 0,375000 \$ | 31 juillet 2005 | 26,00 \$ | 31 juillet 2005 | 31 juillet 201 |
| | | 31 juillet 2006 | 25,75 \$ | | |
| | | 31 juillet 2007 | 25,50 \$ | | |
| | | 31 juillet 2008 | 25,25 \$ | | |
| | | 31 juillet 2009 | 25,00 \$ | | |
| iérie 22 | 0,390625 \$ US | 31 juillet 2005 | 26,00 \$ US | 31 juillet 2005 | 31 juillet 201 |
| | | 31 juillet 2006 | 25,75 \$ US | | |
| | | 31 juillet 2007 | 25,50 \$ US | | |
| | | 31 juillet 2008 | 25,25 \$ US | | |
| | | 31 juillet 2009 | 25,00 \$ US | | |
| érie 23 | 0,331250 \$ | 31 octobre 2007 | 25,75 \$ | 31 octobre 2007 | 31 juillet 201 |
| | | 31 octobre 2008 | 25,50 \$ | | • |
| | | 31 octobre 2009 | 25,25 \$ | | |
| | | 31 octobre 2010 | 25,00 \$ | | |

| ACTIONS EN CIRCULATION ET | DIVIDENDES | VERSÉS | | 2001 | | | | 20 | 000 | 1999 |
|--|--------------|---------------------------|---------------------------|------------|--------------|---------------------------|---------------------------|------------|---------------------------|---------------|
| | Actions er | n circulation | Dividende | | Actions en | circulation | Dividende | | | les versés |
| aux 31 octobre ou exercices terminés les 31 octobre | Nombre | en millions de dollars | en millions de dollars | par action | Nombre | en millions de dollars | en millions de dollars | par action | en millions de dollars | par action |
| Actions privilégiées de catégorie A | | | | | | | | | | |
| Actions à taux fixe à dividendes non cumulatifs | | | | | | | | | | |
| Série 12 | - | - | \$ - 9 | - \$ | - | - ! | \$ 14.9 | 1,63 | \$ US 14 | \$ 1,63 \$ US |
| Série 13 | - | - | - | - \$ | - | - | 14 | 1,75 | \$ 14 | 1,75 \$ |
| Série 14 | 8 000 000 | 200 | 12 | 1,49 \$ | 8 000 000 | 200 | 12 | 1,49 | \$ 12 | 1,49 \$ |
| Série 15 | 12 000 000 | 300 | 17 | 1,41 \$ | 12 000 000 | 300 | 17 | 1,41 | \$ 17 | 1,41 \$ |
| Série 16 | 5 500 000 | 219 | 11 | 1,41 \$ US | 5 500 000 | 210 | 11 | 1,41 | \$ US 11 | 1,41 \$ US |
| Série 17 | 6 500 000 | 162 | 9 | 1,36 \$ | 6 500 000 | 162 | 9 | 1,36 | \$ 9 | 1,36 \$ |
| Série 18 | 12 000 000 | 300 | 17 | 1,38 \$ | 12 000 000 | 300 | 17 | 1,38 | \$ 17 | 1,38 \$ |
| Série 19 | 8 000 000 | 200 | 10 | 1,24 \$ | 8 000 000 | 200 | 10 | 1,24 | \$ 10 | 1,24 \$ |
| Série 20 | 4 000 000 | 159 | 8 | 1,29 \$ US | 4 000 000 | 152 | 8 | 1,29 | \$ US 8 | 1,29 \$ US |
| Série 21 | 8 000 000 | 200 | 12 | 1,50 \$ | 8 000 000 | 200 | 9 | 1,14 | \$ - | - \$ |
| Série 22 | 4 000 000 | 159 | 9 | 1,56 \$ US | 4 000 000 | 152 | 7 | 1,18 | \$ US - | - \$ |
| Série 23 | 16 000 000 | 400 | 16 | 0,99 \$ | - | - | - 9 | - | \$ - | - \$ |
| Total du capital social en actions privilégiées et des dividendes | | 2 299 | \$ 121 9 | š | | 1 876 | \$ 128 \$ | 5 | 112 | \$ |
| Actions ordinaires | | | | | | | | | | |
| Total du capital social en actions ordinaires au début de l'exercice | 377 140 195 | 2 868 | \$ | | 402 278 579 | 3 035 | \$ | | | |
| Émises dans le cadre du régime d'options de souscription | | | | | 4 405 446 | | | | | |
| d'actions des employés | 2 983 736 | 90 | | | 1 405 416 | | | | | |
| Rachat d'actions ordinaires | (16 936 000) | (131) | | | (26 543 800) | (201) | | | | |
| Total du capital social en actions ordinaires et des dividendes | 363 187 931 | 2 827 | \$ 536 9 | 5 1,44 \$ | 377 140 195 | 2 868 | \$ 501 9 | 1,29 | \$ 492 | \$ 1,20 \$ |
| Total des dividendes versés | | | 657 9 | 5 | | | 629 9 | 5 | 604 | \$ |

Restrictions sur le versement de dividendes

En vertu de la Loi sur les banques (Canada), il est interdit à la CIBC de déclarer des dividendes sur ses actions privilégiées ou ordinaires lorsque, ce faisant, elle contrevient ou serait en position de contrevenir aux règlements relatifs à la suffisance des capitaux propres et à la liquidité ou à toute autre directive réglementaire émise en vertu de la loi.

De plus, selon le paragraphe 79(5) de la Loi sur les banques, qui a été promulgué le 24 octobre 2001, il est interdit à la CIBC de verser un dividende au cours d'un exercice sans l'autorisation du BSIF si, le jour où le dividende est déclaré, le total des dividendes déclarés par la CIBC durant l'exercice dépasse le total du revenu net de la CIBC jusqu'à ce jour et les bénéfices net non répartis des deux exercices précédents.

En outre, la capacité de verser des dividendes sur les actions ordinaires est limitée par les conditions rattachées aux actions privilégiées en circulation, selon lesquelles la CIBC ne peut en aucun cas verser de dividendes sur ses actions ordinaires, sauf si tous les dividendes auxquels les porteurs d'actions privilégiées ont droit ont été déclarés et versés ou réservés pour versement.

Régime d'investissement à l'intention des actionnaires

En vertu du régime d'investissement à l'intention des actionnaires, les actionnaires admissibles ont le droit de participer à l'une ou plusieurs des options suivantes : option de réinvestissement des dividendes, option de souscription d'actions ou option de dividendes en actions.

Actions en réserve à émettre ultérieurement

Au 31 octobre 2001, 13 422 569 actions ordinaires étaient réservées afin d'être émises dans le cadre du régime d'options de souscription d'actions des employés.

Offre publique de rachat régulière

Le 20 décembre 2000, la CIBC a amorcé une offre publique de rachat régulière, en vigueur pour une année, portant sur le rachat d'au plus 18,8 millions d'actions ordinaires, soit un peu moins de 5 % des actions ordinaires en circulation de la CIBC au 30 novembre 2000. Au 31 octobre 2001, 16,9 millions d'actions avaient été rachetées dans le cadre du programme à un prix moyen de 51,17 \$ par action.

Le 15 décembre 1999, la CIBC a amorcé une offre publique de rachat régulière, en vigueur pour une année, portant sur le rachat d'au plus 5 % des actions ordinaires en circulation de la CIBC au 30 novembre 1999. Le 1er juin 2000, la CIBC a annoncé que l'offre publique de rachat régulière avait été modifiée afin d'augmenter le nombre d'actions ordinaires pouvant être rachetées pour annulation à environ 10 % des actions ordinaires émises et en circulation de la CIBC au 30 novembre 1999. Au 31 octobre 2000, 26,5 millions d'actions avaient été rachetées dans le cadre du programme, à un prix moyen de 40,42 \$ par action. Aucun rachat n'a eu lieu en vertu de cette offre durant l'exercice 2001.

13. INTÉRESSEMENT AU CAPITAL

La charge de rémunération constatée à l'égard des régimes d'intéressement au capital de la CIBC a totalisé 329 M\$ (345 M\$ en 2000; 142 M\$ en 1999). En outre, la CIBC a imputé 14 M\$ (8 M\$ en 2000) aux bénéfices non répartis à l'égard des droits à la plus-value des actions. La CIBC dispose des régimes d'intéressement au capital suivants :

Régime d'options de souscription d'actions des employés

En vertu du régime d'options de souscription d'actions des employés de la CIBC, des options de souscription d'actions sont octroyées périodiquement à des employés désignés. Ces options confèrent à l'employé le droit de souscrire auprès de la CIBC des actions ordinaires de la CIBC à un prix fixe égal au cours de l'action à la date d'octroi de l'option. En général, les droits sur les actions sont acquis en proportions égales sur quatre ans et expirent dix ans après la date d'octroi. Les droits rattachés aux options qui expirent en février 2010 sont acquis à l'atteinte de cours précis de l'action, et les droits rattachés à certaines options sont acquis au premier en date du moment de l'atteinte de ces prix et de sept ans.

Jusqu'à 50 % des options acquises octroyées avant l'an 2000 peuvent être levées à titre de droits à la plus-value des actions. Ces droits peuvent être échangés contre un montant en espèces égal à la différence entre le prix de levée de l'option et le cours moyen pondéré des actions ordinaires à la Bourse de Toronto le jour précédant celui où les droits sont exercés. Lorsque les droits à la plus-value des actions sont exercés, la CIBC enregistre les versements en espèces aux titulaires des options en tant qu'imputation aux bénéfices non répartis. Ces versements ont atteint 14 M\$ en 2001 (8 M\$ en 2000).

Régime d'achat d'actions des employés

En vertu du régime d'achat d'actions des employés de la CIBC, les employés admissibles peuvent demander chaque année qu'une somme maximale correspondant à 6 % de leur salaire de base annuel soit retenue aux fins de l'achat d'actions ordinaires de la CIBC. La CIBC verse un montant égal à 50 % de la cotisation de l'employé. Le fiduciaire du régime consacre la totalité des cotisations à l'achat d'actions ordinaires sur le marché, durant chaque période de paie. Après deux ans de participation continue au régime, les cotisations de la CIBC sont acquises à l'employé; toutes les cotisations ultérieures sont acquises dès le versement. Les cotisations de la CIBC, qui sont passées en charges dès qu'elles sont versées, ont totalisé 30 M\$ en 2001 (24 M\$ en 2000; 26 M\$ en 1999).

Programme d'octroi d'actions subalternes

En vertu du programme d'octroi d'actions subalternes (POAS) de la CIBC, des actions sont octroyées en vertu de trois régimes de rémunération.

Octrois d'actions subalternes

Depuis 2000, des actions ordinaires de la CIBC sont octroyées à certains employé clés en vertu du régime d'octrois d'actions subalternes (OAS), en

tant que partie de leur rémunération globale. En outre, les actions au titre du régime OAS peuvent être émises dans le cadre d'octrois spéciaux. Les droits sur les actions sont généralement acquis en proportions égales sur trois ans, à compter de l'année suivant l'exercice au cours duquel l'octroi a lieu. L'argent nécessaire à financer ce régime est versé dans une fiducie qui achète des actions ordinaires de la CIBC sur le marché libre. La charge de rémunération afférente au régime est égale aux sommes à transférer à la fiducie au titre des affectations de l'exercice considéré, lesquelles ont totalisé 51 M\$ en 2001 (22 M\$ en 2000).

Régime de participation par actions

Depuis 2000, des actions ordinaires de la CIBC sont octroyées à certains employés clés en vertu du régime de participation par actions (RPA), en tant que partie de leur prime d'encouragement annuelle. En outre, les actions au titre du RPA peuvent être émises dans le cadre d'octrois spéciaux. Les droits sur les actions sont généralement acquis et distribués en proportions égales sur trois ans, à compter de l'année suivant l'exercice au cours duquel l'octroi a lieu. L'argent servant à financer ce programme est versé dans une fiducie qui achète des actions ordinaires de la CIBC sur le marché libre. La charge de rémunération afférente au régime est égale aux sommes à transférer à la fiducie au titre des affectations de l'exercice considéré, lesquelles ont totalisé 98 M\$ en 2001 (128 M\$ en 2000).

Unités d'actions reportées en vue de la retraite

En vertu du RER de la CIBC offert à certains cadres supérieurs, les participants ont droit à des unités d'actions reportées en vue de la retraite (UARR), qui deviennent acquises après deux ans si certaines conditions relatives au rendement sont respectées. Chaque UARR représente le droit de recevoir l'équivalent de la valeur marchande de une action ordinaire de la CIBC et peut être rachetée seulement au moment de la prise de retraite du participant, à son décès ou à sa cessation d'emploi. La charge de rémunération afférente aux UARR est portée aux résultats à la date de l'octroi. Aucune UARR n'a été octroyée en 2001 (aucune en 2000; une charge de 2 M\$ a été inscrite en 1999).

Régime incitatif à long terme et programme incitatif spécial

En vertu du régime incitatif à long terme (RILT) de la CIBC, des actions ordinaires sont octroyées à certains employés clés de la CIBC. L'argent servant à financer ce régime est versé dans une fiducie qui achète des actions ordinaires de la CIBC sur le marché libre. En général, les droits sur les actions sont acquis et distribués sur trois ans, à compter de la première année après l'exercice durant lequel les droits sont octroyés.

En vertu du programme incitatif spécial (PIS), des actions ordinaires sont octroyées à certains employés clés. Le financement de ce programme est comparable à celui du RILT. Les droits sur les actions sont acquis et distribués au moment de la cessation du régime le 31 octobre 2003.

La charge de rémunération constatée pour ces deux régimes a totalisé 150 M\$ en 2001 (171 M\$ en 2000;106 M\$ en 1999).

| RÉGIMES D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS | | | | | | | |
|---|--|--------------------------------|--|--------------------------------|--|--------------------------------|--|
| | | 2001 | | 2000 | | 1999 | |
| Aux 31 octobre ou exercices terminés les 31 octobre | Nombre d'options de souscription d'actions | Prix de levée moyen pondéré | Nombre d'options de souscription d'actions | Prix de levée moyen pondéré | Nombre d'options de souscription d'actions | Prix de levée moyen pondéré | |
| En cours au début de l'exercice | 20 247 187 | 33,28 \$ | 16 933 275 | 31,36 \$ | 13 106 825 | 28,20 \$ | |
| Octroyées | 3 021 990 ⁽¹⁾ | 48,60 \$ | 5 196 956 | 36,27 \$ | 4 842 000 | 38,75 \$ | |
| Levées | (2 983 736) | 30,19 \$ | (1 405 416) | 23,89 \$ | (506 445) | 20,00 \$ | |
| Perdues par défaut ou annulées Levées à titre de droits à la | (652 749) | 27,43 \$ | (95 000) | 41,64 \$ | (388 050) | 35,62 \$ | |
| plus-value des actions | (561 740) | 38,72 \$ | (382 628) | 21,47 \$ | (121 055) | 18,71 \$ | |
| En cours à la fin de l'exercice | 19 070 952 | 36,55 \$ | 20 247 187 | 33,28 \$ | 16 933 275 | 31,36 \$ | |
| Pouvant être levées à la fin de l'exercice | 13 202 090 | 34,15 \$ | 9 141 886 | 28,33 \$ | 7 043 274 | 23,51 \$ | |

⁽¹⁾ Incluant l'octroi de 48 000 options en 2000 aux membres du conseil d'administration de la direction de la CIBC qui ne sont pas des dirigeants, approuvé par les actionnaires de la CIBC à l'assemblée annuelle tenue le 1er mars 2001.

| OPTIONS EN COURS | | | | | | | |
|--------------------|--|--|--------------------------|--|--|--|--|
| Prix de levée | Options de souscription d'actions en cours | Options de souscription d'actions dévolues | Échéance | | | | |
| 15,375 \$ | 435 250 | 435 250 | Février 2003 | | | | |
| 17,813 \$ | 575 050 | 575 050 | Février 2004 | | | | |
| 16,375 \$ | 679 460 | 679 460 | Février 2005 | | | | |
| 21,125 \$ | 1 142 710 | 1 142 710 | Février 2006 | | | | |
| 31,700 \$ | 1 898 480 | 1 898 480 | Février 2007 | | | | |
| 40,650 \$ | 2 693 915 | 2 693 915 | Février 2008 | | | | |
| 32,150 \$ - 38,950 | \$ 4 042 355 | 2 968 016 | Février à décembre 2009 | | | | |
| 37,600 \$ - 48,150 | \$ 6 200 468 | 2 426 893 | Février à décembre 2010 | | | | |
| 47,200 \$ - 56,080 | \$ 1 403 264 | 382 316 | Janvier à septembre 2011 | | | | |
| | 19 070 952 | 13 202 090 | | | | | |

Régime d'options de souscription d'actions des administrateurs qui ne sont pas des dirigeants

En vertu du régime d'options de souscription d'actions pour les membres du conseil d'administration de la CIBC qui ne sont pas des dirigeants. chaque administrateur qui n'est pas un dirigeant ou un employé de la CIBC a le droit de souscrire auprès de la CIBC des actions ordinaires de la CIBC à un prix fixe égal au cours moyen de clôture de l'action à la Bourse de Toronto pour les cinq jours précédant la date de l'octroi. Les options, qui ne peuvent pas être octroyées à titre de droits à la plus-value des actions, sont acquis immédiatement et échoient dix ans après la date de l'octroi.

Au total, 42 000 options ont été octroyées en vertu de ce régime durant l'exercice 2001 (48 000 en 2000). Ces options sont incluses dans les tableaux ci-dessus. Au plus 200 000 actions ordinaires peuvent être émises en vertu de ce régime.

14. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI ET AU DÉPART À LA RETRAITE

Comme il est expliqué dans la note 1, la CIBC a adopté les exigences contenues dans le chapitre 3461 du Manuel de l'ICCA, « Avantages sociaux futurs ». L'adoption rétroactive de cette norme, sans retraitement, a donné lieu à une imputation après impôts de 140 M\$ aux bénéfices non répartis au début de l'exercice et à une augmentation avant impôts de 237 M\$ à l'obligation au titre des prestations constituées, qui a été en partie compensée par une réduction de 97 M\$ des impôts futurs. De plus, les frais autres que d'intérêts ont augmenté de 29 M\$ (17 M\$ après impôts) en 2001.

En vertu des régimes à prestations déterminées, la CIBC offre aux employés admissibles des prestations de retraite qui sont, en général, fonction du nombre d'années de service et du salaire à l'approche de la retraite. La CIBC offre également des avantages postérieurs au départ à la retraite aux employés retraités et des avantages postérieurs à l'emploi aux employés inactifs, dont l'assurance vie, l'assurance-santé et l'assurance soins dentaires. Les coûts des régimes d'avantages sociaux de la CIBC sont comptabilisés au cours des exercices où les employés fournissent des services à la CIBC.

La capitalisation du principal régime de retraite et les montants constatés dans les bilans consolidés de la CIBC s'établissent comme suit :

| en millions de dollars, aux 31 octobre ou | C | R Régimes le retraite | égimes d'avantages complémentaires de retraite |
|---|----------------------------|--------------------------------------|--|
| exercices terminés les 31 octobre | 2001 | 2000 | 2001 |
| Obligation au titre des prestations constituées | | 4.050.4 | |
| Solde au début de l'exercice Ajustement au titre du changement de convention comptable | 2 013 \$ | 1 868 \$ | 130 \$ 403 |
| Solde au début de l'exercice, montant ajusté | 2 176 \$ | 1 868 \$ | 533 \$ |
| Coût au titre des services rendus durant l'exercice Cotisations salariales | 66 11 | 54 11 | 37 - |
| Frais d'intérêt Prestations versées | 148 (134) | 145 (114) | 36 (36) |
| (Gains actuariels) pertes Modifications des régimes | (48) 12 | 32 9 | 39 |
| Restructuration entraînant la compression d'un régime | (5) | 8 | - |
| Solde à la fin de l'exercice | 2 226 \$ | 2 013 \$ | 609 \$ |
| Actif des régimes de retraite Juste valeur de l'actif des régimes de retraite au début de l'exercice Ajustement au titre du changement de convention comptable | 2 545 \$ | 2 362 \$ | 111 \$ |
| Juste valeur au début de l'exercice, montant ajusté Rendement réel de l'actif des régimes Cotisations salariales Cotisations patronales Prestations versées | 2 593 \$ (364) 15 11 (134) | 2 362 \$ 272 14 11 (114) | 111 \$ (3) 31 - (36) |
| Juste valeur à la fin de l'exercice | 2 121 \$ | 2 545 \$ | 103 \$ |
| Capitalisation des régimes, surplus (déficit des régimes) Pertes actuarielles nettes non amorties (gains) Coûts non amortis au titre des services passés | (105) \$ 506 12 | 532 \$ (323) 43 | (506) \$ 39 - |
| Actif (passif) au titre des prestations constituées | 413 \$ | 252 \$ | (467) \$ |

L'obligation au titre des prestations constituées et la juste valeur de l'actif des régimes à la fin de l'exercice comprennent les montants suivants au titre des régimes qui ne sont pas entièrement capitalisés :

| | | ŀ | legimes d'avantages |
|---|---------|------------|---------------------|
| | Régimes | | complémentaires |
| | d | e retraite | de retraite |
| en millions de dollars, aux 31 octobre | 2001 | 2000 | 2001 |
| Obligation au titre des prestations constituées | 120 \$ | 112 \$ | 609 \$ |
| Juste valeur de l'actif des régimes | - | - | 103 |
| Capitalisation des régimes, déficit | (120)\$ | (112)\$ | (506) \$ |

L'actif des régimes comprend des actions ordinaires de la CIBC dont la juste valeur s'établissait à 15 M\$ au 31 octobre 2001 (9 M\$ en 2000; 15 M\$ en 1999). Les principales hypothèses actuarielles retenues pour mesurer l'obligation au titre des prestations constituées de la CIBC sont les suivantes :

| | | | Ré | egimes d'avantages |
|---|--------|-------|---------------------|--------------------------------|
| | | | Régimes retraite | complémentaires de retraite |
| exercices terminés les 31 octobre | 2001 | 2000 | 1999 | 2001 |
| Taux d'actualisation | 6,75 % | 7,5 % | 7,5 % | 6,75 % |
| Taux de rendement à long terme prévu sur l'actif des régimes | 7,5 % | 7,5 % | 7,5 % | 7,5 % |
| Taux d'augmentations salariales | 4,0 % | 4,5 % | 4,5 % | 4,0 % |

Une augmentation annuelle de 9 % du coût par personne des prestations de soins de santé a été supposée pour 2001. Il est supposé que ce taux baissera graduellement pour passer à 4,5 % en 2006 et de demeurer à ce pourcentage par la suite. Une variation annuelle de 1 % du taux tendanciel du coût des soins de santé se traduirait par une augmentation de 7 M\$ (7 M\$ en 2000; 5 M\$ en 1999) de la charge au titre des avantages postérieurs au départ à la retraite et de 60 M\$ (46 M\$ en 2000; 41 M\$ en 1999) de l'obligation cumulative au titre des avantages postérieurs au départ à la retraite.

La charge nette de la CIBC au titre des régimes d'avantages sociaux est incluse comme suit dans le poste rémunération et charges sociales dans les résultats consolidés :

| en millions de dollars. | | | Régimes e retraite | égimes d'avantages complémentaires de retraite |
|---|-------|-------|-----------------------|--|
| exercices terminés les 31 octobre | 2001 | 2000 | 1999 | 2001 |
| Coût au titre des services rendus durant l'exercice | 66 \$ | 54 \$ | 50 \$ | 37 \$ |
| Frais d'intérêt | 148 | 145 | 135 | 36 |
| Rendement prévu sur l'actif des régimes | (191) | (168) | (302) | (8) |
| Amortissement du coût au titre des services passés | 1 | 9 | 140 | |
| Amortissement des gains actuariels nets | - | (12) | - | - |
| (Gains) pertes de compression | (5) | 2 | - | - |
| Charge nette au titre des régimes d'avantages sociaux | 19 \$ | 30 \$ | 23 \$ | 65 \$ |

15. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Les composantes de la charge d'impôts figurant dans les résultats consolidés se présentent comme suit :

| COMPOSANTES DE LA CHARGE D'IMPÔTS | | | | | | | |
|--|--------|--------|--------|--|--|--|--|
| en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre | 2001 | 2000 | 1999 | | | | |
| Impôts exigibles | | | | | | | |
| Fédéral | 587 \$ | 510 \$ | 38 \$ | | | | |
| Provinciaux | 237 | 194 | 31 | | | | |
| Étrangers | (192) | 204 | 248 | | | | |
| | 632 | 908 | 317 | | | | |
| Impôts futurs | | | | | | | |
| Fédéral | (86) | (162) | 16 | | | | |
| Provinciaux | (26) | (59) | 2 | | | | |
| Étrangers | (428) | (46) | (15) | | | | |
| | (540) | (267) | 3 | | | | |
| | 92 \$ | 641 \$ | 320 \$ | | | | |

Les impôts sur les bénéfices sont présentés comme suit dans les états financiers consolidés :

| TOTAL DES IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES | | | | | | |
|--|---------|--------|--------|--|--|--|
| en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre | 2001 | 2000 | 1999 | | | |
| Résultats consolidés | | | | | | |
| Charge d'impôts | 92 \$ | 641 \$ | 320 \$ | | | |
| Évolution des capitaux propres consolidés | | | | | | |
| Écart de conversion | (323) | (179) | 146 | | | |
| Autres ⁽¹⁾ | (97) | - | - | | | |
| | (328)\$ | 462 \$ | 466 \$ | | | |

⁽¹⁾ Représentent l'incidence de l'adoption du chapitre 3461 du Manuel de l'ICCA, « Avantages sociaux futurs ».

Les soldes d'impôts futurs sont portés aux autres éléments d'actif (note 7) et de passif (note 9) et résultent d'écarts temporaires entre la valeur fiscale des éléments d'actif et de passif et leur valeur comptable dans les bilans consolidés.

Le taux combiné des impôts fédéral et provinciaux sur les bénéfices des sociétés au Canada varie chaque année en fonction des modifications apportées aux taux réglementaires exigés par chacune des administrations fiscales et selon les variations de la proportion des activités de la CIBC exercées dans chaque province. La CIBC est assujettie à l'impôt canadien sur les bénéfices des centres bancaires à l'étranger. Les bénéfices des filiales étrangères seraient normalement assujettis à l'impôt canadien seulement lorsqu'ils sont distribués au Canada. Les impôts canadiens additionnels qui seraient exigibles si tous les bénéfices non répartis des filiales étrangères étaient distribués à la société mère canadienne sont estimés à 84 M\$ au 31 octobre 2001 (90 M\$ en 2000; 75 M\$ en 1999).

Les taux d'imposition réels utilisés dans les résultats consolidés sont différents du taux combiné des impôts fédéral et provinciaux sur les bénéfices des sociétés au Canada, lequel est de 41,6 % (42,9 % en 2000; 43,2 % en 1999) pour les raisons suivantes :

| RAPPROCHEMENT DES IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES | | | | | | |
|---|--------|----------|--------|--|--|--|
| en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre | 2001 | 2000 | 1999 | | | |
| Taux combiné des impôts fédéral et provinciaux canadiens appliqué au bénéfice net avant charge d'impôts | 764 \$ | 1 184 \$ | 600 \$ | | | |
| La charge d'impôts est ajustée pour tenir compte de ce qui suit : | | | | | | |
| Bénéfice des filiales étrangères | (654) | (504) | (291) | | | |
| Bénéfice et gains exonérés d'impôt | (81) | (122) | (135) | | | |
| Impôt fédéral sur les grandes sociétés | 14 | 14 | 16 | | | |
| Impôt temporaire sur le capital | - | 8 | 10 | | | |
| Bénéfice des filiales au Canada | 20 | 39 | 31 | | | |
| Réduction du taux des impôts futurs | 90 | - | - | | | |
| Autres | (61) | 22 | 89 | | | |
| Charge d'impôts dans les résultats consolidés | 92 \$ | 641 \$ | 320 \$ | | | |

| COMPOSANTES DES SOLDES D'IMPÔTS FUTURS | | | | | | |
|--|----------|--------|--------|--|--|--|
| en millions de dollars, aux 31 octobre | 2001 | 2000 | 1999 | | | |
| Passifs d'impôts futurs | | | | | | |
| Loyers à recevoir | 789 \$ | 816 \$ | 605 \$ | | | |
| Locaux et matériel | - | 43 | 129 | | | |
| Prestations de retraite et avantages sociaux | - | 88 | 98 | | | |
| Bénéfices non répartis des filiales étrangères | 73 | 320 | 295 | | | |
| Gains de change non matérialisés | 166 | 115 | 89 | | | |
| Écart d'acquisition | 32 | - | - | | | |
| Autres | 69 | 68 | 72 | | | |
| | 1 129 | 1 450 | 1 288 | | | |
| Actifs d'impôts futurs | | | | | | |
| Provision pour pertes sur créances | 901 | 757 | 547 | | | |
| Bâtiments et matériel | 20 | - | - | | | |
| Prestations de retraite et avantages sociaux | 12 | - | - | | | |
| Revenu comptabilisé d'avance | 59 | 72 | 30 | | | |
| Réévaluations de placements | 260 | 262 | 125 | | | |
| Reports de pertes fiscales | 20 | 5 | 11 | | | |
| Provisions | 261 | 228 | 295 | | | |
| Frais reportés | 137 | 123 | 132 | | | |
| Autres | 40 | 1 | 1 | | | |
| | 1 710 | 1 448 | 1 141 | | | |
| (Actifs) passifs d'impôts futurs | (581) \$ | 2 \$ | 147 9 | | | |

Les réductions des taux d'imposition proposées dans l'Énoncé économique et mise à jour budgétaire du gouverment fédéral du 18 octobre 2000 et les réductions des impôts provinciaux proposées dans les budgets de plusieurs provinces ont été adoptées en 2001. Par conséquent, la CIBC a constaté une imputation de 90 M\$ à la charge d'impôts sur les bénéfices, réduisant ses actifs d'impôts futurs pour tenir compte du fait que les écarts temporaires se résorberont lorsque les taux seront moins élevés.

16. BÉNÉFICE NET PAR ACTION ORDINAIRE

Le bénéfice net par action ordinaire correspond au bénéfice net moins les dividendes sur actions privilégiées, divisé par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation.

Le bénéfice net dilué par action ordinaire tient compte de l'effet dilutif potentiel de la levée des options de souscription d'actions des employés en circulation et de toutes les autres conversions ayant un effet dilutif.

17. EXIGENCES RELATIVES AU CAPITAL

Le calcul du capital réglementaire de la CIBC est assujetti aux lignes directrices du BSIF, qui reposent sur le « cadre de fonds propres fondé sur les risques », publié par la Banque des règlements internationaux (BRI).

Le total du capital réglementaire correspond à la somme du capital des première et deuxième catégories, moins certaines déductions. Le capital de première catégorie comprend les actions ordinaires, les bénéfices non répartis, les actions privilégiées à dividende non cumulatif et la part des actionnaires sans contrôle des filiales, moins tout écart d'acquisition non amorti et les biens incorporels identifiés dépassant 5 % du capital brut de première catégorie. Le capital de deuxième catégorie comprend la dette subordonnée non amortie et la provision générale pour pertes sur créances jusqu'à concurrence de 0,875 % (0,75 % en 2000) de l'actif pondéré quant au risque. Le concept du capital de troisième catégorie a été élaboré en janvier 1998 en vertu des normes de la BRI parallèlement à l'adoption des exigences relatives au risque de marché pour le capital. Le BSIF n'a pas fixé de lignes directrices précises relativement au capital de troisième catégorie. La CIBC n'a émis aucun capital de troisième catégorie.

L'actif pondéré quant au risque découlant du risque de crédit est calculé en appliquant les facteurs de pondération prescrits dans les lignes directrices du BSIF à tous les éléments d'actif figurant dans le bilan et à l'exposition hors bilan. L'actif pondéré quant au risque reflétant le risque de marché du portefeuille de titres de négociation est calculé selon les modèles

de simulation de la valeur à risque de la CIBC, approuvés par le BSIF. Les ratios réglementaires du capital sont ensuite établis en divisant le capital de première catégorie et le capital total réglementaires par le montant calculé de l'actif pondéré quant au risque.

Le BSIF exige que les banques maintiennent un ratio minimal du capital de première catégorie de 4 % et un ratio du capital total d'au moins 8 %. Pour être considérées « bien capitalisées », les banques doivent maintenir au minimum des ratios de 7 % et de 10 %, respectivement. Le BSIF exige également que le ratio de levier financier (ou multiple de l'actif ajusté en fonction du capital) des banques ne soit pas supérieur à 20 fois le capital, sauf approbation contraire.

Les ratios de capital de la CIBC et le ratio de levier financier s'établissent comme suit :

| RATIOS DE CAPITAL ET RATIO DE LEVIER FINANCIER | | | | | |
|--|-----------|-----------|--|--|--|
| en millions de dollars, aux 31 octobre | 2001 | 2000 | | | |
| Capital de première catégorie | 11 749 \$ | 11 507 \$ | | | |
| Total du capital réglementaire | 15 600 \$ | 16 054 \$ | | | |
| Ratio du capital de première catégorie | 9,0 % | 8,7 % | | | |
| Ratio de capital total | 12,0 % | 12,1 % | | | |
| Ratio de levier financier | 17,7x | 16,3x | | | |

18. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Dans le cours normal des affaires, la CIBC fournit des services bancaires habituels à ses sociétés affiliées, à des conditions similaires à celles offertes à des tiers.

Des prêts sont consentis à des administrateurs, des dirigeants et des employés à des taux et conditions divers.

| ENCOURS DES PRÊTS CONSENTIS À DES ADMINISTRATEURS, DIRIGEANTS ET EMPLOYÉS | | | | |
|--|----------|--------|--|--|
| en millions de dollars, aux 31 octobre | 2001 | 2000 | | |
| Prêts hypothécaires | 604 \$ | 475 \$ | | |
| Prêts personnels | 672 | 458 | | |
| | 1 276 \$ | 933 \$ | | |

19. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur des instruments financiers de la CIBC portés ou non au bilan, établie à l'aide de la méthode d'évaluation décrite ci-après, est présentée dans les tableaux suivants.

La juste valeur représente le montant auquel un instrument financier pourrait être échangé entre des parties non liées agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence et, lorsqu'il en existe un, attesté par un cours du marché.

Il n'existe pas de cours du marché pour une part importante des instruments financiers de la CIBC. En conséquence, les justes valeurs présentées sont des estimations établies à l'aide de techniques d'actualisation ou d'autres techniques d'évaluation, qui peuvent ne pas être représentatives de la valeur de réalisation nette ultime. La CIBC a en place un processus permanent d'amélioration de ses modèles d'évaluation.

Le cours du marché des actions cotées du compte de placement ne tient pas compte des ajustements au titre des restrictions à la revente en deçà de un an de la date d'arrêté des comptes, ni des ajustements au titre de la liquidité et des frais futurs.

Étant donné le rôle du jugement dans l'application d'un grand nombre de techniques d'évaluation et d'estimation acceptables pour le calcul des justes valeurs, les résultats ne sont pas nécessairement comparables entre institutions financières. La juste valeur estimative reflète les conditions du marché à une date donnée et, pour cette raison, peut ne pas être représentative de la juste valeur future.

La juste valeur des éléments d'actif et de passif qui ne sont pas considérés comme des instruments financiers, par exemple les terrains, bâtiments et matériel, n'est pas présentée. Les biens incorporels tels les relations avec les clients, qui, de l'avis de la direction, ont une valeur ajoutée importante pour la CIBC, ne figurent pas non plus dans les informations données ci-après.

| JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS | | | 2001 | | | 2000 |
|---|---------------------|-----------------|--|---------------------|-----------------|--|
| en millions de dollars, aux 31 octobre | Valeur comptable | Juste valeur | Excédent de la juste valeur sur la valeur comptable | Valeur comptable | Juste valeur | Excédent de la juste valeur sur la valeur comptable |
| Actif | | | | | | |
| Liquidités | 11 350 \$ | 11 350 \$ | - \$ | 10 679 \$ | 10 679 \$ | - \$ |
| Titres | 74 794 | 75 507 | 713 | 69 242 | 71 869 | 2 627 |
| Prêts ⁽¹⁾ | 155 640 | 156 963 | 1 323 | 145 652 | 144 723 | (929) |
| Engagements de clients en contrepartie d'acceptations | 8 100 | 8 100 | - | 9 088 | 9 088 | - |
| Autres | 4 954 | 4 954 | - | 4 457 | 4 457 | - |
| Passif | | | | | | |
| Dépôts ⁽²⁾ | 194 352 \$ | 196 051 \$ | 1 699 \$ | 179 632 \$ | 179 728 \$ | 96 \$ |
| Acceptations | 8 100 | 8 100 | - | 9 088 | 9 088 | - |
| Engagements liés à des titres vendus à découvert | 11 213 | 11 213 | - | 13 992 | 13 992 | - |
| Engagements liés à des titres prêtés ou vendus en vertu | | | | | | |
| de conventions de rachat | 21 403 | 21 403 | - | 14 199 | 14 199 | - |
| Autres éléments de passif | 6 898 | 6 898 | - | 7 362 | 7 362 | - |
| Dette subordonnée | 3 999 | 4 354 | 355 | 4 418 | 4 642 | 224 |
| Instruments financiers dérivés | | | | | | |
| Actif (passif) net – Compte de négociation | (672)\$ | (672)\$ | - \$ | (527)\$ | (527)\$ | - \$ |
| – Gestion de l'actif et du passif | 478 \$ | 942 \$ | 464 \$ | 287 \$ | 728 \$ | 441 \$ |

⁽¹⁾ Comprend la juste valeur des prêts hypothécaires estimée d'après un modèle d'évaluation amélioré qui traduit mieux l'incidence de possibilité de remboursement anticipé des prêts hypothécaires. Cette modification a été appliquée prospectivement. Si la juste valeur du portefeuille de prêts hypothécaires avait été estimée de la même manière que celle de l'exercice précédent, l'excédent de la juste valeur sur la valeur comptable des prêts se serait établi à 715 M\$.

⁽²⁾ Comprend la juste valeur des dépôts de particuliers estimée d'après la méthode de la valeur actuelle améliorée. Cette modification a été appliquée prospectivement. Si la juste valeur du portefeuille de dépôts de particuliers avait été estimée de la même manière que celle de l'exercice précédent, l'excédent de la juste valeur sur la valeur comptable des dépôts se serait établie à 1 119 M\$.

| JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS(1) | | 2001 J | uste valeur | | 2000 Juste valeur | |
|---|-----------|-----------|-------------|-----------|-------------------|----------|
| en millions de dollars, aux 31 octobre | Positive | Négative | Nette | Positive | Négative | Nette |
| Compte de négociation | | | | | | |
| Produits liés aux taux d'intérêt | | | | | | |
| Contrats de garantie de taux | 50 \$ | 43 \$ | 7 \$ | 12 \$ | 9 \$ | 3 \$ |
| Swaps | 15 794 | 14 206 | 1 588 | 6 471 | 5 577 | 894 |
| Options achetées | 1 160 | - | 1 160 | 668 | - | 668 |
| Options vendues | - | 1 357 | (1 357) | - | 771 | (771) |
| Total des produits liés aux taux d'intérêt | 17 004 | 15 606 | 1 398 | 7 151 | 6 357 | 794 |
| Produits liés au change | | | | | | |
| Contrats à terme | 1 674 | 1 474 | 200 | 1 643 | 2 142 | (499) |
| Swaps | 3 298 | 3 435 | (137) | 4 517 | 3 747 | 770 |
| Options achetées | 369 | - | 369 | 5 979 | - | 5 979 |
| Options vendues | - | 287 | (287) | - | 5 956 | (5 956) |
| Total des produits liés au change | 5 341 | 5 196 | 145 | 12 139 | 11 845 | 294 |
| Autres | 3 378 | 5 593 | (2 215) | 4 557 | 6 172 | (1 615) |
| Total – Compte de négociation | 25 723 | 26 395 | (672) | 23 847 | 24 374 | (527) |
| Gestion de l'actif et du passif | | | | | | |
| Produits liés aux taux d'intérêt | | | | | | |
| Swaps | 2 122 | 2 105 | 17 | 713 | 543 | 170 |
| Options achetées | 2 | - | 2 | 22 | - | 22 |
| Options vendues | - | 65 | (65) | - | - | - |
| Total des produits liés aux taux d'intérêt | 2 124 | 2 170 | (46) | 735 | 543 | 192 |
| Produits liés au change | | | | | | |
| Contrats à terme | 49 | 236 | (187) | 33 | 90 | (57) |
| Swaps | 418 | 105 | 313 | 259 | 145 | 114 |
| Total des produits liés au change | 467 | 341 | 126 | 292 | 235 | 57 |
| Autres | 863 | 1 | 862 | 563 | 84 | 479 |
| Total – Gestion de l'actif et du passif | 3 454 | 2 512 | 942 | 1 590 | 862 | 728 |
| Juste valeur totale | 29 177 | 28 907 | 270 | 25 437 | 25 236 | 201 |
| Moins l'incidence des accords généraux de compensation | (20 014) | (20 014) | - | (17 109) | (17 109) | - |
| | 9 163 \$ | 8 893 \$ | 270 \$ | 8 328 \$ | 8 127 \$ | 201 \$ |
| Juste valeur moyenne des instruments dérivés du compte de négociation | (2) | | | | | |
| Produits liés aux taux d'intérêt | 10 307 \$ | 9 469 \$ | 838 \$ | 9 103 \$ | 8 318 \$ | 785 \$ |
| Produits liés au change | 6 980 | 7 269 | (289) | 9 404 | 9 358 | 46 |
| Autres | 4 510 | 5 364 | (854) | 5 622 | 7 123 | (1 501) |
| | 21 797 \$ | 22 102 \$ | (305) \$ | 24 129 \$ | 24 799 \$ | (670) \$ |

⁽¹⁾ Au 31 octobre 2001, les pertes reportées associées aux instruments dérivés utilisés pour couvrir les opérations prévues de gestion de l'actif et du passif (y compris les engagements fermes) s'établissaient à 23 M\$ (2 M\$ en 2000).

(2) La juste valeur moyenne correspond à la moyenne mensuelle.

Méthodes et hypothèses instruments financiers portés au bilan

Instruments financiers inscrits à la valeur comptable

En raison de leur échéance à court terme, certains instruments financiers portés au bilan ont une valeur comptable réputée proche de la juste valeur. Ces instruments comprennent les liquidités, les engagements de clients en contrepartie d'acceptations, les autres éléments d'actif, les acceptations, les engagements liés à des titres vendus à découvert, les engagements liés à des titres prêtés ou vendus en vertu de conventions de rachat et les autres éléments de passif.

Titres

La juste valeur estimative des titres, présentée dans le détail à la note 2, est fondée sur les cours du marché, lorsqu'ils sont disponibles. Autrement, elle est estimée à partir des cours du marché de titres semblables ou de preuves de tiers, si possible.

Prêts

La juste valeur estimative des prêts rentables à taux variable dont le taux est révisé fréquemment est réputée être égale à la valeur comptable. La juste valeur des autres prêts est estimée par actualisation des flux de trésorerie, en utilisant les taux d'intérêt pratiqués sur le marché pour des prêts comportant des conditions et des risques de crédit semblables. Le modèle d'évaluation des prêts hypothécaires a été amélioré en 2001, pour tenir compte de possibilité de remboursement anticipé. Ce changement a été appliqué prospectivement.

Passif-dépôts

La juste valeur des dépôts à taux flottant et des dépôts à vue est réputée être égale à la valeur comptable. La juste valeur estimative des dépôts à taux fixe est déterminée par actualisation des flux de trésorerie contractuels, en utilisant les taux d'intérêt pratiqués sur le marché pour des dépôts assortis de conditions semblables. En 2001, la CIBC a amélioré sa méthode d'estimation à la valeur actuelle pour calculer la juste valeur des dépôts de particuliers incluse dans le passif-dépôts. Ce changement a été appliqué prospectivement.

Dette subordonnée

La juste valeur de la dette subordonnée est déterminée en fonction des cours du marché actuels de ces titres d'emprunt ou de titres semblables.

Méthodes et hypothèses instruments financiers hors bilan

Instruments dérivés

La juste valeur des instruments dérivés est fondée sur les cours du marché ou les cours fournis par les courtiers, lorsqu'ils sont disponibles. Autrement, elle est estimée à l'aide de modèles d'établissement de prix approuvés qui tiennent compte des prix du marché actuels et des prix contractuels des instruments sous-jacents, de la valeur temporelle de l'argent, des courbes de taux d'intérêt et des facteurs de volatilité.

Dans le cours normal de ses activités, la CIBC consent des engagements hypothécaires à des clients, dans lesquels sont garantis les taux hypothécaires pour une durée déterminée et à l'égard d'un montant établi de capital. La juste valeur de ces engagements, qui constituent un élément de passif pour la banque, n'est pas comprise dans le tableau précédent, car elle est négligeable.

Ententes relatives au crédit

Les engagements à consentir du crédit sont pour la plupart assortis d'un taux variable et n'exposent donc pas la CIBC à un risque de taux d'intérêt.

20. INSTRUMENTS FINANCIERS

Comme il est expliqué dans la note 1, la CIBC utilise, dans le cours normal de ses affaires, divers contrats d'instruments dérivés qui limiteront le risque ou donneront lieu à divers degrés et types de risques.

Instruments dérivés utilisés par la CIBC

La plupart des contrats d'instruments dérivés de la CIBC sont négociés hors bourse, en privé entre la CIBC et un tiers. Les autres contrats sont conclus par l'entremise de bourses réglementées et consistent essentiellement en options et en contrats à terme normalisés.

Produits liés aux taux d'intérêt

Les contrats de garantie de taux d'intérêt sont des contrats qui permettent de fixer effectivement un taux d'intérêt futur. Il est prévu dans le contrat que, à une date future prédéterminée, les parties procéderont à un règlement en espèces, correspondant à la différence entre le taux d'intérêt contractuel et un taux courant du marché défini, appliquée à un montant de capital théorique convenu. Aucun échange de capital n'a lieu.

Les contrats à terme normalisés sur taux d'intérêt sont des obligations contractuelles standards conclues avec une bourse donnée dont la valeur est fondée sur la livraison ou la réception de quantités précises d'un instrument financier à des dates futures déterminées, à un prix établi sur la bourse. Ces contrats diffèrent des contrats à terme de gré à gré en ce sens qu'ils portent sur des montants standards, à des dates de livraison standards et qu'ils sont négociés sur une bourse établie.

Les swaps de taux d'intérêt sont des opérations financières permettant à deux parties de s'échanger des flux d'intérêts, sur la base d'un montant de capital théorique, pour une période donnée.

Les options sur taux d'intérêt achetées sont des contrats aux termes desquels l'acheteur acquiert du vendeur de l'option le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre, à une date ou pendant une période future déterminée, un instrument financier donné à un prix fixé. Pour gérer les risques, la CIBC agit en tant que vendeur ou acheteur dans le cadre de divers contrats d'options.

Produits liés au change

Les contrats de change à terme sont des opérations dans le cadre desquelles une quantité donnée d'une devise est achetée ou vendue contre la livraison d'une autre quantité d'une seconde devise, à une date future déterminée ou à l'intérieur d'une fourchette de dates futures.

Les contrats à terme de devises sont semblables aux contrats de change à terme, sauf qu'ils portent sur des montants standards, à des dates de livraison standards et qu'ils sont négociés sur une bourse établie.

Les contrats de swap comprennent les opérations croisées sur devises et les swaps de taux d'intérêt multidevises. Les opérations croisées sur devises sont des opérations consistant à acheter une devise sur le marché au comptant et à la vendre simultanément sur le marché à terme, ou inversement. Les swaps de taux d'intérêt multidevises sont des opérations aux termes desquelles les parties s'échangent des versements de capital et d'intérêts libellés dans des monnaies différentes sur une période définie. Ces contrats sont utilisés à la fois dans le cadre de la gestion du risque de change et du risque de taux d'intérêt.

Autres produits dérivés

La CIBC est également partie à des opérations sur instruments dérivés liés aux actions, aux marchandises (notamment des métaux précieux), à l'énergie, aux denrées agricoles ainsi qu'au crédit, tant sur les marchés hors bourse que sur les marchés boursiers.

Montants théoriques

Les montants théoriques des instruments dérivés figurent dans le tableau ci-après.

Les montants théoriques ne figurent pas à titre d'actif ou de passif aux bilans consolidés, car ils représentent la valeur nominale du contrat à

laquelle est appliqué un taux, un cours ou un prix pour déterminer le montant de flux de trésorerie à échanger. Les montants théoriques représentent le volume des opérations en cours et non le gain ou la perte éventuel lié au risque de marché ou au risque de crédit auxquels sont exposés ces instruments. Au 31 octobre 2001, le montant théorique des instruments dérivés du compte de négociation s'établissait à 1 115 G\$ (1 233 G\$ en 2000) ou 88 % (91 % en 2000) du total des montants théoriques. Le montant théorique des instruments dérivés utilisés aux fins de gestion de l'actif et du passif était de 154 G\$ (119 G\$ en 2000) ou 12 % (9 % en 2000) du total des montants théoriques.

| MONTANTS THÉORIQUES | | | | | | | | | |
|--|--------------------|--------------------------------|----------------------------|------------------|---------------------------------------|--------------|----------------------------|--------------|----------------------------|
| | | | Durée résiduelle | du contrat | | | | Analyse seld | on l'objet |
| en millions de dollars, aux 31 octobre | 3 mois ou moins | Plus de 3 mois à 12 mois | Plus de 1 an à 5 ans | Plus de 5 ans | 2001 Montant théorique total | Négociation | 2001 GAP ⁽¹⁾ | Négociation | 2000 GAP ⁽¹⁾ |
| Produits liés aux taux d'intérêt | | | | | | | | | |
| Marché hors bourse | | | | | | | | | |
| Contrats de garantie de taux | 19 281 \$ | 13 083 \$ | 4 117 \$ | 47 \$ | 36 528 \$ | 36 528 \$ | - \$ | 36 476 \$ | - \$ |
| Swaps | 65 863 | 133 870 | 297 444 | 149 799 | 646 976 | 530 856 | 116 120 | 555 454 | 87 248 |
| Options achetées | 5 820 | 12 956 | 21 350 | 7 617 | 47 743 | 42 889 | 4 854 | 58 843 | 6 912 |
| Options vendues | 5 331 | 18 818 | 22 062 | 7 561 | 53 772 | 53 772 | - | 81 900 | - |
| | 96 295 | 178 727 | 344 973 | 165 024 | 785 019 | 664 045 | 120 974 | 732 673 | 94 160 |
| Marché boursier | | | | | | | | | |
| Contrats à terme normalisés | 18 888 | 75 010 | 29 901 | 92 | 123 891 | 117 326 | 6 565 | 89 134 | 2 025 |
| Options achetées | 2 224 | 3 906 | 1 589 | - | 7 719 | 7 719 | - | 10 836 | - |
| Options vendues | 3 418 | 1 536 | 3 732 | - | 8 686 | 8 686 | - | 6 225 | - |
| | 24 530 | 80 452 | 35 222 | 92 | 140 296 | 133 731 | 6 565 | 106 195 | 2 025 |
| Total des produits liés | | | | | | | | | |
| aux taux d'intérêt | 120 825 | 259 179 | 380 195 | 165 116 | 925 315 | 797 776 | 127 539 | 838 868 | 96 185 |
| Produits liés au change | | | | | | | | | |
| Marché hors bourse | | | | | | | | | |
| Contrats à terme | 81 006 | 30 250 | 9 370 | 117 | 120 743 | 111 050 | 9 693 | 119 866 | 6 307 |
| Swaps | 1 754 | 19 806 | 23 293 | 25 548 | 70 401 | 57 697 | 12 704 | 75 273 | 9 257 |
| Options achetées | 3 860 | 3 726 | 2 427 | 420 | 10 433 | 9 879 | 554 | 51 005 | - |
| Options vendues | 3 517 | 4 044 | 1 909 | 645 | 10 115 | 10 115 | - | 46 640 | - |
| | 90 137 | 57 826 | 36 999 | 26 730 | 211 692 | 188 741 | 22 951 | 292 784 | 15 564 |
| Marché boursier | | | | | | | | | |
| Contrats à terme normalisés | 21 | - | 230 | - | 251 | 251 | - | 194 | - |
| Options achetées | - | - | - | - | - | - | - | 70 | - |
| Options vendues | - | - | - | - | - | - | - | 70 | - |
| | 21 | - | 230 | - | 251 | 251 | - | 334 | - |
| Total des produits liés au change | 90 158 | 57 826 | 37 229 | 26 730 | 211 943 | 188 992 | 22 951 | 293 118 | 15 564 |
| Autres produits ⁽²⁾ | | | | | | | | | |
| Marché hors bourse | 7 820 | 21 088 | 61 341 | 19 549 | 109 798 | 105 912 | 3 886 | 79 129 | 7 256 |
| Marché boursier | 18 093 | 1 703 | 1 477 | 920 | 22 193 | 22 193 | - | 21 800 | - |
| Total des autres produits | 25 913 | 22 791 | 62 818 | 20 469 | 131 991 | 128 105 | 3 886 | 100 929 | 7 256 |
| | 236 896 \$ | 339 796 \$ | 480 242 \$ | 212 315 \$ | 1 269 249 \$ | 1 114 873 \$ | 154 376 \$ | 1 232 915 \$ | 119 005 \$ |

⁽¹⁾ GAP: gestion de l'actif et du passif.
(2) Inclut les contrats à terme normalisés, swaps et options sur actions, les contrats à terme de gré à gré et normalisés, swaps et options sur métaux précieux et autres marchandises, et les instruments dérivés liés au crédit.

Risque

Risque de marché

En l'absence de paiements en espèces initiaux compensatoires, les instruments dérivés n'ont généralement aucune valeur marchande à l'origine. Leur valeur, positive ou négative, est fonction des fluctuations des taux d'intérêt, des cours du change, des cours des actions ou des marchandises, ou des variations d'indices pertinents, selon que les instruments dérivés contractés antérieurement deviennent plus ou moins avantageux par rapport aux contrats ayant la même durée résiduelle qui pourraient être négociés compte tenu des conditions actuelles du marché. Le potentiel d'augmentation ou de diminution de la valeur attribuable aux facteurs susmentionnés est généralement appelé risque de marché.

Les risques de marché découlant des opérations de négociation sont gérés afin d'atténuer le risque, le cas échéant, et dans un souci de maximiser le revenu tiré des opérations de négociation. Pour mieux gérer les risques, la CIBC peut conclure des contrats avec d'autres teneurs de marché ou contracter des couvertures sur le marché au comptant. Il n'y a pas de corrélation entre les montants théoriques élevés des contrats auxquels la CIBC est partie et les risques de marché et de crédit nets auxquels la CIBC est exposée.

Risque de crédit

Le risque de crédit découle de la possibilité que l'autre partie à l'opération n'honore pas ses obligations contractuelles et que les conditions du marché soient telles que le remplacement de l'opération en cause entraînerait une perte pour la CIBC. La CIBC limite le risque de crédit des instruments dérivés hors bourse en négociant avec des parties bien cotées et en recherchant activement les possibilités d'atténuer le risque par l'utilisation d'accords généraux de compensation multiproduits, de conventions de garantie et d'autres techniques de réduction du risque. Dans le cas des options et des contrats à terme normalisés négociés sur le marché boursier, le risque de crédit est limité parce qu'il s'agit de contrats standards qui sont exécutés sur des bourses établies qui prennent en charge les obligations des parties, et que ces contrats font l'objet d'un dépôt de garantie initial et d'un règlement quotidien de la marge de variation.

En général, les options vendues ne comportent aucun risque de crédit puisque l'autre partie à l'opération a déjà fait un paiement initial de la prime, conformément aux dispositions du contrat.

Le tableau qui suit constitue un résumé du risque de crédit auquel est exposée la CIBC au titre des instruments dérivés. Le coût de remplacement actuel correspond au coût de remplacement estimatif de tous les contrats qui ont une valeur marchande positive, représentant un gain non matérialisé pour la CIBC. Le coût de remplacement d'un instrument est fonction des dispositions du contrat en regard des prix du marché en vigueur, et il variera au gré des fluctuations des cours et à mesure que l'échéance prévue de l'instrument dérivé approche.

Le montant en équivalent-crédit correspond à la somme du coût de remplacement actuel et du risque de crédit éventuel. Le risque de crédit éventuel représente une estimation de l'augmentation possible du coût de remplacement actuel sur la durée restante de chaque opération, calculée d'après une formule prescrite par le BSIF. Le BSIF impose l'application d'une mesure standard du risque de contrepartie au montant en équivalent-crédit pour obtenir le montant pondéré quant au risque. Ce montant sert actuellement à établir les exigences en matière de capital réglementaire à l'égard des instruments dérivés.

La CIBC négocie des accords généraux de compensation avec les parties auprès desquelles elle court un risque de crédit important lié aux opérations sur instruments dérivés. Ces contrats permettent de liquider et de régler simultanément sur la base du solde net toutes les opérations avec une partie donnée dans l'éventualité d'un manquement. Un nombre croissant de ces contrats permet également l'échange de garanties entre les parties au cas où la réévaluation à la valeur marchande des opérations en cours entre les parties dépasse un seuil convenu. Ces contrats sont utilisés pour faciliter les échanges avec des parties moins bien cotées sur le plan du crédit et pour restreindre l'accumulation du risque de crédit résultant de la multiplicité des opérations avec des parties plus actives.

| RISQUE DE CRÉDIT | | | | | | | | | | |
|---|-------------|----------|-----------|---------------------------|--------------------------------|-------------|-----------|------------|---------------------------|--------------------------------|
| | | | | | 2001 | | | | | 2000 |
| | Coût de re | mplaceme | nt actuel | Montant en équivalent- | Montant pondéré quant au | Coût de | remplacem | ent actuel | Montant en éguivalent- | Montant pondéré quant au |
| en millions de dollars, aux 31 octobre | Négociation | GAP | Total | crédit | risque | Négociation | GAP | Total | crédit | risque |
| Produits liés aux taux d'intérêt Contrats de garantie | | | | | | | | | | |
| de taux d'intérêt | 50 \$ | - \$ | 50 \$ | 71 \$ | 22 \$ | 12 \$ | - \$ | 12 \$ | 16 \$ | 4 \$ |
| Swaps | 15 794 | 2 122 | 17 916 | 21 562 | 5 844 | 6 471 | 713 | 7 184 | 10 642 | 2 691 |
| Options achetées | 1 160 | 2 | 1 162 | 1 383 | 397 | 668 | 22 | 690 | 993 | 276 |
| | 17 004 | 2 124 | 19 128 | 23 016 | 6 263 | 7 151 | 735 | 7 886 | 11 651 | 2 971 |
| Produits liés au change | | | | | | | | | | |
| Contrats à terme | 1 674 | 49 | 1 723 | 3 086 | 961 | 1 643 | 33 | 1 676 | 3 248 | 1 032 |
| Swaps | 3 298 | 418 | 3 716 | 7 012 | 1 867 | 4 517 | 259 | 4 776 | 8 754 | 2 622 |
| Options achetées | 369 | - | 369 | 598 | 201 | 5 979 | - | 5 979 | 6 601 | 3 163 |
| | 5 341 | 467 | 5 808 | 10 696 | 3 029 | 12 139 | 292 | 12 431 | 18 603 | 6 817 |
| Autres produits ⁽¹⁾ | 3 378 | 863 | 4 241 | 9 850 | 3 790 | 4 557 | 563 | 5 120 | 9 776 | 3 443 |
| | 25 723 | 3 454 | 29 177 | 43 562 | 13 082 | 23 847 | 1 590 | 25 437 | 40 030 | 13 231 |
| Moins l'incidence des accords généraux de compensation | (20 014) | - | (20 014) | (24 516) | (7 010) | (17 109) | - | (17 109) | (22 559) | (7 648) |
| | 5 709 \$ | 3 454 \$ | 9 163 \$ | 19 046 \$ | 6 072 \$ | 6 738 \$ | 1 590 \$ | 8 328 \$ | 17 471 \$ | 5 583 \$ |

⁽¹⁾ Inclut les swaps et options sur actions, les contrats à terme de gré à gré, swaps et options sur métaux précieux et autres marchandises, et les instruments dérivés liés au crédit.

21. ENTENTES RELATIVES AU CRÉDIT

Les ententes relatives au crédit sont des instruments hors bilan et sont habituellement conclues pour répondre aux besoins de financement de clients ou pour faciliter le commerce international. La politique de la CIBC relativement à l'obtention d'une garantie ou d'une sûreté réelle couvrant les ententes relatives au crédit et les types de garanties est généralement la même que pour les prêts. Les montants contractuels indiqués pour les ententes relatives au crédit représentent le montant maximal du crédit additionnel que la CIBC pourrait devoir accorder. Les montants contractuels représentent également les montants du risque de crédit si le crédit venait à être entièrement épuisé, que l'autre partie à l'opération manquait à ses obligations et que la garantie s'avérait sans valeur. Ces montants contractuels ne sont pas nécessairement représentatifs des liquidités futures requises ou du risque de crédit puisqu'un grand nombre de ces ententes arriveront à échéance ou seront résiliées sans que des prélèvements soient effectués.

| | Montants contractue | | |
|--|---------------------|------------|--|
| en millions de dollars, aux 31 octobre | 2001 | 2000 | |
| Marges de crédit ⁽¹⁾ | 103 569 \$ | 112 177 \$ | |
| Substituts de crédit direct | | | |
| Cautionnements financiers | 7 570 | 9 003 | |
| Titres prêtés | 16 283 | 17 368 | |
| Éventualités liées à des opérations | 1 464 | 1 974 | |
| Lettres de crédit documentaire | 217 | 260 | |
| Autres ⁽²⁾ | 310 | 293 | |
| | 129 413 \$ | 141 075 \$ | |

⁽¹⁾ Inclut des marges de crédit irrévocables totalisant 83 896 M\$ (90 790 M\$ en 2000), dont 64 383 M\$ (65 813 M\$ en 2000) viendront à échéance dans un an au plus, et exclut les marges sur cartes de crédit, ces marges étant à court terme et révocables par la CIBC.

Les marges de crédit sont des facilités de crédit non utilisées que la CIBC a approuvées, en vue de répondre aux besoins des clients en matière d'exploitation. La majorité de ces engagements sont d'ordre général et sont assortis de clauses de révision annuelle ou de diverses conditions quant aux tirages. Le risque de crédit lié aux facilités de crédit non utilisées découle de la possibilité qu'un engagement soit utilisé comme un prêt. C'est pourquoi un engagement de crédit est assujetti au même processus d'évaluation qu'un prêt. Si la CIBC le juge nécessaire, le montant de la garantie exigée est fondé sur l'évaluation par la direction du crédit de l'emprunteur et peut comprendre une charge sur les biens actuels et futurs de l'emprunteur.

Les substituts de crédit direct comprennent les garanties et les instruments équivalents, tels que les lettres de crédit de soutien, qui garantissent les obligations financières du client. Les substituts de crédit direct comprennent également des prêts de titres contre nantissement. Le risque de crédit associé aux substituts de crédit direct est essentiellement le même que celui qui est associé à l'octroi d'engagements de prêt aux clients. Si la CIBC le juge nécessaire, le montant de la garantie exigée est fondé sur l'évaluation du crédit de l'emprunteur par la direction et peut comprendre une charge sur les biens actuels et futurs de l'emprunteur.

Les éventualités liées à des opérations sont des garanties données à l'appui de l'exécution de certaines obligations plutôt que d'obligations financières de clients. Les garanties de bonne exécution, les garanties de produits et les indemnisations sont des exemples d'éventualités liées à des opérations.

Les lettres de crédit documentaire sont des instruments à court terme émis pour le compte d'un client qui permettent à un tiers tel qu'un exportateur de tirer des traites sur la CIBC jusqu'à concurrence d'un montant spécifié, à certaines conditions précises. La CIBC est exposée à un risque si des traites tirées ne sont finalement pas réglées par le client. Ces montants sont garantis par la livraison des biens sous-jacents.

22. CONCENTRATION DU RISQUE DE CRÉDIT

Les concentrations du risque de crédit peuvent résulter d'une exposition à un groupe de tiers qui présentent des caractéristiques économiques similaires ou qui sont situés dans la même région géographique. Les changements d'ordre économique, politique ou autre pourraient influer de la même façon sur la capacité de ces tiers d'honorer leurs obligations contractuelles.

Les montants du risque de crédit, à l'étranger et au Canada, associé aux instruments financiers figurant au bilan de la CIBC sont résumés dans le tableau intitulé « Répartition géographique des principaux éléments d'actif » à la note 23.

Les montants du risque de crédit associé aux instruments financiers hors bilan de la CIBC sont résumés dans le tableau ci-dessous.

| RISQUE DE CRÉDIT | | | | | | | | |
|---|-----------|------------|-----------|------------|-----------|------------|-----------|------------|
| | | | Autres | Total | | | Autres | Total |
| en millions de dollars, aux 31 octobre | Canada | États-Unis | pays | 2001 | Canada | États-Unis | pays | 2000 |
| Ententes relatives au crédit ⁽¹⁾ | | | | | | | | |
| Marges de crédit | 40 994 \$ | 55 563 \$ | 7 012 \$ | 103 569 \$ | 50 459 \$ | 54 121 \$ | 7 597 \$ | 112 177 \$ |
| Autres ententes relatives au crédit | 16 853 | 6 036 | 2 955 | 25 844 | 20 371 | 5 711 | 2 816 | 28 898 |
| | 57 847 \$ | 61 599 \$ | 9 967 \$ | 129 413 \$ | 70 830 \$ | 59 832 \$ | 10 413 \$ | 141 075 \$ |
| Instruments dérivés ⁽²⁾ | | | | | | | | |
| Par type de tiers | | | | | | | | |
| Institutions financières | 3 738 \$ | 9 830 \$ | 10 771 \$ | 24 339 \$ | 2 375 \$ | 7 125 \$ | 9 902 \$ | 19 402 \$ |
| Administrations publiques | 1 060 | 8 | 5 | 1 073 | 1 223 | 21 | 9 | 1 253 |
| Autres | 1 757 | 1 400 | 608 | 3 765 | 1 835 | 2 198 | 749 | 4 782 |
| | 6 555 | 11 238 | 11 384 | 29 177 | 5 433 | 9 344 | 10 660 | 25 437 |
| Moins l'incidence des accords généraux | | | | | | | | |
| de compensation | (4 157) | (8 567) | (7 290) | (20 014) | (2 880) | (6 924) | (7 305) | (17 109) |
| Total des instruments dérivés | 2 398 \$ | 2 671 \$ | 4 094 \$ | 9 163 \$ | 2 553 \$ | 2 420 \$ | 3 355 \$ | 8 328 \$ |

⁽¹⁾ Les ententes relatives au crédit sont réparties selon le lieu où elles sont comptabilisées

⁽²⁾ Inclut les achats à terme d'éléments d'actif.

⁽²⁾ Les instruments dérivés sont répartis selon le lieu où le risque est assumé en dernier ressort.

23. INFORMATIONS SECTORIELLES

L'information financière de la CIBC pour l'exercice 2001 est présentée selon quatre secteurs d'exploitation, soit Commerce électronique, technologie et opérations (Commerce électronique), Opérations bancaires – Détail et PME, Gestion des avoirs et Marchés mondiaux CIBC. Ces secteurs d'exploitation bénéficient du soutien de trois groupes fonctionnels : Trésorerie, gestion du bilan et gestion du risque (TGBR), Administration et Développement de l'entreprise. Au cours de l'exercice, la CIBC a annoncé l'intégration du groupe Trésorerie et gestion du bilan et du groupe Gestion du risque dans le cadre de sa stratégie permanente de gestion du bilan (y compris le capital). En 2000, ces deux groupes étaient présentés comme deux groupes distincts. Les quatre secteurs se distinguent par leurs produits et services ainsi que par la répartition géographique de leur clientèle.

Le Commerce électronique comprend les prêts hypothécaires, les produits de cartes, l'assurance et la mise au point, directement ou par des alliances bancaires électroniques (telle Amicus), d'activités misant sur la technologie de pointe et devant fournir de nouvelles sources de revenus. Le secteur assure par ailleurs la gestion des services liés aux opérations et à la technologie de la CIBC, des paiements (comptes de chèques, d'épargne et comptes courants) et des services bancaires électroniques (services bancaires téléphoniques, Banque CIBC par Internet et GAB), dont les revenus et frais sont entièrement attribués.

Le secteur Opérations bancaires – Détail et PME fournit des services financiers à des particuliers et des PME au Canada ainsi qu'à des particuliers et entreprises des Caraïbes. Ces services sont offerts par le biais du vaste réseau de centres bancaires de la CIBC au Canada et de canaux de distribution non conventionnels, tels les services bancaires téléphoniques, les services bancaires par Internet, les GAB et les cartes de débit.

La Gestion des avoirs offre un éventail de produits et de services de placement par l'entremise d'une équipe de vente regroupant des planificateurs financiers professionnels, dont le courtage traditionnel au Canada et aux États-Unis, le courtage à escompte, une gamme complète de fonds mutuels de la CIBC et de tiers, des placements à terme fixe, des services de gestion de l'actif, des services bancaires privés et fiduciaires mondiaux, une gamme complète de services d'investissement et de crédit, ainsi que des services d'investissement mondiaux aux investisseurs institutionnels, aux épargnants ainsi qu'à ceux qui investissent dans des fonds mutuels.

| RÉSUL | TATS SECTORIELS DE LA CIBC | | | | | | |
|----------|---|-------------------------------|--|-----------------------------|------------------------------|---|----------------------------------|
| en milli | ons de dollars, exercices terminés les 31 octobre | Commerce électronique | Opérations bancaires – Détail et PME | Gestion des avoirs | Marchés mondiaux CIBC | Activités non sectorielles et autres ⁽¹⁾ | Total CIBC |
| 2001 | Revenu net d'intérêts (BIE) (2) Revenu autre que d'intérêts Revenus intersectoriels (3) | 2 520 \$ 1 400 (1 934) | 1 063 \$ 211 1 365 | 561 \$ 1 404 351 | 323 \$ 3 525 218 | 226 \$ 73 - | 4 693 \$ 6 613 |
| | Total des revenus (BIE) ⁽²⁾ Frais autres que d'intérêts Charge de restructuration Dotation aux pertes sur créances | 1 986 1 377 73 279 | 2 639 1 900 27 127 | 2 316 1 887 33 - | 4 066 2 667 63 694 | 299 188 11 - | 11 306 8 019 207 1 100 |
| | Bénéfice avant charge d'impôts et part des actionnaires sans contrôle Charge d'impôts Part des actionnaires sans contrôle | 257 42 18 | 585 143 29 | 396 85 - | 642 (177) 11 | 100 143 - | 1 980 236 58 |
| | Bénéfice net (perte) | 197 \$ | 413 \$ | 311 \$ | 808 \$ | (43) \$ | 1 686 \$ |
| | Actif moyen(4) | 86 885 \$ | 47 026 \$ | 22 918 \$ | 121 969 \$ | - \$ | 278 798 \$ |
| 2000 | Revenu net d'intérêts (BIE) ⁽²⁾ Revenu autre que d'intérêts Revenus intersectoriels ⁽³⁾ | 2 253 \$ 1 312 (1 825) | 1 053 \$ 243 1 261 | 576 \$ 1 837 328 | 407 \$ 4 138 236 | 124 \$ 267 | 4 413 \$ 7 797 |
| | Total des revenus (BIE) ⁽²⁾ Frais autres que d'intérêts Charge de restructuration Dotation aux pertes sur créances | 1 740 1 179 (28) 169 | 2 557 1 729 10 514 | 2 741 2 104 (11) 1 | 4 781 2 938 - 286 | 391 177 (2) 250 ⁽⁵⁾ | 12 210 8 127 (31) 1 220 |
| | Bénéfice (perte) avant charge d'impôts et part des actionnaires sans contrôle Charge d'impôts Part des actionnaires sans contrôle | 420 84 13 | 304 46 26 | 647 213 - | 1 557 410 24 | (34) 19 (1) | 2 894 772 62 |
| | Bénéfice net (perte) | 323 \$ | 232 \$ | 434 \$ | 1 123 \$ | (52) \$ | 2 060 \$ |
| | Actif moyen ⁽⁴⁾ | 77 410 \$ | 48 201 \$ | 19 307 \$ | 117 900 \$ | 301 \$ | 263 119 \$ |
| 1999 | Revenu net d'intérêts (BIE) ⁽²⁾ Revenu autre que d'intérêts Revenus intersectoriels ⁽³⁾ | 2 178 \$ 1 365 (1 871) | 975 \$ 173 1 315 | 630 \$ 1 245 309 | 811 \$ 2 843 245 | (57) \$ 102 2 | 4 537 \$ 5 728 |
| | Total des revenus (BIE) ⁽²⁾ Frais autres que d'intérêts Charge de restructuration Dotation aux pertes sur créances | 1 672 1 173 77 103 | 2 463 1 673 68 238 | 2 184 1 949 53 14 | 3 899 2 640 182 245 | 47 137 46 150 ⁽⁵⁾ | 10 265 7 572 426 750 |
| | Bénéfice (perte) avant charge d'impôts et part des actionnaires sans contrôle Charge d'impôts Part des actionnaires sans contrôle | | 484 145 22 | 168 18 - | 832 279 13 | (286) (110) 1 | 1 517 449 39 |
| | Bénéfice net (perte) | 199 \$ | 317 \$ | 150 \$ | 540 \$ | (177) \$ | 1 029 \$ |
| | Actif moyen ⁽⁴⁾ | 67 770 \$ | 44 024 \$ | 17 647 \$ | 141 631 \$ | 772 \$ | 271 844 \$ |

⁽¹⁾ Le poste Activités non sectorielles et autres comprend les trois groupes fonctionnels, soit Trésorerie, gestion du bilan et gestion du risque (TGBR), Administration et Développement de l'entreprise, qui offrent leur soutien aux secteurs d'exploitation de la CIBC. Jes services de garde de titres de CIBC Mellon, ainsi que d'autres éléments de revenus et frais pon directement imputables aux quatre secteurs d'exploitation. Le revenu, les frais et les éléments du bilan (y compris le capital) du groupe TGBR sont répartis entre les quatre secteurs d'exploitation selon une méthode qui combine le modèle de prix de transfert de fonds et le modèle de répartition du revenu, des frais, des éléments du bilan, dont le capital. Le groupe TGBR est responsable de la gestion globale du bilan de la CIBC (incluant celle du capital). En outre, la division Trésorerie, intégrée dans le groupe TGBR, offre tous les services de financement ainsi que ceux de gestion de la liquidité, des espèces et des biens en nantissement de l'ensemble des secteurs d'exploitation. Les frais du groupe Administration sont aussi habituellement imputés aux secteurs d'exploitation

⁽²⁾ Base d'imposition équivalente (BIE). Le revenu net d'intérêts comprend le revenu exonéré d'impôt tiré de certains titres. Étant donné que ce revenu n'est pas imposable pour la CIBC, le taux d'intérêt ou le dividende reçu par la CIBC est beaucoup moins élevé que celui qui s'appliquerait à un prêt du même montant. Comme les répercussions du revenu exonéré d'impôt varient d'un exercice à l'autre en raison des fluctuations du niveau général des taux d'intérêt et de l'importance du portefeuille de titres exonérés d'impôt de la CIBC, ce revenu est retraité sur une base d'imposition équivalente pour obtenir une mesure uniforme et permettre ainsi la comparaison du revenu net d'intérêts. Un ajustement équivalent et compensatoire est effectué pour augmenter la charge d'impôts

⁽³⁾ Les revenus intersectoriels représentent les commissions de vente internes, les frais de service et la répartition des revenus selon le modèle de gestion fabricant-client secteur-distributeur. La plus grande partie de ces revenus est constituée de revenus de l'entreprise de paiements attribués par le groupe Commerce électronique aux segments clientèle

⁽⁴⁾ Les éléments d'actif sont présentés sur la base de moyennes car il s'agit de la mesure la plus pertinente pour une institution financière et parce que c'est la mesure examinée par la direction de la CIBC.

⁽⁵⁾ Représente une augmentation de la provision générale pour pertes sur créances.

Les Marchés mondiaux CIBC est une banque d'investissement qui offre une gamme complète de services partout en Amérique du Nord et qui est de plus en plus présente sur les marchés de l'Europe et de l'Asie.

Les résultats des unités d'exploitation de la CIBC sont fondés sur les systèmes internes d'information financière de la banque qui sont tenus selon la base d'imposition équivalente et ajustés de manière à être compatibles avec les systèmes utilisés pour la préparation des états financiers consolidés de la CIBC. Les éléments d'actif et de passif des unités d'exploitation sont évalués à des prix de cession interne correspondant aux prix de gros, selon une méthode de financement qui reflète la nature et la durée de ces éléments. Les frais autres que d'intérêts sont rapprochés des revenus auxquels ils se rapportent. Les frais indirects sont répartis entre les unités selon des critères appropriés.

En 2000, la CIBC a mis en place un nouveau modèle, le modèle de gestion fabricant-client secteur-distributeur, pour mesurer et présenter les résultats d'exploitation des quatre secteurs d'exploitation. Selon ce modèle, les paiements internes relatifs aux commissions de vente et aux frais de service de distribution sont faits entre les secteurs. Aussi, les revenus et les frais liés à certaines activités (comme les opérations de paiement décrites sous la rubrique Commerce électronique) sont répartis intégralement entre les secteurs. En outre, les revenus et les frais des quatre groupes fonctionnels sont généralement répartis entre les trois secteurs d'exploitation. La direction utilise ce modèle afin de mieux comprendre l'économique des segments de clientèle, des produits et des modes de distribution de la CIBC.

Des estimations et des méthodes de répartition sont utilisées dans le modèle pour préparer l'information financière sectorielle. Ces estimations et méthodes peuvent être améliorées de temps à autre et donc donner lieu au retraitement des données de diverses périodes.

En 2001, la CIBC a raffiné certaines de ses estimations et méthodes d'attribution sous-jacentes au modèle. Les principaux changements comprennent le raffinement de la segmentation de la clientèle et des méthodes de recouvrement des coûts. Ces changements ont surtout eu une incidence sur le Service Impérial dans le secteur Gestion des avoirs et sur les opérations bancaires – Détail et les opérations bancaires – PME dans le secteur Opérations bancaires – Détail et PME. Les informations financières sectorielles des exercices antérieurs ont été retraitées selon la présentation adoptée en 2001.

Chaque année, les secteurs d'exploitation renégocient les commissions de vente et les frais de service qu'ils se versent relativement à certains produits. Les informations financières des exercices antérieurs n'ont pas été retraitées pour tenir compte des changements apportés sur le plan des frais.

Revenus

Les revenus pour chacun des secteurs d'exploitation sont résumés dans le tableau ci-dessous.

| REVENUS DE LA CIBC PAR SECTEUR D'E en millions de dollars. | XPLOITATION(1) (BI | E) | |
|---|--------------------|-----------|-----------|
| exercices terminés les 31 octobre | 2001 | 2000 | 1999 |
| Commerce électronique | | | |
| Prêts hypothécaires | 491 \$ | 334 \$ | 340 \$ |
| Cartes | 1 128 | 936 | 802 |
| Assurance | 50 | 245 | 233 |
| Autres | 317 | 225 | 297 |
| | 1 986 | 1 740 | 1 672 |
| Opérations bancaires – Détail et PME | | | |
| Opérations bancaires – Détail | 993 | 952 | 877 |
| Opérations bancaires – PME | 661 | 681 | 588 |
| West Indies | 281 | 268 | 263 |
| Produits de prêt | 634 | 624 | 650 |
| Autres | 70 | 32 | 85 |
| | 2 639 | 2 557 | 2 463 |
| Gestion des avoirs | | | |
| Service Impérial | 627 | 558 | 530 |
| Placements, clientèle privée, | | | |
| et gestion de l'actif | 1 051 | 1 430 | 1 078 |
| Services bancaires privés | | | |
| et services fiduciaires, monde | 145 | 191 | 149 |
| Produits de la gestion des avoirs | 412 | 513 | 344 |
| Autres | 81 | 49 | 83 |
| | 2 316 | 2 741 | 2 184 |
| Marchés mondiaux CIBC | | | |
| Marchés financiers | 1 534 | 1 516 | 1 006 |
| Produits bancaires d'investissement | | | |
| et de crédit | 1 474 | 1 723 | 1 922 |
| Services de banque d'affaires | 569 | 1 021 | 462 |
| Services bancaires aux entreprises | 481 | 491 | 484 |
| Autres | 8 | 30 | 25 |
| | 4 066 | 4 781 | 3 899 |
| Activités non sectorielles et autres | 299 | 391 | 47 |
| Total ⁽²⁾ | 11 306 \$ | 12 210 \$ | 10 265 \$ |

⁽¹⁾ Les revenus comprennent l'effet des commissions de vente internes, des frais de service et de la répartition des revenus selon le modèle de gestion fabricant-client secteur-distributeur.

Commerce électronique

Les *prêts hypothécaires* comprennent les prêts hypothécaires à l'habitation et ceux aux entreprises. Les revenus proviennent des écarts d'intérêts nets et des frais.

Les produits de *cartes* sont constitués d'un portefeuille de cartes de crédit. Les revenus sont tirés des écarts d'intérêts nets et des frais.

L'assurance propose des produits d'assurance-crédit. Les revenus sont composés des primes acquises moins les sinistres plus le revenu de placement.

Le poste *Autres* comprend Amicus, les services bancaires de détail en comarque, les services bancaires électroniques et le libre-service bancaire, l'attribution d'une partie du bénéfice de trésorerie ainsi que les services technologiques INTRIA pour le compte de tiers.

⁽²⁾ Un ajustement de la BIE de 144 M\$ (131 M\$ en 2000; 129 M\$ en 1999) doit être déduit de ce tableau pour rapprocher les revenus sectoriels cumulés et le revenu déclaré de 11 162 M\$ (12 079 M\$ en 2000: 10 136 M\$ en 1999) dans les résultats consolidés.

Opération bancaires - Détail et PME

Les Opérations bancaires - Détail desservent les clients qui sont des particuliers (autres que ceux qui font appel au Service Impérial). Les revenus sont tirés des commissions de vente et des frais de service payés par les groupes de produits de la CIBC, surtout les entreprises de produits de placement, de dépôt et de prêt.

Les Opérations bancaires – PME desservent les clients en assurant un soutien aux petites entreprises, notamment à l'égard des biens personnels des propriétaires. Les revenus sont tirés des commissions de vente et des frais de service payés par les groupes de produits de la CIBC, surtout les entreprises de produits de placement, de dépôt et de prêt. Les Opérations bancaires – PME comprennent également bizSmart, qui tire ses revenus des écarts d'intérêts nets.

West Indies assure des services bancaires universels dans huit pays, à tous les segments de clientèle, par l'entremise d'un réseau de 45 centres bancaires et de canaux électroniques de prestation. Les revenus sont tirés des écarts d'intérêts nets, des commissions de vente et des frais de service.

Les produits de prêt sont constitués des portefeuilles de prêts personnels (dont les prêts étudiants), de prêts aux PME et de prêts agricoles. Les revenus proviennent des écarts d'intérêts nets et des frais de service, et une partie de ces revenus est versée aux segments de clientèle.

Le poste Autres s'entend principalement de l'attribution d'une tranche du bénéfice de trésorerie.

Gestion des avoirs

Le Service Impérial dessert les clients en offrant un service de consultation financière aux clients de la CIBC jouissant d'une grande valeur nette. Des spécialistes en services financiers hautement qualifiés répondent aux besoins de ces clients en matière de planification financière et de produits adaptés. Les revenus sont tirés surtout des commissions de vente et des frais de service payés par les groupes de produits de la CIBC.

Les Placements, clientèle privée, et gestion de l'actif dégagent des honoraires et des commissions provenant des activités de courtage de détail traditionnel en offrant aux particuliers canadiens et américains des placements en actions et en titres d'emprunt, des fonds mutuels ainsi que des services de gestion de l'actif, de consultation et de planification

Le groupe Services bancaires privés et services fiduciaires, monde fournit à l'échelle mondiale une gamme complète de solutions, dont la gestion des placements, les services fiduciaires, les services bancaires privés et la garde de titres, visant à combler les besoins en gestion financière des particuliers, des familles et des sociétés disposant d'importantes ressources financières. Les revenus sont tirés des écarts d'intérêts nets, des honoraires et des commissions

Les produits de la gestion des avoirs incluent les fonds mutuels, les services de gestion de placements, les services de courtage en ligne et à escompte ainsi que les CPG. Ces produits de placement sont mis au point à l'intention des clients des secteurs Opérations bancaires – Détail et PME et Service Impérial, et leur sont distribués. Les revenus sont tirés des écarts d'intérêts nets, des honoraires et des commissions.

Le poste Autres s'entend principalement de l'attribution d'une tranche du bénéfice de trésorerie.

Marchés mondiaux CIBC

Les marchés financiers s'occupent d'activités de négociation, de vente et de recherche et servent, en Amérique du Nord et à l'échelle mondiale, les clients institutionnels, les entreprises et les administrations publiques. Les revenus sont tirés des honoraires, des commissions, des écarts de bénéfice et de la prise de positions pour compte propre à l'intérieur de paramètres de risque prescrits.

Les produits bancaires d'investissement et de crédit fournissent des services conseils et des services de prise ferme de titres d'emprunt, de crédit et de titres de participation aux entreprises et administrations publiques en Amérique du Nord et de par le monde. Les revenus proviennent des services de fusions et acquisitions, des activités de courtage, des services-conseils et des commissions de syndication de prêts. De plus, le revenu net d'intérêt est gagné sur les écarts d'intérêts sur les prêts aux sociétés.

Les Services de banque d'affaires effectuent des placements afin de créer, de faire fructifier et de reconstituer le capital d'entreprises de divers secteurs d'activité. Les revenus sont tirés des commissions, des intérêts et des dividendes sur les placements et des gains ou des pertes associés à ces

Les Services bancaires aux entreprises élaborent des solutions financières articulées autour de produits de crédit à l'intention des entreprises canadiennes de taille moyenne. Les revenus sont tirés des intérêts, des commissions et des frais de service.

Le poste Autres s'entend de l'attribution d'une partie du bénéfice de trésorerie, déduction faite des frais de financement non attribués, de CEF Capital, société asiatique affiliée qui est un holding de banques d'affaires, et d'autres revenus non directement attribuables aux principales activités

Répartition géographique

La CIBC gagne des revenus et engage des frais par l'entremise d'établissements au Canada et à l'étranger, et dispose d'éléments d'actif canadiens et étrangers dont elle tire un revenu. Les éléments d'actif sont répartis selon le lieu où le risque est assumé en dernier ressort, tandis que le bénéfice net et la charge d'impôts connexe sont répartis selon le lieu géographique où le bénéfice est comptabilisé. La répartition géographique du bénéfice net et des principaux éléments d'actif s'établit comme suit :

| RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU BÉNÉFICE NET | ć 1 | . | A (21) | | Ŧ |
|---|----------|--------------|----------|-------------|----------|
| en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre | Canada | États-Unis | Antilles | Autres pays | Total |
| 2001 Revenu net d'intérêts | 3 468 \$ | (5) \$ | 770 \$ | 316 \$ | 4 549 \$ |
| Revenu autre que d'intérêts | 3 247 | 2 183 | 866 | 317 | 6 613 |
| Total des revenus | 6 715 | 2 178 | 1 636 | 633 | 11 162 |
| Frais autres que d'intérêts | 5 093 | 2 591 | 191 | 351 | 8 226 |
| Dotation aux pertes sur créances | 476 | 620 | 9 | (5) | 1 100 |
| Bénéfice (perte) avant charge d'impôts et part des actionnaires sans contrôle | e 1 146 | (1 033) | 1 436 | 287 | 1 836 |
| Charge d'impôts | 536 | (686) | 195 | 47 | 92 |
| Part des actionnaires sans contrôle | 12 | 11 | 35 | - | 58 |
| Bénéfice net (perte) | 598 \$ | (358) \$ | 1 206 \$ | 240 \$ | 1 686 \$ |
| 2000 Revenu net d'intérêts | 2 957 \$ | 119 \$ | 772 \$ | 434 \$ | 4 282 \$ |
| Revenu autre que d'intérêts | 4 032 | 2 827 | 867 | 71 | 7 797 |
| Total des revenus | 6 989 | 2 946 | 1 639 | 505 | 12 079 |
| Frais autres que d'intérêts | 4 918 | 2 632 | 185 | 361 | 8 096 |
| Dotation aux pertes sur créances | 1 034 | 166 | 21 | (1) | 1 220 |
| Bénéfice avant charge d'impôts et part des actionnaires sans contrôle | 1 037 | 148 | 1 433 | 145 | 2 763 |
| Charge d'impôts | 428 | 22 | 220 | (29) | 641 |
| Part des actionnaires sans contrôle | 12 | 24 | 26 | - | 62 |
| Bénéfice net | 597 \$ | 102 \$ | 1 187 \$ | 174 \$ | 2 060 \$ |
| 1999 Revenu net d'intérêts | 3 235 \$ | 294 \$ | 514 \$ | 365 \$ | 4 408 \$ |
| Revenu autre que d'intérêts | 2 607 | 2 318 | 704 | 99 | 5 728 |
| Total des revenus | 5 842 | 2 612 | 1 218 | 464 | 10 136 |
| Frais autres que d'intérêts | 5 095 | 2 244 | 186 | 473 | 7 998 |
| Dotation aux pertes sur créances | 644 | 96 | 15 | (5) | 750 |
| Bénéfice (perte) avant charge d'impôts et part des actionnaires sans contrôle | 103 | 272 | 1 017 | (4) | 1 388 |
| Charge d'impôts | 29 | 91 | 251 | (51) | 320 |
| Part des actionnaires sans contrôle | 3 | 13 | 23 | - | 39 |
| Bénéfice net | 71 \$ | 168 \$ | 743 \$ | 47 \$ | 1 029 \$ |

| | APHIQUE DES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS D'ACTIF(1) | 2004 | 2000 | 4000 |
|--|--|------------|------------|------------|
| en millions de dollars, aux 30 septembre et aux 31 octobre | | 2001 | 2000 | 1999 |
| Canada | | 174 031 \$ | 157 493 \$ | 144 807 \$ |
| États-Unis | | 66 329 | 66 079 | 64 848 |
| Europe | Royaume-Uni | 6 432 | 6 862 | 6 714 |
| | France | 3 637 | 3 731 | 4 334 |
| | Allemagne | 6 626 | 6 469 | 6 399 |
| | Autres pays d'Europe | 10 413 | 9 173 | 11 042 |
| | | 27 108 | 26 235 | 28 489 |
| Amérique latine | | 535 | 510 | 556 |
| Antilles | | 5 088 | 4 776 | 4 663 |
| Asie et Pacifique | Japon | 1 889 | 2 072 | 3 818 |
| | Hong Kong | 985 | 1 172 | 1 625 |
| | Australie | 346 | 439 | 509 |
| | Autres pays d'Asie et du Pacifique | 770 | 1 348 | 2 155 |
| | | 3 990 | 5 031 | 8 107 |
| Moyen-Orient et Afriqu | e | 568 | 1 041 | 735 |
| Provision générale pour | pertes sur créances ⁽²⁾ | (1 250) | (1 250) | (1 000) |
| Principaux éléments d'a | ictif ⁽¹⁾ | 276 399 | 259 915 | 251 205 |
| Autres éléments d'actif | | 11 097 | 8 975 | 7 386 |
| Total de l'actif aux 30 se | eptembre ⁽³⁾ | 287 496 \$ | 268 890 \$ | 258 591 \$ |
| Variation nette en octol | ore | (22) | (1 188) | (8 260) |
| Total de l'actif aux 31 o | ctobre | 287 474 \$ | 267 702 \$ | 250 331 \$ |
| Dollars canadiens ⁽²⁾ | | 178 895 \$ | 161 393 \$ | 146 500 \$ |
| Devises | | 108 579 \$ | 106 309 \$ | 103 831 \$ |

⁽¹⁾ Les principaux éléments d'actif se composent de liquidités, de prêts, de titres, de dépôts auprès d'autres banques, d'engagements de clients en contrepartie d'acceptations et des instruments dérivés à la valeur marchande, déduction faite des provisions pour pertes sur créances.

(2) Aux fins de la présentation, la provision générale pour pertes sur créances a été appliquée en totalité aux prêts en dollars canadiens.

(3) L'information présentée ci-dessus est compilée à des fins réglementaires et présentée par trimestre civil.

24. ENGAGEMENTS ET PASSIF ÉVENTUEL

Engagements à long terme en vertu de contrats de location

La CIBC doit s'acquitter de ses obligations en vertu de contrats de location non résiliables pour des bâtiments et du matériel.

Les versements minimaux exigibles en vertu de tous les contrats de location pour chacun des cinq prochains exercices et pour les exercices subséquents s'établissent comme suit :

| ENGAGEMENTS AU TITRE DES CONTRATS DE LO | CATION(1)(2)(3)(4) |
|---|--------------------|
| en millions de dollars | |
| 2002 | 376 \$ |
| 2003 | 346 |
| 2004 | 325 |
| 2005 | 274 |
| 2006 | 244 |
| 2007 et par la suite | 1 102 |

- (1) Le total des frais de location pour des bâtiments et du matériel porté aux résultats consolidés s'est élevé à 412 M\$ (428 M\$ en 2000; 394 M\$ en 1999).
- (2) Les engagements minimaux futurs en vertu de contrats de cession-bail s'élèvent à 55 M\$ en 2002, 54 M\$ en 2003, 52 M\$ en 2004, 51 M\$ en 2005, 50 M\$ en 2006 et 230 M\$ en 2007 et par
- (3) Comprend des engagements de 183 M\$ en vertu de contrats de location des locaux de la CIBC à New York. Ces locaux ont été sous-loués en 2001 jusqu'en janvier 2004.
- (4) Compte non tenu des engagements en vertu de contrats de location, à compter de janvier 2004, des nouveaux bureaux de la CIBC à New York qui sont présentement en construction. Au moment de la préparation des états financiers, il était impossible d'établir les obligations locatives de la CIBC, puisqu'elles sont fonction des ententes de financement permanent visant l'immeuble.

Autres engagements et passif éventuel

Dans le cours normal des affaires, des titres et d'autres éléments d'actif sont donnés en garantie d'éléments de passif ou utilisés pour faciliter certaines activités. Les montants théoriques des éléments d'actif donnés en garantie sont détaillés dans le tableau qui suit :

| ÉLÉMENTS D'ACTIF DONNÉS EN GARANTIE | | | | | | |
|--|-----------|-----------|--|--|--|--|
| en millions de dollars, aux 31 octobre | 2001 | 2000 | | | | |
| Administrations publiques et banques centrales étrangères ⁽¹⁾ | 3 937 \$ | 2 349 \$ | | | | |
| Organismes de compensation, systèmes de paiement et institutions de dépôt ⁽¹⁾ | 680 | 372 | | | | |
| Marges pour contrats à terme normalisés et options négociés en bourse et opérations garanties sur instruments dérivés | 3 033 | 2 276 | | | | |
| Garanties pour titres vendus à découvert et titres prêtés ou vendus | | | | | | |
| en vertu de conventions de rachat | 36 607 | 32 977 | | | | |
| | 44 257 \$ | 37 974 \$ | | | | |

(1) Inclut les biens donnés en garantie pour participer aux organismes de compensation, systèmes de paiement et institutions de dépôt ou pour avoir accès aux installations des banques centrales à l'étranger.

Diverses poursuites et procédures s'inscrivant dans le cours normal des affaires sont actuellement engagées contre la CIBC et ses filiales. La direction estime non important le risque global, s'il en est, que présentent ces poursuites et procédures.

25. ÉVÉNEMENTS DU 11 SEPTEMBRE 2001

Les événements du 11 septembre 2001 ont eu une incidence directe sur les activités des bureaux new-yorkais de la CIBC situés au One World Financial Center (WFC), soit très près du World Trade Center. Les pertes et les frais différentiels reliés spécifiquement à ces événements, déduction faite d'un recouvrement d'assurance de 11 M\$, se sont chiffrés à 7 M\$. Les immobilisations se trouvant au WFC ont subi des dommages importants. Cependant, en raison surtout de l'inaccessibilité des lieux, le montant de toute perte au titre de biens détruits ou endommagés ne pouvait être établi au moment de la préparation des états financiers. Toute perte établie ultérieurement devrait être couverte en grande partie par l'assurance.

La direction est en voie de compiler des renseignements visant à étayer une réclamation pour perte de revenus conformément à une police d'assurance des pertes d'exploitation. Les montants d'assurance qui devraient être recouvrés en vertu de cette police et tout montant à recevoir aux termes des divers programmes gouvernementaux d'encouragement et d'aide seront inscrits dans des périodes à venir.

Par suite de la tragédie du 11 septembre 2001, les bureaux de la CIBC qui se trouvaient au WFC ont été déménagés dans d'autres grands locaux dans le centre de Manhattan ainsi que dans des emplacements temporaires situés dans des immeubles avoisinants. La direction n'a pas encore décidé si elle ouvrira de nouveau des bureaux au WFC lorsqu'il sera prêt à accueillir des locataires. L'incidence financière de cette décision ne pouvait être établie au moment de la préparation des états financiers consolidés.

26. RAPPROCHEMENT DES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU CANADA ET DES ÉTATS-UNIS

Les états financiers consolidés de la CIBC sont établis conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR du Canada »), y compris les exigences comptables du BSIF. Ces principes sont conformes, à tous les égards importants, aux principes comptables généralement reconnus des États-Unis (les « PCGR des É.-U. »), sous réserve des exceptions décrites ci-après.

Rapprochement du bénéfice net consolidé

L'application des PCGR des États-Unis aurait les effets suivants sur le bénéfice net et le bénéfice par action (BPA) consolidés, tels qu'ils sont présentés en vertu des PCGR du Canada:

| RÉSULTATS CONSOLIDÉS CONDENSÉS | ; | | |
|--|----------|----------|----------|
| en millions de dollars, sauf les données par action; exercices terminés les 31 octobre | 2001 | 2000 | 1999 |
| Bénéfice net déjà établi | 1 686 \$ | 2 060 \$ | 1 029 \$ |
| Revenu autre que d'intérêts | | | |
| Opérations de négociation | (8) | 35 | 23 |
| Titres de placement | (18) | - | - |
| Sociétés en commandite | (28) | - | - |
| Provision de transition au titre | | | |
| du SFAS 133 | 183 | - | - |
| Ajustements au titre du SFAS 133 | (67) | - | - |
| Frais autres que d'intérêts | | | |
| Rémunération et charges sociales | (98) | (67) | (72) |
| Charge de restructuration | - | (216) | 216 |
| Intéressement au capital | (9) | (28) | - |
| Coûts de résiliation de baux | (50) | 50 | - |
| Variation nette des impôts sur les bénéfices attribuables aux éléments ci-dessus | 41 | 97 | (72) |
| | (54) | (129) | 95 |
| Bénéfice net selon les PCGR des ÉU. | 1 632 | 1 931 | 1 124 |
| Moins les dividendes sur les actions privilégiées | (121) | (128) | (112) |
| Bénéfice net attribuable aux porteurs | | | |
| d'actions ordinaires selon les PCGR des ÉU. | 1 511 \$ | 1 803 \$ | 1 012 \$ |
| Nombre moyen pondéré d'actions | | | |
| en circulation, de base (en milliers) | 372 305 | 388 951 | 409 789 |
| Plus les options | 3 477 | 1 279 | 779 |
| Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, dilué | 375 782 | 390 230 | 410 568 |
| Bénéfice de base par action | 4,06 \$ | 4,64 \$ | 2,47 \$ |
| Bénéfice dilué par action | 4,02 \$ | 4,62 \$ | 2,46 \$ |

Revenu autre que d'intérêts

Opérations de négociation

En vertu des PCGR du Canada, la CIBC constate certains ajustements d'évaluation à la valeur des titres négociés de façon à tenir compte des restrictions en matière de revente expirant dans un délai de un an ou des ajustements au titre de liquidités. Aux termes du Statement of Financial Accounting Standards (SFAS) 115, « Accounting for Certain Investments in Debt and Equity Securities », ces ajustements d'évaluation ne sont pas permis en vertu des PCGR des É.-U.

Cette différence a donné lieu à une diminution de 8 M\$ (augmentations de 35 M\$ en 2000 et de 23 M\$ en 1999) du bénéfice net avant impôts de la CIBC selon les PCGR des É.-U.

Titres de placement

En vertu des PCGR du Canada, la CIBC comptabilise au coût les titres du compte de placement, une fois déduites les baisses de valeur comptable dont la nature est réputée permanente. En vertu des PCGR des É.-U., lorsqu'une moins-value permanente se produit à l'égard d'un titre coté destiné à la vente, le SFAS 115 exige l'établissement d'un nouveau prix de revient du titre, égal à son cours au moment où il est établi que la moinsvalue est permanente.

Cet écart a donné lieu à une diminution de 18 M\$ avant impôts (néant en 2000; néant en 1999) du bénéfice net de la CIBC selon les PCGR des É.-U. Sociétés en commandite

En vertu des PCGR du Canada, certaines participations de la CIBC dans des sociétés en commandite sont comptabilisées au coût. La CIBC constate une perte de valeur à l'égard de ces participations si la moins-value s'avère permanente. En vertu des PCGR des É.-U., si ces participations ne sont pas mineures, le Emerging Issues Task Force (EITF) Topic D-46, « Accounting for Limited Partnership Investments », exige le recours à la méthode de la mise en équivalence pour ces participations.

Cet écart a eu pour effet de réduire de 28 M\$ avant impôts (néant en 2000; néant en 1999) le bénéfice net de la CIBC selon les PCGR des É.-U. SFAS 133 (instruments dérivés et activités de couverture)

En vertu des PCGR du Canada, les instruments dérivés employés à des fins de couverture sont comptabilisés selon la méthode de comptabilité d'exercice décrite à la note 1. La CIBC a adopté les exigences du SFAS 133, « Accounting for Derivative Instruments », en date du 1er novembre 2000, pour la présentation selon les PCGR des É.-U. Comme il est expliqué dans les pages qui suivent, à la rubrique SFAS 133 (instruments dérivés et activités de couverture), le SFAS 133 exige la constatation de tous les instruments à leur juste valeur dans les états financiers.

Le bénéfice net de la CIBC en vertu des PCGR des É.-U. a été augmenté de 183 M\$ avant impôts, en raison des dispositions de transition attribuables à l'adoption du SFAS 133. De plus, après l'adoption, le bénéfice net de la CIBC selon les PCGR des É.-U. a fléchi de 67 M\$ avant impôts en raison d'ajustements de l'exercice écoulé au titre du SFAS 133.

Frais autres que d'intérêts

Rémunération et charges sociales

Tel qu'il est expliqué à la note 14, la CIBC a adopté rétroactivement, en date du 1er novembre 2000, les exigences du chapitre 3461 du Manuel de l'ICCA, « Avantages sociaux futurs », qui a largement harmonisé les PCGR du Canada et les PCGR des É.-U., exception faite de certaines obligations de transition et pertes actuarielles non amorties qui ont découlé de l'application prospective des PCGR des É.-U.

Conformément aux PCGR du Canada, avant le 1er novembre 2000, la CIBC constatait la charge de retraite selon un taux fondé sur les hypothèses actuarielles les plus probables à long terme (7,5 % en 2000; 7,5 % en 1999), alors qu'en vertu des PCGR des É.-U., en l'occurrence le SFAS 87, « Employers' Accounting for Pensions », un taux d'actualisation lié au marché courant (6,75 % en 2000; 7,0 % en 1999) est utilisé.

En vertu des PCGR du Canada, avant le 1er novembre 2000, la CIBC constatait au moment du paiement la charge prévue au titre des avantages postérieurs au départ à la retraite, autre que la charge de retraite. En vertu des PCGR des É.-U., le SFAS 106, « Employer's Accounting for Post-Retirement Benefits Other Than Pensions », exige que le coût prévu des avantages complémentaires de retraite soit passé en charge pendant les années de service des employés.

Par suite des pertes actuarielles non amorties et des obligations de transition, le bénéfice net de la CIBC aux termes des PCGR des É.-U. a diminué de 98 M\$ avant impôts en 2001. Selon les PCGR des É.-U., le bénéfice net de la CIBC en 2000 et en 1999 a baissé de 67 M\$ et de 72 M\$ avant impôts, respectivement, par suite de l'écart dans les taux d'actualisation et de la charge pour les avantages postérieurs au départ à la retraite.

Charge de restructuration

En vertu des PCGR du Canada, une obligation au titre des prestations de cessation d'emploi découlant d'une restructuration est comptabilisée au cours de la période où la direction approuve le plan de cessation d'emploi si certaines conditions sont réunies. La CIBC a respecté toutes les conditions en 1999 pour inscrire une charge de restructuration de 426 M\$ avant impôts.

Outre ces conditions, en vertu des PCGR des É.-U., le FASB EITF Issue 94-3, « Liability Recognition for Certain Employee Termination Benefits and Other Costs to Exit an Activity (including Certain Costs Incurred in a Restructuring) », exige que l'entente relative aux prestations de cessation d'emploi soit communiquée aux employés avant la date des états financiers. Cette condition en vertu des PCGR des É.-U. n'a pas été respectée avant l'exercice 2000 relativement à une tranche de 216 M\$ de la charge de restructuration de la CIBC en 1999, d'où un écart temporaire au titre de la constatation de la charge de restructuration en vertu des PCGR du Canada et des PCGR des É.-U.

Le bénéfice net de la CIBC selon les PCGR des É.-U. n'a pas été touché en 2001 (diminution de 216 M\$ avant impôts en 2000; augmentation de 216 M\$ avant impôts en 1999), car cet écart a été résorbé en 2000.

Intéressement au capital

Comme il est expligué à la note 13, certaines options acquises octroyées à des employés peuvent être levées à titre de droits à la plus-value des actions. Selon les PCGR du Canada, la CIBC impute les paiements en espèces aux bénéfices non répartis lorsque des droits à la plus-value des actions sont exercés. En vertu des PCGR des É.-U., il est exigé dans le Accounting Principles Board Opinion (APB) No. 25, « Accounting for Stock Issued to Employees », que le coût estimatif des paiements futurs en espèces soit comptabilisé sur la période d'acquisition des droits rattachés aux options. Le coût estimatif est égal à l'excédent du cours du marché des actions sur le prix de levée de l'option. Selon le FASB Interpretation No. 28, « Accounting for Stock Appreciation Rights and other Variable Stock Option or Award Plans », la comptabilisation peut être déterminée sur une estimation de la proportion (fondée sur l'expérience passée) des options de souscription d'actions prévues être levées contre espèces.

Cet écart a donné lieu à une hausse de 9 M\$ avant impôts (baisse de 28 M\$ en 2000; néant en 1999) du bénéfice net de la CIBC selon les PCGR des É.-U. ainsi qu'à un accroissement de 14 M\$ (8 M\$ en 2000; néant en 1999) des bénéfices non répartis.

Au moment de son acquisition par la CIBC, TAL Gestion globale d'actifs inc. a réglé en espèces toutes les options de souscription d'actions en circulation de son personnel. Aux termes des PCGR du Canada, le règlement en espèces de ces options de souscription d'actions variables a été imputé aux bénéfices non répartis. Aux termes des PCGR des É.-U., le APB No. 25 exige que le versement du règlement soit porté aux résultats.

Cette différence a donné lieu à une baisse de 18 M\$ avant impôts (néant en 2000; néant en 1999) du bénéfice net de la CIBC ainsi qu'à une hausse de 11 M\$ (néant en 2000; néant en 1999) des bénéfices non répartis aux termes des PCGR des É.-U.

Coûts de résiliation de baux

Avant le 31 octobre 2000, la CIBC a pris la décision de réunir les locaux qu'elle loue à New York et de quitter ses locaux actuels dans un délai de trois ans. En vertu des PCGR du Canada, le montant net de tous les coûts futurs liés aux baux antérieurs est constaté à titre de frais dans l'exercice au cours duquel la décision a été prise de cesser d'utiliser les immeubles loués en vertu de baux antérieurs. Aux termes du FASB EITF Issue 88-10, « Costs Associated with Lease Modification or Termination », et du FASB EITF Issue 94-3, « Liability Recognition for Certain Employee Termination Benefits and Other Costs to Exit an Activity (including Certain Costs Incurred in a Restructuring) », le montant net des coûts futurs liés à des immeubles loués en vertu de baux antérieurs qui ne seront plus utilisés ne peut pas être constaté en tant que frais avant qu'un fait déterminant n'ait lieu, c'est-à-dire dans ce cas qu'un sous-bail soit signé.

Cet écart temporaire a donné lieu, en 2001, à une diminution de 50 M\$ (augmentation de 50 M\$ en 2000) du bénéfice net avant impôts de la CIBC selon les PCGR des É.-U.

Bénéfice par action

En vertu des PCGR du Canada, le bénéfice dilué par action est calculé en ajustant le bénéfice net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires pour tenir compte du bénéfice théorique sur les fonds qui auraient été reçus à la levée d'options. En vertu du SFAS 128, « Earnings per Share », la méthode du rachat d'actions, en vertu de laquelle le bénéfice dilué par action est calculé comme si les options avaient été levées au début de l'exercice et que les fonds reçus avaient été affectés à l'achat des propres actions de la société, doit être utilisée. En vertu des PCGR aux É.-U., un nombre de 3 477 000 actions (1 279 000 en 2000; 779 000 en 1999) a été ajouté au nombre moyen pondéré d'actions en circulation, de base, pour calculer le bénéfice dilué par action. Le bénéfice dilué et de base par action, avant la provision de transition au titre du SFAS 133, s'est établi à 3,77 \$ et à 3,80 \$, respectivement.

Informations pro forma

La CIBC applique la méthode de la valeur intrinsèque pour comptabiliser l'intéressement au capital afin de déterminer le bénéfice net selon les PCGR des É.-U. Le SFAS 123, « Stock-Based Compensation », exige la présentation du bénéfice net pro forma et du bénéfice par action pro forma comme si la Banque avait appliqué la méthode de la juste valeur. La juste valeur moyenne pondérée à la date d'octroi des options octroyées en 2001 a été estimée à 14,76 \$ (12,29 \$ en 2000; 13,19 \$ en 1999) à l'aide du modèle de Black et Scholes pour l'établissement des prix des options.

Ce modèle d'établissement des prix repose sur les hypothèses suivantes : taux d'intérêt moyen pondéré sans risque de 5 % (7 % en 2000; 6 % en 1999), taux de rendement moyen pondéré prévu des actions de 2,73 % par année (3,19 % en 2000; 3,10 % en 1999), volatilité moyenne pondérée prévue de 25 % du cours de l'action ordinaire (25 % en 2000; 28 % en 1999) et une durée moyenne pondérée prévue de 10 ans.

En vertu de la méthode de la juste valeur, la charge de rémunération liée aux droits à la plus-value des actions doit être mesurée comme la valeur intrinsèque de ces droits à la date de levée. En conséquence, selon cette méthode, la charge de rémunération liée aux droits à la plusvalue des actions est mesurée selon la méthode linéaire, sur la période d'acquisition des droits, en fonction de l'excédent du cours du marché sur le prix de levée, en supposant que toutes les options admissibles à des droits à la plus-value des actions sont levées à ce titre.

Pour 2001, si la méthode de la juste valeur avait été utilisée pour les options octroyées après 1995, le bénéfice net selon les PCGR des É.-U. aurait été réduit de 37 M\$ (52 M\$ en 2000; 13 M\$ en 1999) et le bénéfice dilué et de base par action, de 0,10 \$ (0,13 \$ en 2000; 0,03 \$ en 1999).

Résultat global

Aux termes du SFAS 130, « Reporting Comprehensive Income », un état du résultat global doit être présenté, au même titre que les autres états financiers. Le résultat global, qui comprend le bénéfice net, tient compte de tous les changements survenus dans le capital social au cours d'une période donnée, sauf les changements résultant d'apports des propriétaires et de distributions à ces derniers. Aucune information sur le résultat global n'est exigée en vertu des PCGR du Canada.

| RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ en millions de dollars, | | | |
|--|----------|----------|----------|
| exercices terminés les 31 octobre | 2001 | 2000 | 1999 |
| Bénéfice net selon les PCGR des ÉU. | 1 632 \$ | 1 931 \$ | 1 124 \$ |
| Autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts | | | |
| Variation des écarts de conversion ⁽¹⁾ | 38 | 8 | (4) |
| Variation du gain net non matérialisé (de la perte) sur titres destinés à la vente (2)(3) | (1 119) | (637) | 1 152 |
| Variation du gain net non matérialisé à la couverture de titres destinés à la vente ⁽⁴⁾ | (51) | 51 | - |
| Provision de transition au titre du SFAS 133 ⁽⁵⁾ | (17) | - | - |
| Ajustements au titre du SFAS 133 ⁽⁵⁾ | 647 | - | - |
| Total des autres éléments du résultat global | (502) | (578) | 1 148 |
| Résultat global | 1 130 \$ | 1 353 \$ | 2 272 \$ |

- (1) Déduction faite d'une économie (charge) d'impôts de 323 M\$ (179 M\$ en 2000; (146) M\$
- en 1999). (2) Déduction faite d'une économie (charge) d'impôts de 690 M\$ (414 M\$ en 2000; (458) M\$ en 1999).
- (3) Déduction faite des ajustements de 819 M\$ (1 063 M\$ en 2000; 232 M\$ en 1999) au titre du reclassement des gains matérialisés inclus dans le bénéfice net.
- (4) Déduction faite d'une économie (charge) d'impôts de 38 M\$ ((38) M\$ en 2000; néant en 1999). (5) Déduction faite d'une charge d'impôts de 409 M\$ (néant en 2000; néant en 1999).

| AUTRES ÉLÉMENTS CUMULÉS DU RÉSULT | AT GLOBA | L | |
|---|----------|----------|----------|
| en millions de dollars, aux 31 octobre ou exercices terminés les 31 octobre | 2001 | 2000 | 1999 |
| Solde au début de l'exercice Variations durant l'exercice : | 1 693 \$ | 2 271 \$ | 1 123 \$ |
| Écarts de conversion | 38 | 8 | (4) |
| Gain net non matérialisé (perte) sur titres destinés à la vente | (1 119) | (637) | 1 152 |
| Gain net non matérialisé à la couverture de titres destinés à la vente | (51) | 51 | - |
| Provision de transition au titre du SFAS 133 | (17) | - | - |
| Ajustements au titre du SFAS 133 | 647 | - | - |
| Solde à la fin de l'exercice | 1 191 \$ | 1 693 \$ | 2 271 \$ |

SFAS 133 (instruments dérivés et activités de couverture)

Tel qu'il est expliqué à la rubrique SFAS 133 (instruments dérivés et activités de couverture), à l'adoption du SFAS 133, les autres éléments du résultat global de la CIBC ont été réduits de 45 M\$ avant impôts (17 M\$ après impôts) en raison des dispositions de transition de la norme. De plus, après l'adoption, les autres éléments du résultat global de la CIBC ont augmenté de 1 084 M\$ avant impôts (647 M\$ après impôts) par suite des ajustements de l'exercice courant au titre du SFAS 133.

Bilans consolidés

L'application des PCGR des É.-U. aurait les effets suivants sur les éléments ci-après des bilans consolidés de la CIBC présentés selon les PCGR du Canada:

| en millions de dollars, aux 31 octobre | 2001 | 2000(1 |
|---|------------|-------------------|
| | 2001 | 2000 |
| Titres | 74 704 \$ | 60.242 |
| PCGR du Canada | 74 794 \$ | 69 242 |
| Ajustements : | 50 | 58 |
| Titres du compte de négociation | | |
| Titres du compte de placement Titres détenus jusqu'à l'échéance | (22 849) | (15 864) 4 709 |
| Titres destinés à la vente | 23 562 | 13 695 |
| | | |
| PCGR des ÉU. | 75 557 \$ | 71 840 |
| Instruments dérivés à la valeur marchande, élément d'actif | | |
| PCGR du Canada | 25 723 \$ | 23 847 |
| SFAS 133 | 2 066 | - |
| PCGR des ÉU. | | 22 0 4 7 |
| | 27 789 \$ | 23 847 |
| Autres éléments d'actif PCGR du Canada | 10 098 \$ | 7 686 |
| Ajustements : | 10 030 \$ | 7 000 |
| Sociétés en commandite | (20) | |
| Couverture de titres destinés à la vente | (28) | 89 |
| Charge de retraite payée d'avance | (330) | (127) |
| Garantie pour les prêts de titres | 523 | (127) |
| PCGR des ÉU. | | 7.640 |
| | 10 263 \$ | 7 648 |
| Dépôts | 404 252 6 | 470.622 |
| PCGR du Canada | 194 352 \$ | 179 632 |
| SFAS 133 | 173 | - |
| PCGR des ÉU. | 194 525 \$ | 179 632 |
| Instruments dérivés à la valeur marchande, | | |
| élément de passif | | |
| PCGR du Canada | 26 395 \$ | 24 374 |
| SFAS 133 | 588 | - |
| PCGR des ÉU. | 26 983 \$ | 24 374 |
| Autres éléments de passif | | |
| PCGR du Canada | 10 112 \$ | 10 630 |
| Ajustements : | | |
| Coûts de résiliation de bail | - | (50) |
| Intéressement au capital | 4 | 20 |
| Obligation au titre des avantages | (470) | 470 |
| postérieurs au départ à la retraite | (172) | 170 |
| Garantie pour les prêts de titres | 523 | - |
| Variation nette des impôts sur les bénéfices en | 504 | 0.47 |
| raison d'ajustements selon les PCGR des ÉU. | 584 | 847 |
| PCGR des ÉU. | 11 051 \$ | 11 617 |
| Dette subordonnée | | |
| PCGR du Canada | 3 999 \$ | 4 418 |
| SFAS 133 | 150 | - |
| PCGR des ÉU. | 4 149 \$ | 4 418 |
| Bénéfices non répartis | | |
| PCGR du Canada | 6 774 \$ | 6 625 |
| Ajustement de l'exercice écoulé du bénéfice net consolidé | (54) | (129) |
| Effet cumulatif des ajustements des exercices précédents du bénéfice net consolidé | (120) | 9 |
| Ajustement au titre du changement de | | |
| convention comptable (note 14) | 140 | - |
| Écarts de conversion | (38) | (8) |
| Intéressement au capital | 25 | 8 |
| · · · · · · · · · · · · · · · · · · · | | |

(1) Certains chiffres des exercices précédents ont été retraités selon la présentation adoptée en 2001.

Titres

Tel qu'il est expliqué dans les pages précédentes à la rubrique Opérations de négociation, en vertu des normes canadiennes, la CIBC constate certains ajustements d'évaluation à la valeur des titres négociés, lesquels ne sont pas permis en vertu des PCGR des É.-U.

Cette différence a donné lieu à une hausse de 50 M\$ (58 M\$ en 2000) des titres du compte de négociation de la CIBC dans les bilans consolidés selon les PCGR des É.-U.

Tel qu'il est expliqué dans les pages qui précèdent à la rubrique Titres du compte de placement, aux termes des PCGR des É.-U., les titres cotés destinés à la vente, dont la moins-value est réputée permanente, doivent être portés au bilan à leur cours au moment où il est déterminé que la baisse de valeur est permanente.

Cette différence a donné lieu à une réduction, dans les bilans consolidés de la CIBC préparés selon les PCGR des É.-U., de 18 M\$ (néant en 2000) des titres de la CIBC destinés à la vente.

En vertu des PCGR du Canada, les titres classés dans les titres du compte de placement sont comptabilisés au coût ou au coût non amorti. En vertu des PCGR des É.-U., le SFAS 115, « Accounting for Certain Investments in Debt and Equity Securities », exige que ces titres soient classés dans les titres détenus jusqu'à l'échéance ou dans les titres destinés à la vente. La méthode de comptabilisation des titres détenus jusqu'à l'échéance correspond à celle s'appliquant aux titres du compte de placement. Les titres destinés à la vente sont inscrits à la juste valeur estimative, et les gains et pertes non matérialisés qui en découlent sont exclus des résultats et font l'objet d'un poste distinct dans les capitaux propres.

Aux termes du SFAS 115, l'information supplémentaire suivante doit également être présentée :

| TITRES DESTINÉS À LA VENTE | | | |
|--|-----------|-----------|----------|
| en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre | 2001 | 2000(1) | 1999(1) |
| Produit des ventes | 17 527 \$ | 12 587 \$ | 9 431 \$ |
| Gains bruts matérialisés | 1 058 \$ | 1 137 \$ | 818 \$ |
| Pertes brutes matérialisées | 36 \$ | 26 \$ | 3 \$ |

(1) Certains chiffres des exercices précédents ont été retraités selon la présentation adoptée en 2001.

Tel qu'il est expliqué à la rubrique SFAS 133 (instruments dérivés et activités de couverture), à l'adoption du SFAS 133, la CIBC a décidé de reclasser 4 709 M\$ de titres détenus jusqu'à l'échéance dans les titres destinés à la vente, par suite des dispositions de transition contenues dans la norme.

Charge de retraite payée d'avance

Tel qu'il est expliqué aux pages précédentes, sous la rubrique Rémunération et charges sociales, la CIBC a adopté rétroactivement les dispositions du chapitre 3461 du Manuel de l'ICCA, « Avantages sociaux futurs », qui a harmonisé, pour l'essentiel, les PCGR du Canada et des États-Unis. En vertu des PCGR du Canada, avant le 1er novembre 2000, l'obligation était calculée à l'aide d'un taux d'actualisation qui était fondé sur les hypothèses actuarielles les plus probables à long terme (7,5 % en 2000; 7,5 % en 1999). Selon les PCGR des États-Unis, les dispositions du SFAS 87, « Employers' Accounting for Pensions », exigent que l'obligation au titre des prestations soit calculée à l'aide d'un taux d'actualisation lié au marché actuel (6,75 % en 2000; 7,0 % en 1999). Ces différences ont été éliminées en 2001. La CIBC présente la charge de retraite payée d'avance établie selon les PCGR des États-Unis de façon prospective, et ce mode de présentation entraîne un écart de 330 M\$ au chapitre des pertes actua-

En 2001, la charge de retraite payée d'avance de la CIBC, qui figure dans les autres éléments d'actif, a été diminuée de 330 M\$ dans les bilans consolidés établis selon les PCGR des États-Unis afin de tenir compte de l'écart au chapitre des pertes actuarielles non amorties qui résulte du traitement différent des obligations transitoires. En 2000, la différence entre les taux d'actualisation avait entraîné une diminution de 127 M\$ de la charge de retraite payée d'avance de la CIBC dans les bilans consolidés établis selon les PCGR des États-Unis.

Autres éléments d'actif

Les ajustements aux bilans consolidés établis selon les PCGR des États-Unis à l'égard des sociétés en commandite et du SFAS 133 sont expliqués aux pages précédentes.

En outre, selon le SFAS 140, « Accounting for Transfers and Servicing of Financial Assets and Extinguishments of Liabilities », certains biens en nantissement, autres que des espèces, recus au cours d'opérations de prêt de titres sont constatés comme éléments d'actif, et un passif est inscrit au titre de l'obligation de remise de ce bien. Les autres éléments d'actif de la CIBC ont été augmentés de 523 M\$ (néant en 2000) dans les bilans consolidés établis selon les PCGR des États-Unis en raison de cette différence.

Passif au titre des avantages postérieurs au départ à la retraite

Tel qu'il est expliqué aux pages précédentes, sous la rubrique Rémunération et charges sociales, la comptabilisation des avantages complémentaires de retraite selon les PCGR du Canada est maintenant conforme, à tous les égards importants, aux PCGR des États-Unis. En vertu des PCGR du Canada, avant le 1er novembre 2000, la CIBC constatait le coût des avantages complémentaires de retraite autres que les prestations de retraite à mesure qu'ils étaient versés. Selon les PCGR des États-Unis, les dispositions du SFAS 106, « Employer's Accounting for Post-Retirement Benefits Other Than Pensions », exigent que le coût prévu des avantages complémentaires de retraite soit passé en charges au cours des exercices pendant lesquels les salariés rendent les services. La CIBC présente le passif au titre des avantages postérieurs au départ à la retraite établi selon les PCGR des États-Unis de façon prospective, et ce mode de présentation entraîne un écart de 172 M\$ au chapitre des obligations transitoires non constatées.

En 2001, le passif au titre des avantages postérieurs au départ à la retraite de la CIBC, qui figure dans les autres éléments de passif, a été diminué de 172 M\$ dans les bilans consolidés établis selon les PCGR des États-Unis en raison des obligations transitoires non constatées. En 2000, la différence entre les modes de constatation des avantages complémentaires de retraite avait entraîné une augmentation de 170 M\$ du passif au titre des avantages postérieurs au départ à la retraite de la CIBC dans les bilans consolidés établis selon les PCGR des États-Unis.

Autres éléments de passif

Les ajustements aux bilans consolidés établis selon les PCGR des États-Unis à l'égard des coûts de résiliation de baux, de l'intéressement au capital et des garanties des prêts de titres sont expliqués aux pages précédentes.

L'ajustement à l'égard de la variation des impôts sur les bénéfices résulte principalement de la comptabilisation des impôts afférents aux ajustements du bénéfice net de la CIBC établi selon les PCGR des États-Unis, y compris les ajustements des autres éléments du résultat global.

Instruments dérivés et activités de couverture (SFAS 133)

Tel qu'il a été mentionné précédemment, la CIBC a adopté les exigences du SFAS 133 aux fins de présentation selon les PCGR des États-Unis, avec prise d'effet le 1er novembre 2000. Aux termes du SFAS 133, tous les instruments dérivés, y compris les instruments dérivés intégrés dans des instruments financiers et qui ne sont pas clairement et étroitement liés aux caractéristiques économiques des instruments financiers hôtes sousjacents, doivent être constatés séparément à la juste valeur comme éléments d'actif ou de passif dans les bilans. Les variations de la juste valeur des instruments dérivés doivent être portées aux résultats de l'exercice. Si

un instrument dérivé est désigné comme instrument de couverture et que les critères d'efficacité de la couverture sont satisfaits, les résultats peuvent être compensés, mais seulement dans la mesure où la couverture est efficace. La partie non efficace de la variation de la juste valeur d'un instrument dérivé qui satisfait les critères d'efficacité de la couverture est portée aux résultats de l'exercice.

Lorsque la CIBC désigne des instruments dérivés comme éléments de couverture comptable des variations de la juste valeur des actifs, des passifs ou des engagements fermes et que les critères d'efficacité de la couverture sont satisfaits, l'ajustement de la valeur comptable des actifs, des passifs et des engagements fermes sous-jacents, dont le montant équivaut à la variation de la juste valeur de ces sous-jacents attribuable au risque couvert, constitue l'élément compensateur des résultats de l'exercice. Par la suite, l'ajustement de la valeur comptable est amorti selon la méthode linéaire sur la durée restante des actifs, des passifs ou des engagements fermes sous-jacents.

Lorsque la CIBC désigne des instruments dérivés comme éléments de couverture comptable des fluctuations des flux de trésorerie liés à des actifs, des passifs ou des opérations à taux variable prévues et que les critères d'efficacité de la couverture sont satisfaits, l'élément compensateur des résultats au titre de la variation de la juste valeur des instruments dérivés est présenté dans les autres éléments du résultat global, mais seulement dans la mesure où les couvertures sont efficaces. Par la suite, les ajustements inscrits aux autres éléments du résultat global sont reclassés dans les résultats des exercices au cours desquels les flux de trésorerie variables liés aux éléments couverts sont portés aux résultats.

Lorsque la CIBC désigne des instruments dérivés comme éléments de couverture du risque de devises lié à ses placements nets dans des entreprises étrangères et que les critères d'efficacité de la couverture sont atteints, l'élément compensateur des résultats au titre de la variation de la juste valeur des instruments dérivés est présenté dans les autres éléments du résultat global, mais seulement dans la mesure où les couvertures sont efficaces.

La variation de la juste valeur des instruments dérivés qui n'ont pas été désignés comme éléments de couverture comptable ou dont la couverture n'est pas efficace est portée aux résultats de l'exercice.

Lorsqu'une relation de couverture comptable prend fin parce qu'un terme a été mis à la désignation de la relation de couverture, que les critères d'efficacité de la couverture ne sont plus satisfaits ou qu'il est établi qu'il n'est plus probable que les opérations prévues se réaliseront, la comptabilité de couverture, telle qu'elle est décrite ci-dessus, cesse de s'appliquer. Après la cessation de la relation de couverture, la variation de la juste valeur de l'instrument dérivé est portée aux résultats de l'exercice sans compensation comptable, et ce, jusqu'à ce que l'instrument dérivé soit désigné à nouveau comme faisant partie d'une relation de couverture.

En raison des contraintes, sur le plan des coûts d'exploitation, qu'impose l'application de la comptabilité de couverture à certaines relations de couverture, la CIBC a choisi, au moment de l'adoption du SFAS 133, de ne pas désigner comme éléments de couverture à des fins comptables certains instruments dérivés de couverture qui servent à gérer l'exposition à des risgues économiques. Des choix similaires ont été effectués au cours de l'exercice et pourraient être effectués à l'avenir. La variation de la juste valeur de ces instruments dérivés est portée aux résultats de l'exercice.

En vertu des dispositions transitoires du SFAS 133, la CIBC a inscrit, le 1er novembre 2000, un gain du type « incidence cumulative » de 96 M\$, après impôts (183 M\$ avant impôts), à l'état des résultats ainsi qu'une réduction nette du type « incidence cumulative » de 17 M\$, après impôts (45 M\$ avant impôts), dans les autres éléments du résultat global. De plus, la valeur comptable des actifs et des passifs a été augmentée de 267 M\$ et de 188 M\$, respectivement. La CIBC a également choisi de reclasser des titres d'un montant de 4 709 M\$ de la catégorie « détenus jusqu'à échéance » à la catégorie « destinés à la vente », afin qu'ils soient admissibles à la comptabilité de couverture à l'avenir. Ce reclassement s'est traduit par un gain de 30 M\$, après impôts (53 M\$ avant impôts), qui a été porté aux autres éléments du résultat global.

Après l'adoption, le bénéfice net de la CIBC établi selon les PCGR des États-Unis a été diminué de 28 M\$ (67 M\$ avant impôts), par suite des ajustements au titre du SFAS 133 qui ont été effectués au cours de l'exercice écoulé.

Après l'adoption, les autres éléments du résultat global de la CIBC ont été augmentés de 647 M\$ (1 084 M\$ avant impôts) en raison de la variation de la partie efficace des couvertures de flux de trésorerie et de la partie efficace des couvertures de juste valeur à l'égard des titres destinés à la vente. Au cours des 12 prochains mois, la CIBC s'attend à reclasser un montant négligeable de gains nets sur instruments dérivés des autres éléments du résultat global cumulés aux résultats. Ce reclassement sera effectué principalement pour compenser les intérêts variables sur les instruments à taux variable qui sont liés aux couvertures de flux de trésorerie. La durée maximale des opérations de couverture de la variabilité des flux de trésorerie de la CIBC est de six ans.

En conséquence, l'actif et le passif au titre des instruments dérivés à la valeur marchande qui figurent dans les bilans consolidés de la CIBC au 31 octobre 2001, établis selon les PCGR des États-Unis, ont été augmentés de 2 066 M\$ et de 588 M\$, respectivement. En outre, les dépôts et la dette subordonnée ont augmenté de 173 M\$ et de 150 M\$, respectivement.

Modifications futures de conventions comptables à l'égard des PCGR des États-Unis

Au cours des prochains exercices, la CIBC devra adopter les normes comptables ci-après à l'égard des PCGR des États-Unis.

En juillet 2001, le FASB a publié le SFAS 141, « Business Combinations », qui s'applique à tous les regroupements d'entreprises conclus après le 30 juin 2001, ainsi que le SFAS 142, « Goodwill and Other Intangible Assets », qui sera en vigueur pour l'exercice 2003, mais dont l'adoption anticipée au cours de l'exercice 2002 est permise.

Les SFAS 141 et 142 ont harmonisé, pour l'essentiel, les PCGR du Canada et des États-Unis en matière de regroupements d'entreprises ainsi que d'écarts d'acquisition et d'autres actifs incorporels, respectivement. Se reporter à la note 28 pour obtenir une description des dispositions des normes canadiennes et de leur incidence.

27. RESTRUCTURATION

Au cours de l'exercice, la CIBC a amorcé un programme de compression des coûts qui s'étend à l'ensemble des activités de la Banque, en vue de réagir à la conjoncture actuelle. La mise en œuvre du programme a donné lieu à une charge de restructuration de 207 M\$, qui a été incluse dans les frais autres que d'intérêts dans les résultats consolidés.

Les projets de restructuration du Commerce électronique technologie et opérations englobent la réorganisation de certains secteurs d'Amicus, l'entreprise de services bancaires électroniques de détail en comarque de la CIBC, et la rationalisation du personnel de technologie et opérations conformément aux autres changements opérés ailleurs dans la CIBC.

Les initiatives de restructuration des Opérations bancaires – Détail et PME englobent le regroupement de centres bancaires et la rationalisation des activités de soutien, mesures qui devraient permettre de tirer parti des synergies de l'ensemble de l'entreprise.

Les plans de la Gestion des avoirs comprennent l'optimisation du personnel en vue d'éliminer les chevauchements de fonctions entre la salle des marchés et les services administratifs.

Les initiatives des Marchés mondiaux CIBC comprennent la réorganisation de certaines activités en Australie ainsi que la réduction du personnel dans les activités des marchés financiers, des services de banque d'affaires et des services bancaires aux entreprises.

Le plan d'ensemble de la restructuration comprend l'abolition d'environ 2 300 postes. En conséquence, une charge de 181 M\$ a été comptabilisée au titre des prestations de cessation d'emploi et des coûts d'accompagnement des employés qui sont directement liés au programme. Une partie importante de la réduction de personnel aura lieu au cours de l'exercice 2002.

Les autres coûts de 26 M\$ comprennent les coûts de résiliation des baux pour les locaux actuellement occupés par Amicus ainsi que la baisse de valeur de certains actifs rattachés à des activités qui seront abandonnées.

La mise en œuvre des mesures prévues au présent programme de restructuration devrait être terminée, pour l'essentiel, avant la fin de l'exercice 2002.

Les initiatives de restructuration en vertu du programme de compression des coûts de 1999 ((31) M\$ en 2000; 426 M\$ en 1999) sont maintenant parachevées. Les mesures prévues à ce programme ont compris la rationalisation du réseau de prestation de services destinés aux clients de détail et de l'assurance, la cession d'entreprises d'assurance vie directe et d'autres entités non rentables, le regroupement des activités sur les marchés financiers mondiaux et l'abandon de produits secondaires aux États-Unis. Au cours de l'exercice, environ 700 postes ont été abolis.

Les composantes de la charge et l'évolution de la provision connexe s'établissent comme suit :

| PROVISION POUR CHARGE DE RESTRUCTURATION 2001 2 | | | | | | | | |
|---|-----------------------------------|--------|--------|-----------------------------------|--------|--------|--|--|
| en millions de dollars, aux 31 octobre ou exercices terminés les 31 octobre | Prestations de cessation d'emploi | Autres | Total | Prestations de cessation d'emploi | Autres | Total | | |
| Solde au début de l'exercice | 86 \$ | 9 \$ | 95 \$ | 346 \$ | 19 \$ | 365 \$ | | |
| Charge de restructuration | 181 | 26 | 207 | - | - | - | | |
| Changement d'estimation | - | - | - | (31) | - | (31) | | |
| Paiements en espèces | (81) | (5) | (86) | (229) | (10) | (239) | | |
| Éléments hors caisse | - | (4) | (4) | - | - | - | | |
| Solde à la fin de l'exercice | 186 \$ | 26 \$ | 212 \$ | 86 \$ | 9 \$ | 95 \$ | | |

28. MODIFICATIONS FUTURES DE CONVENTIONS COMPTABLES À L'ÉGARD DES PCGR DU CANADA

Au cours des prochains exercices, la CIBC devra adopter les normes comptables ci-après à l'égard des PCGR du Canada.

En décembre 2000, l'ICCA a publié un nouveau chapitre 3500 du Manuel de l'ICCA, « Résultat par action ». Ce chapitre uniformise les normes canadiennes et américaines en matière de calcul du résultat dilué par action. Il doit être appliqué par la CIBC à l'exercice 2002.

Selon le nouveau chapitre, les entreprises doivent présenter, dans le corps même de l'état des résultats et avec la même importance, les résultats de base par action et les résultats dilués par action calculés pour le bénéfice avant activités abandonnées et éléments extraordinaires et pour le bénéfice net.

De plus, la méthode du rachat d'actions sera utilisée, plutôt que l'actuelle méthode du bénéfice théorique, pour établir l'effet dilutif des bons de souscription et des options. La CIBC doit présumer que les contrats qui peuvent être réglés en espèces ou en actions seront réglés en actions, et les actions ordinaires potentielles qui en découlent doivent être prises en compte dans le calcul du résultat dilué par action si l'effet est dilutif.

La CIBC appliquera rétroactivement le nouveau chapitre 3500 du Manuel de l'ICCA au cours du premier trimestre de 2002. Selon les nouvelles normes, le bénéfice de base par action aurait été de 4,19 \$ (4,95 \$ en 2000; 2,23 \$ en 1999) et le bénéfice dilué par action aurait été de 4,13 \$ (4,90 \$ en 2000; 2,21 \$ en 1999).

En août 2001, l'ICCA a publié le nouveau chapitre 1581 du Manuel de l'ICCA, « Regroupements d'entreprises » et le chapitre 3062, « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels ». Ces nouvelles normes harmonisent les PCGR du Canada avec les nouvelles normes américaines, soit le SFAS 141 et le SFAS 142.

Selon le chapitre 1581, qui s'applique à tous les regroupements d'entreprises amorcés après le 30 juin 2001, tous les regroupements d'entreprises doivent être comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le recours à la méthode de la fusion d'intérêts communs est désormais interdit. La norme donne également des directives sur la distinction entre les écarts d'acquisition et les autres actifs incorporels et exige que des renseignements plus détaillés qu'auparavant soient communiqués à l'égard des regroupements d'entreprises importants. En outre, dans le cas des regroupements d'entreprises comportant une date d'acquisition antérieure au 1er juillet 2001, la valeur comptable des actifs incorporels acquis qui ne répondent pas aux critères de constatation séparée doit être reclassée à titre d'écart d'acquisition, alors que la valeur comptable des actifs incorporels qui répondent aux critères de constatation séparée, mais qui ont été comptabilisés initialement à titre d'écart d'acquisition, doit être reclassée et comptabilisée à titre d'actifs incorporels lors de l'application initiale du chapitre 3062. L'incidence de l'application de cette norme est négligeable pour la CIBC, car elle ne prévoit pas reclasser des montants importants de l'écart d'acquisition aux actifs incorporels.

Le chapitre 3062 traite des exigences de comptabilisation et d'information applicables aux écarts d'acquisition et aux autres actifs incorporels et sera en vigueur pour l'exercice 2003. La CIBC a décidé d'appliquer de façon anticipée les exigences de cette norme à compter du 1er novembre 2001.

Selon cette norme, les écarts d'acquisition et les actifs incorporels ayant une durée de vie utile indéfinie ne sont plus amortis. Ils doivent plutôt être soumis, au moins une fois l'an, à un test de dépréciation et faire l'objet d'une baisse de valeur au titre de la dépréciation lorsqu'il en est jugé nécessaire. Les actifs incorporels ayant une durée de vie limitée continueront d'être amortis sur leur durée de vie utile. Le chapitre 3062 donne également des directives précises sur les tests de dépréciation auxquels sont soumis les écarts d'acquisition et les actifs incorporels ayant une durée de vie utile indéfinie.

En vertu des dispositions transitoires du chapitre 3062, les écarts d'acquisition et les actifs incorporels ayant une durée de vie utile indéfinie découlant d'un regroupement d'entreprises dont la date d'acquisition tombe après le 30 juin 2001 ne doivent plus être amortis. De plus, les écarts d'acquisition et les actifs incorporels ayant une durée de vie utile indéfinie constatés avant cette date ne seront plus amortis après le 31 octobre 2001. L'adoption de cette disposition devrait se traduire par une diminution de 24 M\$ des frais autres que d'intérêt pour l'exercice 2002. En outre, les écarts d'acquisition rattachés à des participations comptabilisées selon la méthode de la valeur de consolidation ne seront plus amortis après le 31 octobre 2001. L'adoption de cette disposition devrait se traduire par une augmentation de 22 M\$ du revenu d'intérêts pour l'exercice 2002.

La CIBC prévoit parachever les tests de dépréciation des écarts d'acquisition et des actifs incorporels ayant une durée de vie utile indéfinie constatés à la date d'adoption au cours des six à douze prochains mois. Le montant possible de baisse de valeur ne peut être actuellement établi.

En novembre 2001, l'ICCA a publié la note d'orientation concernant la comptabilité NOC-13, « Relations de couverture », qui sera en vigueur pour la CIBC à compter de l'exercice 2003.

La NOC-13 traite de l'identification, de la désignation, de la documentation et de l'efficacité des relations de couverture aux fins de l'application de la comptabilité de couverture. De plus, elle aborde la cessation de la comptabilité de couverture et établit certaines conditions pour l'application de la comptabilité de couverture.

En vertu de cette nouvelle note d'orientation, la CIBC doit, pour pouvoir continuer d'appliquer la comptabilité d'exercice aux positions couvertes par des instruments dérivés, constituer une documentation à l'égard de ses relations de couverture et démontrer explicitement que les couvertures sont suffisamment efficaces. Si tel n'est pas le cas, les instruments dérivés seront évalués à la valeur du marché et les variations de valeur portées aux résultats de l'exercice.

L'incidence de l'application de cette note d'orientation aux bilans consolidés et aux résultats consolidés de la CIBC ne peut être actuellement établie.

En novembre 2001, l'ICCA a publié le nouveau chapitre 3870 du Manuel, « Rémunérations et autres paiements à base d'actions », qui sera en vigueur pour la CIBC à compter de l'exercice 2003.

Selon le chapitre 3870, les instruments de capitaux propres consentis à des non-salariés doivent être comptabilisés selon la méthode de la juste valeur. De plus, les DPVA et attributions similaires qui peuvent être réglés en espèces et qui sont octroyés aux salariés peuvent être comptabilisés selon la méthode de la valeur intrinsèque ou la méthode de la juste valeur.

La nouvelle norme exige également que le coût des DPVA attribués aux salariés qui peuvent être réglés en espèces soit évalué, de façon continue, comme l'excédent de la cote des actions sur le prix d'exercice et que la charge de rémunération y afférente soit comptabilisée sur la période d'acquisition des droits. Puisque la charge de rémunération sera fonction de la cote des actions de la CIBC à la date d'application, l'incidence de cette norme ne peut être actuellement établie.

29. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN

Le 21 novembre 2001, la CIBC a conclu une entente définitive avec Merril Lynch Canada Inc. en vue d'acquérir les activités de cette dernière en matière de courtage de détail, de gestion des actifs et de services sur les titres canadiens. L'opération concernant les activités de courtage de détail et de services sur les titres canadiens est soumise à l'approbation des organismes de réglementation, laquelle devrait être obtenue avant le

31 décembre 2001. L'opération portant sur la gestion des actifs, qui est également soumise à l'approbation des organismes de réglementation et à l'envoi d'un avis aux clients, devrait être conclue d'ici au 31 janvier 2002. Le prix d'acquisition devrait se situer entre 500 M\$ et 600 M\$, selon le nombre de conseillers financiers qui joindront les rangs de CIBC Wood Gundy.

Principales filiales

| Au 31 octobre 2001 Nom de la filiale ⁽¹⁾ | Adresse du Vale siège social ou du bureau principal | eur comptable ⁽²⁾ des actions détenues par la CIBC et d'autres filiales de la CIBC |
|--|---|---|
| | · · · | (en millions de dollars) |
| Banque Amicus | Toronto, Canada | 10 |
| Hypothèques CIBC Inc. | Toronto, Canada | 130 |
| La Compagnie Trust CIBC | Toronto, Canada | 571 |
| Corporation INTRIA | Toronto, Canada | 107 |
| INTRIA Items Inc. (90 %) | Toronto, Canada | |
| INTRIA-HP Corporation (90 %) | Toronto, Canada | |
| Marchés mondiaux CIBC inc. | Toronto, Canada | 308 |
| Services Hypothécaires CIBC Inc. | Longueuil, Canada | 130 |
| Placements CIBC Inc. | Toronto, Canada | (3) |
| Services Investisseurs CIBC Inc. | Toronto, Canada | 25 |
| Compagnie d'assurance-vie CIBC Limitée | Toronto, Canada | 23 |
| CIBC BA Limited | Toronto, Canada | (3) |
| Planification financière CIBC Inc. | Toronto, Canada | (3) |
| EDULINX Canada Corporation (90 %) | Toronto, Canada | 27 |
| TAL Gestion globale d'actifs inc. | Montréal, Canada | 380 |
| Gestion financière Talvest inc. | Montréal, Canada | |
| Gestion Privée TAL Ltée | Montréal, Canada | |
| T.A.L. Asset Management (Cayman) Limited | George Town, Grand Caïm | an |
| TAL Global Asset Management (Cayman) Limited | George Town, Grand Caïm | |
| TAL CEF Global Asset Management Limited (76 %) | Hong Kong, Chine | uii |
| TAL Assets Management (Europe) Ltd. | Genève, Suisse | |
| CIBC Delaware Holdings Inc. | New York, États-Unis | 1 982 |
| CIBC World Markets Corp. | New York, États-Unis | 1 302 |
| Canadian Imperial Holdings Inc. | New York, États-Unis | |
| CIBC Inc. (95 %) | New York, États-Unis | |
| CIBC Trading (Delaware Corp.) | New York, États-Unis | |
| Amicus Holdings Inc. | Falls Church, États-Unis | |
| Amicus FSB | Cicero, États-Unis | |
| CIBC National Bank | Maitland, États-Unis | |
| | | F7 |
| CIBC Asia Limited | Sydney, Australie | 57 |
| CIBC Asia Limited | Singapour | 168 |
| CIBC Holdings (Cayman) Limited | George Town, Grand Caïm | |
| CIBC Bank and Trust Company (Cayman) Limited (88 %) | George Town, Grand Caïm | an |
| CIBC Offshare Company (Bahamas) Limited | Nassau, Bahamas | |
| CIBC Offshore Services Inc. | St. Michael, La Barbade | |
| CIBC Reinsurance Company Limited | Bridgetown, La Barbade | |
| CIBC West Indies Holdings Limited (77 %) | St. Michael, La Barbade | |
| CIBC West Indies Offshore Banking Corporation (77 %) | St. Michael, La Barbade | |
| CIBC Bahamas Limited (70 %) | Nassau, Bahamas | |
| CIBC Jamaica Limited (63 %) | Kingston, Jamaïque | |
| CIBC Building Society (63 %) | Kingston, Jamaïque | |
| CIBC Trust and Merchant Bank (Jamaica) Limited (63 %) | Kingston, Jamaïque | |
| CIBC Caribbean Limited (77 %) | St. Michael, La Barbade | |
| CIBC Trust and Merchant Bank (Barbados) Limited (77 %) | St. Michael, La Barbade | |
| CIBC World Markets (International) Arbitrage Corp. | Bridgetown, La Barbade | |
| CIBC Offshore Banking Services Corporation | St. Michael, La Barbade | 261 |
| CIBC World Markets plc | Londres, Angleterre | 1 516 |
| CIBC Offshore Finance (Ireland) Limited | Dublin, Irlande | 19 |
| CIBC World Markets Ireland Limited | Dublin, Irlande | |
| CIBC World Markets Securities Ireland Limited | Dublin, Irlande | |

⁽¹⁾ Sauf indication contraire, la Banque et d'autres filiales de la CIBC détiennent 100 % des actions comportant droit de vote de chaque filiale.
(2) La valeur comptable des actions des filiales est indiquée au coût.
(3) La valeur comptable des actions détenues par la Banque est inférieure à 1 M\$.

Renseignements financiers annuels supplémentaires

| SOLDES MOYENS - BILAN, REVENU NET | D'INTERETS ET MARC | GE D'INTERETS NETTE |
|-----------------------------------|--------------------|---------------------|

| | | | So | lde moyen | | | Intérêts | | Tau | x moyen |
|--------------|--|---------------------|---------------------|---------------------|-------------------|-------------------|-------------------|----------------|----------------|----------------|
| | de dollars (BIE), aux 31 octobre ou erminés les 31 octobre | 2001 | 2000 | 1999 | 2001 | 2000 | 1999 | 2001 | 2000 | 1999 |
| Actif au C | Canada ⁽¹⁾ | | | | | | | | | |
| Liquidités | | 1 695 \$ | 1 354 \$ | 1 802 \$ | 26 \$ | 16 \$ | 64 \$ | 1,53 % | 1,18 % | 3,55 % |
| Titres | Compte de placement | 10 275 | 8 311 | 5 141 | 744 | 710 | 432 | 7,24 | 8,54 | 8,40 |
| | Compte de négociation | 26 911 | 23 796 | 23 377 | 1 399 | 1 240 | 1 148 | 5,20 | 5,21 | 4,91 |
| Prêts | Prêts hypothécaires à l'habitation | 53 905 | 48 086 | 43 986 | 3 435 | 3 140 | 2 877 | 6,37 | 6,53 | 6,54 |
| | Prêts personnels et prêts sur cartes de crédit | 25 093 | 22 990 | 20 883 | 2 223 | 2 110 | 1 728 | 8,86 | 9,18 | 8,27 |
| | Prêts aux entreprises et aux | | | | | | | | | |
| | administrations publiques | 22 400 | 23 170 | 23 074 | 1 853 | 2 079 | 1 976 | 8,27 | 8,97 | 8,56 |
| | Titres empruntés ou acquis en vertu de | | | | | | | | | |
| - | conventions de revente | 8 351 | 7 604 | 10 559 | 376 | 518 | 687 | 4,50 | 6,81 | 6,51 |
| Total des p | | 109 749 | 101 850 | 98 502 | 7 887 | 7 847 | 7 268 | 7,19 | 7,70 | 7,38 |
| | ments d'actif portant intérêt | 604 | 450 | 471 | 67 | 32 | 31 | 11,09 | 7,11 | 6,58 |
| | ts dérivés à la valeur marchande | 6 117 | 6 233 | 11 127 | | | | | | |
| 0 0 | nts de clients en vertu d'acceptations | 8 720 | 9 513 | 10 064 | | | | | | |
| | ments d'actif ne portant pas intérêt | 3 943 | 3 802 | 5 093 | | | | | | |
| | actif au Canada | 168 014 | 155 309 | 155 577 | 10 123 | 9 845 | 8 943 | 6,03 | 6,34 | 5,75 |
| Actif à l'é | tranger ⁽¹⁾ | | | | | | | | | |
| Liquidités | | 9 854 | 11 115 | 9 582 | 400 | 547 | 433 | 4,06 | 4,92 | 4,52 |
| Titres | Compte de placement | 9 158 | 7 517 | 6 948 | 578 | 479 | 357 | 6,31 | 6,37 | 5,14 |
| | Compte de négociation | 29 902 | 24 665 | 26 655 | 953 | 999 | 884 | 3,19 | 4,05 | 3,32 |
| Prêts | Prêts hypothécaires à l'habitation | 744 | 606 | 538 | 68 | 60 | 54 | 9,14 | 9,90 | 10,04 |
| | Prêts personnels et prêts sur cartes de crédit | 2 756 | 3 102 | 2 957 | 198 | 361 | 318 | 7,18 | 11,64 | 10,75 |
| | Prêts aux entreprises et aux | | | | | | | | | |
| | administrations publiques | 23 197 | 23 551 | 24 462 | 1 557 | 1 776 | 1 682 | 6,71 | 7,54 | 6,88 |
| | Titres empruntés ou acquis en vertu de | | | | | | | | | |
| - | conventions de revente | 14 414 | 15 464 | 23 516 | 994 | 1 332 | 1 848 | 6,90 | 8,61 | 7,86 |
| Total des p | | 41 111 | 42 723 | 51 473 | 2 817 | 3 529 | 3 902 | 6,85 | 8,26 | 7,58 |
| | ments d'actif portant intérêt | 447 | 645 | 1 041 | 47 | 59 | 15 | 10,51 | 9,15 | 1,44 |
| | ts dérivés à la valeur marchande | 15 680 | 17 238 | 18 786 | | | | | | |
| 5 5 | ents de clients en vertu d'acceptations | 61 | 179 | 107 | | | | | | |
| | ments d'actif ne portant pas intérêt | 4 571 | 3 728 | 1 675 | 4 | F 643 | F F04 | 4 33 | F 74 | 4.04 |
| | actif à l'étranger | 110 784 | 107 810 | 116 267 | 4 795 | 5 613 | 5 591 | 4,33 | 5,21 | 4,81 |
| Total de l | | 278 798 \$ | 263 119 \$ | 271 844 \$ | 14 918 \$ | 15 458 \$ | 14 534 \$ | 5,35 % | 5,87 % | 5,35 % |
| Passif au | Particuliers | E0 360 ¢ | EC 270 ¢ | E 1 777 ¢ | 2.061 € | 2 024 ¢ | 1 025 € | 2 47 9/ | 2.60.0/ | 2 25 0/ |
| Dépôts | Entreprises et administrations publiques | 59 360 \$ 53 385 | 56 278 \$ 45 999 | 54 777 \$ 39 718 | 2 061 \$ 2 191 | 2 024 \$ 2 158 | 1 835 \$ 1 481 | 3,47 % 4,10 | 3,60 % 4,69 | 3,35 % 3,73 |
| | Banques | 675 | 355 | 39 / 16 | 32 | 18 | 13 | 4,74 | 5,07 | 4,15 |
| | | | | | | | | | | |
| Total des d | · | 113 420 | 102 632 | 94 808 | 4 284 | 4 200 | 3 329 | 3,78 | 4,09 | 3,51 |
| | ts dérivés à la valeur marchande | 6 350 | 6 507 | 6 583 | | | | | | |
| Acceptatio | | 8 720 | 9 513 | 10 064 | 225 | 240 | 42.4 | 4.50 | 4.40 | 4.50 |
| 0 0 | ents liés à des titres vendus à découvert | 6 960 | 8 507 | 9 228 | 326 | 349 | 424 | 4,68 | 4,10 | 4,59 |
| 0 0 | nts liés à des titres prêtés ou vendus en | 40.700 | F 240 | 0.264 | F24 | 470 | 665 | 4.00 | 0.00 | 0.05 |
| | e conventions de rachat | 10 780 | 5 219 | 8 264 | 524 | 473 | 665 | 4,86 | 9,06 | 8,05 |
| | ments de passif | 5 510 2 792 | 6 385 | 8 460 | 2 | 78 | 20 | 0,04 | 1,22 | 0,24 |
| Dette subo | assif au Canada | 154 532 | 2 946 141 709 | 2 789 140 196 | 215 5 351 | 230 5 330 | 221 4 659 | 7,70 3,46 | 7,81 3,76 | 7,92 3,32 |
| | | 154 552 | 141 709 | 140 190 | 2 221 | 5 550 | 4 059 | 3,40 | 3,70 | 3,32 |
| | étranger ⁽¹⁾ | 4.045 | F 20F | F 131 | 100 | 240 | 220 | 4.05 | 4.50 | 4.47 |
| Dépôts | Particuliers Entroprices et administrations publiques | 4 915 54 802 | 5 295 50 314 | 5 121 | 199 | 240 3 040 | 229 | 4,05 5.06 | 4,53 6.04 | 4,47 5.58 |
| | Entreprises et administrations publiques | 54 802 | 50 314 | 43 863 | 2 //3 | | 2 448 | 5,06 | 6,04 | 5,58 |
| T-4-1 -1 | Banques | 14 293 | 14 204 | 18 689 | 633 | 726 | 802 | 4,43 | 5,11 | 4,29 |
| Total des d | • | 74 010 | 69 813 | 67 673 | 3 605 | 4 006 | 3 479 | 4,87 | 5,74 | 5,14 |
| | ts dérivés à la valeur marchande | 15 753 | 17 689 | 23 085 | | | | | | |
| Acceptatio | | 61 6 553 | 179 8 763 | 107 | 300 | 622 | 107 | 6.07 | 7 11 | 2 24 |
| | nts liés à des titres vendus à découvert ents liés à des titres prêtés ou vendus en | 6 553 | 8 763 | 8 006 | 398 | 623 | 187 | 6,07 | 7,11 | 2,34 |
| 5 5 | ents lies a des titres pretes ou vendus en le conventions de rachat | 10.605 | 9 870 | 18 232 | 630 | 914 | 1 571 | E 00 | 0.26 | 0.60 |
| | e conventions de rachat ments de passif | 10 695 3 731 | 9 870 2 005 | 18 232 | 629 157 | 914 85 | 1 571 16 | 5,88 4,21 | 9,26 4,24 | 8,62 1,04 |
| Dette subo | | 1 536 | 2 005 1 497 | 1 706 | 85 | 85 87 | 85 | 4,21 5,53 | 4,24 5,81 | 4,98 |
| | assif à l'étranger | 112 339 | 109 816 | 120 353 | 4 874 | 5 715 | 5 338 | 4,34 | 5,20 | 4,44 |
| Total du pa | - | 266 871 | 251 525 | 260 549 | 10 225 | 11 045 | 9 997 | 3,83 | 4,39 | 3,84 |
| Capitaux p | | 11 927 | 11 594 | 11 295 | 10 223 | 11 040 | וכנ נ | 5,05 | 7,33 | 2,04 |
| | apitaux propres | 278 798 \$ | 263 119 \$ | 271 844 \$ | 10 225 \$ | 11 045 \$ | 9 997 \$ | 3,67 % | 4,20 % | 3,68 % |
| | t d'intérêts et marge d'intérêts nette | | | | 4 693 \$ | 4 413 \$ | 4 537 \$ | 1,68 % | 1,68 % | 1,67 % |
| | ments supplémentaires : | | | | | | | , /• | , /- | ., /0 |
| Renseianei | | | | | | | | | | |
| | ue ne portant pas intérêt | | | | | | | | | |
| | rue ne portant pas intérêt Canada | 6 821 \$ | 6 167 \$ | 5 855 \$ | | | | | | |

⁽¹⁾ Le classement Canada ou Étranger est fondé sur le domicile du débiteur ou du client.

ANALYSE VOLUME/TAUX DES VARIATIONS DU REVENU NET D'INTÉRÊTS

| | | | 20 | 01/2000 | | 20 | 000/1999 |
|--|---|----------|-----------------------------------|------------|---------------|--|----------|
| | | | nentation (din ant de la varia | | | Augmentation (di sultant de la vari | |
| | | Solde | Taux | | Solde | Taux | |
| en millions de dollars (BI | IE) | moyen | moyen | Total | moyen | moyen | Total |
| Actif au Canada(1) | | | | | | | |
| Liquidités | | 4 \$ | 6 \$ | 10 \$ | (16) \$ | (32) \$ | (48) \$ |
| Titres | Compte de placement | 168 | (134) | 34 | 266 | 12 | 278 |
| | Compte de négociation | 162 | (3) | 159 | 21 | 71 | 92 |
| Prêts | Prêts hypothécaires à l'habitation | 380 | (85) | 295 | 268 | (5) | 263 |
| | Prêts personnels et prêts sur cartes de crédit | 193 | (80) | 113 | 174 | 208 | 382 |
| | Prêts aux entreprises et aux administrations publiques | (69) | (157) | (226) | 8 | 95 | 103 |
| | Titres empruntés ou acquis en vertu de conventions de revente | 51 | (193) | (142) | (192) | 23 | (169) |
| Total des prêts | | 555 | (515) | 40 | 258 | 321 | 579 |
| Autres éléments d'acti | f portant intérêt | 11 | 24 | 35 | (1) | 2 | 1 |
| Variation du revenu d' | intérêts au Canada | 900 | (622) | 278 | 528 | 374 | 902 |
| Actif à l'étranger ⁽¹⁾ | | | | | | | |
| Liquidités | | (62) | (85) | (147) | 69 | 45 | 114 |
| Titres | Compte de placement | 105 | (6) | 99 | 29 | 93 | 122 |
| | Compte de négociation | 212 | (258) | (46) | (66) | 181 | 115 |
| Prêts | Prêts hypothécaires à l'habitation | 14 | (6) | 8 | 7 | (1) | 6 |
| 1165 | Prêts personnels et prêts sur cartes de crédit | (40) | (123) | (163) | 16 | 27 | 43 |
| | Prêts aux entreprises et aux administrations publiques | (27) | (192) | (219) | (63) | 157 | 94 |
| | Titres empruntés ou acquis en vertu de conventions de revente | (90) | (248) | (338) | (633) | 117 | (516) |
| Total des prêts | | (143) | (569) | (712) | (673) | 300 | (373) |
| Autres éléments d'acti | f portant intérêt | (143) | (503) | (12) | (6) | 50 | 44 |
| Variation du revenu d' | | 94 | (912) | (818) | (647) | 669 | 22 |
| Variation totale du r | | 994 \$ | (1 534)\$ | (540)\$ | (119) \$ | 1 043 \$ | 924 \$ |
| Passif au Canada(1) | | | (1 11 1) 1 | (= ==,+ | () + | | |
| Dépôts | Particuliers | 111 S | (74)\$ | 37 \$ | 50 \$ | 139 \$ | 189 \$ |
| Бероіз | Entreprises et administrations publiques | 347 | (314) | 33 | 234 | 443 | 677 |
| | Banques | 16 | (2) | 14 | 2 | 3 | 5 |
| Total das dánâts | buildes | 474 | (390) | 84 | 286 | 585 | 871 |
| Total des dépôts | is titros vandus à désauvant | (63) | (390) | (23) | | | (75) |
| | es titres vendus à découvert | 504 | (453) | (23) 51 | (33) (245) | (42) 53 | (192) |
| Autres éléments de pa | es titres prêtés ou vendus en vertu de conventions de rachat | (11) | (455) (65) | (76) | (5) | 63 | 58 |
| Dette subordonnée | DOLL | (11) | (3) | (15) | 12 | (3) | 9 |
| Variation des frais d'in | térâte au Capada | 892 | (871) | 21 | 15 | 656 | 671 |
| | terets au Cariada | 692 | (0/1) | 21 | 15 | 050 | 0/1 |
| Passif à l'étranger ⁽¹⁾ Dépôts | Particuliers | (17) | (24) | (41) | 8 | 3 | 11 |
| Бероіз | Entreprises et administrations publiques | 271 | (538) | (267) | 360 | 232 | 592 |
| | Banques | 5 | (98) | (93) | (192) | 116 | (76) |
| Total des dépôts | Julyacs | 259 | (660) | (401) | 176 | 351 | 527 |
| | es titres vendus à découvert | (157) | (68) | (225) | 170 | 418 | 436 |
| | es titres prêtés ou vendus en vertu de conventions de rachat | 76 | (361) | (285) | (721) | 64 | (657) |
| Autres éléments de pa | | 76 78 | (6) | 72 | 5 | 64 | 69 |
| Dette subordonnée | | 2 | (4) | (2) | (10) | 12 | 2 |
| Variation des frais d'in | tárôts átrangars | 258 | (1 099) | (841) | (532) | 909 | 377 |
| Variation totale des | - | 1 150 \$ | (1 970)\$ | (820)\$ | (517) \$ | 1 565 \$ | 1 048 \$ |
| | | | | | | | |
| Variation du revenu | net d'interets total | (156)\$ | 436 \$ | 280 \$ | 398 \$ | (522) \$ | (124) \$ |

⁽¹⁾ Le classement Canada ou Étranger est fondé sur le domicile du débiteur ou du client.

ANALYSE DES PRÊTS ET ACCEPTATIONS NETS®

| | | | | | Canada ⁽²⁾ | | | | | ÉU. ⁽²⁾ |
|--|------------|------------|------------|------------|-----------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|--------------------|
| en millions de dollars, aux 31 octobre | 2001 | 2000 | 1999 | 1998 | 1997 | 2001 | 2000 | 1999 | 1998 | 1997 |
| Prêts hypothécaires à l'habitation | 57 777 \$ | 51 203 \$ | 46 043 \$ | 42 646 \$ | 39 573 \$ | 239 \$ | 79 \$ | 46 \$ | 49 \$ | 44 \$ |
| Prêts aux étudiants | 3 568 | 4 263 | 4 380 | 3 991 | 3 818 | - | - | - | - | - |
| Prêts personnels | 15 324 | 14 569 | 13 462 | 14 657 | 13 000 | 1 657 | 2 409 | 1 762 | 1 907 | 6 |
| Prêts sur cartes de crédit | 6 707 | 5 564 | 4 158 | 3 043 | 4 766 | 4 | - | - | - | - |
| Total des prêts à la consommation | 83 376 | 75 599 | 68 043 | 64 337 | 61 157 | 1 900 | 2 488 | 1 808 | 1 956 | 50 |
| Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation | 3 085 | 2 270 | 1 775 | 2 370 | 2 508 | - | - | - | - | - |
| Institutions financières | 2 706 | 2 349 | 2 217 | 3 059 | 2 235 | 2 851 | 2 564 | 2 873 | 2 720 | 1 735 |
| Commerce | 2 563 | 3 485 | 3 292 | 3 597 | 3 688 | 294 | 467 | 444 | 386 | 500 |
| Services aux entreprises | 3 635 | 3 906 | 3 694 | 3 462 | 2 947 | 1 079 | 1 358 | 1 199 | 1 650 | 1 432 |
| Fabrication, biens d'équipement | 1 876 | 1 873 | 1 982 | 2 442 | 2 144 | 845 | 1 353 | 1 304 | 1 306 | 1 890 |
| Fabrication, biens de consommation | 2 278 | 2 319 | 2 593 | 2 751 | 2 694 | 533 | 367 | 624 | 644 | 909 |
| Immobilier et construction | 2 058 | 2 311 | 2 656 | 2 620 | 2 938 | 1 599 | 1 465 | 1 579 | 1 614 | 1 161 |
| Agriculture | 3 807 | 3 701 | 3 458 | 2 994 | 2 642 | - | 6 | 6 | 33 | 190 |
| Pétrole et gaz | 3 230 | 4 038 | 3 801 | 4 345 | 3 618 | 850 | 876 | 735 | 790 | 1 886 |
| Mines | 420 | 322 | 633 | 706 | 635 | 55 | 277 | 100 | 130 | 287 |
| Produits forestiers | 598 | 897 | 979 | 1 307 | 1 237 | 297 | 158 | 240 | 271 | 524 |
| Matériel informatique et logiciels | 290 | 394 | 330 | 357 | 400 | 497 | 331 | 495 | 233 | 226 |
| Télécommunications et câblodistribution | 942 | 844 | 531 | 450 | 491 | 1 336 | 1 883 | 1 381 | 1 265 | 2 135 |
| Édition, imprimerie et diffusion | 1 275 | 499 | 663 | 926 | 660 | 282 | 382 | 423 | 430 | 785 |
| Transport | 1 246 | 1 116 | 1 282 | 1 107 | 1 267 | 612 | 813 | 798 | 842 | 512 |
| Services publics | 453 | 358 | 242 | 199 | 603 | 1 157 | 868 | 872 | 512 | 904 |
| Éducation, soins de santé et services sociaux | 1 185 | 1 212 | 1 125 | 1 148 | 966 | 161 | 237 | 339 | 275 | 92 |
| Administrations publiques | 706 | 878 | 825 | 665 | 681 | 12 | 61 | 483 | 70 | 203 |
| Total des prêts aux entreprises et aux administrations publiques, y compris les acceptations | 32 353 | 32 772 | 32 078 | 34 505 | 32 354 | 12 460 | 13 466 | 13 895 | 13 171 | 15 371 |
| Titres empruntés ou acquis en vertu de conventions de revente | 12 376 | 9 153 | 6 776 | 12 464 | 12 250 | 10 576 | 10 420 | 10 862 | 21 225 | 22 350 |
| Provision générale pour pertes sur créances | | | | | | | | | | |
| Total des prêts et acceptations nets | 128 105 \$ | 117 524 \$ | 106 897 \$ | 111 306 \$ | 105 761 \$ | 24 936 \$ | 26 374 \$ | 26 565 \$ | 36 352 \$ | 37 771 \$ |

⁽¹⁾ En 2001, les secteurs d'activité servant à la répartition des prêts aux entreprises ont été modifiés en fonction des secteurs utilisés pour surveiller les politiques en matière de concentration. Les chiffres des exercices

RÉCAPITULATIF DES PROVISIONS POUR PERTES SUR CRÉANCES

| en millions de dollars, aux 31 octobre ou pour les exercices terminés les 31 octobre | 2001 | 2000 | 1999 | 1998 | 1997 |
|---|----------|----------|----------|----------|----------|
| Solde au début de l'exercice | 2 238 \$ | 1 752 \$ | 1 626 \$ | 1 595 \$ | 1 441 \$ |
| Radiations | | | | | |
| Canada | | | | | |
| Prêts hypothécaires à l'habitation | 4 | 6 | 11 | 14 | 24 |
| Prêts aux étudiants | 131 | 129 | 102 | 75 | 31 |
| Prêts personnels et prêts sur cartes de crédit | 349 | 283 | 224 | 249 | 324 |
| Immobilier | 7 | 11 | 29 | 50 | 53 |
| Autres prêts aux entreprises et aux administrations publiques | 83 | 203 | 244 | 82 | 115 |
| À l'étranger | | | | | |
| Prêts hypothécaires à l'habitation | - | - | - | - | - |
| Prêts personnels et prêts sur cartes de crédit | 7 | 16 | 9 | 4 | 2 |
| Immobilier | 13 | 3 | 7 | 3 | 36 |
| Autres prêts aux entreprises et aux administrations publiques | 655 | 198 | 128 | 115 | 36 |
| Total des radiations | 1 249 | 849 | 754 | 592 | 621 |
| Recouvrements | | | | | |
| Canada | | | | | |
| Prêts personnels et prêts sur cartes de crédit | 48 | 41 | 40 | 49 | 58 |
| Prêts aux étudiants | 89 | 35 | 35 | 30 | 16 |
| Immobilier | 6 | 3 | 27 | 17 | 6 |
| Autres prêts aux entreprises et aux administrations publiques | 19 | 13 | 12 | 11 | 10 |
| À l'étranger | | | | | |
| Prêts personnels et prêts sur cartes de crédit | 4 | 1 | - | - | - |
| Immobilier | 1 | 18 | 27 | 14 | 57 |
| Autres prêts aux entreprises et aux administrations publiques | 18 | 10 | 3 | 11 | 10 |
| Total des recouvrements | 185 | 121 | 144 | 132 | 157 |
| Radiations nettes | 1 064 | 728 | 610 | 460 | 464 |
| Dotation aux pertes sur créances | 1 100 | 1 220 | 750 | 480 | 610 |
| Écarts de conversion | 21 | (6) | (14) | 11 | 8 |
| Solde à la fin de l'exercice | 2 295 \$ | 2 238 \$ | 1 752 \$ | 1 626 \$ | 1 595 \$ |
| Ratio des radiations de l'exercice à la moyenne des prêts | | | | | |
| impayés de l'exercice | 0,71 % | 0,50 % | 0,41 % | 0,28 % | 0,32 % |

⁽¹⁾ Comprend une provision à l'égard de lettres de crédit.

précédents ont été retraités selon la présentation adoptée pour l'exercice considéré. (2) La classification par pays est fondée sur le domicile du débiteur ou du client.

ANALYSE DES PRÊTS ET ACCEPTATIONS NETS(1) (suite)

| | | | | | Autres(2) | | | | | Total |
|--|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|------------|------------|------------|------------|------------|
| en millions de dollars, aux 31 octobre | 2001 | 2000 | 1999 | 1998 | 1997 | 2001 | 2000 | 1999 | 1998 | 1997 |
| Prêts hypothécaires à l'habitation | 712 \$ | 616 \$ | 524 \$ | 477 \$ | 392 \$ | 58 728 \$ | 51 898 \$ | 46 613 \$ | 43 172 \$ | 40 009 \$ |
| Prêts aux étudiants | - | - | - | - | - | 3 568 | 4 263 | 4 380 | 3 991 | 3 818 |
| Prêts personnels | 589 | 589 | 713 | 733 | 493 | 17 570 | 17 567 | 15 937 | 17 297 | 13 499 |
| Prêts sur cartes de crédit | 60 | 58 | 57 | 51 | 35 | 6 771 | 5 622 | 4 215 | 3 094 | 4 801 |
| Total des prêts à la consommation | 1 361 | 1 263 | 1 294 | 1 261 | 920 | 86 637 | 79 350 | 71 145 | 67 554 | 62 127 |
| Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation | 170 | 174 | 140 | 138 | 78 | 3 255 | 2 444 | 1 915 | 2 508 | 2 586 |
| Institutions financières | 1 315 | 2 954 | 3 774 | 4 048 | 3 371 | 6 872 | 7 867 | 8 864 | 9 827 | 7 341 |
| Commerce | 329 | 357 | 651 | 507 | 304 | 3 186 | 4 309 | 4 387 | 4 490 | 4 492 |
| Services aux entreprises | 1 273 | 866 | 668 | 2 500 | 551 | 5 987 | 6 130 | 5 561 | 7 612 | 4 930 |
| Fabrication, biens d'équipement | 291 | 348 | 442 | 602 | 414 | 3 012 | 3 574 | 3 728 | 4 350 | 4 448 |
| Fabrication, biens de consommation | 378 | 360 | 291 | 506 | 578 | 3 189 | 3 046 | 3 508 | 3 901 | 4 181 |
| Immobilier et construction | 357 | 305 | 505 | 563 | 590 | 4 014 | 4 081 | 4 740 | 4 797 | 4 689 |
| Agriculture | 39 | 36 | 63 | 54 | 78 | 3 846 | 3 743 | 3 527 | 3 081 | 2 910 |
| Pétrole et gaz | 263 | 203 | 591 | 425 | 400 | 4 343 | 5 117 | 5 127 | 5 560 | 5 904 |
| Mines | 370 | 434 | 353 | 171 | 145 | 845 | 1 033 | 1 086 | 1 007 | 1 067 |
| Produits forestiers | 185 | 83 | 22 | 35 | 36 | 1 080 | 1 138 | 1 241 | 1 613 | 1 797 |
| Matériel informatique et logiciels | 139 | 106 | 156 | 189 | 153 | 926 | 831 | 981 | 779 | 779 |
| Télécommunications et câblodistribution | 2 384 | 2 143 | 808 | 896 | 651 | 4 662 | 4 870 | 2 720 | 2 611 | 3 277 |
| Édition, imprimerie et diffusion | 222 | 183 | 156 | 230 | 168 | 1 779 | 1 064 | 1 242 | 1 586 | 1 613 |
| Transport | 830 | 601 | 851 | 561 | 471 | 2 688 | 2 530 | 2 931 | 2 510 | 2 250 |
| Services publics | 753 | 665 | 548 | 549 | 599 | 2 363 | 1 891 | 1 662 | 1 260 | 2 106 |
| Éducation, soins de santé et services sociaux | 26 | 28 | 99 | 147 | 184 | 1 372 | 1 477 | 1 563 | 1 570 | 1 242 |
| Administrations publiques | 137 | 95 | 252 | 458 | 262 | 855 | 1 034 | 1 560 | 1 193 | 1 146 |
| Total des prêts aux entreprises et aux administrations publiques, y compris les acceptations | 9 461 | 9 941 | 10 370 | 12 579 | 9 033 | 54 274 | 56 179 | 56 343 | 60 255 | 56 758 |
| | 9 40 1 | 9 941 | 10 3/0 | 12 3/9 | 9 055 | 34 2/4 | 30 179 | 30 343 | 00 255 | 30 /36 |
| Titres empruntés ou acquis en vertu de conventions de revente | 1 127 | 888 | 1 520 | 2 604 | 3 029 | 24 079 | 20 461 | 19 158 | 36 293 | 37 629 |
| Provision générale pour pertes sur créances | | | | | | (1 250) | (1 250) | (1 000) | (850) | (650) |
| Total des prêts et acceptations nets | 11 949 \$ | 12 092 \$ | 13 184 \$ | 16 444 \$ | 12 982 \$ | 163 740 \$ | 154 740 \$ | 145 646 \$ | 163 252 \$ | 155 864 \$ |

⁽¹⁾ En 2001, les secteurs d'activité servant à la répartition des prêts aux entreprises ont été modifiés en fonction des secteurs utilisés pour surveiller les politiques en matière de concentration. Les chiffres des exercices précédents ont été retraités selon la présentation adoptée pour l'exercice considéré.

(2) La classification par pays est fondée sur le domicile du débiteur ou du client.

PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES EN POURCENTAGE DE CHAQUE CATÉGORIE DE PRÊTS(1)(2)

| | | | Provision po | ur pertes sur | créances | | Provision en % de chaque catégorie de prêts | | | |
|--|----------|----------|--------------|---------------|----------|--------|---|--------|--------|--------|
| en millions de dollars, aux 31 octobre | 2001 | 2000 | 1999 | 1998 | 1997 | 2001 | 2000 | 1999 | 1998 | 1997 |
| Canada | | | | | | | | | | |
| Prêts hypothécaires à l'habitation | 23 \$ | 23 \$ | 24 \$ | 27 \$ | 30 \$ | 0,04 % | 0,04 % | 0,05 % | 0,06 % | 0,08 % |
| Prêts aux étudiants | 320 | 363 | 93 | 55 | 46 | 8,23 | 7,85 | 2,08 | 1,36 | 1,19 |
| Prêts personnels et prêts sur cartes de crédit | 168 | 115 | 115 | 118 | 136 | 0,76 | 0,57 | 0,65 | 0,66 | 0,76 |
| Immobilier | 65 | 71 | 102 | 163 | 287 | 3,53 | 3,67 | 4,73 | 7,02 | 10,79 |
| Autres prêts aux entreprises et aux administrations publiques | 331 | 269 | 289 | 234 | 260 | 1,45 | 1,22 | 1,36 | 1,07 | 1,30 |
| Total au Canada | 907 | 841 | 623 | 597 | 759 | 0,84 | 0,84 | 0,68 | 0,67 | 0,90 |
| À l'étranger | | | | | | | | | | |
| Prêts hypothécaires à l'habitation | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Prêts personnels et prêts sur cartes de crédit | 14 | 9 | 11 | 8 | 5 | 0,60 | 0,29 | 0,43 | 0,30 | 0,93 |
| Immobilier | 13 | 22 | 29 | 22 | 27 | 0,66 | 1,23 | 1,37 | 1,00 | 1,52 |
| Autres prêts aux entreprises et aux | | | | | | | | | | |
| administrations publiques | 110 | 114 | 85 | 132 | 150 | 0,55 | 0,52 | 0,38 | 0,57 | 0,66 |
| Total à l'étranger | 137 | 145 | 125 | 162 | 182 | 0,54 | 0,53 | 0,46 | 0,56 | 0,72 |
| Provision générale pour pertes sur créances | 1 250 | 1 250 | 1 000 | 850 | 650 | - | - | - | - | - |
| Provision totale | 2 294 \$ | 2 236 \$ | 1 748 \$ | 1 609 \$ | 1 591 \$ | 1,71 % | 1,75 % | 1,47 % | 1,37 % | 1,45 % |

⁽¹⁾ Certains chiffres des exercices précédents ont été retraités selon la présentation adoptée pour l'exercice considéré.

⁽²⁾ Le pourcentage est calculé sur le portefeuille de prêts, en excluant les acceptations et titres acquis en vertu de conventions de revente.

PRÊTS DOUTEUX AVANT PROVISIONS GÉNÉRALES(1)

| en millions de dollars, aux 31 octobre | 2001 | 2000 | 1999 | 1998 | Canada ⁽²⁾ 1997 | 2001 | 2000 | 1999 | 1998 | ÉU. ⁽²⁾ 1997 |
|--|-----------|-----------|----------|----------|-------------------------------|-------------|----------|---------|---------|----------------------------|
| Prêts douteux bruts | 2001 | 2000 | ללכו | 1220 | 133/ | 2001 | 2000 | ללכו | 1220 | 133/ |
| Prêts hypothécaires à l'habitation | 182 \$ | 148 \$ | 138 \$ | 135 \$ | 134 \$ | - \$ | - \$ | - \$ | - \$ | - 9 |
| Prêts aux étudiants | 177 | 167 | 136 | 113 | 78 | - | | - 1 | - | |
| Prêts personnels | 101 | 99 | 143 | 158 | 188 | 1 | 1 | 2 | 2 | 1 |
| Prêts sur cartes de crédit | | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| otal des prêts douteux bruts à la consommation | 460 | 414 | 417 | 406 | 400 | 1 | 1 | 2 | 2 | 1 |
| | 28 | 40 | 43 | 64 | 78 | - | | - | - | - |
| Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation Institutions financières | 9 | 12 | 43 19 | 9 | 76 18 | 50 | 107 | - | - | - |
| Commerce et services | 197 | 152 | 164 | 122 | 152 | 15 | 107 | 28 | - 59 | 90 |
| abrication, biens de consommation et d'équipement | 128 | 112 | 217 | 69 | 79 | 37 | 41 | 40 | 5 | 4 |
| mmobilier et construction | 84 | 110 | 140 | 259 | 422 | 3, | - | - | 40 | 71 |
| Agriculture | 42 | 28 | 18 | 22 | 24 | _ | _ | _ | - | - |
| Ressources naturelles | 23 | 31 | 44 | 10 | 12 | 12 | 15 | 1 | 2 | 1 |
| élécommunications, médias et technologie | 62 | 11 | 20 | 42 | 20 | 77 | 13 | | - | 35 |
| ransport | 236 | 229 | 6 | 11 | 22 | 33 | 33 | 11 | 29 | - |
| iervices publics | 9 | 15 | 77 | 75 | 2 | - | - | - | - | 3 |
| Autres | 9 | 9 | 7 | 15 | 13 | 2 | 10 | - | - | - |
| otal des prêts douteux bruts aux entreprises et | | | | | | | | | | |
| aux administrations publiques | 827 | 749 | 755 | 698 | 842 | 226 | 321 | 80 | 135 | 204 |
| Total des prêts douteux bruts | 1 287 | 1 163 | 1 172 | 1 104 | 1 242 | 227 | 322 | 82 | 137 | 205 |
| Autres prêts en souffrance ⁽³⁾ | 67 | 58 | 44 | 26 | 38 | - | 1 | 6 | 23 | - |
| Total des prêts douteux bruts et autres | ٠, | | • • • | | | | • | | | |
| prêts en souffrance | 1 354 \$ | 1 221 \$ | 1 216 \$ | 1 130 \$ | 1 280 \$ | 227 \$ | 323 \$ | 88 \$ | 160 \$ | 205 \$ |
| rovision pour pertes sur créances | | | | | | | | | | |
| rêts hypothécaires à l'habitation | 23 \$ | 23 \$ | 24 \$ | 27 \$ | 30 \$ | - \$ | - \$ | - \$ | - \$ | - 9 |
| rêts aux étudiants | 320 | 363 | 93 | 55 | 46 | - | - | - | - | - |
| rêts personnels | 168 | 115 | 115 | 118 | 136 | - | - | - | - | - |
| rêts sur cartes de crédit | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| rovision totale – prêts à la consommation ⁽⁴⁾ | 511 | 501 | 232 | 200 | 212 | - | - | - | - | - |
| rêts hypothécaires autres qu'à l'habitation | 16 | 23 | 25 | 41 | 57 | - | - | - | - | - |
| nstitutions financières | 8 | 12 | 11 | 7 | 13 | 29 | 25 | - | - | - |
| Commerce et services | 93 | 63 | 78 | 70 | 83 | 3 | 20 | 8 | 17 | 56 |
| abrication, biens de consommation et d'équipement | 72 | 60 | 98 | 34 | 45 | 7 | 10 | 1 | - | 4 |
| mmobilier et construction | 65 | 71 | 102 | 163 | 287 | - | - | - | 9 | 15 |
| Agriculture | 9 | 6 | 5 | 5 | 8 | - | - | - | - | - |
| lessources naturelles | 17 | 18 | 13 | 8 | 9 | 7 | - | - | - | - |
| élécommunications, médias et technologie | 33 | 5 | 15 | 27 | 14 | 29 | - | - | - | 7 |
| ransport | 74 | 74 | 5 | 8 | 22 | 1 | 1 | - | 1 | - |
| ervices publics | 3 | 3 | 35 | 21 | - | - | - | - | - | - |
| Autres | 6 | 5 | 4 | 13 | 9 | - | - | - | - | - |
| rovision totale – prêts aux entreprises et | 200 | 240 | 201 | 207 | F 47 | 76 | FC | 0 | 27 | 0.2 |
| aux administrations publiques | 396 | 340 | 391 | 397 | 547 | 76 | 56 | 9 | 27 | 82 |
| otal des provisions | 907 \$ | 841 \$ | 623 \$ | 597 \$ | 759 \$ | 76 \$ | 56 \$ | 9 \$ | 27 \$ | 82 5 |
| Prêts douteux nets | 450.6 | 13F ¢ | 111 (| 100 € | 104 € | | • | ė | • | |
| rêts hypothécaires à l'habitation | 159 \$ | 125 \$ | 114 \$ | 108 \$ | 104 \$ | - \$ | - \$ | - \$ | - \$ | - : |
| rêts aux étudiants | (143) | (196) | 43 | 58 | 32 | - | - | - | - | - |
| rêts personnels rêts sur cartes de crédit | (67) | (16) | 28 | 40 | 52 | 1 | 1 | 2 | 2 | 1 |
| | | - (07) | - | - | - | - | - | - | - | - |
| otal des prêts douteux nets à la consommation ⁽⁴⁾ | (51) | (87) | 185 | 206 | 188 | 1 | 1 | 2 | 2 | 1 |
| rêts hypothécaires autres qu'à l'habitation | 12 | 17 | 18 | 23 | 21 | - | - | - | - | - |
| nstitutions financières | 1 | - | 8 | 2 | 5 | 21 | 82 | - | - | - |
| ommerce et services | 104 | 89 | 86 | 52 | 69 | 12 | 82 | 20 | 42 | 34 |
| abrication, biens de consommation et d'équipement | 56 | 52 | 119 | 35 | 34 | 30 | 31 | 39 | 5 | - |
| nmobilier et construction | 19 | 39 | 38 | 96 | 135 | - | - | - | 31 | 56 |
| griculture | 33 | 22 | 13 | 17 | 16 | _ | - 15 | - | - | - |
| essources naturelles | 6 | 13 | 31 | 2 15 | 3 | 5 40 | 15 12 | 1 | 2 | 1 |
| élécommunications, médias et technologie | 29 163 | 6 155 | 5 1 | 15 3 | 6 | 48 | 13 | - 11 | 20 | 28 |
| ransport ervices publics | 162 6 | 155 12 | 1 42 | 3 54 | 2 | 32 | 32 | 11 | 28 | 3 |
| utres | 3 | 4 | 42 3 | 2 | 4 | 2 | 10 | - | - | 3 |
| otal des prêts douteux nets aux entreprises et | 3 | 4 | ٦ | ۷ | - | ۷ | 10 | - | - | - |
| aux administrations publiques | 431 | 409 | 364 | 301 | 295 | 150 | 265 | 71 | 108 | 122 |
| | | | | | | | | | | |

⁽¹⁾ En 2001, les secteurs d'activité servant à la répartition des prêts aux entreprises ont été modifiés en fonction des secteurs utilisés pour surveiller les politiques en matière de concentration. Les chiffres des exercices

précédents ont été retraités selon la présentation adoptée pour l'exercice considéré.

(2) La classification par pays est fondée sur le domicile du débiteur ou du client.

(3) Les autres prêts en souffrance, qui n'ont pas été reclassés dans les prêts douteux, sont décrits dans la note 4 afférente aux états financiers consolidés.

⁽⁴⁾ Les provisions spécifiques pour d'importants soldes homogènes des montants relativement petits sont établies à partir de ratios historiques de radiations aux soldes impayés. Cette pratique peut entraîner des prêts douteux nets négatifs, car les prêts individuels sont en général classés dans les prêts douteux lorsque le remboursement du capital ou le paiement d'intérêt est en retard de 90 jours aux termes des contrats.

PRÊTS DOUTEUX AVANT PROVISIONS GÉNÉRALES () (suite)

| | | | | | Autres(2) | | | | | Total |
|--|------------|--------|---------|---------|-----------|----------|----------|-----------|-----------|----------|
| en millions de dollars, aux 31 octobre | 2001 | 2000 | 1999 | 1998 | 1997 | 2001 | 2000 | 1999 | 1998 | 1997 |
| Prêts douteux bruts | | | | | | | | | | |
| Prêts hypothécaires à l'habitation | - \$ | - \$ | - \$ | - \$ | - \$ | 182 \$ | 148 \$ | 138 \$ | 135 \$ | 134 \$ |
| Prêts aux étudiants | - | - | - | - | - | 177 | 167 | 136 | 113 | 78 |
| Prêts personnels | 44 | 42 | 44 | 28 | 15 | 146 | 142 | 189 | 188 | 204 |
| Prêts sur cartes de crédit | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Total des prêts douteux bruts à la consommation | 44 | 42 | 44 | 28 | 15 | 505 | 457 | 463 | 436 | 416 |
| Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation | - | - | - | - | - | 28 | 40 | 43 | 64 | 78 |
| Institutions financières | 9 | 25 | 48 | 6 | 8 | 68 | 144 | 67 | 15 | 26 |
| Commerce et services | 33 | 11 | 15 | 15 | 17 | 245 | 265 | 207 | 196 | 259 |
| Fabrication, biens de consommation et d'équipement | 4 | 10 | 5 | 6 | 5 | 169 | 163 | 262 | 80 | 88 |
| Immobilier et construction | 23 | 31 | 41 | 28 | 17 | 107 | 141 | 181 | 327 | 510 |
| Agriculture | 6 | 6 | 6 | 6 | - | 48 | 34 | 24 | 28 | 24 |
| Ressources naturelles | - | - | - | - | 1 | 35 | 46 | 45 | 12 | 14 |
| Télécommunications, médias et technologie | 56 | 8 | 20 | 54 | 6 | 195 | 32 | 40 | 96 | 61 |
| Transport | 1 | 25 | 34 | 77 | 98 | 270 | 287 | 51 | 117 | 120 |
| Services publics | 12 | 16 | 11 | 19 | - | 21 | 31 | 88 | 94 | 5 |
| Autres | - | 2 | 4 | 6 | 5 | 11 | 21 | 11 | 21 | 18 |
| Total des prêts douteux bruts aux entreprises et | | | | | | | | | | |
| aux administrations publiques | 144 | 134 | 184 | 217 | 157 | 1 197 | 1 204 | 1 019 | 1 050 | 1 203 |
| Total des prêts douteux bruts | 188 | 176 | 228 | 245 | 172 | 1 702 | 1 661 | 1 482 | 1 486 | 1 619 |
| Autres prêts en souffrance ⁽³⁾ | 1 | 2 | 18 | 28 | 24 | 68 | 61 | 68 | 77 | 62 |
| Total des prêts douteux bruts et autres | | | | | | | | | | |
| prêts en souffrance | 189 \$ | 178 \$ | 246 \$ | 273 \$ | 196 \$ | 1 770 \$ | 1 722 \$ | 1 550 \$ | 1 563 \$ | 1 681 \$ |
| Provision pour pertes sur créances | | | | | | | | | | |
| Prêts hypothécaires à l'habitation | - \$ | - \$ | - \$ | - \$ | - \$ | 23 \$ | 23 \$ | 24 \$ | 27 \$ | 30 \$ |
| Prêts aux étudiants | - | - | - | - | - | 320 | 363 | 93 | 55 | 46 |
| Prêts personnels | 14 | 9 | 11 | 8 | 5 | 182 | 124 | 126 | 126 | 141 |
| Prêts sur cartes de crédit | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Provision totale – prêts à la consommation ⁽⁴⁾ | 14 | 9 | 11 | 8 | 5 | 525 | 510 | 243 | 208 | 217 |
| | | | _ | | | 16 | 23 | 25 | 41 | 57 |
| Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation Institutions financières | 4 | 13 | - 27 | 3 | 7 | 41 | 50 | 38 | 10 | 20 |
| Commerce et services | 5 | 2 | 5 | 5 7 | 6 | 101 | 85 | 30 91 | 94 | 145 |
| Fabrication, biens de consommation et d'équipement | 2 | 5 | 3 | 3 | 1 | 81 | 75 | 102 | 37 | 50 |
| Immobilier et construction | 13 | 22 | 29 | 3 13 | 12 | 78 | 93 | 131 | 185 | 314 |
| Agriculture | 4 | 4 | 4 | 4 | - 12 | 13 | 10 | 9 | 9 | 8 |
| Ressources naturelles | 4 | 4 | 4 | 4 | 1 | 24 | 18 | 13 | 8 | 10 |
| Télécommunications, médias et technologie | 7 | 8 | 18 | 40 | 5 | 69 | 13 | 33 | 67 | 26 |
| Transport | , | 10 | 6 | 40 | 60 | 75 | 85 | 11 | 49 | 82 |
| Services publics | 12 | 16 | 11 | 15 | - | 15 | 19 | 46 | 36 | 02 |
| Autres | 12 | - | 2 | 2 | 3 | 6 | 5 | 6 | 36 15 | 12 |
| | - | | | | | | | | 13 | 12 |
| Provision totale – prêts aux entreprises et aux administrations publiques | 47 | 80 | 105 | 127 | 95 | 519 | 476 | 505 | 551 | 724 |
| | | | | | | | | | | |
| Total des provisions | 61 \$ | 89 \$ | 116 \$ | 135 \$ | 100 \$ | 1 044 \$ | 986 \$ | 748 \$ | 759 \$ | 941 \$ |
| Prêts douteux nets Prêts hypothécaires à l'habitation | - s | - \$ | - \$ | - \$ | - \$ | 159 \$ | 125 \$ | 114 \$ | 108 \$ | 104 \$ |
| Prêts aux étudiants | - 3 | - Þ | - Þ | - 3 | - Þ | (143) | (196) | 43 | 58 | 32 |
| Prêts personnels | 30 | 33 | 33 | 20 | 10 | (36) | 18 | 63 | 62 | 63 |
| Prêts sur cartes de crédit | 30 | 33 | 33 | 20 | 10 | (36) | 10 | - 03 | 02 | 0.5 |
| | - | - | | - | - 40 | (20) | /F2\ | | | 400 |
| Total des prêts douteux nets à la consommation ⁽⁴⁾ | 30 | 33 | 33 | 20 | 10 | (20) | (53) | 220 | 228 | 199 |
| Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation | - | - | - | - | - | 12 | 17 | 18 | 23 | 21 |
| Institutions financières | 5 | 12 | 21 | 3 | 1 | 27 | 94 | 29 | 5 | 6 |
| Commerce et services | 28 | 9 | 10 | 8 | 11 | 144 | 180 | 116 | 102 | 114 |
| Fabrication, biens de consommation et d'équipement | 2 | 5 | 2 | 3 | 4 | 88 | 88 | 160 | 43 | 38 |
| Immobilier et construction | 10 | 9 | 12 | 15 | 5 | 29 | 48 | 50 | 142 | 196 |
| Agriculture | 2 | 2 | 2 | 2 | - | 35 | 24 | 15 | 19 | 16 |
| Ressources naturelles | | - | - | - | - | 11 | 28 | 32 | 4 | 4 |
| Télécommunications, médias et technologie | 49 | - | 2 | 14 | 1 | 126 | 19 | 7 | 29 | 35 |
| Transport | 1 | 15 | 28 | 37 | 38 | 195 | 202 | 40 | 68 | 38 |
| Services publics | - | - | - | 4 | - | 6 | 12 | 42 | 58 | 5 |
| Autres | - | 2 | 2 | 4 | 2 | 5 | 16 | 5 | 6 | 6 |
| Total des prêts douteux nets aux entreprises et aux administrations publiques | 97 | 54 | 79 | 90 | 62 | 678 | 728 | 514 | 499 | 479 |
| Total des prêts douteux nets | 127 \$ | 87 \$ | 112 \$ | 110 \$ | 72 \$ | 658 \$ | 675 \$ | 734 \$ | 727 \$ | 678 \$ |
| (1) En 2001 les secteurs d'activité convent à la réportition de | 12/ 9 | | 114 4 | | | 030 \$ | 0/3 ¥ | , , , , , | , , , , , | |

⁽¹⁾ En 2001, les secteurs d'activité servant à la répartition des prêts aux entreprises ont été modifiés en fonction des secteurs utilisés pour surveiller les politiques en matière de concentration. Les chiffres des exercices précédents ont été retraités selon la présentation adoptée pour l'exercice considéré.

(2) La classification par pays est fondée sur le domicile du débiteur ou du client.

 ⁽³⁾ Les autres prêts en souffrance, qui n'ont pas été reclassés dans les prêts douteux, sont décrits dans la note 4 afférente aux états financiers consolidés.
 (4) Les provisions spécifiques pour d'importants soldes homogènes des montants relativement petits sont établies à partir de ratios historiques de radiations aux soldes impayés. Cette pratique peut entraîner des prêts douteux nets négatifs, car les prêts individuels sont en général classés dans les prêts douteux lorsque le remboursement du capital ou le paiement d'intérêt est en retard de 90 jours aux termes des contrats.

| DÉPÔTS | | | | | | | | | |
|--|------------|------------|------------|----------|----------|----------|----------|--------|--------|
| | | | Sol | de moyen | | | Intérêts | | Taux |
| en millions de dollars, aux 31 octobre | 2001 | 2000 | 1999 | 2001 | 2000 | 1999 | 2001 | 2000 | 1999 |
| Dépôts dans les établissements | | | | | | | | | |
| de la banque au Canada | | | | | | | | | |
| Payables à vue | | | | | | | | | |
| Particuliers | 4 040 \$ | 3 249 \$ | 2 732 \$ | 126 \$ | 116 \$ | 85 \$ | 3,12 % | 3,57 % | 3,11 % |
| Entreprises et administrations publiques | 13 193 | 11 602 | 10 296 | 297 | 311 | 200 | 2,25 | 2,68 | 1,94 |
| Banques | 378 | 301 | 48 | 8 | 6 | 1 | 2,12 | 1,99 | 2,08 |
| Payables sur préavis | | | | | | | | | |
| Particuliers | 18 317 | 16 869 | 16 267 | 146 | 131 | 87 | 0,80 | 0,78 | 0,53 |
| Entreprises et administrations publiques | 5 640 | 5 539 | 5 445 | 219 | 241 | 207 | 3,88 | 4,35 | 3,80 |
| Banques | 1 | 1 | - | - | - | - | - | - | - |
| Payables à terme fixe | | | | | | | | | |
| Particuliers | 38 401 | 37 910 | 36 399 | 1 847 | 1 857 | 1 701 | 4,81 | 4,90 | 4,67 |
| Entreprises et administrations publiques | 33 269 | 30 276 | 27 077 | 1 603 | 1 673 | 1 427 | 4,82 | 5,53 | 5,27 |
| Banques | 926 | 920 | 268 | 45 | 54 | 12 | 4,86 | 5,87 | 4,48 |
| Total – Canada | 114 165 | 106 667 | 98 532 | 4 291 | 4 389 | 3 720 | 3,76 | 4,11 | 3,78 |
| Dépôts dans les établissements | | | | | | | | | |
| de la banque à l'étranger | | | | | | | | | |
| Payables à vue | | | | | | | | | |
| Particuliers | 622 | 770 | 769 | 7 | 5 | 4 | 1,13 | 0,65 | 0,52 |
| Entreprises et administrations publiques | 1 061 | 1 235 | 1 188 | 15 | 28 | 11 | 1,41 | 2,27 | 0,93 |
| Banques | 138 | 363 | 498 | 5 | 8 | 11 | 3,62 | 2,20 | 2,21 |
| Payables sur préavis | | | | | | | - | | |
| Particuliers | 643 | 537 | 757 | 28 | 26 | 27 | 4,35 | 4,84 | 3,57 |
| Entreprises et administrations publiques | 160 | 179 | 315 | 3 | 3 | 11 | 1,88 | 1,68 | 3,49 |
| Banques | - | - | 112 | - | - | 1 | | · - | 0,89 |
| Payables à terme fixe | | | | | | | | | |
| Particuliers | 2 252 | 2 238 | 2 974 | 106 | 129 | 153 | 4,71 | 5,76 | 5,14 |
| Entreprises et administrations publiques | 54 864 | 47 482 | 39 260 | 2 827 | 2 942 | 2 080 | 5,15 | 6,20 | 5,30 |
| Banques | 13 525 | 12 974 | 18 076 | 607 | 676 | 790 | 4,49 | 5,21 | 4,37 |
| Total des dépôts à l'étranger | 73 265 | 65 778 | 63 949 | 3 598 | 3 817 | 3 088 | 4,91 | 5,80 | 4,83 |
| Total des dépôts | 187 430 \$ | 172 445 \$ | 162 481 \$ | 7 889 \$ | 8 206 \$ | 6 808 \$ | 4,21 % | 4,76 % | 4,19 % |

| en millions de dollars, aux 31 octobre ou exercices terminés les 31 octobre | 2001 | 2000 | 1999 |
|--|-----------|-----------|-----------|
| Encours à la fin de l'exercice | | | |
| Engagements liés à des titres vendus à découvert | 11 213 \$ | 13 992 \$ | 15 563 \$ |
| Engagements liés à des titres prêtés ou vendus en vertu de conventions de rachat | 21 403 | 14 199 | 13 640 |
| Total des emprunts à court terme | 32 616 \$ | 28 191 \$ | 29 203 \$ |
| Engagements liés à des titres vendus à découvert | | | |
| Solde moyen | 13 513 \$ | 17 270 \$ | 17 234 \$ |
| Solde maximal de fin de mois | 16 082 \$ | 18 309 \$ | 19 423 \$ |
| Taux d'intérêt moyen | 5,36 % | 5,63 % | 3,54 % |
| Engagements liés à des titres prêtés ou vendus en vertu de conventions de rachat | | | |
| Solde moyen | 21 475 \$ | 15 089 \$ | 26 496 \$ |
| Solde maximal de fin de mois | 27 660 \$ | 17 830 \$ | 33 006 \$ |
| Taux d'intérêt moyen | 5,37 % | 9,19 % | 8,44 % |

Revue trimestrielle

| RÉSULTATS CONSOLIDÉS CONDENSÉS | | | | 2001 | | | | 2000 |
|--|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|
| sans vérification, en millions de dollars, pour le trimestre | T4 | T3 | T2 | T1 | T4 | T3 | T2 | T1 |
| Revenu net d'intérêts (BIE) ⁽¹⁾ | 1 371 \$ | 1 206 \$ | 1 083 \$ | 1 033 \$ | 1 048 \$ | 1 089 \$ | 1 110 \$ | 1 166 \$ |
| Moins ajustement sur une base d'imposition équivalente | 58 | 30 | 18 | 38 | 25 | 32 | 31 | 43 |
| Revenu net d'intérêts (selon les résultats consolidés) | 1 313 | 1 176 | 1 065 | 995 | 1 023 | 1 057 | 1 079 | 1 123 |
| Revenu autre que d'intérêts | 1 328 | 1 694 | 1 672 | 1 919 | 1 970 | 1 965 | 2 249 | 1 613 |
| Revenu total | 2 641 | 2 870 | 2 737 | 2 914 | 2 993 | 3 022 | 3 328 | 2 736 |
| Dotation aux pertes sur créances | 403 | 254 | 253 | 190 | 567 | 218 | 292 | 143 |
| Frais autres que d'intérêts | 2 283 | 2 072 | 1 886 | 1 985 | 2 031 | 1 996 | 2 096 | 1 973 |
| Bénéfice net (perte) avant charge d'impôts | (45) | 544 | 598 | 739 | 395 | 808 | 940 | 620 |
| Charge d'impôts | (307) | 76 | 119 | 204 | 31 | 198 | 251 | 161 |
| Part des actionnaires sans contrôle du bénéfice net des filiales | 20 | 8 | 10 | 20 | 32 | 9 | 13 | 8 |
| Bénéfice net | 242 \$ | 460 \$ | 469 \$ | 515 \$ | 332 \$ | 601 \$ | 676 \$ | 451 \$ |
| Dividendes sur actions privilégiées | 31 \$ | 32 \$ | 32 \$ | 26 \$ | 34 \$ | 33 \$ | 33 \$ | 28 \$ |
| Bénéfice net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires | 211 \$ | 428 \$ | 437 \$ | 489 \$ | 298 \$ | 568 \$ | 643 \$ | 423 \$ |

| BILANS CONSOLIDÉS CONDENSÉS | | | | | | | | |
|--|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| DIE, III CONSCEIDES CONDENSES | | | | 2001 | | | | 2000 |
| sans vérification, en millions de dollars, à la fin du trimestre | T4 | T3 | T2 | T1 | T4 | T3 | T2 | T1 |
| Actif | | | | | | | | |
| Liquidités | 11 350 \$ | 11 422 \$ | 12 437 \$ | 10 781 \$ | 10 679 \$ | 13 743 \$ | 18 042 \$ | 11 255 \$ |
| Titres | 74 794 | 78 032 | 80 518 | 76 940 | 69 242 | 65 197 | 62 697 | 60 600 |
| Prêts Prêts hypothécaires à l'habitation | 58 728 | 56 354 | 54 424 | 52 962 | 51 898 | 50 222 | 48 382 | 47 387 |
| Prêts personnels et prêts sur cartes de crédit | 27 909 | 28 157 | 27 804 | 27 587 | 27 452 | 26 936 | 26 509 | 25 528 |
| Prêts aux entreprises et aux administrations publiques | 46 174 | 46 411 | 46 040 | 47 552 | 47 091 | 47 692 | 48 775 | 47 827 |
| Titres empruntés ou acquis en vertu de conventions de revente | 24 079 | 21 966 | 23 215 | 20 772 | 20 461 | 21 331 | 22 464 | 23 356 |
| Provision générale pour pertes sur créances | (1 250) | (1 250) | (1 250) | (1 250) | (1 250) | (1 150) | (1 150) | (1 000) |
| Instruments dérivés à la valeur marchande | 25 723 | 19 014 | 19 463 | 20 015 | 23 847 | 24 040 | 23 427 | 23 341 |
| Engagements de clients en contrepartie d'acceptations | 8 100 | 8 050 | 8 805 | 9 072 | 9 088 | 9 069 | 9 704 | 9 102 |
| Autres éléments d'actif | 11 867 | 9 808 | 9 992 | 9 754 | 9 194 | 8 700 | 8 585 | 9 664 |
| | 287 474 \$ | 277 964 \$ | 281 448 \$ | 274 185 \$ | 267 702 \$ | 265 780 \$ | 267 435 \$ | 257 060 \$ |
| Passif et capitaux propres | | | | | | | | |
| Dépôts Particuliers | 66 826 \$ | 65 181 \$ | 65 941 \$ | 63 859 \$ | 63 109 \$ | 62 211 \$ | 62 883 \$ | 61 380 \$ |
| Entreprises et administrations publiques | 114 270 | 105 239 | 108 701 | 106 647 | 103 141 | 103 142 | 99 561 | 89 685 |
| Banques | 13 256 | 14 317 | 13 089 | 18 251 | 13 382 | 11 441 | 14 522 | 16 369 |
| Instruments dérivés à la valeur marchande | 26 395 | 19 732 | 20 635 | 20 545 | 24 374 | 23 802 | 24 842 | 24 616 |
| Acceptations | 8 100 | 8 050 | 8 805 | 9 072 | 9 088 | 9 069 | 9 704 | 9 102 |
| Engagements liés à des titres prêtés ou vendus à découvert | | | | | | | | |
| ou en vertu de conventions de rachat | 32 616 | 39 841 | 38 721 | 30 367 | 28 191 | 29 807 | 30 509 | 30 130 |
| Autres éléments de passif | 10 112 | 9 172 | 9 086 | 9 132 | 10 630 | 9 906 | 9 433 | 9 919 |
| Dette subordonnée | 3 999 | 4 338 | 4 412 | 4 381 | 4 418 | 4 433 | 4 427 | 4 392 |
| Capitaux propres | 11 900 | 12 094 | 12 058 | 11 931 | 11 369 | 11 969 | 11 554 | 11 467 |
| | 287 474 \$ | 277 964 \$ | 281 448 \$ | 274 185 \$ | 267 702 \$ | 265 780 \$ | 267 435 \$ | 257 060 \$ |

| PRINCIPALES MESURES FINANCIÈRES | | | | 2001 | | | | 2000 |
|--|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| sans vérification, à la fin du trimestre ou pour le trimestre | T4 | T3 | T2 | T1 | T4 | T3 | T2 | T1 |
| Rendement des actions ordinaires ⁽²⁾ | 8,5 % | 17,4 % | 18,4 % | 20,1 % | 12,1 % | 23,8 % | 28,5 % | 18,2 % |
| Rendement de l'actif moyen | 0,34 % | 0,65 % | 0,69 % | 0,75 % | 0,49 % | 0,90 % | 1,05 % | 0,70 % |
| Moyenne des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires (en millions de dollars) Actif moyen (en millions de dollars) | 9 765 \$ | 9 768 \$ | 9 767 \$ | 9 658 \$ | 9 764 \$ | 9 500 \$ | 9 160 \$ | 9 251 \$ |
| | 281 333 \$ | 280 801 \$ | 280 707 \$ | 272 350 \$ | 267 439 \$ | 265 373 \$ | 261 668 \$ | 257 996 \$ |
| Actif moyen/moyenne des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires Ratio du capital de première catégorie | 28,8 | 28,7 | 28,7 | 28,2 | 27,4 | 27,9 | 28,6 | 27,9 |
| | 9,0 % | 9,3 % | 9,1 % | 9,1 % | 8,7 % | 8,9 % | 8,5 % | 8,6 % |
| Ratio du capital total | 12,0 % | 12,5 % | 12,4 % | 12,5 % | 12,1 % | 12,0 % | 11,6 % | 11,7 % |
| Marge d'intérêts nette (BIE) | 1,93 % | 1,70 % | 1,58 % | 1,50 % | 1,56 % | 1,63 % | 1,73 % | 1,80 % |
| Coefficient de rendement ⁽³⁾ | 84,6 % | 71,4 % | 68,5 % | 67,2 % | 67,3 % | 65,4 % | 62,4 % | 71,0 % |

| RENSEIGNEMENTS SUR LES ACTIONS ORDINAIRES | | | | 2001 | | | | 2000 |
|---|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|
| sans vérification, à la fin du trimestre ou pour le trimestre | T4 | T3 | T2 | T1 | T4 | T3 | T2 | T1 |
| Nombre moyen d'actions en circulation (en milliers) | 365 955 | 371 042 | 375 271 | 377 048 | 380 864 | 384 534 | 389 405 | 401 012 |
| En dollars par action - Bénéfice de base par action | 0,59 \$ | 1,15 \$ | 1,16 \$ | 1,30 \$ | 0,80 \$ | 1,47 \$ | 1,64 \$ | 1,06 \$ |
| - Bénéfice dilué par action | 0,56 \$ | 1,12 \$ | 1,13 \$ | 1,26 \$ | 0,78 \$ | 1,43 \$ | 1,60 \$ | 1,03 \$ |
| - Dividendes | 0,37 \$ | 0,37 \$ | 0,37 \$ | 0,33 \$ | 0,33 \$ | 0,33 \$ | 0,33 \$ | 0,30 \$ |
| - Valeur comptable ⁽⁴⁾ | 26,44 \$ | 26,64 \$ | 26,19 \$ | 25,70 \$ | 25,17 \$ | 25,21 \$ | 24,11 \$ | 23,24 \$ |
| Cours ⁽⁵⁾ - Haut | 57,00 \$ | 54,70 \$ | 51,30 \$ | 52,57 \$ | 50,50 \$ | 44,15 \$ | 44,00 \$ | 38,75 \$ |
| - Bas | 47,20 \$ | 48,60 \$ | 49,70 \$ | 43,20 \$ | 42,35 \$ | 37,00 \$ | 35,00 \$ | 30,50 \$ |
| - Clôture | 48,82 \$ | 50,95 \$ | 49,85 \$ | 52,57 \$ | 48,40 \$ | 42,40 \$ | 38,80 \$ | 37,80 \$ |
| Ratio cours/bénéfice ⁽⁶⁾ (en glissement annuel) | 11,6 | 11,6 | 10,5 | 10,1 | 9,7 | 10,2 | 10,9 | 14,7 |
| Ratio dividendes/bénéfice | 64,5 % | 32,0 % | 31,6 % | 25,6 % | 42,3 % | 22,4 % | 19,9 % | 28,4 % |

⁽¹⁾ Sur une base d'imposition équivalente (BIE). Le revenu net d'intérêts comprend le revenu exonéré d'impôts tiré de certains titres. Étant donné que ce revenu n'est pas imposable pour la CIBC, le taux d'intérêt ou le dividende reçu par la CIBC est beaucoup moins élevé que celui qui s'appliquerait à un prêt d'un même montant. Comme les répercussions du revenu exonéré d'impôts varient d'un exercice à l'autre, ce revenu a été ramené sur une base d'imposition équivalente pour obtenir une mesure uniforme et permettre ainsi la comparaison du revenu net d'intérêts. Un ajustement équivalent et compensatoire a été effectué pour augmenter

la charge d'impôts.

(2) Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires divisé par la moyenne annualisée des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires pour le trimestre.

(3) Le coefficient de rendement peut également être désigné comme le ratio des frais autres que d'intérêts/revenu. Les frais autres que d'intérêts sont divisés par la somme du revenu net d'intérêts (base d'imposition

équivalente) et du revenu autre que d'intérêts.

⁽⁴⁾ Capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires divisés par le nombre d'actions ordinaires émises et en circulation à la fin du trimestre.

⁽⁵⁾ Cours extrêmes pendant le trimestre et cours de clôture du dernier jour de négociation du trimestre à la Bourse de Toronto. (6) Cours de clôture des actions ordinaires annualisé, exprimé en multiple du bénéfice net par action ordinaire (en glissement annuel).

Revue statistique des dix derniers exercices

RÉSULTATS CONSOLIDÉS CONDENSÉS

| en millions de dollars, exercices terminés les 31 octobre | 2001 | 2000 | 1999 | 1998 | 1997 | 1996 | 1995 | 1994 | 1993 | 1992 |
|--|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|
| Revenu net d'intérêts (BIE) ⁽¹⁾ | 4 693 \$ | 4 413 \$ | 4 537 \$ | 4 438 \$ | 4 641 \$ | 4 567 \$ | 4 169 \$ | 4 107 \$ | 3 835 \$ | 3 612 \$ |
| Ajustement sur une base d'imposition équivalente | 144 | 131 | 129 | 101 | 124 | 104 | 95 | 105 | 90 | 80 |
| Revenu net d'intérêts | | | | | | | | | | |
| (selon les résultats consolidés) | 4 549 | 4 282 | 4 408 | 4 337 | 4 517 | 4 463 | 4 074 | 4 002 | 3 745 | 3 532 |
| Revenu autre que d'intérêts | 6 613 | 7 797 | 5 728 | 4 804 | 3 980 | 2 892 | 2 258 | 2 252 | 1 903 | 1 769 |
| Revenu total | 11 162 | 12 079 | 10 136 | 9 141 | 8 497 | 7 355 | 6 332 | 6 254 | 5 648 | 5 301 |
| Dotation aux pertes sur créances | 1 100 | 1 220 | 750 | 480 | 610 | 480 | 680 | 880 | 920 | 1 835 |
| Frais autres que d'intérêts | 8 226 | 8 096 | 7 998 | 7 125 | 5 372 | 4 584 | 3 991 | 3 907 | 3 544 | 3 489 |
| Bénéfice net (perte) avant impôts | 1 836 | 2 763 | 1 388 | 1 536 | 2 515 | 2 291 | 1 661 | 1 467 | 1 184 | (23) |
| Charge (recouvrement) d'impôts | 92 | 641 | 320 | 460 | 937 | 911 | 635 | 550 | 435 | (55) |
| Part des actionnaires sans contrôle du | | | | | | | | | | |
| bénéfice net des filiales | 58 | 62 | 39 | 20 | 27 | 14 | 11 | 27 | 19 | 20 |
| Bénéfice net | 1 686 \$ | 2 060 \$ | 1 029 \$ | 1 056 \$ | 1 551 \$ | 1 366 \$ | 1 015 \$ | 890 \$ | 730 \$ | 12 \$ |
| Dividendes sur actions privilégiées | 121 \$ | 128 \$ | 112 \$ | 116 \$ | 98 \$ | 112 \$ | 111 \$ | 141 \$ | 131 \$ | 120 \$ |
| Bénéfice net (perte) attribuable aux porteurs | 4 | 4 000 4 | 047.6 | 0.40.4 | 4 453 4 | 4.254.4 | 201.5 | 740.4 | 500 t | (400) # |
| d'actions ordinaires | 1 565 \$ | 1 932 \$ | 917 \$ | 940 \$ | 1 453 \$ | 1 254 \$ | 904 \$ | 749 \$ | 599 \$ | (108)\$ |

⁽¹⁾ La base d'imposition équivalente, telle qu'elle est décrite dans la note 1, de la revue trimestrielle, à la page 109.

| BILANS CONSOLIDÉS CONDENSÉ | S | | | | | | | | | |
|--|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| en millions de dollars, aux 31 octobre | 2001 | 2000 | 1999 | 1998 | 1997 | 1996 | 1995 | 1994 | 1993 | 1992 |
| Actif | | | | | | | | | | |
| Liquidités | 11 350 \$ | 10 679 \$ | 12 527 \$ | 10 795 \$ | 7 931 \$ | 8 120 \$ | 15 419 \$ | 9 436 \$ | 7 880 \$ | 6 245 \$ |
| Titres | 74 794 | 69 242 | 59 492 | 60 970 | 45 252 | 39 817 | 38 255 | 28 753 | 24 167 | 20 055 |
| Prêts | | | | | | | | | | |
| Prêts hypothécaires à l'habitation | 58 728 | 51 898 | 46 613 | 43 172 | 40 009 | 36 889 | 34 659 | 32 225 | 30 720 | 28 927 |
| Prêts personnels et prêts sur cartes de crédit | 27 909 | 27 452 | 24 532 | 24 382 | 22 118 | 19 980 | 18 537 | 16 807 | 14 650 | 14 318 |
| Prêts aux entreprises et aux | | | | | | | | | | |
| administrations publiques | 46 174 | 47 091 | 47 047 | 49 260 | 46 383 | 44 815 | 43 002 | 44 572 | 46 937 | 49 534 |
| Titres empruntés ou acquis en vertu de | | | | | | | | | | |
| conventions de revente | 24 079 | 20 461 | 19 158 | 36 293 | 37 629 | 32 534 | 14 173 | 6 584 | 5 124 | 2 298 |
| Provision générale pour pertes sur créances | (1 250) | (1 250) | (1 000) | (850) | (650) | (400) | (250) | (250) | (250) | (150) |
| Engagements de clients en | | | | | | | | | | |
| contrepartie d'acceptations | 8 100 | 9 088 | 9 296 | 10 995 | 10 375 | 8 733 | 8 315 | 7 259 | 7 069 | 6 045 |
| Instruments dérivés à la valeur marchande | 25 723 | 23 847 | 24 449 | 37 157 | 21 977 | 13 314 | 9 207 | 7 100 | 7 600 | n.d. |
| Terrains, bâtiments et matériel | 1 769 | 1 508 | 2 213 | 2 201 | 2 071 | 1 983 | 2 013 | 1 995 | 1 951 | 1 754 |
| Autres éléments d'actif | 10 098 | 7 686 | 6 004 | 7 055 | 4 894 | 4 447 | 3 178 | 2 894 | 2 268 | 3 186 |
| | 287 474 \$ | 267 702 \$ | 250 331 \$ | 281 430 \$ | 237 989 \$ | 210 232 \$ | 186 508 \$ | 157 375 \$ | 148 116 \$ | 132 212 \$ |
| Passif et capitaux propres | | | | | | | | | | |
| Dépôts | | | | | | | | | | |
| Particuliers | 66 826 \$ | 63 109 \$ | 60 878 \$ | 59 993 \$ | 59 188 \$ | 61 484 \$ | 61 061 \$ | 59 040 \$ | 57 265 \$ | 54 233 \$ |
| Entreprises et administrations publiques | 114 270 | 103 141 | 85 940 | 84 862 | 60 272 | 43 705 | 45 738 | 36 213 | 34 357 | 36 873 |
| Banques | 13 256 | 13 382 | 13 223 | 15 020 | 19 438 | 22 232 | 22 683 | 20 209 | 19 283 | 15 912 |
| Acceptations | 8 100 | 9 088 | 9 296 | 10 995 | 10 375 | 8 733 | 8 315 | 7 259 | 7 069 | 6 045 |
| Engagements liés à des titres prêtés ou vendus à | | | | | | | | | | |
| découvert ou en vertu de conventions de rachat | 32 616 | 28 191 | 29 203 | 48 659 | 43 932 | 41 907 | 22 211 | 10 569 | 7 523 | 4 361 |
| Instruments dérivés à la valeur marchande | 26 395 | 24 374 | 25 097 | 36 245 | 21 376 | 12 500 | 8 135 | 6 373 | 6 860 | n.d. |
| Autres éléments de passif | 10 112 | 10 630 | 11 092 | 9 806 | 8 267 | 7 041 | 6 015 | 5 836 | 4 802 | 5 302 |
| Dette subordonnée | 3 999 | 4 418 | 4 544 | 4 714 | 4 894 | 3 892 | 3 671 | 3 441 | 3 003 | 2 848 |
| Capitaux propres | | | | | | | | | | |
| Actions privilégiées | 2 299 | 1 876 | 1 933 | 1 961 | 1 518 | 1 068 | 1 355 | 1 691 | 1 878 | 1 460 |
| Actions ordinaires | 2 827 | 2 868 | 3 035 | 3 128 | 3 105 | 3 055 | 3 202 | 3 200 | 3 016 | 2 433 |
| Bénéfices non répartis | 6 774 | 6 625 | 6 090 | 6 047 | 5 624 | 4 615 | 4 122 | 3 544 | 3 060 | 2 745 |
| | 287 474 \$ | 267 702 \$ | 250 331 \$ | 281 430 \$ | 237 989 \$ | 210 232 \$ | 186 508 \$ | 157 375 \$ | 148 116 \$ | 132 212 \$ |

n.d. : non disponible

ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS CONDENSÉS en millions de dollars, aux 31 octobre 2001 2000 1998 1997 1995 1994 ou exercices terminés les 31 octobre 1999 1996 1993 1992 Solde au début de l'exercice 11 369 \$ 11 058 \$ 11 136 \$ 10 247 \$ 8 738 \$ 8 679 \$ 8 435 \$ 7 954 \$ 6 638 \$ 6 703 \$ Ajustement (140)(1) (94)(2) Prime de rachat de capital social Actions privilégiées (17) (10)(34)Actions ordinaires (736) (873) (397)(281)Actions privilégiées 391 436 (290) (336) (187) 418 160 Variation du capital social 400 (80) Actions ordinaires (41) (167) (93) 50 184 583 23 (147)136 Bénéfice net 1 686 2 060 1 029 1 056 1 551 1 366 1 015 890 730 12 Dividendes Actions privilégiées (121) (111) (141) (128)(112)(116) (98) (112)(131)(120)Actions ordinaires (536) (501) (492) (498) (434) (352) (320) (281) (263) (245) Autres (121)17 (13) 43 4 (6) 16 (21)(8) Solde à la fin de l'exercice 11 369 \$ 11 058 \$ 11 136 \$ 10 247 \$ 8 738 \$ 8 679 \$ 7 954 \$ 11 900 \$ 8 435 \$ 6 638 \$

actualisés dans le cadre du calcul de la provision pour pertes sur créances.

| PRINCIPALES MESURES FINANCI | ÈRES | | | | | | | | | |
|--|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| aux 31 octobre ou exercices terminés les 31 octobre | 2001 | 2000 | 1999 | 1998 | 1997 | 1996 | 1995 | 1994 | 1993 | 1992 |
| Rendement des actions ordinaires ⁽¹⁾ | 16,1 % | 20,5 % | 9,8 % | 10,3 % | 17,7 % | 17,1 % | 12,9 % | 11,7 % | 10,6 % | (2,0) % |
| Rendement de l'actif moyen | 0,60 % | 0,78 % | 0,38 % | 0,38 % | 0,66 % | 0,70 % | 0,61 % | 0,57 % | 0,51 % | 0,01 % |
| Moyenne des capitaux propres attribuables aux | | | | | | | | | | |
| porteurs d'actions ordinaires (en millions de dollars) | 9 739 \$ | 9 420 \$ | 9 323 \$ | 9 100 \$ | 8 195 \$ | 7 332 \$ | 7 003 \$ | 6 393 \$ | 5 664 \$ | 5 318 \$ |
| Actif moyen (en millions de dollars) | 278 798 \$ | 263 119 \$ | 271 844 \$ | 278 823 \$ | 236 025 \$ | 196 063 \$ | 165 846 \$ | 155 640 \$ | 144 041 \$ | 126 415 \$ |
| Actif moyen/moyenne des capitaux propres | | | | | | | | | | |
| attribuables aux porteurs d'actions ordinaires | 28,6 | 27,9 | 29,2 | 30,6 | 28,8 | 26,7 | 23,7 | 24,3 | 25,4 | 23,8 |
| Ratio du capital de première catégorie | 9,0 % | 8,7 % | 8,3 % | 7,7 % | 7,0 % | 6,6 % | 7,0 % | 7,1 % | 6,9 % | 5,9 % |
| Ratio du capital total | 12,0 % | 12,1 % | 11,5 % | 10,8 % | 9,8 % | 9,0 % | 9,6 % | 9,9 % | 9,7 % | 8,7 % |
| Marge d'intérêts nette (BIE)(2) | 1,68 % | 1,68 % | 1,67 % | 1,59 % | 1,97 % | 2,33 % | 2,51 % | 2,64 % | 2,66 % | 2,86 % |
| Coefficient de rendement ⁽³⁾ | 72,8 % | 66,3 % | 77,9 % | 77,1 % | 62,3 % | 61,5 % | 62,1 % | 61,4 % | 61,8 % | 64,8 % |

⁽¹⁾ Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires divisé par la moyenne des capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires pour l'exercice.

⁽³⁾ Le coefficient de rendement peut également être désigné comme le ratio des frais autres que d'intérêts/revenu. Les frais autres que d'intérêts sont divisés par la somme du revenu net d'intérêts (base d'imposition équivalente) et du revenu autre que d'intérêts.

| RENSEI | IGNEMENTS SUR LES ACTI | ONS ORD | INAIRES | | | | | | | | |
|--------------|--|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|
| aux 31 octo | bre ou exercices terminés les 31 octobre | 2001 | 2000 | 1999 | 1998 | 1997 | 1996 | 1995 | 1994 | 1993 | 1992 |
| Nombre m | oyen d'actions en circulation (en milliers) | 372 305 | 388 951 | 409 789 | 415 030 | 413 545 | 415 028 | 432 614 | 425 464 | 401 366 | 371 006 |
| En dollars | par action - Bénéfice de base par action | 4,20 \$ | 4,97 \$ | 2,23 \$ | 2,26 \$ | 3,51 \$ | 3,02 \$ | 2,09 \$ | 1,76 \$ | 1,50 \$ | (0,30)\$ |
| | - Bénéfice dilué par action | 4,07 \$ | 4,84 \$ | 2,22 \$ | 2,25 \$ | 3,50 \$ | 3,02 \$ | 2,09 \$ | 1,76 \$ | 1,50 \$ | (0,30)\$ |
| | - Dividendes | 1,44 \$ | 1,29 \$ | 1,20 \$ | 1,20 \$ | 1,05 \$ | 0,85 \$ | 0,74 \$ | 0,66 \$ | 0,66 \$ | 0,66 \$ |
| | - Valeur comptable ⁽¹⁾ | 26,44 \$ | 25,17 \$ | 22,68 \$ | 22,08 \$ | 21,07 \$ | 18,62 \$ | 16,93 \$ | 15,59 \$ | 14,45 \$ | 13,72 \$ |
| Cours(2) | - Haut | 57,00 \$ | 50,50 \$ | 42,60 \$ | 59,80 \$ | 41,75 \$ | 28,30 \$ | 18,57 \$ | 18,13 \$ | 16,82 \$ | 18,50 \$ |
| | - Bas | 43,20 \$ | 30,50 \$ | 28,00 \$ | 24,40 \$ | 26,55 \$ | 18,00 \$ | 15,57 \$ | 14,00 \$ | 11,82 \$ | 12,57 \$ |
| | - Clôture | 48,82 \$ | 48,40 \$ | 31,70 \$ | 30,65 \$ | 41,20 \$ | 27,85 \$ | 18,19 \$ | 16,00 \$ | 15,82 \$ | 14,38 \$ |
| Ratio cours | s/bénéfice ⁽³⁾ (en glissement annuel) | 11,6 | 9,7 | 14,2 | 13,5 | 11,7 | 9,2 | 8,7 | 9,1 | 10,6 | n. |
| Ratio divide | endes/bénéfice ⁽⁴⁾ | 34,2 % | 25,9 % | 53,6 % | 53,0 % | 29,9 % | 28,1 % | 35,4 % | 37,5 % | 43,9 % | n. |

⁽¹⁾ Capitaux propres attribuables aux porteurs d'actions ordinaires divisés par le nombre d'actions ordinaires émises et en circulation à la fin de l'exercice.

n. : négligeable

| exercices terminés les 31 octobre | 2001 | 2000 | 1999 | 1998 | 1997 | 1996 | 1995 | 1994 | 1993 | 1992 |
|-----------------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Catégorie A série 3 | _ | - | - | - | - | - | - | - | - | 2,6530 \$ |
| série 4 | - | - | - | - | 3,4106 \$ | 4,7360 \$ | 6,0900 \$ | 4,5840 \$ | 4,5840 \$ | 5,3780 \$ |
| série 5 | - | - | - | - | 0,8240 \$ | 1,1600 \$ | 1,4728 \$ | 1,1057 \$ | 1,1273 \$ | 1,3051 \$ |
| série 6 | - | - | - | - | - | - | - | 2,4349 \$ | 2,2500 \$ | 2,2500 \$ |
| série 7 | - | - | - | - | - | - | 4 208 \$ | 3 507 \$ | 4 034 \$ | 4 871 \$ |
| série 8 | - | - | - | - | - | - | 0,6706 \$ | 2,2200 \$ | 2,2200 \$ | 2,2200 \$ |
| série 9 | - | - | - | 1,1375 \$ | 2,2750 \$ | 2,2750 \$ | 2,2750 \$ | 2,2750 \$ | 2,2750 \$ | 2,2750 \$ |
| série 10 | - | - | - | - | - | 2,8175 \$ | 2,5555 \$ | 2,5786 \$ | 2,4423 \$ | 2,2510 \$ |
| série 11 | - | - | - | - | - | 2,4060 \$ | 2,2125 \$ | 2,2125 \$ | 2,2125 \$ | 2,1867 \$ |
| série 12 | - | 2,4100 \$ | 2,4267 \$ | 2,4097 \$ | 2,2462 \$ | 2,2188 \$ | 2,1856 \$ | 2,2054 \$ | 1,4983 \$ | - |
| série 13 | - | 1,7500 \$ | 1,7500 \$ | 1,7500 \$ | 1,7500 \$ | 1,7500 \$ | 1,7500 \$ | 1,7500 \$ | 1,2490 \$ | - |
| série 14 | 1,4875 \$ | 1,4875 \$ | 1,4875 \$ | 1,4875 \$ | 1,4870 \$ | 1,1197 \$ | - | - | - | - |
| série 15 | 1,4125 \$ | 1,4125 \$ | 1,4125 \$ | 1,4125 \$ | 1,4110 \$ | - | - | - | - | - |
| série 16 | 2,1724 \$ | 2,0948 \$ | 2,1093 \$ | 2,0946 \$ | 1,1367 \$ | - | - | - | - | - |
| série 17 | 1,3625 \$ | 1,3625 \$ | 1,3625 \$ | 1,3625 \$ | 0,7880 \$ | - | - | - | - | - |
| série 18 | 1,3750 \$ | 1,3750 \$ | 1,3750 \$ | 1,3628 \$ | - | - | - | - | - | - |
| série 19 | 1,2375 \$ | 1,2375 \$ | 1,2375 \$ | 0,7404 \$ | - | - | - | - | - | - |
| série 20 | 1,9801 \$ | 1,9095 \$ | 1,9227 \$ | 1,1703 \$ | - | - | - | - | - | - |
| série 21 | 1,5000 \$ | 1,1372 \$ | - | - | - | - | - | - | - | - |
| série 22 | 2,4031 \$ | 1,7713 \$ | - | - | - | - | - | - | - | - |
| série 23 | 0,9938 \$ | - | - | - | - | - | - | - | - | - |

⁽¹⁾ Traduit l'incidence de la mise en application des recommandations du chapitre 3461, « Avantages sociaux futurs », du Manuel de l'ICCA, selon lesquelles le coût des avantages postérieurs au départ à la retraite et postérieurs à l'emploi doit être comptabilisé dans l'exercice au cours duquel les employés rendent les services à la CIBC.
(2) Traduit l'incidence de la mise en application des recommandations du chapitre 3025, « Prêts douteux », du Manuel de l'ICCA, selon lesquelles les flux de trésorerie futurs prévus à l'égard des prêts douteux doivent être

⁽²⁾ Base d'imposition équivalente, telle qu'elle est décrite dans la note 1 de la revue trimestrielle, à la page 109.

⁽²⁾ Cours extrêmes pendant l'exercice et cours de clôture du dernier jour de négociation de l'exercice à la Bourse de Toronto.

⁽³⁾ Cours de clôture des actions ordinaires exprimé en multiple du bénéfice net par action ordinaire pour l'exercice. (4) Total des dividendes sur actions ordinaires divisé par le bénéfice net attribuable aux actions ordinaires pour l'exercice.

Administrateurs de la Banque

DOUGLAS G. BASSETT (1980)

O.C., O.Ont., LL.D., Litt.D. Président du conseil

Windward Investments (Toronto, Ontario, Canada)

JALYNN H. BENNETT (1994)

Présidente

Jalynn H. Bennett and Associates Ltd. (Toronto, Ontario, Canada)

THE LORD BLACK OF **CROSSHARBOUR (1977)**

C.P. (Can.) O.C., KCSG

Président du conseil et chef de la direction

Argus Corporation Limited (Londres, Angleterre)

PAT M. DELBRIDGE (1993) Présidente

PDA Partners Inc. (Toronto, Ontario, Canada)

WILLIAM L. DUKE (1991)

Agriculteur

(Redvers, Saskatchewan, Canada)

IVAN E.H. DUVAR (1989)

B. Ing., D.C.L., Ing.

Président et chef de la direction

MIIAC Inc

(Amherst, Nouvelle-Écosse, Canada)

WILLIAM A. ETHERINGTON (1994) Administrateur

(Totonto, Ontario, Canada)

A.L. FLOOD (1989)

Administrateur

CIBC

(Toronto, Ontario, Canada)

MARGOT A. FRANSSEN (1992) Présidente

The Body Shop (Toronto, Ontario, Canada)

R.D. FULLERTON (1974) **Administrateur**

(Toronto, Ontario, Canada)

L'HON. GORDON D. GIFFIN (2001) Vice-président du conseil et associé directeur

Long Aldridge & Norman (Atlanta, Géorgie, États-Unis)

L'HON. JAMES A. GRANT (1991)

C.P., C.R.

Associé

Stikeman Elliott (Montréal, Québec, Canada)

ALBERT E.P. HICKMAN (1989) Président du conseil

et président Hickman Motors Limited

(St. John's, Terre-Neuve, Canada)

JOHN S. HUNKIN (1993) Président du conseil et

chef de la direction

(Toronto, Ontario, Canada)

MARIE-JOSÉE KRAVIS (1987) O.C., M.Sc.(écon.), LL.D.

Membre émérite

Hudson Institute Inc.

(New York, New York, États-Unis)

W. DARCY McKEOUGH (1978)

O.C., B.A., LL.D.

Président du conseil

McKeough Supply Inc. (Chatham, Ontario, Canada)

ARNOLD NAIMARK (1987)

O.C., M.D., LL.D., F.R.C.P.(C), M.S.R.(Can.)

Ancien président

Université du Manitoba

Directeur

Centre for the Advancement of Medicine

(Winnipeg, Manitoba, Canada)

MICHAEL E.J. PHELPS (1989)

B.A., LL.B., LL.M., LL.D.

Président du conseil et chef de la direction

Westcoast Energy Inc. (Vancouver, Colombie-Britannique,

CHARLES SIROIS (1997)

C.M., B.Fin., M.Fin.

Président du conseil et chef de la direction

Télésystème I tée (Montréal, Québec, Canada)

STEPHEN G. SNYDER (2000)

B.Sc., M.B.A.

Président et chef de la direction

TransAlta Corporation (Calgary, Alberta, Canada)

W. GALEN WESTON (1978)

Président du conseil

George Weston Limitée Les Compagnies Loblaw Limitée (Toronto, Ontario, Canada)

Au 31 octobre 2001, les administrateurs et les hauts dirigeants de la CIBC, dans leur ensemble, étaient propriétaires à titre bénéficiaire, directement ou indirectement, de moins de 1 % des actions ordinaires en circulation de la CIBC ou exercaient un contrôle ou une emprise sur celles-ci. À la connaissance de la CIBC, aucun administrateur ni aucun haut dirigeant de la CIBC n'était propriétaire à titre bénéficiaire de titres donnant droit de vote émis par ses filiales, ni n'exerçait un contrôle sur ces actions.

Hauts dirigeants

ÉQUIPE DE DIRECTION

HUNKIN, J.S. (JOHN) Président du conseil et chef de la direction

DENHAM, G.H. (JILL) Première VPD

Opérations bancaires - Détail et PME

FOX, W.C. (WAYNE) Vice-président du conseil et Chef de la gestion du risque Trésorerie et gestion du bilan

Gestion du risque

KASSIE, D.J. (DAVID) Vice-président du conseil

Président du conseil et chef de la direction

Marchés mondiaux CIBC

LALONDE, R.A. (RON) Premier VPD et agent administratif en chef Administration

MARSHALL, I.D. (DAVID) Vice-président du conseil

Commerce électronique

McCAUGHEY, G.T. (GERALD) **Premier VPD**

Gestion des avoirs

VENN, R.E. (RICHARD) Premier VPD

Développement de l'entreprise

DIRIGEANTS

ADOLPHE, K.J.E. (KEVIN) Directeur général et agent administratif en chef

Marchés mondiaux CIBC

ALLEN, J.R. (JIM)

Marketing, clientèle Administration

BAXENDALE, S.A. (SONIA)

Services bancaires privés, monde et Services de gestion des placements Gestion des avoirs

CAPATIDES, M.G. (MICHAEL) VPD et conseiller juridique

Affaires juridiques et conformité Administration

CASSIDY, B.M. (BRIAN) Chef de la direction

Amicus Premier VPD

Commerce électronique

CHORNOBOY, D. (DOUG) PVP et contrôleur

Administration

CROUCHER, C. (CHRISTINE)

Produits de cartes, recouvrement Prêts aux particuliers et aux PME Commerce électronique

ELLIOTT, M.A. (MARY ANNE) VPD

Projets Opérations bancaires -Détail et PME Opérations bancaires - Détail et PME

FERGUSON, D.S. (DAN) VPD

Grandes entreprises Division Gestion du risque

FISHER, P.T. (PAUL) VP et secrétaire général

Administration

GETTINGS, W.E. (ED)

Hypothèques CIBC Inc. et Assurance Commerce électronique

GRAY, C.J. (CAROL)

Opérations bancaires - PME, Opérations bancaires - Détail et PME

HORROCKS, M.G. (MICHAEL) VPD et trésorier

Trésorerie et gestion du bilan

HUMBER, K.A. (KATHRYN)

Relations avec les investisseurs Administration

KILGOUR, P.K.M. (KEN) Directeur général

Machés mondiaux CIBC

LALONDE, K.W. (KENN)

Réseau centres bancaires Opérations bancaires - Détail et PME

LINDSAY, D.R. (DON) Directeur général

Banque pour l'investissement et la grande entreprise, Canada Chef de la Région Asie-Pacifique Marchés mondiaux CIBC

LOGUE, A. (ALLEN) Vice-président

Services de vérification

Chef inspecteur intérimaire

Vérification interne et sécurité de l'entreprise Administration

MACDONALD, B.E. (BARBARA) **PVP** et chef comptable

Administration

MACLACHLAN, L. W. (LACH) PVP et ombudsman

Administration

MANSOOR, M.K. (MICHAEL) PVP, Antilles et

Président et chef de la direction CIBC West Indies Holdings Limited

McGIRR, S.R. (STEVE) Directeur général

Titres de créance, marchés financiers mondiaux et change Marchés mondiaux CIBC

McNAIR, S.M (STEVEN)

Service Impérial Gestion des avoirs

McSHERRY, J.R. (JAMES) VPD et directeur général

Services bancaires aux entreprises Marchés mondiaux CIBC

MENDELSOHN, J. (JOSH) PVP et économiste en chef

Division Gestion du risque

O'LEARY, M.J. (MICHAEL)

Marchés mondiaux CIRC

PHILLIPS, J.M. (JOYCE) VPD

Ressources humaines Administration

ROGERS, P.D. (PAUL) Directeur général Région des États-Unis Directeur administratif

Marchés mondiaux CIBC

SHAW, B.G. (BRIAN) Directeur général et premier directeur

Titres institutionnels et produits marchandises Marchés mondiaux CIBC

SCHMID, G. (GERRARD) VPD et chef de l'exploitation

Opérations bancaires - Détail et PME

WAITE, R.E. (BOB)

Communications et affaires publiques Administration

WOELLER, M.D. (MIKE) Premier VPD et chef de l'information

Commerce électronique

WOODS, T.D. (TOM) VPD et chef des services financiers

Administration

Régie d'entreprise

« Depuis toujours, le conseil demande à la direction des améliorations continues et un rendement supérieur en regard des objectifs axés sur les actionnaires. Ces demandes sont dorénavant des objectifs explicites du conseil.

En 2001, le conseil a mis sur pied un proiet d'envergure visant à évaluer le rendement du conseil et de ses membres et pour s'assurer que cette évaluation se fait régulièrement. Pour l'aider, le conseil a retenu les services d'un cabinet de consultation indépendant. »

BILL ETHERINGTON, président du conseil, comité de régie et premier directeur, conseil d'administration de la CIBC

Fonctions du conseil d'administration

L'obligation légale fondamentale du conseil d'administration est de superviser la gestion des entreprises et des affaires de la CIBC. Le conseil est conscient de l'importance de protéger et de rehausser la valeur pour les actionnaires. À cette fin, il a établi un système de régie qu'il revoit régulièrement.

En 2001, le conseil a poursuivi la mise en œuvre des 19 recommandations formulées en février 2000 par le comité d'études spécial sur la régie, sous la direction de M. Neil Shaw. La plupart de ces recommandations, comme l'élimination du comité de direction du conseil, ont été mises en place en 2000, mais certaines l'ont été en 2001 ou le seront. Le comité d'études spécial sur la régie a proposé que le conseil compte entre 18 et 21 membres. Lorsque cette recommandation a été faite, en février 2000, le conseil en comptait 29. Depuis, dix administrateurs ont quitté le conseil, deux nouveaux administrateurs ont été nommés, soit un en 2000 et un en 2001, et un administrateur guittera le conseil le 28 février 2002. Le conseil comptera alors 20 administrateurs.

- Le comité de régie présente les candidatures des membres du conseil, lesquelles sont approuvées par le conseil et par les actionnaires. Ces nominations sont faites chaque année et doivent rendre compte de l'évaluation par le comité du rôle de la personne nommée, tant au sein de la CIBC que de l'organisation dans laquelle elle travaille. Les administrateurs doivent présenter leur démission lorsque leur rôle change; le comité de régie examine la capacité de l'administrateur à continuer de contribuer de façon importante à la CIBC et recommande au conseil d'accepter ou non la démission;
- Le conseil d'administration cherche avant tout à s'adjoindre des personnes de la plus haute qualité, tout en tenant compte de l'équilibre des sexes, de l'étendue géographique du Canada ainsi

que de l'importance croissante des participations de la CIBC à l'étranger. Selon le comité d'études spécial sur la régie et le conseil, le conseil devrait avoir tendance à avoir une prépondérance de présidents de conseil ou de chefs de la direction actifs qui ont de l'expérience dans les secteurs du détail, de la technologie, de la finance et de l'industrie lourde. Il devrait choisir pour les autres postes des personnes dont la contribution dans les domaines de la culture, de l'éducation, des arts, des organismes publics ou des professions est exceptionnelle. Cette recommandation sert de directive au comité de régie et au conseil pour évaluer les administrateurs et choisir les candidats.

- Le comité de régie a assumé la responsabilité additionnelle consistant à fixer les dates et l'ordre du jour des réunions du conseil. Le comité détermine les mesures et l'information financières clés qui doivent être fournies chaque mois au conseil par les membres de la haute direction. Ces nouvelles procédures d'information et de surveillance ont été mises en place par le conseil pour l'exercice 2001.
- Le comité de régie fait des recommandations au conseil relativement à tout changement proposé aux objectifs ou aux responsabilités du conseil et de ses comités.
- Tous les comités examinent l'information qui leur est nécessaire pour exécuter efficacement leur travail. Dans certains cas, ils retiendront à cet effet les services de consultants indépendants. Depuis quelques années, le comité de la rémunération et des ressources en personnel de direction retient les services de cabinets de consultation, tant au Canada qu'aux États-Unis, pour le conseiller sur les guestions relatives à la rémunération de la direction et des membres du conseil. En 2001, le conseil, sur les recommandations du comité de régie d'entreprise, a retenu les services d'un cabinet de consultation pour l'aider dans le cadre du projet d'évaluation et d'amélioration du rendement du conseil, des comités et des administrateurs.

« À titre de président du conseil et chef de la direction, je continue de travailler étroitement avec Bill Etherington, président et premier directeur du comité de régie d'entreprise, pour assurer l'indépendance du conseil, son efficacité et la valeur croissante de sa contribution aux actionnaires et à l'ensemble de la CIBC. »

JOHN HUNKIN, président du conseil et chef de la direction

Observation des règles et des directives pour une bonne régie d'entreprise

Le conseil d'administration de la CIBC a examiné le système de régie d'entreprise de la CIBC et les directives touchant la régie d'entreprise établies par la Bourse de Toronto et il a conclu qu'il n'y avait pas entre eux de différences importantes.

Selon les directives établies par la Bourse de Toronto il est recommandé qu'une société compte une majorité d'« administrateurs non reliés ». À titre de banque canadienne, la CIBC doit se conformer à la Loi sur les banques et à ses règlements. Les cas où « un administrateur fait partie du groupe d'une banque » sont prévus dans la loi. Le conseil a examiné ces règles de la loi sur

les banques et a conclu que le critère servant à déterminer qui est un « administrateur faisant partie du groupe » correspond au concept de la Bourse de Toronto relativement à la définition « d'administrateur relié ». En conséquence, le conseil a conclu que. au 31 octobre 2001, trois administrateurs parmi les 21 membres du conseil de la CIBC sont des administrateurs « reliés » à la CIBC.

- À titre de chef de la direction de la CIBC. John Hunkin est un administrateur « relié »
- Au 31 octobre 2001, deux administrateurs sont « reliés » en raison de la relation qu'ils entretiennent avec la banque, l'un par le truchement d'une entreprise, l'autre à titre personnel.

Comités du conseil

Le conseil croit que le recours à des comités améliore considérablement la régie appropriée de l'entreprise et l'efficacité dont il fait preuve dans l'exercice de ses fonctions. Chacun des guatre comités du conseil a revu son mandat au début de l'exercice 2001. Par la suite, des recommandations ont été formulées au conseil le 7 décembre 2000, et les modifications ont été approuvées.

Le comité de régie d'entreprise se penche sur les questions de régie d'entreprise touchant les actionnaires et le conseil d'administration. Le comité :

- assume la responsabilité précise et permanente de réviser la qualité et l'efficacité de la régie de la CIBC et de recommander des améliorations au conseil d'administration;
- examine le rendement du chef de la direction et revoit le plan de relève pour le poste de chef de la direction;
- passe en revue le rôle et la composition du conseil et de ses comités, ainsi que les méthodes et processus permettant au conseil de s'acquitter de ses fonctions;
- évalue le rendement du conseil, de ses comités et de ses administrateurs;
- examine les calendriers du conseil et des comités ainsi que la qualité des documents présentés, lesquels devront ensuite être approuvés par le conseil;
- établit les critères de nomination et de nouvelle nomination des administrateurs.

Membres: J.H. Bennett, I.E.H. Duvar, W.A. Etherington (président), J.A. Grant, M.E.J. Phelps

Le comité de la rémunération et des ressources en personnel de direction procède, au nom du conseil, à la surveillance, à l'examen détaillé ainsi qu'à l'approbation des politiques, des pratiques et des procédures de la CIBC en matière de ressources humaines pour veiller au perfectionnement continu et au déploiement durable d'un personnel dirigeant de calibre supérieur. Le comité :

- s'assure que la rémunération des hauts dirigeants de l'entreprise est cohérente avec leur rendement et qu'elle est concurrentielle;
- étudie les guestions de ressources humaines en fonction de l'ensemble des stratégies et programmes de recrutement, de perfectionnement et de continuité du personnel;
- examine les programmes de rémunération dans leur ensemble;
- suit de près la planification de la relève à la haute direction (autre que le chef de la direction).

Membres: J.H. Bennett, M.A. Franssen, M.E.J. Phelps (président), C. Sirois, S.G. Snyder

Le comité de vérification surveille les méthodes de présentation de l'information financière de la CIBC pour assurer l'existence de contrôles internes adéquats à l'égard des systèmes d'information comptable et financière. Le comité :

- examine les états financiers annuels avant qu'ils ne soient approuvés par le conseil ainsi que d'autres états financiers publiés ou réglementaires;
- vérifie et contrôle la conformité de la CIBC avec les normes de la Société d'assurance-dépôts du Canada touchant à la gestion du capital et au contrôle interne;

- passe en revue le mandat, la nature et l'étendue des travaux de vérification internes et externes de la CIBC, et s'assure de l'indépendance des vérificateurs externes:
- contrôle les procédures établies par le conseil en matière de renseignements à fournir aux clients;
- étudie les amendements apportés aux lois ayant une incidence sur le secteur des services financiers et en assure le suivi;
- rencontre, avec le comité de gestion du risque et de règles de conduite. le surintendant des institutions financières du Canada chaque année, et rencontre régulièrement le vice-président à la direction, Affaires juridique et conformité, le chef comptable, le chef inspecteur, et les vérificateurs des actionnaires:
- approuve les politiques de placement et surveille l'administration du régime de retraite pour s'assurer que les engagements fiduciaires sont respectés conformément aux règles, aux politiques et aux directives;
- agit à titre de comité de vérification de certaines des filiales de la CIBC et examine et approuve leurs informations financières et procédés de contrôle.

Membres : D.G. Bassett, P.M. Delbridge, W.L. Duke, I.E.H. Duvar (président), R.D. Fullerton, G.D. Giffin, M.S. Kravis, W.D. McKeough

Le comité de gestion du risque et de règles de conduite veille à ce que des directives et des systèmes soient en place et suivis pour maintenir à un niveau acceptable les risques reliés à l'exploitation, au marché, au crédit, aux liquidités, aux questions d'ordre juridique et de conformité et à la technologie. Le comité :

- examine et approuve les pouvoirs délégués en matière de risques de crédit et de marché, et de risque opérationnel;
- étudie et contrôle la conformité de la CIBC aux normes de la Société d'assurance-dépôts du Canada touchant la gestion de la liquidité. la gestion du risque lié aux taux d'intérêt, la gestion du risque de crédit, la gestion du risque de change, la gestion du portefeuille de titres et l'évaluation immobilière:
- étudie et approuve les crédits supérieurs à certains seuils et examine régulièrement les prêts douteux ainsi que les pertes sur prêts prévues;
- contrôle les procédures établies par le conseil d'administration pour repérer et réaler les conflits d'intérêt et pour restreindre l'utilisation de l'information confidentielle, tel qu'il est exigé dans la Loi sur les banques;
- examine les procédures et les pratiques en matière d'opérations d'initiés et établit les critères de mesure de l'importance de ces opérations:
- examine les politiques, les normes et les procédures en matière de placement et de prêt, et fait des recommandations au conseil d'administration à leur égard.

Membres: D.G. Bassett, A.L. Flood, J.A. Grant (président), A.E.P. Hickman, W.D. McKeough, A. Naimark

Le nombre de réunions tenues par le conseil et les comités de même que le nombre de réunions auxquelles les administrateurs ont assisté figurent dans la circulaire de procuration de la direction.

Tous les comités sont formés exclusivement d'administrateur externes.

W.A. Etherington, premier directeur, est membre d'office du comité de la rémunération et des ressources en personnel, du comité de vérification et du comité de gestion du risque et de règles de conduite

Renseignements destinés aux investisseurs

Dividendes

| ACTIONS ORDINAIRES | | | | | | | | | | | | |
|---------------------------|----------------------------------|---------------------|-------------------------------|-------------|----------------|---------------|-------------|-------------|---------------------|-------------|---|------------|
| Date ex-dividende | | | e de clôture les registres | | de pai | Date ement | | Divid | lende par action | No | mbre d'actions or à la clôture des r | |
| 26 sept. 2001 | 26 sept. 2001 28 sept. 2001 | | 29 oct. 2001 | | | | 0,37 \$ | | | 365 243 781 | | |
| 26 juin 2001 28 juin 2001 | | 27 juil. 2001 | | | 0,37 \$ | | 370 532 398 | | | | | |
| 26 mars 2001 28 mars 2001 | | | 27 avril 2001 | | | 0,37 \$ | | 375 295 538 | | | | |
| 22 déc. 2000 | 22 déc. 2000 28 déc. 2000 | | 29 janv. 2001 | | | 0,33 \$ | | 377 259 520 | | | | |
| ACTIONS PRIVILÉGIÉES | | | | | | | | | | | | |
| Date ex-dividende | Date de clôture des registres | Date de paiement | Série 14 | Série 15 | Série 16 | Série 17 | Série 18 | Série 19 | Série 20 | Série 21 | Série 22 | Série 23 |
| 26 sept. 2001 | 28 sept. 2001 | 29 oct. 2001 | 0,371875 \$ | 0,353125 \$ | 0,353125 \$ US | 0,340625 \$ | 0,343750 \$ | 0,309375 \$ | 0,321875 \$ US | 0,375 \$ | 0,390625 \$ US | 0,33125 \$ |
| 26 juin 2001 | 28 juin 2001 | 27 juil. 2001 | 0,371875\$ | 0,353125 \$ | 0,353125 \$ US | 0,340625 \$ | 0,343750 \$ | 0,309375 \$ | 0,321875 \$ US | 0,375 \$ | 0,390625 \$ US | 0,33125 \$ |
| 26 mars 2001 | 28 mars 2001 | 27 avril 2001 | 0,371875\$ | 0,353125 \$ | 0,353125 \$ US | 0,340625 \$ | 0,343750 \$ | 0,309375 \$ | 0,321875 \$ US | 0,375 \$ | 0,390625 \$ US | 0,33125 \$ |
| 22 déc. 2000 | 28 déc. 2000 | 29 janv. 2001 | 0,371875 \$ | 0,353125 \$ | 0,353125 \$ US | 0,340625 \$ | 0,343750 \$ | 0,309375\$ | 0,321875 \$ US | 0,375 \$ | 0,390625 \$ US | |

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

La CIBC a procédé le 20 décembre 2000 à une offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités qui a pris fin le 19 décembre 2001. Au 31 octobre 2001, la CIBC avait racheté par l'entremise de la Bourse de Toronto 16,9 millions d'actions ordinaires pour annulation en contrepartie totale de 867 M\$. L'offre de rachat faisait partie du programme global que la CIBC a mis sur pied en vue de préserver l'efficacité de la structure du capital et d'accroître à long terme la valeur des investissements des porteurs d'actions ordinaires.

Cote officielle

| ACTIONS ORDINAIRES | Cumbala das astigna | . Dourse |
|----------------------|---------------------|-----------------------|
| | Symbole des actions | s Bourse |
| | CM ——— | Toronto |
| | CIVI | └ Londres, Angleterre |
| | BCM | New York |
| ACTIONS PRIVILÉGIÉES | | |
| Série 14 | CM.PR.L | |
| Série 15 | CM.PR.M | |
| Série 16 | CM.PR.X | |
| Série 17 | CM.PR.N | |
| Série 18 | CM.PR.P Toro | onto |
| Série 19 | CM.PR.R | |
| Série 20 | CM.PR.Y | |
| Série 21 | CM.PR.T | |
| Série 22 | CM.PR.U | |
| Série 23 | CM.PR.A | |

Cote de crédit

| | Créance de premier rang | Actions privilégiées |
|---------|----------------------------|-------------------------|
| DBRS | AA(basse) | Pfd-1(basse) |
| FITCH | AA- | |
| Moody's | Aa3 | |
| S&P | AA- | |
| | | |

Régime d'investissement à l'intention des actionnaires

Les porteurs inscrits d'actions ordinaires de la CIBC peuvent, sans verser de commission de courtage ni payer de frais de service, participer à un ou plusieurs des régimes suivants :

Régime de réinvestissement des dividendes : Les dividendes sur actions ordinaires peuvent servir à l'achat d'actions ordinaires supplémentaires de la CIBC. Les résidents des États-Unis et du Japon n'y ont pas droit.

Régime d'achat d'actions : Le titulaire peut acheter des actions ordinaires supplémentaires de la CIBC jusqu'à concurrence de 50 000 \$ au cours de l'exercice. Les résidents des États-Unis et du Japon n'y ont pas droit.

Régime de dividendes en actions : Les résidents des États-Unis peuvent choisir de recevoir leurs dividendes en actions sur les actions ordinaires de la CIBC.

Pour obtenir plus de renseignements ainsi que la circulaire d'offre, veuillez communiquer avec le secrétaire général.

PRIX DES ACTIONS ORDINAIRES ACHETÉES DANS LE CADRE DU RÉGIME D'INVESTISSEMENT À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES

| | Régime de réinvestissement | |
|----------------------------|----------------------------|----------------|
| Date | des dividendes et régime | Régime d'achat |
| d'achat | de dividendes en actions | d'actions |
| 29 oct. 2001 | 48,17 \$ | |
| 1er oct. 2001 | | 51,55 \$ |
| 4 sept. 2001 | | 55,63 \$ |
| 1 ^{er} août 2001 | | 51,42 \$ |
| 27 juil. 2001 | 50,92 \$ | |
| 3 juil. 2001 | | 51,85 \$ |
| 1 ^{er} juin 2001 | | 51,10 \$ |
| 1 ^{er} mai 2001 | | 49,60 \$ |
| 27 avril 2001 | 51,09 \$ | |
| 2 avril 2001 | | 50,25 \$ |
| 1er mars 2001 | | 48,81 \$ |
| 1 ^{er} févr. 2001 | | 52,63 \$ |
| 29 janv. 2001 | 50,64 \$ | |
| 2 janv. 2001 | | 46,75 \$ |
| 1 ^{er} déc. 2000 | | 45,00 \$ |
| 1 ^{er} nov. 2000 | | 48,25 \$ |

Service de dépôt direct des dividendes

Les résidents du Canada porteurs d'actions ordinaires peuvent choisir de faire virer électroniquement leurs dividendes directement dans leurs comptes, à toute institution financière membre de l'Association canadienne des paiements. Pour prendre les dispositions nécessaires, ils peuvent écrire à la Compagnie Trust CIBC Mellon (cf. agent des transferts et agent comptable des registres).

Agent des transferts et agent comptable des registres

Pour des renseignements concernant les actions, les dividendes, les comptes de réinvestissement des dividendes et les certificats perdus, ou pour éviter que les documents destinés aux actionnaires soient envoyés en double, veuillez communiquer avec la Compagnie Trust CIBC Mellon à l'adresse suivante :

Compagnie Trust CIBC Mellon

P.O. Box 7010, Adelaide Street Postal Station

Toronto (Ontario) M5C 2W9

(416) 643-5500 ou télécopieur (416) 643-5501

1 800 387-0825 (sans frais au Canada et aux États-Unis)

Courriel: inquiries@cibcmellon.com

Au Canada, les actions ordinaires et les actions privilégiées sont transférables aux bureaux de notre mandataire, la Compagnie Trust CIBC Mellon, à Toronto, Montréal, Halifax, Winnipeg, Regina, Calgary et Vancouver.

Aux États-Unis, les actions ordinaires sont transférables au bureau suivant:

Mellon Investor Services L.L.C.

Overpeck Centre

85 Challenger Road

Ridgefield Park, NJ 0766

Hors de l'Amérique du Nord, les actions ordinaires sont transférables au bureau suivant :

CIBC Mellon Trust Company

Balfour House, 390 High Road

Ilford, Essex, Angleterre 1G1 1NQ

Renseignements sur la Banque

Siège social de la CIBC

Commerce Court Numéro de téléphone : (416) 980-2211 Toronto (Ontario) Numéro de télex: 065 24116

Adresse télégraphique : CANBANKTOR Canada M5L 1A2 Site Web: www.cibc.com/francais

Constitution

La Banque Canadienne Impériale de Commerce (CIBC) est une institution financière diversifiée régie par la Loi sur les banques (Canada). La CIBC est née de la fusion, en 1961, de la Banque Canadienne de Commerce et de la Banque Impériale du Canada. En 1858, en vertu d'une loi spéciale du gouvernement de la Province du Canada, la Banque Canadienne de Commerce a d'abord été légalement constituée sous la raison sociale de Banque du Canada. La charte de cette dernière a par la suite été modifiée pour changer sa dénomination sociale en Banque Canadienne de Commerce, et c'est sous ce nom qu'elle a ouvert ses portes en 1867. La Banque Impériale du Canada a été légalement constituée en 1875 en vertu d'une loi spéciale du Parlement du Canada et elle a commencé à exercer son activité au cours de la même année. La charte de la CIBC a été révisée à l'occasion pour modifier son capital-actions autorisé.

Assemblée annuelle

Les actionnaires sont invités à assister à l'assemblée annuelle de la CIBC le jeudi 28 février 2002, à 10 h (HNA) au World Trade and Convention Centre, au 1800 Argyle Street, à Halifax (Nouvelle-Écosse).

Rapport annuel de la CIBC

Des exemplaires supplémentaires du rapport annuel peuvent être commandés au (416) 980-4523. Le rapport annuel est également accessible en direct à l'adresse www.cibc.com, dans la page des Rapports financiers.

English version: An English version of this Report may be obtained by calling (416) 980-4523.

Autres renseignements

Secrétaire général : Les demandes de renseignements de la part d'actionnaires peuvent être communiquées par téléphone au (416) 980-3096 ou, par télécopieur, au (416) 980-7012.

Relations avec les investisseurs : Les demandes de renseignements de la part d'analystes financiers, de gestionnaires de portefeuilles et d'autres investisseurs peuvent être communiquées par téléphone au (416) 980-8691 ou, par télécopieur, au (416) 980-5028.

Communications : Les demandes de renseignements de la part des médias économiques et financiers doivent être communiquées par téléphone au (416) 980-4523 ou, par télécopieur, au (416) 363-5347.

Services bancaires téléphoniques CIBC : Dans le cadre de notre engagement envers nos clients, nous mettons des renseignements sur des produits et des services de la CIBC à la disposition de la clientèle au numéro 1 800 465-2422 accessible sans frais au Canada.

Bureau de l'ombudsman de la CIBC : On peut joindre l'ombudsman de la CIBC, M. Lachlan MacLachlan, soit par téléphone au 1 800 308-6859 (Toronto : (416) 861-3313), soit par télécopieur au 1 800 308-6861 (Toronto: (416) 980-3754).



Banque Canadienne Impériale de Commerce

Siège social : Commerce Court, Toronto (Ontario) Canada M5L 1A2 (416) 980-2211

www.cibc.com/francais